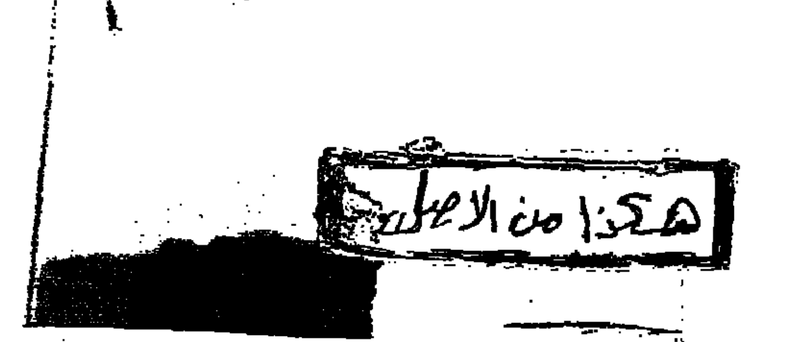


Initiatives : 18 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15431 – 7 F

MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'avion de la dernière chance

A Farnborough, où s'est ouvert, lundi 5 septembre, le Salon international de l'aéronautique, les industriels responsables de la production de l'Airbus européen ont annoncé *qu'ils étaient prêts à confier la* production d'un nouvel avion de transport militaire au consortium civil Airbus Industrie si le projet en était lancé par les gouvernements concernés. Cette initiative vise à assurer, grâce au succès avéré d'Airbus Industrie sur les marchés commerciaux, la crédibilité industrielle d'un projet dont l'intérêt est fort discuté en *Europe*.

L'objectif de départ est de remplacer le Transall qui, dans les années 60, a donné ses premières lettres de noblesse à la coopération franco-allemande. A l'époque, déjà, le Royaume-Uni *avait tourné ses regards* vers les Etats-Unis, en commandant l'avion américain Hercules. Une trentaine d'années plus tard, tout se passe comme si plusieurs Etats européens cherchaient à dissuader la Grande-Bretagne de se tourner de nouveau vers le même fournisseur américain, en la conviant à se ranger sous la bannière de l'Union européenne. *Dans cette éventualité*, les industriels d'outre-Manche se verraient confier une part non négligeable du travail, comme pour l'Airbus, à la production duquel ils sont associés sans que les compa*gnies aériennes* majeures du Royaume-Uni aient eu le fair-play d'acheter l'avion de ligne européen.

VOILA donc la Grande-Bretagne au pied du mur. Peut-elle *se résoudre à accaparer* une partie de l'ouvrage sur le nouvel appareil de transport militaire et, dans le même temps, introduire le loup américain dans *la bergerie européenne* en commandant des Hercules supplémentaires aux Etats-Unis ? En d'autres termes, comme le disent en privé des partenaires européens de Londres, peut-on imaginer qu'il puisse y *avoir encore* double jeu de la part de dirigeants britanniques qui miseraient sur tous les tableaux à la fois ?

CETTE interrogation *n'est* pas que de pure forme. Depuis des *lustres, dans le domaine* de la coopération avec les Britanniques, les projets avortés ont été plus nombreux que les réussites. Pour sa sécurité, le *Royaume-Uni a souvent* choisi les Etats-Unis. Dans le cas présent, l'avion européen de transport militaire est, à l'origine, une ambition franco-alle*mande, et on* sait combien l'idée d'une Europe dont l'axe prioritaire avoué serait franco-allemand peut fortement déplaire à John Major.

***Le projet, cette fois-ci*, a pour lui l'avantage d'offrir aux Britanniques une dernière chance de prendre toute leur part dans le concert aéronautique européen, comme producteur et comme client. Il présente aussi *un atout déterminant*, celui de permettre aux Européens de relever le défi que leur a jeté une industrie américaine triomphante, voire hégémonique.**

Lire nos informations page 17

M 0147 - 0907 - 7,00 F

Alors que le débat sur l'avenir de l'Union s'intensifie

Mme Cresson et M. de Silguy vont siéger dans une Commission européenne affaiblie

Alors que le document sur l'Europe publié jeudi 1er septembre par le Parti chrétien-démocrate allemand continue de susciter de vives critiques, en particulier dans les pays que la CDU propose, dans un premier temps, de laisser en dehors du « noyau dur » de l'Union, la composition de la prochaine Commission de Bruxelles, qui devra copiloter les réformes européennes, commence à se dessiner. La France a désigné lundi Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy aux deux postes qui lui reviennent dans cette commission, affaiblie par les divergences entre les Douze sur son rôle futur et le prochain départ de Jacques Delors, M. Balladur a finalement cédé à la volonté de M. Mitterrand de voir nommée Mme Cresson à Bruxelles.

Secouer la torpeur

« Priorité à l'Europe », a répété lundi 5 septembre le ministre des affaires étrangères Alain Juppé, après que M. Balladur eut fait de cette question l'un des thèmes principaux de ses interventions de la rentrée. Mais de quelle Europe parle-t-on au juste, et le sait-on vraiment, au sein de la majorité en France, comme dans le couple franco-allemand ?

Au moment où M. Balladur trace le schéma éthéré d'une Europe « à géométrie variable » dans laquelle les pays membres ne seraient pas tous également intégrés, le parti du chancelier Kohl lance un pavé dans la mare, en reprenant certes la même distinction théorique entre le « noyau dur » de l'Union et les autres, mais – différence notable – en désignant nommément les pays qu'il juge aptes à faire partie de ce premier cercle *(le Monde* du 3 septembre). Ne devraient en être, d'après la CDU, que l'Allemagne, la France et les trois pays du Benelux.

Cette offensive allemande, qui rompt avec la diplomatie feutrée prévalant de coutume dans les relations communautaires, suscite évidemment de la part des exclus du premier cercle des réactions que le parti du chancelier ne pouvait pas ne pas prévoir. Il convient donc, quoi qu'on pense de son opportunité (notamment dans les pays du Nord, qui doivent organiser prochainement des référendums difficiles sur l'adhésion), de s'interroger sur ses motivations et son objectif.

Sans doute la campagne électorale ouverte outre-Rhin dans la perspective du renouvellement du Bundestag le 16 octobre y entre-t-elle pour une bonne part : depuis des mois, lorsqu'il arrivait dans les cercles européens que l'on parlât d'un « noyau dur » (ce qui était fréquent), on y mettait aussi l'Italie et l'Espagne. Leur éviction (provisoire du moins) par les chrétiens-démocrates allemands reflète clairement la priorité que le parti du chancelier veut donner à l'Union monétaire, pour laquelle, au train où vont les choses, ni Rome ni Madrid ne rempliront en temps voulu les conditions posées par le traité de Maastricht.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 8

Vengeances rwandaises

Exécutions sommaires, enlèvements, massacres, représailles... de nombreux témoignages incriminent les vainqueurs de la guerre civile

KIGALI

de notre envoyé spécial

« Il y a des enlèvements chaque jour à Kigali, mais je reste ici car c'est encore plus dangereux en province ». Antoine, qui ne veut préciser ni son nom, ni même son métier *« de peur d'être reconnu »*, est un de ces Rwandais que la fin de la guerre n'a pas soulagés. Métis hutu-tutsi, il a hérité de son père les traits physiques et l'identité hutue. Et il ne se sent pas en sécurité dans Kigali, contrôlée depuis le 4 juillet par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), aujourd'hui majoritaires au sein de la nouvelle Armée patriotique rwandaise (APR).

Il a trop été le témoin et a trop entendu parler des exactions commises par les vainqueurs pour ne pas craindre d'en être un jour victime. Il n'a pas trempé dans les massacres, dit-il, et c'est pourquoi il n'a pas fui quand le FPR s'est emparé de Gitarama, sa ville natale. Mais il a dû suivre le mouvement quand les maquisards ont ressemblé quelque trente mille personnes qui restaient dans cette [illegible] pour les conduire, en quatre jours de marche, à Rilima, dans le Bugesera. *« Pour des raisons de sécurité,* disaient-ils. *C'était au moment de l'arrivée des soldats français dans le sud-ouest, fin juin. »*

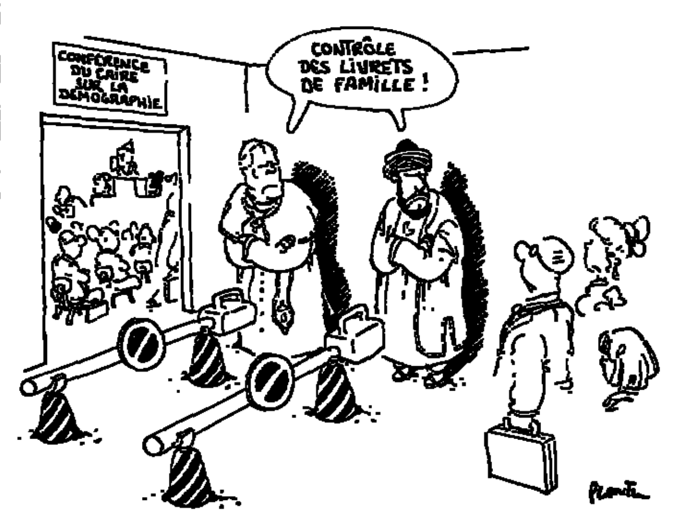
« A chaque étape, poursuit-il, *des Hutus disparaissaient, souvent dénoncés par les Tutsis de notre groupe qui étaient encouragés à le faire par les soldats. Des coupables, il y en avait sans doute, mais pour deux d'entre eux que je connaissais, je suis sûr qu'ils étaient innocents ; ils ont même caché des Tutsis. Mais on les a dénoncés ; un voisin jaloux ou quelqu'un qui les avait vus à la barrière, avec les* interahamwe (les miliciens hutus). *Mais qu'est-ce que cela prouve ? Moi aussi, on m'a forcé à aller monter la garde aux barricades ! J'y allais la nuit pour ne pas me compromettre dans des tueries. »*

La tactique des soldats du FPR, *« c'est de faire le vide dans chaque région qu'ils viennent de conquérir,* explique Antoine. Cela leur permet d'avoir le champ libre pour se battre – ils tirent sur tout ce qui bouge – et de commencer aussi les épurations. Une seule dénonciation suffit à vous faire exécuter. ».

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 3 et nos informations pages 3 et 4

Dissonances à la conférence des Nations unies sur la population



Lire nos informations page 19

Un entretien avec le leader catholique irlandais John Hume

Dans un entretien au *Monde,* John Hume, catholique modéré et l'un des personnages-clés du processus de paix en Irlande du Nord, juge que *« la violence est finie »*. M. Hume espère que les milices loyalistes se joindront à la trêve décidée par l'IRA, *car, « si les paramilitaires protestants n'arrêtent pas la violence, ils seront les seuls à affronter l'armée britannique, pour rester britanniques ! »* Par ailleurs, au cours d'une rencontre lundi 5 septembre, le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, ne semble pas avoir convaincu le ministre britannique de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, du caractère « permanent » du cessez-le-feu de l'IRA.

Lire page 6

Les Coréens soutiennent Myung Whun Chung

Les démêlés du chef d'orchestre américain d'origine coréenne, Myung Whun Chung, avec l'Opéra national de Paris risquent d'envenimer les relations entre la Corée du Sud et la France. Elles suscitent déjà à Séoul des *réactions émotionnelles de la part de* journaux qui parlent d'*« affront national »*. Certains commentateurs se *demandent* s'il ne convient pas de reconsidérer le contrat prévoyant la vente et le transfert de la technologie du TGV à la Corée du Sud. La cour de Paris devait se réunir mardi 6 septembre pour examiner en appel le référé qui a sommé l'Opéra de respecter le contrat de Myung Whun Chung.

Lire page 14

L'école pacifiée de M. Bayrou

Rarement une année scolaire aura débuté dans un climat aussi serein entre les enseignants et le ministre de l'éducation nationale

François Bayrou est un ministre heureux. Pour sa deuxième et peut-être sa dernière rentrée scolaire comme ministre de l'éducation nationale, il est satisfait et tient à le faire savoir. *« Les rendez-vous et les engagements pris ont été respectés »*, a-t-il déclaré, lundi 5 septembre, lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée. *« Des réformes concrètes sont en marche, toutes orientées vers plus d'égalité des chances. »* Enfin, *« cette rentrée s'effectue sous le signe de la bonne entente de tous ceux qui ont la responsabilité de l'école »*. Un hommage appuyé en direction des organisations syndicales, présentes mais muettes.

Une école pacifiée, *« simplifiée, clarifiée et plus juste »*, attend donc cette année les quelque treize millions d'élèves des écoles, des collèges et des lycées, et leurs huit cent mille enseignants. Sept mois après le séisme provoqué par la révision manquée de la loi Falloux sur le mode de financement des investissements dans l'enseignement privé, ce climat de tranquille assurance tient du miracle. A la tête du premier budget de l'Etat, l'auteur de *la Décennie des mal-appris* (Flammarion, 1990) avait démarré en trombe dès avril 1993. Quelques convictions simples répétées régulièrement – *« Tout se passe dans la classe »*, *« Il faut repérer les bonnes méthodes et les faire appliquer »* –, et plusieurs formules hâtives sur la faillite de la lecture avaient certes un peu agacé des enseignants peu habitués à parler ainsi « boutique » avec leur ministre. Mais le premier dossier sur lequel M. Bayrou était véritablement attendu, la réforme du lycée, fut conduit de main de maître. *Un mois après son arrivée* au ministère, il réglait son compte à une réforme interminable, esquissée par la gauche dès 1984, dans laquelle avait sombré René *Monory en 1986 et sur laquelle* avaient peiné, à partir de 1988, M. Jospin, puis M. Lang.

CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le rang de la France

Comment la France peut-elle tenir son rang dans un monde radicalement changé ? « Il faut forcer notre rôle pour avoir un rôle », répond Jean-François Deniau, qui plaide pour une « stratégie de la différence » de façon à ce que l'Europe, moyen nécessaire du rang de la France, ne soit pas l'instrument de son déclin.

par Jean-François Deniau

LE débat ouvert dans ces colonnes sur la politique étrangère de la France et les déclarations du ministre qui en a la charge, Alain Juppé (1), ont le mérite de rouvrir le dossier essentiel qu'est celui de notre place dans le monde, trop souvent considérée comme acquise une fois pour toutes. En fait, c'est un combat permanent. Parce que notre rang n'est pas, ou n'est plus, naturel. Ni l'économie ni la démographie ne nous permettraient de le réclamer. M. Eltsine, dans une cérémonie à Berlin, vient d'inviter à la coopération germano-russe *« entre les deux plus grands pays du continent européen »*.

1. Le rang de la France a été l'obsession du général de Gaulle et sera la préoccupation de tous ses successeurs. Cette question s'est posée en fait depuis juin 1940. Nous avons beau commémorer à grand spectacle sous les regards ironiques de nos partenaires (je commémore, donc je suis), il reste que la France a connu une défaite militaire, politique, morale exceptionnelle dans son histoire qui nous fait remonter aux pires moments de la guerre de Cent Ans. A Londres, de Gaulle multipliera les déclarations et les gestes pour que la France soit considérée *« à son rang »*, souvent à la grande irritation des Alliés. *« Je suis trop faible pour céder »*, dit-il.

On est fin juin 1940. René Cassin vient de négocier avec les Anglais le protocole réglant les questions administratives – titres d'identité, logement, cartes de rationnement, etc. – concernant les Français libres de Londres. Cassin demande au Général : *« Du côté anglais, c'est un sous-directeur qui signe, au nom de son ministre et du gouvernement britannique. Je signe au nom de qui ? » « La France, Cassin »*, répond de Gaulle.

L'histoire racontera comment le vrai choix qui se pose à de Gaulle sur l'Algérie est celui entre le maintien de notre présence, avec son coût financier, humain, politique ; et la poursuite jusqu'à son terme de notre effort militaire nucléaire. Le Général, avec l'accord de certains chefs de l'armée, arbitrera pour la bombe contre l'Algérie, parce que c'est le rang.

Les rapports avec les Américains

2. Tous les rapports avec les Américains vont être marqués d'affrontements sur ce thème. Staline et Roosevelt ne veulent pas que nous ayons une zone d'occupation en Allemagne. Il faudra la détermination de de Gaulle et le courage de nos troupes coloniales pour que nous soyons présents. De Lattre forcera quasiment la porte pour la signature de la victoire. Les Américains (soutenus par les Soviétiques) nous obligeront à reculer par rapport au territoire conquis, pour que la zone française soit coupée en deux et n'ait pas de capitale importante. Des années plus tard, le conseiller de la Maison Blanche, Mac George Bundy explosera : *« Pourquoi toujours des difficultés avec la France alors qu'il n'y en a jamais avec l'Italie ? On n'en entend pas parler... »* L'Angleterre n'est pas mieux traitée et le secrétaire d'Etat, Dean Acheson, prononcera cette condamnation : *« L'Angleterre qui a perdu un empire et n'a pas trouvé un rôle. »* Le rôle assigné par Washington à Londres est clairement d'adhérer à l'Europe et d'orienter celle-ci vers une conception *« ouverte »* économiquement et proaméricaine politiquement. Cela me sera confirmé par George Ball. Les fonctions de meilleur second étant ainsi attribuées, quel rang pour la France ?

3. Il faut forcer notre rôle pour avoir un rôle. Mais en essayant de garder le juste ton et en sachant qu'en faire trop est mal faire. Pas facile. Cela dure depuis cinquante-quatre ans, tous les présidents s'y emploient. Pompidou dénonçait les dangers du *« condominium »* russo-américain. Quand Giscard d'Estaing se lance dans la rencontre de Varsovie avec Brejnev, qui lui vaudra tant d'attaques au moment de la campagne présidentielle de 1981, il pense que *« discuter avec l'URSS d'égal à égal, c'est marquer le rang de la France »*.

La guerre du golfe s'ouvre dans l'été 1990, l'été où Allemands, Italiens et Japonais posent la question de notre siège de membre permanent du Conseil de sécurité, donc de notre rang. On l'oublie trop. Quand le président Mitterrand explique – comme un aveu – que nous participons à la guerre du golfe *« pour assurer notre place à la table des négociations »*, je suis à Jérusalem à ce moment, et les autorités israéliennes me disent : *« On ne se sert pas du sort d'Israël et de la paix au Proche-Orient pour régler les questions de protocole. Vous pouvez dire à Paris que nous ferons ce qu'il faut pour que la France n'ait pas sa place à la table. »* Il y eut Madrid, et, plus près de nous, Oslo, pour les pourparlers avec l'OLP qui évitèrent Paris.

Quand le président Mitterrand tente de jouer le maintien de la RDA contre l'unification allemande, l'Union soviétique contre l'Allemagne et Oskar Lafontaine contre Kohl, c'est parce que la division de l'Allemagne et l'opposition Est-Ouest ont été des données traditionnelles d'un certain rôle indépendant de la France, et donc de son rang. Mais combien de fois ai-je dit et écrit que le monde avait changé fondamentalement et qu'il fallait réviser notre vocabulaire, nos méthodes, nos objectifs...

Une stratégie de la différence

4. L'Europe peut apporter la réponse, mais quelle Europe ? M. Chevènement avait déclaré : *« Les Etats-Unis d'Europe risquent d'être l'Europe des Etats-Unis. »* Parce que chacun de nos partenaires a des liens bilatéraux avec l'Amérique plus forts que ses liens avec ses voisins européens. Et que l'Amérique, redécouvrant une vieille loi du Sénat romain appliquée pendant plus de quatre siècles, ne peut accepter une alliance directe entre deux alliés de Rome. Pour les Américains, soit l'Europe est « amicale », soit elle entre en concurrence et n'est plus acceptée.

A Washington, on ne cache pas que l'affaire du GATT ne s'est conclue que par un armistice et que la bataille n'est que remise sur trois domaines fondamentaux où le gouvernement français actuel a habilement réussi à construire une certaine solidarité européenne contre un monopole américain : l'agriculture, l'aéronautique, la culture. Ce n'est pas une politique de confrontation qui doit être la nôtre – nous ne serions soutenus par personne –, c'est une stratégie de la différence.

5. Comment éviter que l'Europe, qui est un moyen nécessaire de notre rang, ne soit pas un instrument de notre déclin ? Prenons les précautions nécessaires. L'absence de solidarité de nos partenaires dans l'intervention au Rwanda devait être un signal d'alarme. Parfois, osons sortir des cadres habituels en sachant que trois ou quatres soutiens suffisent.

Il faut savoir accepter un minimum de spécialisation, ce qui est parfois se limiter. Il faut choisir la qualité, et non le nombre. La voix de la France est irremplaçable en de nombreux domaines, et je regrette qu'on ne l'ait pas entendue plus clairement à Sarajevo. On ne peut pas en même temps jouer les porte-parole obligés des droits de l'homme et de la liberté, et jouer les Bismarck de banlieue.

Notre « arrogance » est critiquée par nos partenaires parce que nos visées sont trop tous azimuts. Centrons mieux nos cibles. Mais ne renonçons surtout pas à proposer, montrer la voie, prendre les initiatives, c'est l'héritage à ne perdre en aucun cas. Aujourd'hui, c'est clair, l'Europe des douze (ou seize, ou vingt) ne peut pas apporter en bloc les réponses et les moyens du progrès.

C'est à la France de sélectionner les objectifs et de rénover les méthodes qui permettront à certains pays de faire ensemble certains progrès, secteur par secteur. Il y a longtemps que j'ai proposé cette règle : ceux qui veulent font. Sans imposer leurs vues à ceux qui ne veulent pas. Mais ceux qui ne veulent pas ne peuvent pas empêcher de faire ceux qui veulent.

Comme les discours sur l'Europe seraient inutiles si à cinq, huit ou dix, peu importe, comme pour Airbus et Ariane, nous avions fondé un corps de volontaires humanitaires européens sur le modèle de nos grandes ONG, ou un institut médical européen et trouvé la réponse au cancer ou au sida... Comme l'Europe serait plus forte – et la France – si nous acceptions de reconnaître que le but de l'Europe ne peut être que politique : une identité de civilisation.

(1) Lire notamment *le Monde* du 31 août et du 6 septembre.

▶ **Membre de l'Académie française, Jean-François Deniau est député (UDF-PR) du Cher.**

KURDES

Procès politique à Ankara

Mercredi 7 septembre, huit parlementaires kurdes seront jugés à Ankara, où ils risquent la peine de mort. Leur seul engagement en faveur des droits à la libre expression de la culture et de l'identité kurdes est qualifié de « crime séparatiste ». Ce procès politique contrevient à tous les engagements internationaux de la Turquie.

par Kendal Nezan

MERCREDI 7 septembre, huit parlementaires kurdes comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara, qui les accuse d'activités et d'opinions *« séparatistes »* passibles de la peine de mort. Cependant, à la lecture du long réquisitoire, rédigé dans une langue de bois kémaliste redondante et obsessionnelle, on ne relève aucun acte de violence ni l'apologie de la violence ou du séparatisme. On reproche aux élus kurdes leurs discours électoraux, des propos tenus à la tribune de l'Assemblée, des déclarations à la presse locale ou internationale, des interventions devant le Congrès américain, une grève de la faim pour protester contre la destruction d'une ville kurde par l'armée, des appels adressés à l'ONU et à la CSCE, des efforts de dialogue déployés en faveur d'une solution pacifique du problème kurde dans le cadre de la démocratie et des frontières existantes.

Dans une démocratie digne de ce nom, ces activités font partie du travail ordinaire de députés dont la sanction naturelle est le suffrage universel. Pour les procureurs turcs, elles constituent autant de *« crimes séparatistes »*, car, soulignent-ils à la page 81 de leur réquisitoire, *« le fait que les accusés appellent l'Etat turc, selon leur propre expression, à rechercher une solution politique dans un climat de liberté et démocratie, est un crime. C'est un crime qui montre en même temps que les accusés font partie du PKK »* (le Parti des travailleurs du Kurdistan). Si l'on devait suivre cette logique, les gouvernements américain et européens, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe, qui appellent à une solution politique du problème kurde en Turquie, seraient également coupables de *« crimes séparatistes »*.

Voilà donc une singulière démocratie, où même les élus du peuple n'ont pas le droit d'œuvrer pour la solution pacifique d'un problème chronique qui concerne de 12 à 15 millions de citoyens kurdes, qui, depuis sept décennies, empoisonne la vie politique du pays et qui est à l'origine d'un conflit sanglant, ayant fait plus de 13 000 morts, avec son cortège de destructions de villages, de déplacements de populations, de disparus, d'exécutions sommaires, de centaines de morts sous la torture, et son coût ruineux pour l'économie évalué officiellement à 7 milliards de dollars par an.

Un autre argument est avancé par le parquet de cette juridiction inquisitoriale mise en place par le coup d'Etat militaire de 1980 pour « prouver » par déduction l'appartenance des députés kurdes à « l'aile politique » du PKK : *« L'organisation de terreur PKK revendique par les armes la reconnaissance de la culture et de l'identité kurdes ; les députés parlent également du « peuple kurde », du « Kurdistan », ils demandent dans leurs discours la reconnaissance des droits à la libre expression de la culture et de l'identité kurdes, ils poursuivent clairement avec des moyens politiques les mêmes objectifs que le PKK ; ils appartiennent donc à l'aile politique du PKK ; ils sont donc des terroristes séparatistes, et à ce titre passibles de la peine de mort conformément à l'article 125 du code pénal turc qui peut parfaitement s'appliquer à des actes accomplis sans violence. »*

« Un seul droit : celui de se taire »

Malgré leur indigence, ces arguments ont au moins le mérite de mettre en lumière l'univers mental et le système judiciaire d'un Etat qui se dit démocratique, membre à ce titre du Conseil de l'Europe et de l'OTAN et qui en est, par des procédés dignes des procès de Moscou, à vouloir envoyer à la potence des parlementaires pour délit d'opinion. En ce sens, le procès d'Ankara devient en fait celui du régime turc devant l'opinion démocratique.

En fait, ce procès n'est qu'accessoirement juridique. Dès le début, les dirigeants turcs lui ont imprimé un caractère hautement politique. Ainsi, avant de comparaître devant une cour de justice, les députés kurdes ont été impunément qualifiés de *« bandits »* et de *« traîtres »* par le chef d'état-major des armées. Le premier ministre Çiller s'est maintes fois vantée publiquement *« d'avoir chassé du Parlement les traîtres »*. Des ministres se sont fait procureurs, et les médias au service de l'Etat ont diffusé, à grand renfort d'émissions spéciales, la propagande gouvernementale contre les députés kurdes détenus en garde à vue pendant cinq mois, placés dans l'impossibilité de répondre à leurs accusateurs. C'est sans doute le député turc Coskun Kirca qui a le mieux résumé l'esprit de cette croisade antikurde orchestrée par l'Etat : *« Les Kurdes n'ont qu'un seul droit dans ce pays : celui de se taire »*, a-t-il martelé à la tribune du Parlement au milieu des acclamations de ses pairs turcs.

L'indulgence de l'Europe

Dans ce contexte, l'indulgence de l'Europe envers le régime turc devient de plus en plus choquante. Car la Turquie n'est ni l'Iran ni l'Irak. Elle se dit un Etat de droit. Elle a signé des instruments juridiques internationaux comme la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte de Paris qui garantissent la liberté d'expression et d'association ainsi que le droit des minorités à préserver et à développer leur langue et leur culture. En principe, ces engagements priment sur son droit interne et les pays occidentaux signataires de ces textes sont moralement tenus à les faire respecter. La détention arbitraire des députés kurdes, l'interdiction de leur Parti de la démocratie, qui a entraîné la déchéance de ses députés de leur mandat parlementaire pour délit d'opinion, l'emprisonnement de plusieurs dizaines d'écrivains et journalistes, les quelque 1 380 procès de presse actuellement instruits par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul (1), la quarantaine de morts sous la torture ou de « disparitions » par mois durant la période de la garde à vue (2), constituent, entre autres faits graves, des violations massives et manifestes de la Convention européenne des droits de l'homme.

Partant du principe selon lequel « qui ne dit mot consent », les Turcs qui, dans un passé récent, ont envoyé à la potence un premier ministre et trois de ses ministres pour délit d'opinion, qui ont, au cours des deux dernières années, fait assassiner plus d'un millier d'intellectuels et démocrates kurdes non impliqués dans des actions violentes, dont le député Mehmet Sincar et le vieil écrivain Musa Anter, pourraient parfaitement condamner, sinon à la peine capitale, du moins à de lourdes peines de prison, les huit députés kurdes actuellement embastillés, afin d'humilier et de terroriser davantage la population kurde. Cela ne ferait que rejeter une grande partie de celle-ci dans l'impasse de la lutte armée ou dans les bras de l'intégrisme.

Après la fin de la guerre froide et le règlement progressif des conflits du Proche-Orient, le moment est sans doute venu pour les pays occidentaux de rappeler sérieusement leur allié turc à l'ordre. Ankara doit réformer rapidement sa législation d'un autre âge pour la rendre conforme aux normes des démocraties européennes et libérer les députés kurdes ainsi que tous les autres prisonniers d'opinion. Sinon, dans un souci élémentaire de crédibilité morale et de cohérence, et pour sauver l'honneur de l'Europe démocratique, il faudrait suspendre ce pays du Conseil de l'Europe, ajourner *sine die* l'application de l'accord sur l'union douanière avec la Communauté européenne et interdire la vente d'armes susceptibles d'être utilisées contre la population kurde.

La Turquie doit comprendre qu'elle ne peut pas continuer à vouloir jouer sur tous les tableaux à la fois, que son jeu de *« passage graduel à la démocratie »*, qui dura depuis 1945, ne trompe plus personne et que le traitement inhumain et tyrannique qu'elle inflige au peuple kurde est à la fois inadmissible et très dangereux pour son avenir, pour la paix et la stabilité régionales et pour les intérêts stratégiques de l'Ouest.

(1) *Cf.* le quotidien turc *Hurriyet* du 26 août.

(2) Statistique établie par l'Association des droits de l'homme de Turquie (IHD), basée à Ankara.

▶ **Kendal Nezan est président de l'Institut kurde de Paris.**

DIAGONALES — Bertrand Poirot-Delpech *de l'Académie française*

Enfances de chefs

VOUS saviez ça, vous ? Pétain payait trois fois mieux ses commis aux affaires juives que ses commis aux prisonniers. C'est un des seconds, haut gradé, qui l'a révélé à Pierre Péan, l'auteur d'*Une jeunesse française* (Fayard, page 193).

Ce « détail », comme on ne saurait plus dire, ne figure dans aucun des ouvrages de référence sur la période. Il semble démenti par des archives récemment retrouvées rue Scribe, à Paris. De ces documents saisis en 1945 par les Domaines, et laissés curieusement en sommeil jusqu'à ce que Mᵉ Serge Klarsfeld signale leur existence, au printemps dernier, il ressort que le Commissariat aux affaires juives payait ses cadres moyens entre 2 000 et 3 000 francs par mois, soit l'équivalent de 7 000 à 10 000 francs de nos jours, chiffres habituels dans la fonction publique de l'époque.

De trois choses l'une : ou l'informateur de Pierre Péan s'est fait l'écho d'une simple rumeur, comme il s'en colporte envieusement d'une administration à l'autre ; ou l'Etat français servait effectivement des primes occultes aux seuls dirigeants des affaires juives ; ou il tolérait que ces derniers profitent au passage des spoliations opérées, au point de tripler leurs gains.

Dans les deux derniers cas, l'histoire de l'idéologie vichyste s'enrichirait d'apprendre si l'octroi de tels privilèges a été assorti d'un motif, éventuellement de considérations chevaleresques comme les affectionnait le régime. Ce dernier trouvait-il plus de mérite à envoyer des juifs en Allemagne qu'à en faire revenir de bons Français ? Ou bien surpayait-il ce qu'il estimait un danger dans le présent et, par on ne sait quel pressentiment honteux, un risque pour le jour où se solderaient ces comptes infâmes, une prime de salissure, en somme ?... Il n'est pas surprenant que le passé de Vichy « ne passe pas », comme titrent Eric Conan et Henry Rousso (Fayard), si, chaque fois qu'on y entrouvre un placard, il en dégringole de nouveaux cadavres, planqués là pour cause de réconciliation nationale ou de convenance personnelle !

***

Le livre de Pierre Péan éveille une perplexité : les électeurs qui ont cru voter en 1981 pour l'héritier de Blum l'auraient-ils fait s'ils avaient su que ce candidat avait combattu leurs idéaux aussi longtemps, à ce point, les yeux dans les yeux du Maréchal, si près de certains personnages ?

La réponse qui vient à l'esprit ne diffère pas de celle que durent se faire des millions d'électeurs gaullistes de 1958, trahis dans leur conviction d'avoir voté pour l'Algérie française : le secret du vote couvre les repentirs qu'on peut en concevoir, et il ne faut s'en prendre qu'à soi de croire les hommes politiques sur parole.

Le simple citoyen met un point d'honneur ingénu à ne pas trop changer d'avis. Les hommes d'Etat, eux, s'en font un glorieux brevet de réalisme. Ils ont un destin national à se forger, que voulez-vous ! Une vocation à accomplir. Etre né pour la prééminence leur autorise les hâtes imprudentes !

***

« Que des ambitions s'expriment, c'est humain ! », a déclaré Jacques Chirac, dimanche 4 septembre, à Bordeaux. D'habitude, ce sont les adjectifs *« normal »*, *« heureux »*, *« souhaitable »*, qui sont associés au trop-plein de candidatures, preuve, jugée positive, qu'abonderaient les hommes d'Etat potentiels. Le mot *« humain »* sonne plutôt comme l'aveu d'une faiblesse qui aurait à se faire pardonner.

Il y a de ça. Les trépignements d'ambitions personnelles que déchaînent les prochaines élections et ceux dont fit preuve naguère l'actuel hôte de l'Elysée ont en commun de laisser éclater ce que l'envie du pouvoir politique a d'anachronique, à force de puérilité. Les convictions changeantes et le désir proclamé de servir le bien public ne sont que les alibis du vieux culte barrésien du Moi tel qu'il pousse depuis un siècle les rejetons doués de la bourgeoisie à se croire mirobolants, à se faire remarquer de maman et du monde, à commander, à prolonger dans l'âge adulte des rivalités de préaux, des mensurations de dortoirs.

Les vocations artistiques procèdent des mêmes enfances de chefs, du même enivrement de soi. Il est d'ailleurs fréquent que les chers petits décidés à entrer dans l'Histoire hésitent entre devenir artistes ou faire ministres. En prenant en compte les notoriétés plutôt que les talents, l'époque incite au cumul des vocations, au brouillage des reconnaissances, aux allers et venues d'un domaine à l'autre. Mais une différence capitale demeure entre les deux ambitions voisines de gouverner et de créer, le même écart qu'entre l'impunité et l'innocence.

L'artiste n'a de pouvoir que celui, sans cesse récusable, de ses œuvres. Au pis, il se paie de vanités, entre pairs. Il ne dispose de personne. Chacun est libre de goûter à ses rêves, sans jamais y être soumis de force. Il invite à la possession de soi, alors que le politique s'enchante de régner sur autrui. Il s'essaie au Beau, sans prétendre au Juste. S'il varie, l'opinion le châtie plus durement, signe qu'elle le respecte davantage.

L'opinion n'a pas tort, et les hommes politiques qui s'étaient d'abord vus artistes doivent l'admettre secrètement, sur le tard : en honorabilité, leur premier rêve l'emporte haut la main.

De nombreux témoignages sur des exécutions sommaires, des enlèvements, des disparitions donnent de la crédibilité aux rumeurs mettant en cause le Front patriotique rwandais (FPR). En dépit de ses dénégations, le FPR, maintenant au pouvoir à Kigali, n'est pas sans tache.

■ NEUTRALITÉ FRANÇAISE. Pour la première fois, une intervention militaire française sur le continent africain n'a pas eu pour but ou effet de maintenir en place un régime ami. Effaçant les doutes justifiés par trente ans d'histoire post-coloniale, la France n'a pas pris parti : en présence de ses troupes, un mouvement de guérilla a pris le pouvoir au Rwanda.

■ NOUVELLE MONNAIE. Le gouvernement rwandais envisage de frapper une nouvelle monnaie afin de couper les vivres des dirigeants extrémistes hutus qui ont fui le pays en emportant les caisses de l'Etat. Le nouveau pouvoir doit aussi rapidement trouver les moyens financiers de payer ses fonctionnaires et ses soldats et de relancer l'économie du pays.

La situation au Rwanda

La France à contre-emploi

Pour la première fois, une opération de l'armée française en Afrique n'a pas eu pour but d'y maintenir un régime ami

Cinq mois après le début de la crise rwandaise, deux millions de Rwandais sont toujours dans des camps à l'étranger – seulement 150 000 personnes ont quitté le Zaïre pour rentrer dans leur pays, selon le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) –, un nouvel exode est en cours, de l'est du Rwanda vers la Tanzanie, et la capitale, Kigali, compte trois fois moins d'habitants. Le nouveau pouvoir, dominé par le Front patriotique rwandais (FPR), n'a pas réussi à trouver la confiance de la population. Des représailles contre les Hutus dissuadent la population de rentrer au pays. Au Zaïre, comme en Tanzanie, les anciennes Forces armées rwandaises (FAR) ont pris le contrôle des camps de réfugiés, laissant entendre qu'elles préparent leur revanche.

Un événement chasse l'autre. La crise rwandaise l'aura montré plus que toute autre. Il y eut d'abord un génocide, puis une épidémie de choléra. Les massacres firent des centaines de milliers de morts, la maladie des dizaines de milliers. Pourtant, des deux drames, le second, davantage illustré par les médias, aura sans doute plus marqué, la mémoire privilégiant les images de fosses communes, d'orphelins abandonnés au bord des routes, de corps émaciés. Des images qui ont brouillé les cartes et permis à la France de se racheter une conduite au Rwanda.

En enterrant les morts du choléra, en distribuant eau et rations, en soignant les malades, les militaires français ont fait taire les critiques. A de rares exceptions près, qui parle encore du soutien apporté par Paris à l'ancien régime ? Comme l'écrit l'hebdomadaire *Newsweek*, « *l'aventure de la France au Rwanda montre que, dans certains cas, l'Occident peut faire plus qu'assister à l'horreur – même si l'horreur est de son propre fait* ». Propos réducteur : la France ne porte évidemment pas l'entière responsabilité du génocide. Il n'en est pas moins vrai que l'opération « Turquoise » a « lavé » la France des péchés de complaisance à l'égard de l'ancien régime et d'aveuglement face aux événements en cours de préparation.

Lorsque, le 6 avril, l'avion transportant le président Juvénal Habyarimana – et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira – est abattu à côté de l'aéroport de Kigali, les observateurs de la vie politique rwandaise savent que le pays – et peut-être même le Burundi voisin – va s'embraser. La France, militairement présente d'octobre 1990 à décembre 1993, ne dispose plus sur place que d'une cinquantaine d'assistants militaires, relevant du ministère de la coopération : 2 700 « casques bleus » de l'ONU ont pris le relais des soldats français.

Nul doute que l'attentat contre le président va provoquer un déchainement contre la communauté tutsie, qui sera inéluctablement accusée d'être à l'origine de la mort du président hutu – un attentat qui n'a pour l'heure fait l'objet que d'élucubrations. Les rivalités ethniques, utilisées comme instrument politique, sont attisées depuis que le FPR, à dominante tutsie, a lancé sa première offensive à partir de l'Ouganda, en octobre 1990. Les premiers massacres, entre 1959 et 1962 – à la suite de la « révolution sociale » des Hutus, majoritaires – ont créé une spirale infernale, dont les dernières retombées sont toutes fraîches : de terribles exactions ont été commises de part et d'autre entre 1990 et 1993.

Les capitales occidentales s'attendent donc au pire. En quelques jours, tous les Occidentaux sont évacués, les ambassades fermées. L'abandon des populations à elles-mêmes atteindra son comble le 21 avril, lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU votera la réduction du nombre de « casques bleus » de 2 700 à 270 hommes, résolution adoptée notamment par la France.

Pendant deux mois et demi, dans l'indifférence de la communauté internationale, Tutsis et Hutus modérés sont les victimes d'un génocide perpétré par les milices hutues, avec le soutien des forces gouvernementales, formées et soutenues par les militaires français au cours des trois années précédentes. Dans le même temps, le FPR entreprend sa marche sur Kigali. La guerre est ouverte. L'ONU finit, certes, par « autoriser » l'envoi de 5 500 « casques bleus » africains. Mais, faute de l'équipement promis par les puissances occidentales, on ne les verra pas venir.

Des charniers sont découverts, des milliers de corps s'entassent dans des églises, des rescapés témoignent. Côté français, Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire, est la première à utiliser le terme de génocide, le 24 mai, soit un mois et demi après le déclenchement des atrocités.

Le 15 juin, Alain Juppé crée la surprise : le ministre des affaires étrangères annonce que la France prend l'initiative d'une opération internationale afin de venir en aide aux populations rwandaises. Trop tard, disent les uns. Le FPR est sur le point de remporter la victoire sur les FAR en déroute : la France n'est-elle pas la plus mal placée des puissances occidentales pour intervenir puisqu'elle a déjà empêché la rébellion tutsie, par deux fois, de prendre le pouvoir ? Trop risqué, disent les autres, puisque le FPR ne veut en aucun cas entendre parler d'une « ingérence » française.

Pour avoir formé et équipé l'armée à dominante hutue pendant trois ans, Paris est soupçonné de voler au secours du régime finissant. La presse américaine et britannique se gausse des intentions de Paris. Aucun pays occidental ne répond favorablement à la proposition d'opération conjointe. Même l'Italie, dont la France espérait des troupes, reste en retrait. Edouard Balladur, moins enthousiaste qu'Alain Juppé et François Mitterrand, pose des limites à l'opération : elle sera strictement humanitaire, la France ne la mènera pas seule et le retrait des militaires commencera un mois après son lancement.

Le 23 juin, un premier contingent français pénètre au Rwanda, à partir du Zaïre. Malgré de nombreuses réticences, le Conseil de sécurité a donné son aval à l'opération « Turquoise ». Aurait-il pu s'y opposer alors que le projet français était la seule proposition d'action ? Quelques Sénégalais accompagnent les soldats français, afin que la deuxième condition posée par le premier ministre soit remplie. Au terme de l'opération, Paris aura réussi à rallier, au sein de « Turquoise », près de 500 soldats de pays africains – tous francophones exceptée la Guinée-Bissau –, mais aucun d'une nation occidentale.

Objectif : se rendre crédibles

Se rendre crédibles. Tel est l'objectif des responsables de l'opération française. Ils y parviendront assez vite, notamment en protégeant des camps de Tutsis au sud-ouest du Rwanda, dans une région aux mains des forces armées hutues. Accueillis avec des fleurs par la population hutue, les soldats français montrent très vite qu'ils ne sont pas là pour prendre parti. Encore que... la question se pose, début juillet, de savoir s'ils ne protègent pas les miliciens et le gouvernement en déroute, lorsque la France décide de créer une zone de sécurité – qui sera rebaptisée « zone humanitaire sûre » – où les populations seront protégées.

La défaite des FAR face au FPR marquera le grand tournant de la crise rwandaise. Sous l'influence de la propagande, et mus par la peur qu'inspire la rébellion tutsie – peur évidemment redoublée par la perspective de représailles après le génocide –, les Hutus fuient le pays. En à peine une semaine, plus de 1 million de personnes se ruent au Zaïre, dans la région de Goma.

Absence d'hygiène, d'eau, de nourriture... la catastrophe est inéluctable. Et, cette fois, les caméras de télévision du monde entier sont là. Les Américains, les Britanniques... le monde entier s'émeut. Les organisations non gouvernementales, jusque là très sceptiques vis-à-vis de « Turquoise », se mobilisent. L'opération française est à ce point réhabilitée que Paris se voit imploré de prolonger sa mission au-delà du mandat de deux mois accordé par l'ONU. D'autant que le départ des militaires français de la « zone humanitaire sûre » risque de provoquer un second exode vers le Zaïre, les populations hutues craignant les représailles du FPR une fois les Français partis.

Des milliers de vies sauvées

Paris ne cédera pas. Le 22 août, l'opération « Turquoise » est terminée, plus un seul soldat français ne reste sur le sol rwandais ; une partie des 2 500 « casques bleus » africains enfin arrivés dans le pays – sur les 5 500 prévus – ont pris le relais des Français dans la zone de sécurité. La catastrophe annoncée n'a pas eu lieu : l'exode vers Bukavu, au Zaïre, est resté limité.

Les militaires français ont sauvé des milliers de vies. Mais l'opération « Turquoise », purement humanitaire, n'a rien réglé sur le fond. Certains y verront une évolution de la politique africaine de la France. Pour la première fois, une intervention de l'armée française sur le continent noir n'a pas eu pour but ou effet de maintenir en place un régime ami. Effaçant les doutes justifiés par plus de trente ans d'histoire postcoloniale, la France n'a pas pris parti : en sa présence, un mouvement de guérilla a pris le pouvoir. Mais aurait-elle pu agir autrement ? Les Tutsis étant les victimes du génocide, aurait-il été possible d'interrompre une nouvelle fois l'avancée du FPR sur Kigali ? La pression de la communauté internationale n'était-elle pas trop forte pour que Paris se permette de modifier le rapport de forces entre les anciennes forces armées en déroute et les rebelles sur le chemin de la victoire ? La France n'avait en fait pas le choix : son intervention ne pouvait qu'être neutre. Aussi serait-il prématuré de voir dans ce précédent un tournant dans la politique africaine de Paris.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Vengeances rwandaises

Suite de la première page

S'il comprend le désir de vengeance de ces hommes, qui apprennent souvent en atteignant leur village natal que leur famille a été exterminée, Antoine condamne ces représailles aveugles qui visent tous les Hutus, innocents ou coupables. « *Ces choses n'arriveraient pas si le FPR n'était pas une armée ethnique* », dit-il.

Comme Antoine, un gradé hutu des ex-Forces armées rwandaises (FAR) rencontré un peu plus tard à Kigali ne s'est pas laissé « désinformer » par la propagande antitutsie des agents de l'ancien gouvernement. Mais il n'accepte de raconter son histoire qu'à condition de rester anonyme. Le 6 juillet dernier, il a signé la « déclaration de Kigemé », par laquelle un groupe d'officiers modérés des FAR (en majorité sudistes), emmené par le général Marcel Gatzinzi, s'est désolidarisé de « *ce gouvernement de massacreurs* ».

Sur l'insistance des nouvelles autorités (qui souhaitent intégrer dans les rangs de l'APR des éléments de l'armée défaite pour lui donner un caractère multiethnique), il rentre à Kigali à la mi-août, et apprend que 23 membres de sa famille ont été massacrés, près de Gitarama. « *Par qui d'autre que le FPR ?* », se demande-t-il. « *Je les ai laissés au village en estimant qu'ils ne risquaient rien* ». Pour lui, il ne peut s'agir que d'une vengeance « ethnique » : « *Mes parents avaient si peu à se reprocher qu'il ont attendu l'arrivée du FPR sans crainte.* »

Ces témoignages donnent de la crédibilité aux incessantes rumeurs d'exactions et d'enlèvements commis par l'APR qui circulent dans les milieux étrangers de Kigali et dans les camps de réfugiés rwandais du Zaïre. Il y a aussi les nouveaux mouvements de réfugiés vers le Burundi ou la Tanzanie, qui semblent indiquer que des violences ethniques ont lieu dans le sud et l'est du Rwanda. Si le flot de Hutus quittant la région de Butaré vers le Burundi à raison de 2 000 personnes par jour pendant les trois premières semaines d'août (*le Monde* du 17 août) s'est tari, on a compté 5 000 nouveaux arrivants, entre le 29 août et le 3 septembre, dans la province burundaise de Muyinga, sur la frontière tanzanienne.

Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) fait état d'un nouvel exode de Rwandais vers la Tanzanie, au rythme de 12 000 personnes par semaine. Enfin, on signale chaque jour, flottant sur la rivière Akagera, qui marque la frontière rwando-tanzanienne, cinq à huit cadavres de personnes tuées d'une balle dans la tête ou d'un coup de machette sur la nuque. « *Des tueries organisées ont apparemment lieu dans l'est du Rwanda, mais il est impossible de dire qui en porte la responsabilité* », déclare-t-on au HCR. Toutefois, les réfugiés rwandais au Burundi accusent de manière plausible les soldats de l'APR.

« On exécute à tour de bras »

Certaines organisations humanitaires ont recueilli des témoignages sur les vengeances des vainqueurs, mais gardent le silence pour pouvoir continuer à travailler au Rwanda (ce qui suppose un minimum de coopération avec les nouvelles autorités). Elles estiment « *probable* » que les hommes du FPR ont massacré deux à trois mille réfugiés burundais (hutus) du camp de Nzangwa, dans le Bugesera, vers la mi-mai. Selon un témoin qui s'est rendu sur place, la mosquée voisine est pleine de cadavres carbonisés.

Une représentante d'une organisation non gouvernementale se dit convaincue, sur la base du récit d'un de ses employés, qu'à l'Ecole vétérinaire de Kabutaré, près de Butaré, « *on exécute à tour de bras* ». On y a vu des camionnettes entrer, chargées de prisonniers les bras liés dans le dos, et en ressortir vides quelques instants plus tard. « *Cet endroit est une zone militaire*, dit le préfet de Kigali. *Vous ne pouvez y avoir accès.* » Y découvrira-t-on un jour des fosses communes remplies par les troupes de l'APR ? Une autre déléguée d'une ONG n'a jamais protesté, sinon en privé, contre l'arrestation de trente employés rwandais, « *tous hutus* », pour motifs exclusivement ethniques. Là encore, par souci de ne pas irriter le nouveau pouvoir.

Alors qu'il en faudrait au moins 200, les Nations unies n'ont dépêché jusqu'à présent qu'une vingtaine d'enquêteurs pour relever les violations des droits de l'homme et vérifier si le retour des réfugiés du Zaïre est suffisamment garanti. Ils n'ont signalé qu'une dizaine d'exactions. « *Cela s'explique*, dit un religieux rwandais. *Ils sont pilotés par le FPR dans leurs recherches.* »

Quant aux responsables de la deuxième Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR II), ils se contentent des affirmations du gouvernement selon lesquelles 60 militaires soupçonnés d'exactions ont été arrêtés et deux d'entre eux exécutés. Le ministre de la défense, le général Paul Kagamé, a également appelé les soldats à ne pas se laisser induire en erreur par de fausses dénonciations. « *Ce sont des signes positifs*, conclut le major canadien Jean-Guy Plante, porte-parole militaire de la MINUAR ; *ils montrent que les autorités sont décidées à mettre un terme à la justice expéditive* ».

A l'exception de quelques rares ministres qui reconnaissent en privé « *des actes de vengeance* », la ligne générale du gouvernement consiste à nier les exactions, pour ne parler que de « *quelques incidents imputables à des gens qui se font eux-même justice* ». Le premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, suggère que les cadavres de l'Akagera et le récent exode vers la Tanzanie seraient le fait de miliciens de l'ancien régime qui écument encore les collines. Quant aux déclarations du HCR sur ce sujet, il ne s'agirait que « *de rumeurs propagées par l'ex-gouvernement* ».

Ces règlements de comptes n'ont pas, bien sûr, l'ampleur des massacres organisés par les extrémistes du régime déchu. Mais peut-on continuer à les excuser, en parlant de « *vengeances inévitables après tout ce qui s'est passé* », alors que vraisemblablement des centaines, voire des milliers d'innocents en sont victimes ?

JEAN HÉLÈNE

La situation au Rwanda

Le malaise des « humanitaires »

Les spécialistes du secours sans frontières ont été confrontés à des problèmes d'éthique très particuliers, comme celui de l'aide apportée aux assassins

Brigitte Maître, volontaire de l'association Médecins du monde, se souvient que lors de son premier retour du Rwanda, où elle avait soigné les victimes du génocide anti-tutsi, elle était *« effondrée »*. A la vue des enfants mutilés, un autre chirurgien, en première mission, n'a pas tenu plus de vingt-quatre heures. Quant au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il a dû envoyer un psychiatre à Bujumbura, la capitale du Burundi, pour écouter les équipes.

« En rentrant du Rwanda, on n'est plus nous-mêmes », dit Brigitte Maître. D'autres « professionnels » de l'action humanitaire ont eu une réaction inverse, d'hyper-agitation. Rentrant à Paris, Jean-Hervé Bradol, de Médecins sans frontières (MSF), avait l'air effaré que la terre ne se soit pas arrêtée de tourner, puis il est parti aux Etats-Unis pour tenter de mobiliser les sénateurs américains. *« Un génocide, et c'est business as usual »*, s'étonnait-il. Pour les « humanitaires », réduits à l'impuissance, la question était alors : *« Pourquoi soigner des gens qui vont se faire tuer tout de suite après ? »*

Deuxième retour du Rwanda, en août, après avoir soigné les réfugiés hutus de Goma, Brigitte Maître dit avoir ressenti un mépris égal pour l'univers entier. *« J'étais agressive, je méprisais tout le monde. On a une culpabilité polymorphe à gérer. De n'avoir pas fait assez, pas soigné assez de gens. Et aussi d'avoir mal fait, d'avoir soigné les assassins. »* Médecin à l'hôpital de Compiègne, elle a l'habitude des questions complexes : *« Maintenir en vie des gens qui coûtent un prix fou à la collectivité pour mieux les voir mourir trois semaines après. »* Mais à Goma, dit-elle, les choix éthiques sont d'une autre ampleur. Au nom de l'urgence, faut-il fermer les yeux sur la situation à long terme, dilemme classique dans un milieu qui a pris conscience des nombreux effets pervers de son action ? *« On est aux limites de l'humanitaire »*, dit-elle.

La plupart des spécialistes de l'humanitaire font la même analyse et sont écœurés de devoir tremper dans la réhabilitation des bourreaux. Certains de ceux-ci figurent même dans leur personnel, et il est arrivé qu'une association – qui préfère ne pas être citée pour éviter que les sauveteurs sur place *« ne se retrouvent avec un couteau dans le dos »* – ait à se débarrasser d'assistants médicaux qui espéraient toujours aller *« finir le travail contre les Tutsis »*. L'équipe de MSF a, elle, eu connaissance d'une lettre de menaces contre un membre de son personnel, hutu mais considéré comme pro-tutsi, lettre émanant d'autres aides-soignants rwandais.

« Sanctuaires ou bases arrières ? »

Les organisations sont inquiètes de voir se reproduire dans les camps du Zaïre, comme en Tanzanie, la configuration *« classique »*, disent-ils, des *« sanctuaires humanitaires »*, où sous couvert de l'aide internationale, les camps de réfugiés servent de bases arrière à des mouvements qui n'ont pas désarmé (1). En s'appuyant pour les distributions d'aide sur les leaders locaux, qui gonflent les chiffres de population, le HCR contribue à entretenir le phénomène. Selon Philippe Biberson, le président de MSF, il est arrivé que l'association n'évalue qu'à 200 000 personnes la population de camps de Goma où la distribution s'effectuait sur la base de listes établies par des bourgmestres hutus et comptant 500 000 noms. *« Ce sont des rois de la liste, les Rwandais »*, ironise-t-il. Aucune sécurité n'a été mise en place dans les camps, alors que les armées étrangères présentes *« font du médical »*, comme les Britanniques, ou *« se la coulent douce à l'aéroport de Kigali »*, comme les Américains, rapportent des « humanitaires » qui préféreraient que chacun s'en tienne à son métier.

Autre motif de malaise, plus délicat à exprimer à un moment où les organisations continuent à lancer des appels à la générosité : la différence de mobilisation qui s'est révélée à l'égard des victimes du génocide et du choléra, lequel est une maladie, rappelle Rony Brauman, *« pas une atrocité »*. Les associations ont reçu de forts soutiens – 30 millions de francs pour MSF, 40 millions de francs pour la Croix-Rouge française. Les chèques sont parfois accompagnés de lettres d'explication : *« Comme cela, je me sentirai moins isolé. »* Plus motivés généralement par le souci du droit que par la pitié, les « humanitaires » regrettent que la communauté internationale soit, elle, plus sensible aux corps souffrants qu'à ceux que l'on abat sur présentation de leur carte d'identité. Ils y voient une nouvelle fois la démission des *« politiques »* devant leurs responsabilités, le traitement de la maladie, phénomène neutre, ne nécessitant pas de choix. *« C'est la morale de l'ambulance »*, résume Rony Brauman, l'ancien président de MSF, pour qui l'affaire rwandaise doit être considérée comme ce qu'elle est : *« Non pas une catastrophe humanitaire mais un drame politique absolu. »*

CORINE LESNES

(1) Le phénomène a été décrit en France par Jean-Christophe Rufin dès 1986 dans *le Piège humanitaire* (Lattès). Lire aussi *l'Humanitaire impossible* par Alain Destexhe (Armand Colin).

Kigali envisage de frapper une nouvelle monnaie

Le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a déclaré, lundi 5 septembre, que le gouvernement allait frapper une nouvelle monnaie, notamment pour empêcher les anciens dirigeants du pays de s'*« amuser »* avec l'argent rwandais, de l'autre côté de la frontière, au Zaïre. *« Ils ont emporté à Bukavu 15 milliards de francs rwandais, c'est-à-dire toutes les réserves en billets de banque*, a-t-il précisé. *A nous, il ne reste rien. »*

Pour créer cette nouvelle monnaie et faire redémarrer l'économie du pays, le ministre des finances est actuellement en mission auprès de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). La nouvelle administration a besoin d'argent, car les fonctionnaires et les soldats commencent à se montrer impatients. *« Il faut pouvoir payer leurs salaires et leurs soldes »*, a souligné le premier ministre. Interrogé sur la situation dans l'ancienne zone de sécurité créée par les troupes françaises, dans le sud-ouest du pays, il a admis qu'il y avait des *« incidents, mais pas plus qu'ailleurs »* et démenti que son gouvernement ait reproché à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) de ne pas faire son travail.

Au Zaïre, les autorités plaident *« non coupable »* dans les différents problèmes qui se posent à l'égard des réfugiés rwandais, a indiqué lundi un expert zaïrois de la commission interministérielle zaïro-rwandaise réunie la semaine dernière à Goma. Selon cet expert, qui a requis l'anonymat, le Zaïre *« en a ras le bol d'être décrié de tous les côtés, de voir son armée, certes répréhensible par certains aspects de son action, systématiquement mise en accusation et de se faire traîner dans la boue quotidiennement »*. Dans ce « coup de colère », il a mis en cause les organisations humanitaires et la communauté internationale, *« promptes à donner des leçons, mais beaucoup moins à participer à l'effort qu'on leur demande »*. D'autre part, selon le *Washington Post*, l'opération de secours de l'armée américaine au Rwanda devrait s'achever au cours du mois de septembre. – *(AFP.)*

Radios contre radios

Réunis autour d'une table dans un grand restaurant parisien, les membres de la famille du défunt président rwandais Habyarimana martèlent ce message : tous les témoignages de ceux qui ont entendu des propos haineux et des appels aux meutres sur la Radio-télévision des Mille Collines (RTLM) seraient faux. Ou seraient l'effet de la *« désinformation »* des journalistes occidentaux, au service du Front patriotique rwandais (FPR), désormais au pouvoir à Kigali.

Ni Jeanne, ni Léon, ni Jean-Luc Habyarimana, réfugiés dans le seizième arrondissement de la capitale depuis la mort de leur père, n'ont, disent-ils, entendu de propos racistes et meurtriers sur les ondes de la RTLM. Leur mère, Agathe Habyarimana, accusée par l'association Reporters sans frontières (RSF) d'être la fondatrice de cette radio et d'avoir été l'une des thuriféraires de la purification ethnique au Rwanda (*le Monde* du 10 août), est selon ses proches *« recluse dans son deuil »* et ne répondra pas. *« Ils ont bien préparé leur coup. Ils voient en elle un démon, mais elle n'a jamais parlé à la radio, ni participé à sa création. Elle ne fait rien d'autre que prier ! »*, soutient un de ses fils.

Les défenseurs de la Radio des Mille Collines sont pourtant bien isolés. Les témoignages des personnes présentes sur le terrain sont désormais appuyés par les Nations unies. Rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme à l'ONU, M. Dégni-Ségui consacre un article de son rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda, daté du 12 août, à l'*« action de la RTLM »* : *« elle aurait appelé les Hutus à quitter le Rwanda pour se réfugier à l'extérieur du pays, tout particulièrement au Zaïre, de peur de se faire massacrer par les nouvelles autorités. L'invitation serait elle-même assortie de représailles à peine voilées à l'encontre des récalcitrants »*.

Mensonges, propagande, désinformation... Les statuts de la première radio libre rwandaise, signés le 30 septembre 1993 par le ministre de l'information, Faustin Rucogoza, et par Félicien Kabuga, président du comité d'initiative de la RTLM, n'ont pas survécu à la guerre. Dans l'alinéa 2 de l'article 5, la radio s'engageait *« à ne pas diffuser les émissions de nature à inciter à la haine, à la violence et à toute forme de division »*... Mais la radio est devenue une arme, comme l'argent et l'armée, dont les responsables de diverses factions en lutte pour le pouvoir se disputent le monopole (*le Monde* du 21 juillet). Ainsi, la seule radio rwandaise autorisée – Radio Mohabura – est *« héritée des structures du FPR »*, concède *son directeur des programmes, un ancien militaire du Front patriotique*.

La guerre des ondes

De leur côté, les fidèles de l'ancien gouvernement n'ont pas renoncé à occuper le terrain : les organisations non gouvernementales (ONG) présentes sur place dénoncent le maintien partiel de radios de propagande dans les pays limitrophes du Rwanda. RTLM n'émet plus depuis la mi-juillet mais son matériel n'a pas été saisi et peut permettre à ses « journalistes » réfugiés au Zaïre, de renouer quand ils le désireront avec la « guerre des ondes ».

Des véhicules légers, équipés d'un matériel radio sommaire, sillonneraient le Burundi et le Zaïre. A leur bord, des équipes de « journalistes » lanceraient des communiqués sans que l'on puisse les localiser assez rapidement pour les contrôler. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a recueilli des témoignages locaux indiquant que la Radio des Mille Collines disposait encore d'un ou deux « émetteurs volants » et lançait des messages pour dissuader les Rwandais de rentrer chez eux.

Sa « sœur jumelle », Rutomorangingo (« La Voix de la démocratie »), installée au Burundi, arroserait quant à elle *« toute la région des grands lacs »* depuis Bururama. Enfin, selon une source proche de l'ONU, une nouvelle radio d'extrémistes hutus diffuserait le même type de messages de haine depuis un endroit inconnu (*le Monde* du 5 août). D'ailleurs, des diplomates américains se sont très tôt émus de l'absence de rétorsion vis-à-vis de RTLM lors de l'opération « Turquoise » (*le Monde* du 1er août).

Prises en tenaille, trois nouvelles radios *« humanitaires »*, françaises et belge, cherchent la bonne longueur d'ondes. Après avoir offert, prendant trois semaines, une heure d'antenne aux ONG présentes sur place, Radio France Internationale (RFI) a choisi de cesser l'expérience, le 16 août. *« On risquait l'usure. Nous ne voulions pas desservir l'action en cours et être pris en otage »*, dit Christian Billmann, directeur de l'information de RFI.

Depuis, RFI aide financièrement la radio de RSF, Radio Gatashya (« l'Hirondelle porteuse de bonnes nouvelles »), lancée le 5 août. *« Nous ne sommes pas une réponse politique à la RTLM »*, insiste Robert Ménard, président de RSF. Quant à Radio-Amahoro, relayée sur place depuis Addis-Abeba par la radio éthiopienne Radio-Peace, ses programmes sont provisoires. Elaborés en Belgique, par un collectif d'associations humanitaires sous la tutelle du Père blanc Eugène Theunis, ils répondent, eux aussi, à une situation d'urgence.

Entre la nécessaire crédibilité auprès d'une population désabusée par les radios propagandistes, et l'indépendance vis-à-vis des intérêts politiques ou diplomatiques, la voie est étroite. L'action des radios « humanitaires » est entravée par le langage ambigu et le manque de fermeté de la diplomatie française. L'accueil de la famille Habyarimana à Paris a suscité la réaction d'organisations non gouvernementales françaises, comme RSF. L'association a déposé, lundi 8 août, une plainte auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, au nom du respect de la convention de 1948 sur la prévention et la répression du génocide, visant la famille Habyarimana, et notamment l'épouse du défunt président rwandais.

JEAN-STÉPHANE MIGOT

LESOTHO

Le roi accepte de négocier sous la pression des pays voisins

JOHANNESBURG

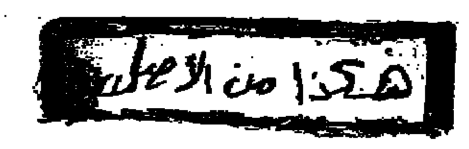
de notre correspondant en Afrique australe

Totalement enclavé au sein de l'Afrique du Sud, le petit royaume du Lesotho, peuplé de quelque 1,6 million d'habitants, a bien du mal à assumer sa transition démocratique. Le 17 août, après plusieurs mois d'une crise larvée, le roi Letsie III avait autoritairement « démissionné » le premier ministre, Ntsu Mokhele, suspendu toutes les garanties constitutionnelles et nommé un conseil provisoire de gouvernement. Ces initiatives avaient soulevé l'opposition immédiate des pays voisins qui, le 29 août, avaient empêché la délégation du Lesotho de participer au sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), organisé à Gaborone (Botswana).

Après l'entremise officielle du Botswana, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud – et les menaces officieuses de plusieurs pays de couper toute aide économique –, le roi Letsie III a finalement accepté, le 2 septembre, de revoir sa position. Pour autant, l'objectif des discussions qui devraient s'engager cette semaine avec le premier ministre précédemment chassé n'est pas clair. Contrairement aux espérances de ce dernier, le roi ne paraît pas disposé à le remettre en selle. Il préférerait organiser de nouvelles élections qui définiraient une représentation parlementaire proportionnelle. Le rôle politique du souverain devrait également être redéfini.

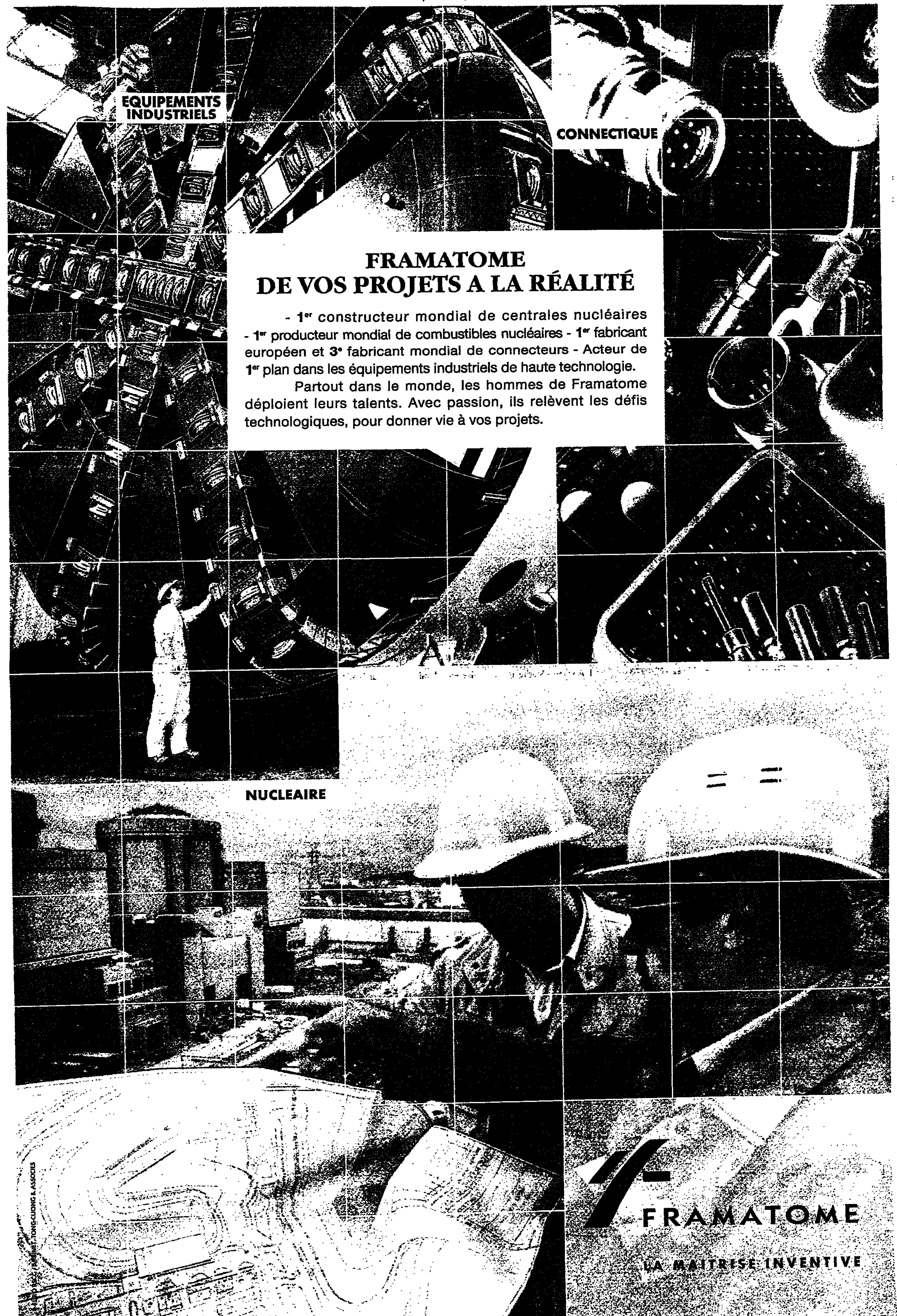
En mars 1993, Ntsu Mokhele et son Parti du congrès basotho (BCP) avaient remporté haut la main les premières élections libres organisées depuis plus de vingt ans. Avec 74 % des voix, le BCP avait écrasé ses rivaux du Parti national basotho (BNP), remportant la totalité des 240 sièges du nouveau Parlement. Cette situation semble être à l'origine des événements de ces dernières semaines. Le BNP n'a pas accepté d'être écarté d'un pouvoir exercé sans partage depuis 1970, lorsque, avec l'aide de l'armée et la bienveillante neutralité du roi Moshoeshoe II, père de l'actuel monarque, il avait annulé les premières élections d'après l'indépendance, déjà remportées par le BCP.

GEORGES MARION



هكذا من الاعلان

XI



AFRIQUE

ALGÉRIE

Les participants au « dialogue » réclament des mesures d'apaisement

Les représentants de cinq partis politiques et du pouvoir qui se sont rencontrés pour la troisième fois, lundi 5 septembre, ont fixé un nouveau rendez-vous, le 20 septembre. La réunion a essentiellement porté sur les possibilités de faire participer les formations absentes à ce *« dialogue »* et sur la lettre adressée par le président du Front islamique de salut (FIS), Abassi Madani, au chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual.

Dans cette lettre, confiée au général Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Zeroual, mardi dernier, à la prison militaire de Blida, M. Madani envisageait de participer au *« dialogue »* et s'engageait à respecter les *« constantes de la nation »* définies par le chef de l'Etat, en échange de l'annulation de la dissolution du FIS et de la libération de la totalité de ses dirigeants et militants détenus. Le contenu de cette lettre a été confirmé, lundi, par une source à la présidence de la République, citée par la radio officielle.

Selon le président Zeroual, les *« constantes nationales »*, déclarées *« non-négociables »*, que doivent accepter tous les participant au *« dialogue »* sont au nombre de six : la Constitution (en vigueur), la République et l'islam comme religion d'Etat, le rejet de la violence comme moyen d'action politique, les libertés individuelles et collectives et les droits de l'homme, la démocratie, le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir selon le choix libre du peuple.

L'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger a démenti, lundi, une rencontre avec des responsables algériens, la semaine dernière, à Lausanne en Suisse, révélée au quotidien *El Watan* par Bachir Benzeguir qui se présente comme un représentant du « parti de Dieu » en Suède. *« Quiconque aurait agi dans ce sens, l'aurait fait à titre personnel, inofficiel et n'impliquerait que sa propre personne »*, précise un communiqué.

De leur côté, les cinq partis qui participent au dialogue politique ont remis, à l'ouverture de la séance de lundi, un mémorandum en quatorze points réclamant des *« mesures d'apaisement »*, notamment la libération des détenus islamistes, la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis février 1992, et la levée des restrictions sur les activités des mouvements politiques et associations.

Menaces sur la rentrée scolaire

Pour sa part, à cinq jours de la rentrée scolaire, le Groupe islamique armé (GIA), opposé à *« tout dialogue, toute trêve et toute réconciliation »* avec le pouvoir, a réitéré ses menaces contre la réouverture des établissements du second degré et des universités, en assortissant de quatre conditions la reprise des cours dans les cycles primaire et moyen.

Dans un tract affiché dans des quartiers islamistes de l'est d'Alger il a exigé le port du voile islamique (hidjab) par les enseignantes et les écolières ayant dépassé l'âge de la puberté, l'interdiction de la mixité dans les classes, de la culture physique pour les filles et de l'enseignement de la musique.

quatre cent cinquante établissements primaires et secondaires ont été incendiés depuis juin dernier, mais les autorités ont annoncé que plusieurs avaient été remis en état et rééquipés pour accueillir les élèves, le 10 septembre. Le ministre de l'enseignement supérieur a annoncé que 1 500 agents seront recrutés pour assurer la sécurité dans les universités. – *(AFP.)*

L'Institut hydraulique de Blida détruit par un incendie. – L'Institut hydraulique de Blida, qui formait en moyenne six cents ingénieurs par an, a été totalement détruit, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 mars, par un incendie attribué à un groupe armé islamiste, a annoncé, mardi, le quotidien *El Watan*. Selon ce journal, un groupe de vingt islamistes armés s'est introduit dans le bâtiment après l'avoir isolé de l'extérieur en sectionnant le câble téléphonique. Le groupe a ensuite neutralisé les douze gardiens et saccagé *« méthodiquement »* les laboratoires, salles de cours et dortoirs. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Les ouvriers de l'automobile mettent fin à une longue grève

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les vingt-cinq mille ouvriers de l'industrie automobile sud-africaine devaient reprendre le travail, mercredi 7 septembre, après cinq semaines de grève. Lancée le 1er août, cette grève aura été particulièrement suivie par les travailleurs, mais aussi, d'une autre façon, par les responsables politiques et les industriels, inquiets de voir le mouvement s'étendre à d'autres secteurs.

En juillet, une grève dure avait déjà paralysé la grande distribution alimentaire (*le Monde* du 26 juillet). Mais l'automobile, avec ses syndicats combatifs agissant dans un secteur sensible, constituait un tout autre enjeu. Risquait-on d'aller vers une vague de grèves susceptibles de remettre en cause tant la paix sociale que le délicat équilibre politique issu des dernières élections ?

En fait, il n'en a rien été. Si des grèves ont éclaté dans plusieurs mines, le mouvement n'a pris de l'ampleur que dans le secteur de l'automobile. Respectueux de l'alliance politique conclue avec le Congrès national africain (ANC) aujourd'hui au gouvernement, les syndicats ont soigneusement évité de souffler sur les braises et n'ont pas appelé à l'extension des arrêts de travail dans d'autres secteurs. Cette réserve est sans doute le trait marquant d'une grève durant laquelle les responsables politiques se sont gardés d'intervenir, laissant jouer les mécanismes de la négociation contractuelle.

Le signal devrait être bien reçu par le patronat. Même s'il a dû concéder une augmentation des salaires de 10,5 % – qui sera rapidement grignotée par l'inflation –, il doit se réjouir de la modération du gouvernement, qui affiche son respect du système économique libéral autant que ses choix d'une évolution douce, plus proche des conceptions sociales-démocrates classiques que de sa sympathie supposée à l'égard des bouleversements révolutionnaires. Reste à savoir comment le règlement du conflit sera apprécié à la base, où pointent quelques mouvements d'humeur.

Ce mouvement de grève devrait être analysé avec soin lors du congrès de la principale centrale syndicale sud-africaine, le COSATU, qui débute mercredi à Soweto. Un texte distribué lundi par la direction de la confédération critique vertement les *« initiatives unilatérales et provocatrices »* du ministre de l'industrie et du commerce, Trevor Manuel, membre de l'ANC. Au moment le plus délicat des négociations entre grévistes et patronat, la semaine dernière, celui-ci avait annoncé une importante réduction des droits de douane sur les voitures importées.

Selon le ministre, cette décision, dont le principe était acquis depuis plusieurs mois, est conforme aux accords conclus par l'Afrique du Sud dans le cadre du GATT. Mais, pour les syndicats, elle n'est rien d'autre qu'un coup de poignard dans le dos permettant au patronat d'invoquer la concurrence internationale pour limiter les augmentations de salaires.

G. M.

LIBYE

5 000 dollars pour chaque famille

Le colonel Mouammar Kadhafi a décidé d'octroyer tous les ans, à chaque famille 5 000 dollars, prélevés sur les revenus pétroliers. Dans un discours prononcé, dimanche 4 septembre, à Tripoli, il a précisé que *« cent mille familles »* allaient bénéficier, dans un premier temps, de cette décision et a ajouté que les bénéficiaires *« pourront en disposer de façon rationnelle, mais pas pour l'achat de produits de consommation importés »*.

La Libye, qui compte environ 4 millions d'habitants, produit 3,14 millions de barils de pétrole par jour, qui lui rapportent quelque 9 milliards de dollars. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

« Confusion »

Dans un article intitulé « L'imbroglio franco-algérien », publié dans nos éditions du 3 septembre, nous citions des déclarations faites par Hassan Tourabi à InfoMatin, *dans lesquelles il affirmait avoir* « reçu M. Edgard Pisani » *qui lui avait* « fait part de l'intérêt de François Mitterrand pour le dossier algérien ». *A ce propos, nous avons reçu de M. Pisani, président de l'Institut du monde arabe, la mise au point suivante :*

« En dépit de ses déclarations résultant sans doute d'une regrettable confusion, je déclare que, lors de l'entretien que nous avons eu à Khartoum en automne 1993, M. Hassan Tourabi et moi n'avons à aucun moment évoqué le problème algérien. J'étais au Soudan en tant que président de l'Institut du monde arabe et à ce titre seulement. Mes diverses conversations ont eu pour seul contenu les matières culturelles intéressant les deux parties. Avec M. Tourabi, il a été question de l'islam, de sa relation à la modernité, de l'idée qu'on s'en fait dans l'Occident européen. Cela a occupé les deux heures que mon interlocuteur m'a fait l'honneur de me consacrer. »

SIERRA-LEONE : remaniement ministériel. – Le capitaine Valentine Strasser a procédé lundi 5 septembre à un remaniement du gouvernement de la Sierra-Leone. Le colonel Avivo Kamara, le commandant Basiru Conteh et le commandant Samuel Williams ont été nommés ministres, chargés respectivement des provinces du Nord, de l'Est et du Sud. Par une réorganisation des structures territoriales, le chef de l'Etat entend apparemment mieux lutter contre la rébellion qui sévit dans le pays depuis trois ans. – *(AFP.)*

BURUNDI : neuf morts lors de l'attaque d'une église. – Alors qu'un baptême était en train d'être célébré dimanche 4 septembre en l'église de Buhinyuza, dans la province de Muyinga, au nord-est du Burundi, des hommes ont ouvert le feu sur les fidèles. Trois d'entre eux ont été tués et de nombreux autres blessés, selon la radio nationale. Six personnes ont aussi été tuées à coups de machettes devant l'édifice. Des témoins ont vu un camion militaire sur les lieux du drame. Le commandant de la région a affirmé que ce véhicule était en mission de routine. – *(AFP.)*

EUROPE

Un entretien avec le dirigeant catholique modéré

John Hume : « La violence est finie la population d'Irlande du Nord ne veut pas revenir au passé »

Le premier ministre irlandais Albert Reynolds a reçu, lundi 5 septembre à Dublin une délégation, venue d'Irlande du Nord, du Parti social-démocrate travailliste (SDLP, nationaliste modéré) conduite par son président John Hume. Ce dernier, par ailleurs conseiller de Londonderry, affirme, dans un entretien au « Monde », qu'il n'y a pas d'accord secret entre Londres et l'Armée républicaine irlandaise (IRA). M. Hume espère que les milices protestantes vont, elles aussi, renoncer à la violence, faute de quoi leur situation deviendrait « très bizarre ». M. Hume se dit persuadé que « la violence est finie ».

BELFAST

de notre envoyée spéciale

« Les milices protestantes unionistes ne semblent pas pressées d'arrêter les bombes. Comment interprétez-vous l'attentat commis par l'UVF [Force des volontaires de l'Ulster], dimanche 4 septembre, contre le quartier général du Sinn Fein à Belfast ?

– J'espère que les paramilitaires protestants arrêteront les bombes. Si l'IRA arrête la violence, eux aussi s'arrêteront. S'ils ne le font pas, leur situation va devenir rapidement très bizarre. Ils seront les seuls à affronter l'armée britannique, pour rester britanniques ! Cette position ne peut pas durer. Car ils perdront le soutien qu'ils ont en Angleterre : il y a de la sympathie là-bas pour les loyalistes. Quant à l'attentat de l'UVF de dimanche dernier, j'espère que c'est un dernier coup de feu. Peut-être une provocation... Je ne crois pas que l'IRA y répondra.

– Le révérend Ian Paisley, député et dirigeant du DUP, a, dans son prêche de dimanche dernier, affirmé être convaincu d'un accord secret passé entre le gouvernement britannique et l'IRA. Qu'en est-il ?

– Il n'y a pas eu d'accord. Le révérend Paisley se définit toujours contre. Il ne sait pas être pour. Il ne sait que dire « non ». Le révérend Paisley n'est pas un problème. Le problème principal est d'organiser le dialogue entre les gouvernements britannique et irlandais et toutes les parties concernées. La tâche est difficile, elle tient à la division existant depuis des siècles dans la population.

» Pour la première fois la discussion peut être menée sur le fond et de façon pacifique. Certes, pendant vingt ans, il y a eu des tentatives. Mais cette fois-ci les discussions vont beaucoup plus loin. Car la violence est finie. La population ne veut pas revenir au passé. Elle fait pression sur les hommes politiques pour qu'ils arrivent à un accord. Vous savez, tout le monde ici est très heureux de la fin de la guerre.

– Mais encore...

– Coexistent ici deux mentalités qui doivent changer. D'un côté, la mentalité unioniste, afrikaner. Il lui faut tenir tout le pouvoir pour survivre, croit-elle. Cela exclut tous les autres. Nous disons aux unionistes : *« Protégez clairement votre identité. Vous en avez les moyens. Ayez confiance en vous. »* D'un autre côté, la mentalité « territorialiste » des nationalistes. A eux, nous disons : *« Ce n'est pas la terre qui compte, c'est le peuple. Quand un peuple est divisé, vous ne pouvez pas forcer l'accord. »*

» Toutes les énergies doivent se mobiliser sur cet accord, absolument toutes. D'ailleurs, c'est la première fois que le gouvernement britannique encourage les efforts en vue d'un accord.

« Des conditions nouvelles très favorables »

– Pourquoi le fait-il maintenant ?

– Parce que, depuis vingt-cinq ans, c'est le plus grand espoir de paix qui existe. Depuis longtemps, le dialogue est ouvert avec Gerry Adams, avec les gouvernements de Dublin et de Londres. D'ailleurs, ces deux gouvernements ont déclaré que ce sont ces conditions nouvelles très favorables qui les poussent à encourager la négociation d'un accord.

– Mais y a-t-il un accord secret ?

– Non. L'IRA a toujours refusé la présence des forces britanniques. Mais c'est bientôt le passé. Dans la nouvelle Europe, l'Irlande et la Grande-Bretagne auront des liens. Dans le passé, les forces britanniques sont venues en Irlande parce que l'île était « la porte de côté » par laquelle entraient les ennemis européens de la Couronne. Aujourd'hui, le problème ne se pose plus. Nous sommes tous dans l'Europe. L'héritage de cette histoire, c'est la population divisée. On ne peut plus l'unifier par la force. C'est ce que j'ai expliqué à Gerry Adams depuis des mois.

– Comment l'avez-vous convaincu ?

– Le président du Sinn Fein m'a demandé de prouver que la Grande-Bretagne n'avait plus d'intérêts, économiques ou stratégiques, à préserver en Irlande du Nord. La déclaration de Downing Street, en décembre dernier, est très claire sur ce point. Elle confirme cet état de fait et justifie ainsi son soutien à l'accord. Dans la négociation actuelle, le calendrier n'est pas encore fixé. Nous souhaitons que l'accord se fasse aussi vite que possible.

– Le Sinn Fein va-t-il rencontrer M. Reynolds officiellement ? Va-t-il être reconnu par le gouvernement britannique ?

– Le Sinn Fein a un rôle majeur, il a sa place dans le processus de paix. La rencontre avec M. Reynolds pourrait avoir lieu en octobre. Quant à la reconnaissance par le gouvernement britannique, j'ai bon espoir qu'elle se fera avant le délai de trois mois initialement fixé par M. Major.

– Vous partez pour l'Autriche mardi. Pourquoi ?

– J'accompagne des dirigeants de petites entreprises qui vont vendre leurs produits. Cela créera du travail chez nous. Aux Etats-Unis, partout dans le monde, j'essaie de trouver des marchés pour que notre pays sorte de la crise.

– Pensez-vous que si la paix revient de manière permanente, les habitudes de racket – qui existent dans les deux camps selon certaines informations – disparaîtront ?

– J'ai entendu parler d'éventuels rackets, par exemple à Belfast dans la construction. A Derry, je n'ai eu aucun témoignage concret sur ces rackets. Pourtant je fréquente les milieux d'affaires. Les dirigeants d'entreprises seraient les premiers à m'en faire part. Je leur ai d'ailleurs posé la question. La réponse a été négative.

Propos recueillis par
DANIELLE ROUARD

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les « casques bleus » accusent les forces musulmanes d'avoir bombardé l'aéroport de Sarajevo

Les problèmes de sécurité continuent à entretenir le doute sur la visite que le pape Jean-Paul II doit effectuer jeudi 8 septembre à Sarajevo, alors que la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a accusé, lundi 5 septembre, les forces bosniaques (essentiellement musulmanes) d'avoir bombardé l'aéroport de la capitale le 18 août dernier.

Le tir d'un obus de mortier sur la piste avait provoqué une suspension du pont aérien humanitaire et mis en avant les risques d'un déplacement du souverain pontife en Bosnie. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a démenti les affirmations de la FORPRONU, fondées sur une enquête menée par les « casques bleus » révélant que l'obus en question avait été tiré d'une position tenue par les forces musulmanes. Celles-ci seraient également responsables, toujours selon la Force de protection, de tirs, dimanche, contre des soldats danois sur le stade de Zetra, au centre de Sarajevo, où il est prévu que le pape dise une messe, rapportent l'AFP et Reuter.

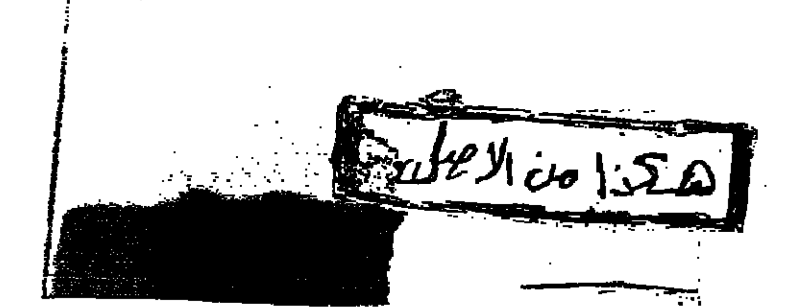
Par ailleurs, experts et hauts fonctionnaires du « groupe de contact » international sur la Bosnie – Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne – devaient se réunir, mardi 6 et mercredi 7 septembre à Berlin, alors que la cohésion des Cinq est de plus en plus aléatoire.

Le principal différend porte sur la « récompense » que la Serbie de Slobodan Milosevic devrait recevoir pour avoir – officiellement – coupé les ponts avec les Serbes de Bosnie après que ceux-ci eurent refusé le plan de règlement proposé par le « groupe de contact ». La Russie pousse pour une levée immédiate des sanctions internationales pesant sur Belgrade, tandis que ses partenaires voudraient, au préalable, obtenir des garanties sur la réalité de l'embargo que les autorités de Serbie assurent avoir imposé aux Serbes bosniaques. Belgrade s'est opposé au déploiement d'observateurs internationaux à la frontière serbo-bosniaque.

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a, pour sa part, affiché, dans un entretien au *Monde* (édition du mardi 6 septembre), une position pour le moins nuancée. Il a notamment estimé qu'il ne s'agissait pas *« simplement d'un jeu de la part des autorités de Belgrade, mais qu'il ne faut pas pour autant leur faire confiance les yeux fermés »*.

Il a, dans le même temps, évoqué la possibilité pour *« l'entité serbe »* de Bosnie de *« se confédérer avec la Serbie, sans remettre en cause l'unité de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'Etat »*, parallèlement au droit accordé à l'entité croato-musulmane de se confédérer avec la Croatie. Une telle idée reprend, en substance, une disposition d'un précédent projet de règlement international qui a fait long feu. Ce plan prévoyait la tenue, à terme, d'un référendum au sein de chacune des communautés bosniaques sur leur maintien ou non au sein de la République de Bosnie-Herzégovine.

KIRGHIZSTAN : démission du gouvernement. – Le gouvernement de la République kirghize a démissionné, lundi 5 septembre, à la suite d'un désaccord entre le Parlement et le président Askar Akaïev, qui a accepté cette démission et convoqué de nouvelles élections législatives avant la fin de l'année. La moitié des députés envisagent le boycottage de la prochaine session parlementaire, qui s'ouvrira le 27 septembre. – *(Reuter.)*



XI

ASIE

CAMBODGE

Les Khmers rouges réclament l'abrogation de leur mise hors la loi

BANGKOK

de notre correspondant

Les Khmers rouges viennent d'émettre de nouvelles exigences à satisfaire en vue de la libération de trois étrangers, dont un Français, qu'ils détiennent depuis le 26 juillet dans le sud du pays. Ils réclament l'abrogation de leur statut de « *hors-la-loi* », voté par l'Assemblée nationale le 7 juillet, et la réouverture à Phnom-Penh de leur bureau de liaison, dont ils ont été expulsés le 19 juin. Ces demandes, transmises par le roi Sihanouk le 3 septembre, ont été connues le lundi 5.

Elles n'ont pourtant guère de *chance d'aboutir, le Parlement* n'étant selon toute apparence nullement disposé à revenir sur son vote qui, par 99 voix contre 1, a déclaré hors-la-loi le mouvement de Pol Pot. Le ministre de l'information, Ieng Mouly, a d'ailleurs signifié dès lundi que la prise en considération d'une telle requête *était exclue.*

Dans la négociation pour la libération des trois touristes occidentaux, la direction khmère rouge joue sur toute une gamme de revendications, puisqu'elle a déjà réclamé, après avoir apparemment renoncé à une rançon en or, la suppression de toute aide militaire au gouvernement. Jusqu'ici, pourtant, elle a placé la barre trop haut pour faire fléchir Phnom-Penh. D'ailleurs, le roi ne s'y est pas trompé, qui s'est contenté, quelles que soient ses propres vues sur le sujet, de transmettre au gouvernement la lettre que lui a adressée, à Pékin où il réside, Khieu Samphan, représentant des Khmers rouges.

Il reste qu'une « partie de carotte et de bâton » se poursuit dans le province de Kampot entre les émissaires de Phnom-Penh et le chef local des Khmers rouges, le général Nou Paet, qui y détient les trois otages depuis six semaines. La presse et les diplomates étant interdits autour de Kampot depuis le 21 août, on sait seulement que Paet est en contact radio non seulement avec Phnom-Penh mais aussi avec la direction de son mouvement, installée dans l'extrême ouest du pays.

J.-C. P.

JAPON

Huit partis d'opposition envisagent leur fusion

TOKYO

de notre correspondant

Les huit partis d'opposition au gouvernement Murayama – dont certains ont participé à la coalition qui soutenait les cabinets Hosokawa et Hata – ont entamé lundi 5 septembre des négociations en vue de leur fusion. Dans un premier temps, ils formeront un unique groupe parlementaire. La nouvelle formation, qui devrait voir le jour avant la fin de l'année, répond à un mouvement de fond de la vie politique nippone, qui s'oriente vers la formation de deux grands pôles. Une telle évolution est aiguillonnée par le nouveau système électoral, lequel laisse les communistes à l'écart.

Le nouveau pôle regroupera le Parti de la renaissance (PR), le *Nouveau Parti du Japon, le* Komeito (parti bouddhiste), les sociaux-démocrates (PSD) et des petits partis formés de transfuges du Parti libéral-démocrate (PLD). Il devrait être présidé par l'ex-premier ministre Toshiki Kaifu et aura pour secrétaire général Ichiro Ozawa, qui dirige actuellement le PR. *La création de ce parti pourrait* entraîner de nouvelles scissions au sein du PLD, notamment celle du clan de l'ancien ministre des affaires étrangères Michio Watanabe.

Bien que comptant dans leurs rangs des personnalités parmi les plus compromises dans l'ancien système de pouvoir, les dirigeants de cette future formation la présentent comme composée de réformistes et de tenants d'une politique dite *« responsable »*. Le texte ne mentionne pas la question de l'entrée du Japon au Conseil de sécurité des Nations unies.

Face à ce premier pôle – qui, en dépit d'une union de façade, demeure divisé sur de grands dossiers – le PLD et le Parti socialiste (PSJ), actuellement alliés dans leur soutien au cabinet Murayama, ont encore plus de chemin à faire avant de pouvoir se présenter comme une formation unie. L'adoption, le 3 septembre par le PSJ, à une majorité plus confortable que prévue, d'une nouvelle plate-forme marquant un profond changement d'orientation devrait pourtant faciliter des rapprochements. Les socialistes reconnaissent désormais la constitutionnalité des Forces d'autodéfense, le traité de sécurité avec Washington et admettent la participation du pays à des opérations de maintien de *la paix sous* l'égide de l'ONU.

Ce texte ne constitue pourtant qu'un premier pas vers l'élaboration d'un programme appelé à devenir la base doctrinale du PSJ. Des adversaires de la nouvelle ligne, qui considèrent que « *le parti s'est renié* », ont démissionné. En l'état, le PSJ demeure encore profondément divisé.

Ph. P.

REPÈRES

AFGHANISTAN

Intenses combats à l'est de Kaboul

De violents combats ont opposé, lundi 5 septembre, à l'est de Kaboul les forces de l'ex-président Rabbani à celles de l'ancien premier ministre Hekmatyar. *Progressant sous un barrage* d'artillerie, les forces du général Massoud, homme fort du camp présidentiel, auraient fait une percée sur la ligne de front, qui n'avait plus bougé depuis juin. Selon le commandant Ahmadi, un officier de Massoud, les présidentiels ont progressé de la forteresse du *Bala Hissar jusqu'à la* crête de Bini Hissar, distante de 4 kilomètres,capturant au passage un bazar contrôlé par le *Hezb, la faction de M. Hekmatyar.* En juin, le général Massoud avait enlevé deux bastions sratégiques tenus par M. Hekmatyar et son allié, le général Dostom, dans le sud-est de Kaboul : outre le Bala Hissar, la colline voisine de Maranjan. *Une pluie d'obus est* tombée lundi sur Maranjan, frap*pant notamment le mausolée de* l'ancien roi Nader Khan, ainsi que le quartier de Wazir Akbar Khan. – *(AFP.)*

ARGENTINE

Un nouveau maire pour Buenos-Aires

Le président Carlos Menem a désigné, lundi 5 septembre, un nouveau maire à Buenos-Aires, *Jorge Dominguez, qui sera* chargé de redorer l'image du parti officiel (justicialiste), souvent perçu comme corrompu dans la capitale. Ce sera sans doute le dernier maire nommé par le chef de l'Etat puisque, en vertu de la nouvelle Constitution, le prochain sera élu directement par les habitants de Buenos-Aires qui abrite près du tiers de la population du pays.

La date des élections dans la *capitale n'a pas encore été fixée* mais pourrait coïncider avec l'élection présidentielle, le 14 mai 1995. Péroniste de longue date et économiste de formation, Jorge Dominguez était jusqu'à présent le président du consortium chargé de la construction du barrage de Yacyreta (nord de *l'Argentine), récemment* inauguré. Il succède à Saul Bouer, qui avait été désigné en octobre 1992 et qui prendra sa place à Yacyreta.

M. Dominguez devrait prendre, dans les prochains jours, une série de mesures visant à combattre la corruption et à lutter contre *l'évasion fiscale, qui aurait* atteint, 1 milliard de dollars au cours des deux dernières années. En octobre 1992, le maire de l'époque, Carlos Grosso, avait dû démissionner à la suite de graves accusations d'incompétence et de corruption. Il avait laissé une *municipalite en banqueroute,* avec un déficit estimé à plus de 500 millions de dollars. – *(Corresp.)*

BOLIVIE

Les agriculteurs manifestent pour la coca

Plusieurs milliers d'agriculteurs ont manifesté, lundi 5 septembre en Bolivie, contre la politique de suppression des plantations de coca mise en œuvre par le gouvernement de La Paz. Il s'agit de la troisième manifestation de ce genre depuis la semaine dernière. Quelques dirigeants agricoles ont été arrêtés par les forces de l'ordre qui ont aussi dispersé, à plusieurs *reprises, la « longue marche »* que les agriculteurs souhaitaient entreprendre depuis Cochabamba, à l'est du pays, jusqu'à la capitale. Ces manifestations font suite à la décision des autorités boliviennes de supprimer, en un mois, 3 000 hectares de récolte de feuilles de coca dans un pays où *cette culture fait vivre au moins* 70 000 familles. Le gouvernement a décidé d'envoyer une commission à Cochabamba pour examiner la situation avec les responsables locaux. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE

Plus de 25 000 clandestins albanais expulsés en vingt jours

Entre 25 000 et 27 OOO immigrés clandestins albanais ont été expulsés par la Grece depuis 20 jours, selon les chiffres avancés par la police grecque et vérifiés auprès de sources indépendantes. Cette opération sans précédent a été déclenchée le 15 août dernier, date à laquelle s'était ouvert à Tirana un procès contre cinq dirigeants de la minorité grecque d'Albanie, dénoncé par Athènes. Le gouvernement grec récuse le terme de *« représailles »* pour qualifier ses expulsions en masse, mettant seulement en avant des besoins d'*ordre public.* Selon les estimations, les immigrés albanais en Grèce, en majorité des clandestins, seraient au nombre de 300 000. – *(AFP)*

ISRAËL

Le Djihad islamique revendique un attentat à Gaza

Le Djihad islamique a revendi*qué,* lundi 5 septembre, la responsabilité d'un attentat contre une patrouille israélienne, qui avait fait un mort et deux blessés la veille, près d'une colonie juive de la zone autonome de *Gaza.* Hostile à l'accord sur l'autonomie palestinienne, le Djihad a indi*qué, dans un communiqué, que « l'operation vient réaffirmer la réalité de [sa] lutte sainte (...) et le choix du sang et du martyre jusqu'à la libération de la terre de Palestine ».*

Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a affirmé qu'Israël serait amené à revoir l'application de l'accord d'autonomie faute d'une *« action ferme et efficace de l'Autorité palestinienne pour mettre fin à la terreur des extrémistes opposés au processus de paix »*. Le chef de l'armée israélienne, le général Ehoud Barak, a déclaré de son côté qu'Israël attendait de l'Autorité autonome palestinienne qu'elle *« mette la main sur les coupables et les enferme derrière des barreaux »*. Le chef de la police palestinienne à *Gaza, le général* Ghazi El Djabali, a annoncé qu'un suspect avait été arrêté après l'attentat et qu'il encourrait toute la rigueur de la loi. – *(Reuter.)*

SRI-LANKA

Gouvernement et rebelles tamouls font des gestes de paix

Le gouvernement sri-lankais et les « Tigres » tamouls ont fait, ces derniers jours, des pas vers le règlement du conflit qui ensanglante le pays depuis 1983. Le 4 septembre, les rebelles ont relâché dix policiers qu'ils détenaient depuis 1990. A cette occasion, le chef des « Tigres », M. *Prabhakaran, a communiqué* dans un message qu'il était prêt à un cessez-le-feu et à des négociations. Ces gestes répondaient à une mesure d'ouverture décidée par le gouvernement de Mme Kumaratunga : sitôt arrivée au pouvoir, le 19 août, elle avait annoncé une levée partielle de l'embargo décrété en 1992 envers la péninsule de Jaffna, fief septentrional des « Tigres ». Des autorités srilankaises ont par ail*leurs indiqué lundi 5 septembre* que Colombo envisageait de relâcher des détenus tamouls et de rétablir la fourniture d'électricité à Jaffna. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE

Certaines unités russes ont été mises « en alerte maximale »

Des unités de l'armée russe, *stationnées au Caucase du Nord,* ont été placées *« en état d'alerte maximale »* en raison de la détérioration de la situation en Tchétchénie, a indiqué, lundi 5 septembre, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev. L'armée a pris *« les mesures les plus sérieuses compte tenu de la brusque aggravation de la situation »,* a-t-il ajouté. Les affrontements meurtriers se sont, en effet, multipliés ces derniers jours entre partisans et opposants de Djokhar Doudaev, le président de cette petite République caucasienne qui a proclamé son indépendance en dépit de l'opposition de Moscou. Lundi, les forces favorables au président Doudaev auraient repris le contrôle de la ville d'Argoun, située à quinze kilomètres de *la* capitale, Grozny, et qui était aux mains des troupes de Rouslan Labazanov, chef d'un des mouvements d'opposition. – *(AFP.)*

***CHINE : trois ans de travaux forcés* pour un dissident.** – Les autorités de la province chinoise d'Anhui ont condamné le dissident Zhang Lin, organisateur en 1989 des manifestations pour la démocratie dans sa ville de Bengbu, à trois ans de *« rééducation par le travail »*, a déclaré, lundi 5 septembre, son épouse *Ji Xiao. Emprisonné* depuis juin, Zhang Lin, qui avait été arrêté à Pékin, observe depuis le 29 août une grève de la *faim pour protester* contre sa situation. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD : Kim Jong-il adresse des messages à des chefs d'Etat. – Successeur officieux de Kim Il-sung, décédé le 8 juillet, Kim Jong-il vient d'accomplir des actes de chef d'Etat. Le fils du maréchal, qui commande les forces armées depuis 1991, a, le lundi 5 septembre, *échangé* des vœux avec les présidents du Soudan et du Mali. Depuis la mort de Kim Il-sung, Pyongyang envoyait de tels messages au nom du comité central populaire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La question de la minorité magyare en Roumanie

Budapest et Bucarest amorcent leur « réconciliation historique »

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Premier chef de la diplomatie roumaine à être reçu en Hongrie depuis le changement de régime à Bucarest en septembre 1989, le ministre roumain des affaires étrangères, Teodor Melescanu, s'est dit *« profondément satisfait »* et *« impressionné par l'accueil chaleureux »* des dirigeants magyars, à l'issue de sa visite à Budapest, lundi 5 septembre.

Des propos qui peuvent paraître anodins mais qui sont pourtant loin d'être habituels à Bucarest et Budapest tant le climat entre les deux pays a été assombri par la controverse sur le sort de l'importante communauté hongroise de Transylvanie, l'une des plus grandes minorités ethniques d'Europe (les estimations vont de 1,7 million à plus de deux millions de personnes, soit 7 % à 10 % de la population roumaine).

Un processus « long et compliqué »

Cette accalmie hungaro-roumaine est essentiellement due à l'arrivée au pouvoir à Budapest du nouveau gouvernement de coalition socialiste-libéral qui a clairement affiché sa volonté d'obtenir une *« réconciliation historique »* avec ses voisins, notamment la Slovaquie et la Roumanie, qui abritent la plupart des quelque trois millions de Magyars de souche vivant dans les pays limitrophes.

Peu après son investiture en juillet, le premier ministre hongrois, *Gyula Horn, s'est d'ailleurs rendu à* Bratislava et, lundi, M. Melescanu lui a confirmé l'invitation de son homologue roumain, Nicolae Vacaroiu, à se rendre à Bucarest, ce qui serait là encore une première depuis le changement de régime dans les deux pays. Au-delà de la multiplica*tion de ces gestes de bonne volonté,* un accord complet entre la Hongrie et ses voisins bute toujours sur le même obstacle : si Bucarest et Bratislava exigent que l'inviolabilité des frontières, pourtant reconnues dans des accords internationaux tels que l'Acte final d'Helsinki, soit inscrite noir sur blanc dans les traités bilatéraux, Budapest réclame toujours des garanties sur les droits des minorités.

Même si la nature du différend ne s'est pas modifiée, le ministre hongrois des affaires étrangères, Laszlo Kovacs, a toutefois insisté sur un changement d'approche. *« Les deux parties,* a-t-il dit, *reconnaissent désormais que les frontières et les droits des minorités doivent figurer dans le traité bilatéral. »* Visiblement soucieux de se montrer conciliant, M. Kovacs a ensuite indiqué que, pour accélérer les négociations, Budapest était disposé à traiter séparément le dossier des minorités qui pourrait figurer dans une « annexe » au traité entre les deux pays. Jusque-là, la Hongrie insistait pour que ces deux questions soient liées.

Malgré le souci manifeste des deux pays de tourner une nouvelle page, M. Melescanu a néanmoins indiqué que le processus des négociations serait *« long et compliqué »*, d'autant plus que la principale inconnue réside à Bucarest, où le mouvement ultra-nationaliste, le Parti de l'union nationale de Roumanie (PUNR), qui se caractérise par ses croisades xénophobes et anti-magyares, vient d'entrer au gouvernement. Ainsi, au moment même où M. Melescanu se trouvait à Budapest, le dirigeant du PUNR a ouvertement demandé la *« mise hors la loi »* du parti de la minorité hongroise de Roumanie.

YVES-MICHEL RIOLS

DIPLOMATIE

Le projet d'une Europe à géométrie variable

Les propositions allemandes sur un « noyau dur » européen continuent à susciter des polémiques

Le document publié jeudi 1er septembre par le Parti chrétien-démocrate allemand continue à susciter des polémiques, en particulier dans les pays qui, selon les propositions de la CDU, se trouvent dans un premier temps exclus du « noyau dur » de l'Europe, notamment l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

■ COHABITATION. Le premier ministre a fait connaître lundi le nom des deux personnalités choisies pour être membres de la Commission européenne qui prendra ses fonctions en janvier : Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy.

Le programme européen des responsables parlementaires du parti chrétien-démocrate allemand (CDU/CSU), et notamment leur proposition de confier aux seuls six pays fondateurs de la Communauté, à l'exception de l'Italie, la tâche de constituer le « noyau dur » d'une Europe à géométrie variable continue de susciter de vives polémiques.

Le chancelier Helmut Kohl a, certes, pris ses distances avec ce document, soulignant, lundi 5 septembre, lors d'une conversation téléphonique avec le président italien, Silvio Berlusconi, que ni lui ni le gouvernement allemand n'avaient approuvé ce texte et que celui-ci ne constituait, alors, qu'une *« contribution »* au futur débat sur l'avenir de l'Union.

Même volonté de conciliation pour le ministre francais des affaires étrangères qui a, lui aussi, insisté sur le caractère non officiel du document allemand. M. Juppé a toutefois précisé que, selon lui, l'Italie et l'Espagne avaient leur place dans un éventuel « noyau dur » européen. En revanche, Wolfgang Schäuble, dauphin présumé du chancelier Kohl et l'un des auteurs du document qui a mis le feu aux poudres, persiste et signe. *« Nous avons besoin d'un noyau dur d'Etats européens, avant tout constitué de la France et de l'Allemagne, qui puisse avoir une fonction de moteur performant capable d'entraîner les autres »*, a-t-il ainsi déclaré dans un commentaire publié, mardi 6 septembre, dans la *Bild Zeitung* (4 millions d'exemplaires), le grand quotidien populaire allemand.

Le président du Parlement européen, l'Allemand Klaus Hänsch, s'est opposé, lundi, aux propositions de la CDU/CSU, estimant que leur réalisation *« signifierait que les Allemands procéderaient à une sorte de tri entre les pays membres de l'Union européenne »*. Les réactions les plus violentes continuent toutefois à venir d'Italie. Si Silvio Berlusconi a estimé que le schéma suggéré était *« potentiellement explosif pour le processus d'intégration européenne »*, Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord, une des composantes de l'actuelle majorité, a, tout bonnement, déclaré que les pays européens *« étaient tombés sous la botte des héritiers de l'aristocratie terrienne prussienne »* et, chacun en prenant pour son grade, se trouvaient *« à la merci de l'arrogance d'une partie de la classe politique française bouffie d'orgueil qui qualifie péjorativement les Italiens de « macaronis »*.

Dans une langue plus châtié, la presse espagnole s'en prend aussi tant à l'idée du « noyau dur », dont Madrid serait exclu selon la CDU/CSU, qu'à la trop grande puissance européenne du couple franco-allemand. *El Pais*, dans son éditorial du 6 septembre, écrit ainsi : *« L'idée d'un noyau dur, qui n'est pas neuve, réapparaît à Paris et à Bonn, stimulée par les campagnes électorales en cours. Balladur a ressorti la question dans le but de se donner le prestige d'un homme d'Etat européen pour la succession de Mitterrand. En Allemagne, c'est le parti au pouvoir qui a inclus la création de ce noyau dur dans son programme électoral. Kohl essaie ainsi d'assurer aux Allemands que les pays dont l'économie est moins saine ne poseront pas leurs mains sur le mark (...). La réalité, c'est que ce projet rejetterait l'Espagne en seconde division. »*

Si Felipe Gonzalez garde un silence prudent, il a décidé de se rendre prochainement à Bonn pour discuter de l'avenir de l'Union européenne avec le chancelier allemand Helmut Kohl.

J.-A. F.

Les deux nouveaux membres de la Commission européenne

Edith Cresson : par la volonté de M. Mitterrand

François Mitterrand sait être reconnaissant à ceux qui l'ont servi avec fidélité, même quand ce ne fut pas toujours avec efficacité. Edith Cresson ne doit en effet qu'à la volonté du président de la République sa nomination à la Commission de l'Union européenne. Le premier ministre ne voulait pas en entendre parler et, un temps même, il semblait prêt à aller jusqu'à une crise ouverte avec le chef de l'Etat. Certes, c'était parce qu'il ne trouvait pas souhaitable qu'un ancien premier ministre devienne commissaire européen, mais c'était aussi, il ne le cachait pas en privé, parce qu'il jugeait que la première femme chef de gouvernement en France n'avait pas fait la démonstration de ses capacités dans les différents postes qu'elle avait occupés jusqu'alors.

Mais, justement, M. Mitterrand trouve qu'on – un « on » qui recouvre toute la classe politique comme les intellectuels et les journalistes qui influent sur l'opinion – a été très injuste avec celle dont il a fait la carrière, et dont il a cru, un moment, qu'elle pourrait faire oublier le rocardisme et donner un tour populaire, pour ne pas dire « populiste », à la gauche au pouvoir. Ce fut un échec, la crédibilité des socialistes s'effondrant pendant le passage de Mme Cresson à l'Hôtel Matignon – le plus court pour un chef de gouvernement de la Vème République –, entre Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, au point que le président de la République fut contraint de mettre un terme, aux lendemains des élections régionales de mars 1992, à une expérience qu'il avait décidée seul en mai 1991.

Cette femme volontaire, pugnace, têtue, accrocheuse, au franc-parler ravageur avait très mal vécu cet échec. Elle en avait rendu responsable les « technocrates », et tout particulièrement les énarques pour qui elle n'avait que sarcasmes, et ses « camarades » de la direction du Parti socialiste, tous courants confondus, qu'elle s'était promis de ne plus jamais revoir.

Une attirance pour le monde industriel

Elle n'avait pardonné qu'à François Mitterrand, même si elle lui avait reproché de ne pas lui avoir donné les moyens de la politique qu'il l'avait chargée de conduire. Quittant avec plaisir le monde politique – elle n'avait conservé que ses mandats de conseiller général de la Vienne et de maire de Châtellerault – elle avait rejoint le seul milieu où, disait-elle elle-même, elle se sentait à l'aise : celui des chefs d'entreprise. Elle avait fondé une société de conseil aux entreprises, spécialisée dans la pénétration des nouveaux marchés de l'Est, avec l'aide de son conseiller Abel Farnoux.

Cette attirance pour le monde industriel, Edith Cresson l'avait contractée lors de son long passage au ministère du commerce extérieur, de mars 1983 à mars 1986, d'autant qu'à partir de juillet 1984 elle avait eu aussi la responsabilité du « redéploiement industriel ». Les patrons avaient fort apprécié cette battante qui avait su se faire le démarcheur de l'industrie française à l'étranger. Aussi, lorsque, en octobre 1990 elle avait quitté le gouvernement Rocard, Didier Pineau-Valencienne lui avait ouvert les portes du groupe Schneider pour qu'elle y dirige une société de conseil.

Cette diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales pour jeunes filles, née le 27 janvier 1934 à Boulogne-Billancourt, connaît déjà bien les dossiers européens. Certes elle fut longtemps spécialiste des affaires agricoles, dont elle eut la charge à la Convention des institutions républicaines dès 1966, et dont elle fut le ministre de 1981 à 1983, mais elle fut aussi député européen de 1979 à 1981, après s'être fait connaître en menant de difficiles campagnes électorales dans la Vienne, et, surtout, elle fut, de juin 1988 à son départ du gouvernement Rocard, un ministre des affaires européennes si dynamique que ses rapports avec le ministère des affaires étrangères furent bien délicats.

Le passé d'Edith Cresson assure, en tout cas, que, comme l'imposent les règles de l'Union européenne, elle ne sera à Bruxelles le porte-parole ni du gouvernement ni de l'administration française.

THIERRY BRÉHIER

Yves-Thibault de Silguy : l'homme de M. Balladur

Il est des « technocrates » qui ont leur franc-parler. Des diplomates qui savent foncer au milieu des chausse-trapes. Yves-Thibault de Silguy est de ceux-là. Mais ce n'est pas simplement pour ces qualités-là qu'Edouard Balladur en a fait un commissaire européen. Certes, en nommant à ce poste envié un haut fonctionnaire, le premier ministre se dispense d'un choix délicat entre tous les élus qui souhaitaient donner un tournant à leur carrière, entre maastrichtiens et antimaastrichtiens, entre un RPR et un UDF. Mais surtout en envoyant un de ses plus proches conseillers personnels à Bruxelles, il sait pouvoir disposer dans les instances européennes d'un homme de confiance et d'un spécialiste aux compétences reconnues par tous.

Si M. de Silguy a commencé à acquérir de la notoriété en étant l'homme qui a aidé Edouard Balladur à sortir avec succès du piège du Gatt, sa prise à bras le corps des dossiers européens a commencé bien avant. Cet aristocrate breton, né à Rennes le 22 juillet 1948, a choisi le Quai d'Orsay à la fin de ses brillantes études : diplôme d'études supérieures de droit public, Institut d'études politiques de Paris, ENA. Dès 1981, il est, et cela jusqu'en janvier 1984, chef adjoint du cabinet de François-Xavier Ortoli, lorsque cet ancien ministre des finances du général de Gaulle était vice-président de la Commission des Communautés européennes. Après ce premier séjour bruxellois, M. de Silguy est deuxième conseiller à Washington. Mais sa connaissance des dossiers européens et son engagement à droite – il fut, de décembre 1977 à décembre 1980, administrateur du Club de l'Horloge, cette composante de la « nouvelle droite » dont sont issus des responsables du RPR et des élus du Front national – le font entrer au cabinet de Jacques Chirac, lors de la première cohabitation, avec en charge les affaires européennes et économiques internationales.

La place est d'autant plus délicate que François Mitterrand a obtenu le maintien d'Elisabeth Guigou à la tête du secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européennes. La bonne entente de l'homme du premier ministre et de la collaboratrice du président de la République permet à la France de parler d'une seule voie à Bruxelles. Mais lorsque la gauche revient au pouvoir, M. de Silguy préfère passer dans le privé. Il entre au groupe Usinor-Sacilor, où il devient en janvier 1990 directeur des affaires internationales et qu'il représente dans diverses instances professionnelles, puisqu'il est aussi délégué général de la chambre syndicale de la sidérurgie française.

Cette expérience du privé ne peut que plaire à Edouard Balladur. Lorsqu'il est nommé à Matignon, il fait de Yves-Thibault de Silguy son conseiller pour les affaires européennes et obtient du chef de l'Etat sa nomination comme secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européennes. En liaison avec Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, il est le M.Europe du chef du gouvernement. Quoi qu'il arrive, M. Balladur aura un homme à lui à Bruxelles.

Th. B.

Secouer la torpeur

Suite de la première page

La CDU veut d'évidence rassurer sur l'avenir de la monnaie les larges secteurs de l'opinion allemande toujours inquiets de voir le mark se perdre dans la fusion avec d'autres monnaies « polluantes ».

Mais la méthode assez provocatrice utilisée par la CDU semble avoir aussi un autre objectif : aller de l'avant, au moment où l'Allemagne exerce la présidence de la Communauté et alors que des échéances très difficiles pour l'Union se rapprochent ; secouer une torpeur européenne qui paraissait assez durablement installée et que les plus européens des Allemands attribuent en grande partie à la paralysie française. L'un des responsables les plus francophiles du parti chrétien-démocrate allemand, Karl Lamers, l'a d'ailleurs dit explicitement, alors que M. Balladur avait déjà exposé ses thèses sur l'Europe : il faut que la France *« annonce la couleur »*. Elle ne l'a pas encore vraiment fait, en dépit des interventions récentes du premier ministre, qui laissent planer le flou, en particulier sur deux aspects majeurs de l'avenir proche de l'Europe : l'élargissement aux pays de l'Est et la réforme des institutions européennes, notamment des pouvoirs qui seront dévolus à la Commission de Bruxelles.

Un curieux attelage

Les Allemands, qui sont les plus attachés à ces futurs élargissements vers l'Europe centrale, veulent en accélérer le rythme. Cela suppose à la fois que le « noyau dur » fonctionne, se libère des obstructions britanniques et des retards économiques et monétaires des uns et des autres, pour retrouver une vraie puissance d'initiative, et que soit réglé le préalable absolu à ces élargissements futurs, à savoir la réorganisation institutionnelle de l'Europe et l'organisation (car cela demande un difficile travail d'articulation) de ce que l'on appelle la « géométrie variable ».

Sur aucun de ces deux points, les violons franco-allemands ne sont à ce jour véritablement accordés, bien que des groupes de travail aient été depuis plusieurs mois constitués. Les divergences qui existent au sein de la majorité en France, à quelques mois de l'élection présidentielle, constituent un handicap majeur pour l'élaboration d'une position commune.

L'annonce, faite lundi, de la désignation des deux futurs commissaires français à Bruxelles ne contribue pas à clarifier les choses. Non seulement le choix fait par M. Balladur d'Yves-Thibault de Silguy pour l'un de ces deux postes traduit une sorte de prudence, de neutralité politique. Mais le choix de Mme Cresson, imposé pour l'autre poste par le chef de l'Etat, au terme de plusieurs mois de désaccord avec le premier ministre, n'est pas vraiment de nature consensuelle.

François Mitterrand n'a pas cédé : il a passé outre à l'hostilité connue de M. Balladur à la désignation de Mme Cresson. Sans doute parce qu'il trouvait injuste la sanction populaire qui fut infligée à son ancien premier ministre après moins d'un an de conduite du gouvernement, le chef de l'Etat dédommage en quelque sorte Edith Cresson en lui confiant de nouveau une charge publique, européenne cette fois.

La tradition veut que l'un des deux commissaires envoyés par la France à Bruxelles soit désigné dans la majorité, l'autre dans l'opposition. La désignation formelle revenait en général au premier ministre, après consultation, et l'intervention du chef de l'Etat n'est en l'occurrence que l'un des effets de la situation de cohabitation. D'autres options étaient néanmoins possibles dans le camp socialiste et c'est un choix totalement personnel qu'a fait le chef de l'Etat, un choix que beaucoup redoutaient, non seulement à Paris mais aussi à Bruxelles.

Si les plus optimistes _ ou les plus polis _ font valoir que c'est un grand honneur pour l'institution bruxelloise de compter dans ses rangs un ancien premier ministre d'un des grands pays membres, d'autres en effet n'ont gardé de Mme Cresson que le souvenir de son échec au gouvernement et de quelques sorties intempestives assez proches d'incidents diplomatiques, ou simplement du ridicule, sur les pratiques commerciales américaines, la nature de « fourmi » du peuple japonais ou encore la propension des Britanniques à l'homosexualité...



C'est donc un bien curieux attelage que la France enverra à la Commission de Bruxelles à partir du mois de janvier prochain : d'un côté une proche d'un président de la République sur le départ, une femme au parler dru, à qui, du seul fait de son itinéraire, échoit en quelque sorte le grade officieux de « numéro un » dans ce couple ; et, de l'autre, un homme de confiance de M. Balladur, le discret Yves-Thibault de Silguy, connaisseur aguerri des affaires européennes, mais technocrate beaucoup plus que politique. Cette dernière caractéristique a sans doute largement inspiré la décision de M. Balladur : elle lui épargne d'avoir à opter en faveur du représentant de telle ou telle des tendances politiques qui divisent la majorité sur les questions européennes. Elle correspond en outre assez bien à sa propre vision, pragmatique et technicienne de l'Europe.

M. Balladur a donc capitulé après des mois d'atermoiements, probablement pour épargner à l'harmonie de la cohabitation un accroc qui ne le servirait pas ; parce que aussi, il est toujours délicat de provoquer un conflit sur une question de personne. Il est moins que certain que la France, dans cette configuration, préserve au sein de la Commission le poids qui lui correspond, sans parler de la perte d'influence que représentera évidemment le départ de Jacques Delors du poste de président.

Paris revendique au moins un grand poste – relations économiques extérieures, concurrence, industrie – au sein de cette future Commission, dont l'organisation relève de la compétence du futur président, le Luxembourgeois Jacques Santer. C'est le langage qu'a dû tenir Edouard Balladur à M. Santer qu'il a reçu lundi 5 septembre à l'hôtel Matignon. Mais pour lequel de ses deux commissaires ? Et est-on sûr de parvenir à préserver les grands équilibres au sein du futur collège bruxellois ? On doute que ni un haut fonctionnaire comme Yves-Thibault de Silguy ni une proche de François Mitterrand – eût-elle été premier ministre – parvienne à détrôner le très puissant Leon Brittan de son poste convoité à la vice-présidence et aux relations extérieures.

La future Commission, qui commence à se dessiner au fil des nominations, risque de pâtir d'un excès de « poids lourds » politiques dont la bonne entente n'est pas garantie et parmi lesquels le président Jacques Santer, qui n'est pas réputé pour son autorité, aura peut-être quelque peine à faire régner l'ordre, une fois passée la bataille pour l'attribution des postes qui s'annonce féroce. Outre le Britannique Leon Brittan, l'Allemand Martin Bangemann et les deux Espagnols Manuel Marin et Marcelino Oreja, qui restent à Bruxelles, l'ancien dirigeant du parti travailliste britannique Neil Kinnock fera son entrée, ainsi qu'une dirigeante syndicaliste allemande membre du SPD, Monika Wulf-Mathies. Le sort des autres commissaires n'est pas encore tranché. Le collège, actuellement de 17 membres, doit passer à 21 pour tenir compte de l'entrée, en principe au 1er janvier prochain de quatre nouveaux pays. Cela ne facilite ni la répartition des postes (*« Il n'y a pas de travail intéressant pour tout le monde »*, dit-on à Bruxelles) ni non plus l'efficacité. Bref ce n'est pas sous les meilleurs auspices que la future Commission abordera une période particulièrement délicate de la construction européenne. Et on ne peut s'empêcher de penser, malgré les fortes personnalités qui en seront membres, que l'âge d'or de la Commission est passé.

CLAIRE TRÉAN

Ne conservant que son mandat européen après sa démission de son poste de maire de Conflans-Sainte-Honorine

M. Rocard se prépare à mesurer l'audience qu'il a gardée auprès des Français

Michel Rocard a annoncé sa démission de ses fonctions de maire, lundi 5 septembre, devant le conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine. *« Je ne crois pas aux élus qui s'incrustent, mais à la vitalisation de la démocratie et au renouvellement des énergies et des talents »*, a-t-il déclaré. Le bilan politique du maire sera à l'ordre du jour de la séance du 12 septembre, au cours de laquelle le premier adjoint, Jean-Paul Huchon, devrait succéder à M. Rocard.

■ OPPOSITION. Le PS a annoncé, lundi, le lancement d'une campagne militant pour la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat et des droits des salariés. Alors que la nouvelle direction du parti entend mettre l'accent sur l'opposition au gouvernement, les rocardiens et les deloristes plaident pour une attitude plus « responsable » et réclament des propositions.

■ RÉVÉLATIONS. La publication du livre de Pierre Péan *Une jeunesse française*, révélant ce qu'avaient été les engagements de jeunesse de François Mitterrand et son amitié conservée avec d'anciens responsables de la collaboration avec l'Allemagne, continue d'embarrasser les socialistes.

Avec émotion, Michel Rocard a abandonné, lundi soir 5 septembre, son fauteuil de maire de Conflans-Sainte-Honorine, qu'il occupait depuis dix-sept ans. Cette démission avait été préparée de longue date avec son fidèle Jean-Paul Huchon, son homme de l'ombre à Paris comme à Conflans. Même si les vents de printemps avaient été plus favorables, le passage de témoin se serait fait, en cette rentrée, dans les mêmes conditions.

Le 12 septembre, le premier adjoint Jean-Paul Huchon, débarqué lui aussi sur les bords de la Seine en 1977, prendra la relève à la barre de cette commune dont M. Rocard disait, lundi soir, qu'elle lui avait procuré *« un vrai plaisir dans sa vie d'homme et de citoyen »*. Dans une lettre manuscrite expédiée en fin de semaine dernière à tous ses administrés, l'ancien premier ministre s'expliquait sur les motifs de cette décision préméditée. *« Il n'est pas sain*, écrivait-il, *que le même titulaire exerce trop longtemps les mêmes fonctions, et il est, en revanche, très nécessaire de renouveler les énergies et les talents. J'ai vu trop de responsables ne pas s'en soucier, s'accrochant à leur pouvoir même au détriment de ceux au profit desquels ils doivent l'exercer, et je vous dois de ne pas tomber dans ce travers. »*



Une conception de la vie républicaine, de ses devoirs et de ses excès s'exprimait là au détour d'une phrase qui visait, sans doute, les plus puissants du moment...

M. Rocard a promis de demeurer simple conseiller municipal, mais il est clair que son horizon est en train de changer. *« Pour ma part*, concluait-il dans cette même adresse à ses administrés, *je me consacrerai à d'autres tâches politiques, européennes notamment. Sachez que demain, comme hier, les idées que je défendrai devront beaucoup à ce que j'ai appris à votre contact, à celui de Conflans, tout au long de notre entreprise commune. »*

Depuis la tornade des élections européennes, M. Rocard a du temps pour réfléchir. Il a pris de longues vacances en se perfectionnant, comme la presse s'en est fait l'écho, dans la technique difficile du vol à voile. *« Une façon pour moi de prendre de la hauteur »*, s'amuse-t-il. Dans le même temps, *il semble avoir voulu* prendre ses distances avec un « microcosme » qui l'a toujours déconcerté et avec son propre entourage, dont il fut à la vérité plus d'une fois la victime davantage que le protégé. M. Rocard a souffert qu'on ait pu dire qu'il était *« le jouet »* de quelques grandes éminences, qui, dans la coulisse, tiraient astucieusement les ficelles.

Un peu tard, M. Rocard a fini par s'apercevoir quels dégâts tous ces petits jeux de l'ombre avaient *pu lui causer. Il a décidé* d'y mettre bon ordre dans sa tête et dans les bureaux qu'il continue d'occuper rue de Varenne, à quelques pas de l'hôtel Matignon. Ce qui peut expliquer que cet entourage soit quelque peu déconcerté pour commenter aujourd'hui la stratégie, s'il y en a une, de l'ancien premier secrétaire du PS. Jugeant qu*« 'il a méthodiquement bousillé toutes ses chances »*, confiant *« n'avoir pas de doute sur la candidature de Jacques Delors »*, une partie de cet entourage imagine que M. Rocard dira simplement ce qu'il a envie de dire pour conforter sa place dans l'histoire du socialisme français. *« Dans trente ans d'ici*, commentent ceux-là, *l'histoire retiendra sans doute que Rocard a apporté plus au socialisme de ce pays que Mitterrand. »* Rocard, nouveau Mendès France ?

D'autres pensent que leur patron n'a pas du tout renoncé à l'action politique. M. Huchon est de ceux-là. *« Personnellement*, explique-t-il dans *le Parisien* de mardi, *je n'exclus pas l'hypothèse qu'il puisse être candidat à cette élection de 1995. Je travaille avec lui depuis vingt-six ans. Il me semble qu'il a toujours conservé son pouvoir d'attraction auprès des Français. »* Rocard, roue de secours de Jacques Delors ? La clé de ce nouveau « mystère Rocard » ne se trouve en réalité que dans une tête, la sienne.

Comme soulagé de n'avoir plus à se soucier de l'intendance de la rue de Solferino, M. Rocard est rentré ces derniers jours à Paris d'humeur joyeuse. Il compte assumer pleinement son nouveau mandat de parlementaire européen et gérer avec doigté – et en n'écoutant que lui – son silence. Dans quelques semaines, il reprendra la plume, histoire de voir si on le lit, si on l'entend, si on le désire. Le prochain week-end, ses clubs Convaincre tiendront séminaire. A la mi-octobre, les clubs Initiatives, dirigés par M. Huchon, feront de même. *« Rocard, à la différence de Delors, est un militant »*, souligne un de ses amis. Et comme chacun sait, le propre du militant est de ne jamais dire « non ».

DANIEL CARTON

Un laboratoire de l'autogestion

« On ne vient pas travailler par hasard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine. » Brigitte Jouan, responsable du service des affaires scolaires depuis 1991, a les larmes aux *yeux à la veille de sa quatrième* rentrée dans une ville qui compte quatre mille enfants scolarisés. La rentrée coïncide, ~~cette année, avec la démission~~ du maire. Employée auparavant par le conseil général du Val-d'Oise et le Syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, elle a tenté l'expérience conflanaise à cause de Michel Rocard.

« Je n'avais jamais travaillé pour une commune, dit-elle. *Quitte à découvrir une mairie, autant que ce soit chez quelqu'un comme lui. »* Quelqu'un qu'on disait pourtant peu présent, seulement le lundi, jour de sa partie de tennis et des séances du conseil municipal. *« C'est vrai, mais il savait être là aux moments importants de la vie de la commune, à chaque rentrée scolaire notamment »*, témoigne Mme Jouan, qui *gardera par-dessus tout le souvenir « d'un homme qui a le respect du travail de son personnel »*. Au point, dit-elle, de donner l'impression d'avoir *« peur de déranger »* quand il faisait le tour des vingt et une écoles de la ville.

Responsabiliser les adjoints et les chefs de service, le maire de Conflans l'a fait dès son arrivée en 1977. *« Par goût, d'abord, puis également par obligation quand il a été pris par d'autres tâches, mais il n'est jamais revenu sur ce principe »*, souligne M. Huchon, premier bénéficiaire de cette capacité à déléguer reconnue à l'ancien maire.

Comités de quartier

Dès 1977, M. Rocard a donc tenté de faire de sa ville un laboratoire de l'autogestion, qu'il prônait dans ses discours. Treize commissions extra-municipales ont vu le jour, des pans entiers de la vie communale ont été confiés à des associations, au sein desquelles les représentants de la mairie n'étaient pas forcément majoritaires. *« Certaines expériences étaient même dangereuses pour lui sur le plan national, comme le fait de traiter la prévention de la délinquance et de la toxicomanie en confiant des équipements à des jeunes, sans garantie »*, rappelle M. Huchon. Aujourd'hui, l'association Conflans-Rencontres a fait ses preuves et gère directement, avec les services de l'Etat, l'hébergement des sans-abri ou l'accueil des femmes victimes de violences.

De même, la politique culturelle a été confiée, en 1978, à une fédération d'associations qui, en quinze ans, a doté Conflans d'une salle de sept cents places (trente spectacles par an, huit mille abonnés), d'une bibliothèque (neuf mille inscrits) et d'un conservatoire *de musique agréé par l'Etat* (six cent cinquante élèves). Leur tâche achevée, certaines de ces commissions ont disparu ou se sont transformées, mais les comités de quartier, au nombre de six, restent très vivaces. *« A la différence de ce qui se fait souvent ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'associations de défense, mais de structures de gestion »*, observe M. Huchon. Ces comités gèrent cinq maisons de quartier (un budget de 3 à 4 millions de francs chacun) *et arbitrent la programmation* des travaux de voirie. C'est en étroite liaison avec le comité de quartier que Conflans vient de créer une aire d'accueil pour les gens du voyage, sur la rive gauche de la Seine, à proximité de la principale voie d'accès à la ville.

« Dès le premier mandat, la priorité a été de lutter contre les phénomènes d'exclusion, qu'il s'agisse des handicapés, des familles à faibles revenus, des étrangers. » M. Huchon raconte volontiers qu'en 1977 le service social de la mairie était assuré par le maire, Eugène Bérurier, qui distribuait des billets aux mères de famille dans le besoin, les sermonnant au passage sur leur maquillage.

De l'avis des élus, le système fonctionne globalement bien, même si la grande autonomie accordée à la fois aux adjoints et aux chefs de service crée une sorte de double circuit de décision. *« Les télescopages sont rares et ils sont arbitrés très rapidement par le maire et le premier adjoint »*, confirme *Mme Jouan. M. Huchon constate, dans les comités de quartier comme dans les grosses associations (Conflans en compte cent cinquante), « la constitution d'espèces de notabilités locales, qui auraient tendance à se substituer à l'autorité municipale »*, mais, conclut-il, *« c'est un bon contre-pouvoir »*.

Quant à l'opposition, son cheval de bataille est l'importance du personnel communal. Environ *sept cents personnes*, y compris les pompiers, les assistantes maternelles et les vacataires de toutes sortes, sont appointées par la mairie. Réponse du premier adjoint, également chargé des finances : Conflans a dû rattraper un retard d'équipements criant, notamment dans le domaine scolaire, de la petite enfance et de l'aide sociale. *« C'est à ce prix,* dit M. Huchon, *qu'elle est une des rares communes de ce secteur des Yvelines à ne pas connaître de fracture sociale. »*

PASCALE SAUVAGE

Le parcours politique du président de la République

Des jeunes socialistes s'indignent du silence de leur parti sur les engagements de jeunesse de M. Mitterrand

Les révélations contenues dans le livre de Pierre Péan sur les engagements nationalistes et pétainistes de François Mitterrand (*le Monde* du 2 septembre) continuent de susciter, à gauche, embarras, gêne, voire tristesse. Jusqu'à présent, toutefois, aucun compagnon politique du président de la République n'a tenu à s'exprimer publiquement. Ni Pierre Mauroy ni Lionel Jospin, qui sont plongés dans la lecture du livre, ne veulent réagir d'une façon ou d'une autre. Parti en voyage, Jack Lang fait répondre par son entourage *« qu'il n'a pas trop de choses à dire sur le sujet »*, tandis qu'Yvette Roudy affirme que *« l'on savait tout cela »* et fustige *« ceux qui remuent le passé »*.

Daniel Mayer, ancien président du Conseil constitutionnel, ancien président de la Ligue des droits de l'homme et ancien dirigeant du Parti socialiste dans la Résistance, nous a indiqué *« qu'il préfère ne pas prendre position avant d'avoir confirmation »*. Le Parti communiste a aussi fait preuve, d'ailleurs, de la même discrétion, son journal *l'Humanité* n'ayant consacré à ce sujet qu'un bref article non signé dans son édition du 2 septembre, très sobrement titré *« Un livre sur Mitterrand »*.

« Avons-nous mérité cela ? »

Ce silence des autorités du PS n'est, semble-t-il, guère apprécié par la jeune garde socialiste, qui fait preuve d'un autre comportement. Après Pierre Moscovici (*le Monde* du 6 septembre), un autre ancien membre du secrétariat national du parti, Manuel Valls, premier secrétaire (rocardien) de la fédération du Val-d'Oise, s'est dit, dans un communiqué publié mardi 6 septembre, *« choqué et indigné »* par les révélations de ce livre et *« inquiet du silence du Parti socialiste »*. *« Je ne suis pas tellement choqué par le parcours de François Mitterrand pendant la guerre, qui a épousé, en définitive, le camp de la résistance et qui s'est retrouvé aux côtés du général de Gaulle. Ce qui est choquant*, explique-t-il, *c'est la fréquentation, au moins jusqu'en 1986, sans aucun regret, de René Bousquet, l'homme de la déportation massive des juifs, le symbole de la collaboration de la haute administration française avec les nazis. »* *« Il ne s'agit pas*, ajoute M. Valls, *de se joindre à une quelconque meute – bien silencieuse, d'ailleurs, à ce jour –, ni d'oublier le rôle de François Mitterrand dans la reconstruction de la gauche française et les victoires de 1981 et 1988, mais d'analyser lucidement les conséquences de ces révélations et la tache morale qu'elles représentent pour la gauche et le Parti socialiste. Avons-nous mérité cela ? »*

Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire (jospiniste) de la fédération de Paris, éprouve la même émotion. *« Ce qui me choque*, nous a-t-il déclaré, *c'est moins le fait que cette jeunesse de François Mitterrand ait pu exister que le fait qu'il n'y a pas eu de reniement de sa part, ni d'autocritique. Plus : il y a même une continuité de certaines amitiés. Cette absence de rupture, totale, franche et critique, me choque. Quand j'avais vingt ou vingt-cinq ans, que j'entendais un mec de l'extrême droite répéter que Mitterrand avait eu la francisque, j'avais plutôt envie de lui foutre sur la gueule. Jamais je ne pouvais penser que ça allait jusque-là. »*

Disant comprendre *« l'embarras »* de son parti, M. Le Guen estime, pourtant, que de telles révélations devraient *« le faire réfléchir »*. *« Je dénonce*, dit-il, *une certaine façon, chez François Mitterrand, de nous dire : « Ce que j'ai fait, moi seul peut le comprendre », qui représente à mes yeux une sorte d'aristocratie de l'action, un élitisme romantique qui manque de correction par rapport à l'action politique. François Mitterrand nous propose, comme Michelet pour la Révolution française, de prendre le mitterrandisme en bloc. Et cela, ce n'est pas possible ! »*

Pour la première fois, Jean Glavany, porte-parole du PS et chef de cabinet du président de la République de 1981 à 1988, a accepté, mardi 6 septembre, de réagir pour contester toutes ces prises de position. *« Je préfère*, nous a-t-il déclaré, *la réaction d'Elie Wiesel, qui disait qu'on ne peut que juger un homme dans sa globalité. Je dénonce les réactions politiciennes, qui jugent un homme sur une fraction de sa vie. Ceux qui jugent aujourd'hui devraient se souvenir qu'en 1940, 100 % des Français étaient pétainistes. Moi, je pose la question : et si l'honneur d'un homme était aussi de permettre toute la transparence ? »*

D. C.

Le PS lance une campagne pour l'emploi

Le Parti socialiste a annoncé, lundi 5 septembre, le lancement d'une campagne d'affichage militant *« à l'adresse des salariés, des chômeurs et des exclus »*. Consacrant, selon Jean Glavany, porte-parole de ce parti, *« le retour triomphant du poing et de la rose »*, cette campagne appelle à la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat et des droits des salariés.

Commentant dans un entretien publié par *Valeurs actuelles* (daté 3-9 septembre) *« la gauchisation »* du discours socialiste, l'ancien ministre Claude Evin, proche de Michel Rocard, estime *« que les symboles sont utiles, mais* [qu'ils] *ne suffisent pas à regagner la confiance de l'opinion »*. *« Les Français*, a-t-il jugé, *ne comprendraient pas que le PS soit uniquement revendicatif, alors que son candidat, quel qu'il soit, pourrait faire des propositions d'ouverture. »*

Sur France-Inter, Dominique Strauss-Kahn a fait part, lundi, de son soutien à une candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle et s'est interrogé aussi sur la place du « curseur » entre l'opposition au gouvernement et les propositions pour aspirer à gouverner ». *« Je pense*, a affirmé l'ancien ministre de l'industrie, *qu'il ne faut pas que nous soyons uniquement centrés sur les problèmes d'opposition. Il faut, aussi, que l'on propose des choses concrètes aux Français. C'est confortable de vouloir être uniquement dans l'opposition et de contester, mais ce n'est pas suffisamment responsable. »*

Le même jour sur RTL, Laurent Fabius a expliqué : « Il est tout à fait normal que le PS soit à gauche (...), une gauche pas irresponsable, pas excessive, mais tolérante, qui sache être fidèle à ses racines et, en même temps, comprendre ce qu'est le monde moderne. » « Les choses redeviennent normales, a-t-il ajouté. *Le PS retrouve la gauche, la droite retrouve les divisions. »* L'ancien premier ministre a affirmé que Jacques Chirac et Edouard Balladur *« sont deux variantes d'une même approche néolibérale* (...), *incapable de faire face aux problèmes qui vont être ceux de la France d'ici les années 2000-2005. »*

La muse exotique de Michel Noir

Est-ce pour se distraire de ses démêlés avec la justice que Michel Noir se livre à d'innocents et gratuits exercices poétiques ? Assurément moins coûteuse que d'autres, cette marotte du maire de Lyon pourrait avoir quelque chose de rafraîchissant. D'autant que le poète a choisi, pour la taquiner, une muse très exotique...

Michel Noir, qui publie – non sans une certaine audace dont il serait malséant de sourire trop vite – son premier recueil de haïkaï sous le titre *J'entends une fourmi* (1), n'est pas le premier à tenter de reprendre à son compte et de transposer dans une autre langue la forme japonaise traditionnelle du haïku. Ce sont les frères Goncourt qui firent connaître en France ces brèves compositions impressionnistes de trois vers et dix-sept syllabes (5-7-5), mises à l'honneur à partir du XVIe siècle, mais dont l'origine remonte au Moyen Age. L'extrême brièveté, la gravité ou l'humour, la fragilité apparente du haïku – poème dont la valeur tient à la puissance et à la liberté d'évocation d'un instant de vie, d'un paysage, d'une saison... –, font courir à l'amateur *un risque majeur* : celui de croire l'exercice aisé et la réussite à portée de plume.

Force est de constater que Michel Noir n'a su que fort mal contourner ce risque... Dans les meilleurs des cas, ses poèmes sont de simples pastiches (*« Nuit noire / Sur l'eau / Deux canards se quittent. » ; « Il ouvre son cœur / Tôt le matin, aux radis – / Le maraîcher. »*), des imitations plates (*« Tout désespéré / Sautillant sur la vitre – / Le bourdon se meurt »*), ou encore des tentatives ratées d'élever un certain prosaïsme au rang d'une impossible dignité (*« Pluie d'images, / La nuit fraîche a endormi / Le zappeur. »*). Au pire, le ridicule se rapproche dangereusement (*« Ma douleur est extrême, / En ce matin de brouillard – / Elle ne m'a pas téléphoné. »*) ou devient patent (*« Ce matin, / Elle me cache bien / La couette. »*).

La sixième des sept sections du livre, composée lors de la venue de Jean-Paul II à Lyon en octobre 1986, s'intitule « Le cri d'une foi ». La sincérité du propos ne parvient pas, là non plus, à compenser les défaillances et la faiblesse de l'expression. « Dans ce monde de rires, / Je joue au fou – / Pour me cacher ! », écrit encore Michel Noir. Reste à savoir si cet aveu est à lire à la seule lumière de la poésie...

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) *J'entends une fourmi, haïku* (La Différence, 132 pages, 79 F). Sous le titre de *Fourmis sans ombre*, Maurice Coyaud avait publié une belle anthologie commentée de haïkaï (Phébus, 1978).

Après l'université d'été du mouvement néogaulliste

Jacques Chirac se déclare « candidat au débat » pour l'élection présidentielle

Après les appels lancés ce week-end à Bordeaux par Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, en sa faveur (*le Monde* du 6 septembre), Jacques Chirac a tempéré, lundi 5 septembre, son entrée en campagne. Invité du journal de France 2, le président du RPR a déclaré que *« parler de la candidature à l'élection présidentielle est une question tout à fait prématurée ». « Je suis engagé, déjà, depuis un certain temps, dans un débat qui va s'amplifier et qui a lieu naturellement à la veille d'une présidentielle*, a déclaré M. Chirac. *Je suis candidat à ce débat* (...), *j'y tiendrai ma place.»* Il a souligné que ce débat concerne *« la façon de gouverner la France demain, la vision qu'on peut avoir de notre pays, de notre peuple et la façon de résoudre ses problèmes »*.

Le président du RPR a également évoqué la situation économique en estimant qu'il y a *« incontestablement des signes positifs »*, mais que cette reprise ne sera *« pas suffisante »* pour lutter contre le chômage.

Jacques Chirac a quitté Paris mardi 6 septembre au matin pour entreprendre un périple d'une semaine en Guyane et dans les Antilles. Le maire de Paris ne s'y était pas rendu depuis la campagne présidentielle de 1988. Cette visite de terrain est présentée par l'entourage de M. Chirac avec une tonalité résolument sociale. Le premier ministre, Edouard Balladur, y a fait effectué, quant à lui, un voyage officiel à la fin mai.

De son côté, Alain Juppé a lancé un appel à *« rester calme »* après l'*« agitation »* provoquée par ses déclarations à Bordeaux. Invité, lundi, du « Club de la presse » d'Europe 1, le ministre des affaires étrangères a répliqué aux attaques de François Léotard, ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, qui avait dénoncé *« les snipers de la majorité»*, en observant sèchement que ce mot évoque, pour lui, *« Sarajevo, la mort, la terreur »* et qu'il veut *« éviter de faire de l'humour »* avec cette réalité. *« Je suis fidèle à Jacques Chirac et loyal vis-à-vis du premier ministre »*, a précisé M. Juppé, en se défendant d'avoir voulu *« pousser à l'accélération »* de l'entrée en campagne présidentielle. Jugeant que la politique conduite par le gouvernement d'Edouard Balladur est *« la meilleure que l'on puisse faire actuellement »*, le secrétaire général du RPR a répété que l'élection présidentielle *« ne se fera pas sur le bilan du gouvernement. »*

A propos des réactions très vives de deux députés néogaullistes des Hauts-de-Seine, Patrick Balkany et Patrick Devedjian, M. Juppé estime que les auteurs de ces *« cris d'orfraie »* seraient *« plus crédibles s'ils n'avaient pas un point commun, c'est qu'ils ont tous pris position pour Edouard Balladur »*. M. Balkany a d'ailleurs renouvelé ses critiques, lundi, sur la chaîne câblée LCI, en observant que, selon lui, M. Chirac avait manqué de *« courage »*, en mars 1993, en abandonnant le poste de premier ministre à M. Balladur. *« Quand on refuse ce poste, il ne faut pas reprocher à celui qui le prend à votre place de bien réussir »*, a déclaré le député des Hauts-de-Seine, en déplorant la *« cacophonie organisée par ceux qui n'ont pas en charge les rênes de l'Etat »*.

▶Lire aussi « Dans la presse » page 15.

Le RPR se dote de quatre nouveaux secrétaires généraux adjoints

L'« université d'été » des jeunes du RPR à peine achevée, à Bordeaux, le 4 septembre, et l'agitation provoquée par les déclarations de Jacques Chirac encore vivaces (*le Monde* du 6 septembre), le RPR a décidé de procéder à la nomination de quatre nouveaux secrétaires généraux adjoints autour de Jean-Louis Debré, qui occupe la fonction depuis l'entrée au gouvernement du secrétaire général, Alain Juppé. Ces nominations interviennent un peu plus d'un mois après les vigoureuses critiques de M. Debré contre l'action de M. Balladur (*le Monde* daté 17-18 juillet), qui avaient valu au porte-parole du RPR une sévère et ultime remontrance de la part de M. Juppé. Ces deux dirigeants se retrouvent désormais unis dans le soutien officiel et affirmé à M. Chirac.

Gardant la fonction de porte-parole du mouvement néogaulliste et étant intronisé « premier secrétaire général adjoint », M. Debré est flanqué de quatre assesseurs, qui, bien que « sans portefeuille », ont une mission hautement politique dans la course à l'Elysée qui va s'ouvrir au sein du RPR.

Trois d'entre eux étaient déjà délégués généraux du parti : Elisabeth Hubert, député de Loire-Atlantique, proche de Philippe Séguin au moment de la campagne de ratification du traité de Maastricht, était chargée des professions libérales ; Jean-François Mancel, député et président du conseil général de l'Oise, président de la Fédération nationale des élus locaux, était chargé de la décentralisation et des élus locaux ; fidèle de M. Juppé, Jean-Jacques de Peretti, député de la Dordogne et maire de Sarlat, était chargé des relations avec les groupes parlementaires. Quant à Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, il était déjà secrétaire national, chargé des banlieues.

POINT DE VUE

Le pouvoir, mais pour quoi faire ?

par François Fillon

ALORS que huit mois nous séparent encore de l'élection présidentielle, la scène politique montre jour après jour notre incapacité à résister au retour de cette vieille passion française : la tactique des coups comme seule forme de débat, uniquement destiné au jeu des acteurs et des partis. Certains, véritable opposition dans la majorité, ne se privent pas de tirer à boulets rouges sur le gouvernement, cachant mal les querelles de personnes qui soustendent leurs propos. D'autres se contentent de professions de foi générales en spéculant précisément sur l'enlisement du débat. D'autres encore, incapables d'abandonner un héritage trop lourd à assumer, vivent dans l'expectative que leur sauveur veuille bien se déclarer, sans même s'apercevoir que ce dernier n'amènerait qu'une « deuxième gauche » sur le retour, dans les fourgons de la technocratie bruxelloise.

Le spectacle de cette pré-campagne ne fait pas que gêner la difficile tâche de redressement du pays engagée par le premier ministre. Elle nous prépare, surtout, une campagne où les véritables enjeux risquent d'être occultés par une lutte stérile pour le pouvoir. Mais, enfin, le pouvoir, pour quoi faire ?

Tout se passe comme si l'on avait oublié le sens que nos institutions confèrent à l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. En réorganisant le débat autour d'un nombre limité de questions déterminantes, en prenant de la hauteur pour clarifier les enjeux de fond, elle doit permettre, tous les sept ans, de dégager un projet politique pour gouverner la France. Un projet incarné par un candidat qui aura su convaincre et rassembler non pas des partis ou des communautés mais la majorité qui lui confiera un mandat pour agir. Si l'élection présidentielle n'est pas toujours une rupture, celle de mai 1995 doit être porteuse d'un projet de société animé par la volonté de réformer en profondeur. Après deux septennats de François Mitterrand, rien ne serait pire qu'une campagne présidentielle sans engagements et sans projets réellement concurrents, sans que chacun ait le sentiment de participer à un choix clair sur le rythme et les modalités des réformes à entreprendre.

Au-delà des diagnostics, il faudra dire concrètement par quelles mesures on entend faire de la lutte contre le chômage et l'exclusion une priorité absolue. La reconquête sociale ne se fera pas sans que puissent être dégagés des moyens considérables mis à la disposition de l'Etat. Si certains estiment nécessaires une autre politique économique, une autre politique monétaire, ils doivent en faire la démonstration et proposer en conséquence, une vision articulée de la reconstruction européenne pour l'après-Maastricht, dans la perspective de la conférence intergouvernementale de 1996.

On sait que sur tous ces points des vues différentes existent, vues qui distinguent fortement les candidats quand ils acceptent de s'exprimer sur le fond. Alors, dans la majorité, nous devons nous méfier de l'idée, trop évidente pour ne pas être pernicieuse, selon laquelle l'unicité de candidature serait, en toute hypothèse, indispensable pour l'emporter.

En 1981 et en 1988, nous n'avons pas perdu l'élection présidentielle par la seule division de nos rangs, mais d'abord perce que les Français ont préféré porter leurs suffrages sur un autre, qui leur est apparu mieux personnifier un projet pour la France. En 1995, la vraie division, celle que l'électorat ne pardonnerait pas, serait celle d'un affrontement superficiel, où plusieurs candidats de la majorité se déchireraient sur un seul et même projet politique ou, pis encore, sans projet clairement énoncé.

Inversons les termes du faux débat qui risque d'empoisonner la campagne : attendons de pouvoir estimer projets et programmes avant de nous prononcer pour ou contre ceux qui les avancent. Jusqu'au début de l'année prochaine nous devons avoir le courage de privilégier le débat d'idées, la lucidité d'admettre que, s'il y a plusieurs programmes au sein de la majorité, il doit y avoir plusieurs candidats de la majorité. Si rien ne distingue réellement les candidats sur le fond, alors, mais alors seulement, il faudra exiger qu'un seul candidat de la majorité se présente.

Quant à l'idée d'être élu sans projet véritable ou avec un programme consensuel au point d'en être indigent– idée que certains pourraient caresser face à une opposition désemparée –, ce ne serait pas seulement prendre un risque considérable en sous-estimant ce que nous réserve la campagne. Ce serait aussi favoriser l'émergence des candidats les plus démagogiques, à l'instar des dernières élections européennes. Ce serait enfin gâcher par avance le délai de grâce dont peut bénéficier tout président nouvellement élu pour mettre en œuvre rapidement des réformes difficiles à appliquer en temps normal. Les conditions pour qu'advienne, à terme, une nouvelle cohabitation seraient ainsi posées.

Si la majorité perd une troisième élection présidentielle consécutive, c'est que la logique de partis et des factions l'aura emporté sur le débat d'idées. On aura surtout porté un coup de plus à l'esprit des institutions de la V[e] République. Qui dit débat d'idées dit affrontement de conceptions différentes de la France et de l'Europe. Aux Français de choisir, mais notre devoir est de leur permettre de choisir en toute connaissance de cause.

▶ **François Fillon (RPR) est ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.**



Proche de Valéry Giscard d'Estaing

Hervé de Charette défend le principe d'une candidature UDF

Hervé de Charette, ministre du logement, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités et proche de Valéry Giscard d'Estaing, a défendu, lundi 5 septembre, sur RTL, l'idée d'une candidature UDF pour l'élection présidentielle. Contrairement au Parti républicain, qui estime que la confédération libéralo-centriste ne compte pas en son sein de « présidentiable » crédible, M. de Charette souhaite *« que l'UDF joue un rôle central* [dans l'élection présidentielle] *et qu'elle ait, bien entendu, un candidat »*. Il a précisé sa pensée en ajoutant : *« On me dit que Giscard est le meilleur* (...) *et je crois que, dans cette période, il va jouer un rôle capital dans le débat démocratique. »*

Le président de l'UDF fera sa rentrée à la mi-septembre à l'occasion de la communication de ses réflexions sur le chômage. Au printemps, M. Giscard d'Estaing s'était fixé comme objectif de trouver le chemin du retour à un « plein emploi », soit, selon lui, un taux de chômage ramené aux alentours de 6 % de la population active.

L'ancien président de la République n'entend cependant pas limiter ses efforts au seul secteur de l'emploi. La construction européenne, les institutions, la morale en politique sont autant de domaines qu'il compte bien investir successivement, pour provoquer, dans une opinion qui se refuse toujours à lui, ce « déclic » sans lequel il ne se portera pas sur les rangs pour l'élection présidentielle.

G. Ps.

La préparation des municipales de 1995

Robert Vigouroux plaide pour un large « partenariat politique » à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Sénateur (apparenté PS) et maire de Marseille, Robert Vigouroux a de nouveau plaidé, au cours d'une conférence de presse, lundi 5 septembre, pour un large *« partenariat politique »* – de préférence à une *« alliance »* – en vue des élections municipales de juin 1995, n'excluant que les *« extrémistes »* et *« ceux qui veulent s'emparer du pouvoir en pratiquant la démagogie la plus basse »* (sous-entendu : le Front national et Bernard Tapie). Dans *« l'intérêt de la ville »*, M. Vigouroux *« ne voit pas »*, en effet, *« ce qui différencie une partie des hommes responsables d'autres hommes responsables »*.

Tout en niant avoir déjà eu des contacts avec les chefs de la droite marseillaise, il a indiqué que, *« dans les trois mois qui viennent, il faudra parler clairement* [de ce partenariat] *autre part que dans les réceptions officielles »*. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional, avait lui-même évoqué l'éventualité d'un *« pacte municipal »* avec M. Vigouroux (*le Monde* daté 22-23 mai), mais à la condition expresse que le maire de Marseille *« clarifie sa position politique »* et se prononce en faveur de la droite à l'élection présidentielle. M. Gaudin avait précisé, cependant, que M. Vigouroux n'était pas *« suffisamment attractif »* et que la droite marseillaise préférerait, vraisemblablement *« gagner ou perdre sous ses propres couleurs »*.

M. Vigouroux a annoncé un train de mesures sociales au bénéfice des plus démunis (réduction des tarifs de la Régie des transports marseillais, accroissement des contrats emploi-solidarité, aide à la création de micro-entreprises pour les demandeurs d'emploi), représentant une enveloppe de 40 millions de francs.

G. P.

Le RPR de Toulon est divisé sur le soutien au maire sortant UDF

L'annonce par Louis Bernardi (RPR), conseiller municipal de Toulon et conseiller général du Var, de sa démission du groupe de la majorité municipale du maire François Trucy (UDF-PR), samedi 3 septembre dans *Var-Matin*, n'a pas été appréciée par le secrétaire départemental du parti gaulliste. M. Bernardi avait précisé qu'il serait *« en opposition, tant pour la fin de la mandature que pour les prochaines élections municipales »*, avec la politique menée par le maire qui, selon lui, *« administre avec son cabinet et non avec les élus »*. Considérant qu'il existe un fort potentiel électoral RPR à Toulon, M. Bernardi envisageait de constituer une liste *« de défense des intérêts toulonnais »*.

Apparemment, les instances locales du RPR ne partagent pas ce point de vue puisque le secrétaire départemental confirme que son parti soutiendra la candidature de François Trucy en juin 1995. En attendant, il estime qu'il appartient à M. Bernardi *« d'abandonner ses mandats, que seules les investitures du RPR lui ont permis d'obtenir dans le passé »*.

JUSTICE

S'estimant détenu illégalement en France

Carlos a refusé de répondre au juge lors de son premier interrogatoire sur le fond

Illitch Ramirez Sanchez a refusé, lundi 5 septembre, de répondre au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière au sujet de l'attentat de la rue Marbeuf, qui fit, le 22 avril 1982 à Paris, un mort et soixante-trois blessés. Lors de cette première audition abordant le fond du dossier (*le Monde* du 6 septembre), le magistrat a posé une série de questions sur cet attentat meurtrier et sur les relations existant à l'époque entre Carlos, Bruno Bréguet, Magdalena Kopp et Christa Fröhlich. Mais le terroriste n'a apporté aucun élément précis de réponse, se limitant à quelques plaisanteries et digressions sans rapport avec les faits qui lui sont reprochés. *« J'ai été enlevé, je suis illégalement détenu »*, a-t-il répété pendant cet entretien pourtant long de deux heures et demie.

Les avocats de Carlos, Mes Mourad Oussedik et Jacques Vergès, avaient préalablement déposé une *« requête en annulation* [des actes de procédure intervenus dans ce dossier depuis l'arrestation de Carlos au Soudan, le 15 août] *et mise en liberté »* de leur client devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (*le Monde* daté 4-5 septembre). Revenant sur les conditions du transfert de Carlos vers la France, cette requête évoque *« l'existence d'un accord conclu entre les autorités soudanaises et françaises pour la remise frauduleuse par les premières aux secondes de M. Ramirez Sanchez »*.

« Les faits imputés à M. Ramirez Sanchez ont eu tous une motivation politique », note la requête, dont Carlos s'est inspiré, lors de son audition du 5 septembre, pour questionner le juge Bruguière sur la régularité des poursuites pénales. Dans leur requête, les avocats considèrent que leur client *« a été privé de sa liberté alors qu'aucune procédure d'expulsion ou d'extradition n'était en cours »*, de sorte qu'il aurait *« été présenté à la justice française à la suite de faits qui, en droit pénal, constituent les crimes et délits d'arrestation »*. Dans les prochains jours, les avocats devraient donc plaider devant la cour d'appel la remise en liberté du terroriste. En attendant que la justice se prononce définitivement sur ce point, Carlos continuera de refuser à participer à l'instruction.

E. In.

Les suites de l'enquête sur la fusillade de Marrakech

Huit membres présumés d'un réseau islamiste ont été mis en examen et écroués par le juge Bruguière

Le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a mis en examen pour « association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste », lundi 5 septembre, huit personnes présentées comme les membres d'un réseau islamiste opérant en France. Interpellées dans le cours de l'enquête ouverte après la fusillade meurtrière du 24 août dans un hôtel de Marrakech, elles ont toutes été placées *sous mandat de dépôt*.

Ce sont les aveux des Français d'origine maghrébine arrêtés au Maroc après l'attaque de l'hôtel de Marrakech qui ont mis les policiers français sur la piste d'un réseau où opéraient à la fois, selon l'état actuel de l'enquête, des convoyeurs d'armes, des auteurs d'attaques à main armée, des fabricants de faux papiers et des militants islamistes en possession de documents du FIS algérien. Les membres présumés de *ce réseau avaient été interpellés* jeudi 1er septembre.

Un Algérien âgé de vingt ans, Bachir Lahcen, et deux Marocains, Noureddine Jaoual et Mohamed Joulane, âgés respectivement de vingt-six et vingt-deux ans, avaient été arrêtés en région parisienne. Quatre Marocains – Abderrazack Mountassir, M'hamed Yajid, Mohamed El'Khantache, Abdelmoula El'Kantache, âgés de vingt-deux à vingt-huit ans – et un Français de vingt-quatre ans, Rachid Falah, avaient été interpellés dans la foulée à Orléans et dans sa région. Trois *responsables du réseau*, de nationalité marocaine, ont toutefois réussi à échapper aux policiers.

La découverte d'un tampon humide officiel de l'Armée islamiste du salut (AIS) au domicile de Mohamed Joulane est, pour les enquêteurs, le signe que le réseau était en *prise directe avec les mouvements* islamistes en activité de l'autre côté de la Méditerranée : branche armée du FIS, l'AIS est en effet d'apparition récente en Algérie.

Des documents du FIS et de l'AIS

Une documentation technique sur la fabrication de faux papiers (bulletins ANPE, certificats de travail) a aussi été saisie au domicile de Bachir Lahcen. Des factures d'achat *d'armes en vente libre* (revolvers de petit calibre, munitions, matériels de nettoyage d'armes de plus gros calibre), qui ont été découvertes notamment au domicile de M'hamed Yajid, pourraient correspondre à un transport d'armes opéré à deux reprises, en 1993 et en 1994. Un trafic plus conséquent aurait été organisé par l'une des personnes qui a réussi à échapper aux enquêteurs, Abdel Zyad, *qui aurait préparé* le transport de deux pistolets-mitrailleurs, dotés de silencieux et de munitions, vers le Maroc.

L'entraînement au maniement d'armes semble avoir *été* de portée réelle, mais limitée. Plusieurs des personnes interpellées ont indiqué avoir participé à une formation de base au cours de laquelle le fonctionnement d'un pistolet automa*tique a été étudié.* L'arme a circulé de main en main pendant le stage d'instruction, qui se serait déroulé dans des lieux déserts des environs du mont Gerbier-de-Jonc (Ardèche). L'organisateur de ces stages, un Marocain surnommé « Saïd », a échappé au coup de filet policier. La formation au maniement d'armes aurait toutefois été plus poussée pour au moins l'un des prévenus, *qui a reconnu* avoir fait partie en juin 1991 d'un stage d'entraînement-commando en Afghanistan.

Lors des perquisitions, les enquêteurs ont saisi de la documentation du Front islamique du salut (FIS) et de l'Armée islamique du salut (AIS). L'enquête aurait enfin permis aux policiers d'établir la responsabilité de deux membres du groupe dans des braquages de commerçants effectués à trois reprises, ces derniers mois, en région parisienne. Le butin de ces attaques à main armée aurait notamment permis de financer les achats d'armes par le réseau. Aucune action terroriste sur le territoire français ne semble toutefois, à ce stade de l'enquête, devoir être *imputé aux personnes écrouées*.

Par ailleurs, Boujemaa Chellah, le frère d'un des anciens assignés de Folembray, a été assigné, lundi, à résidence à Lannemezan (Hautes-Pyrénées) en attendant que le ministère de l'intérieur, qui a pris un arrêté d'expulsion à son encontre, *lui trouve un pays d'accueil*. Aucune charge n'avait été retenue par la justice à l'encontre de M. Chellah à l'issue de sa garde à vue à Avignon.

ERICH INCIYAN

Le journaliste-écrivain algérien Sayah Taleb remis en liberté à Paris. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a remis en liberté, lundi 5 septembre, le journaliste-écrivain Sayah Taleb. Agé de cinquante et un ans, de nationalité algérienne, M. Taleb avait été écroué le 12 août après sa mise en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* dans un dossier instruit par le juge Bruguière (*le Monde* du 15 août). Les avocats de M. Taleb avaient indiqué que la documentation de caractère islamiste retrouvée chez leur client relevait de *« documents de travail »* possédés par l'homme de lettres.

Après le refus de tout supplément d'information par la cour d'appel de Lyon

Le règlement du dossier Noir-Botton devrait être accéléré

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon vient de rejeter une demande des avocats de Michel Noir concernant un supplément d'information sur les comptes suisses de Pierre Botton. Après avoir reçu, le 26 juillet, l'avis de clôture de l'information *judiciaire, les avocats avaient* réclamé des investigations complémentaires que le juge d'instruction avait refusées.

Après s'être opposé le 28 janvier, devant la chambre d'accusation de Genève, à l'entraide judiciaire réclamée par le juge *Philippe Courroye à propos de* mouvements de fonds de 1991 et avoir obtenu gain de cause, Pierre Botton avait fourni maints détails sur certaines opérations financières menées antérieurement sur les bords du Léman à l'époque où il était l'ami et le « sponsor » de Michel Noir. M. Botton n'était cependant pas allé au bout de cette logique puisqu'il n'avait pas autorisé son courtier suisse à venir témoigner à Lyon, comme le souhaitait le juge d'instruction.

Dans ses explications (*le Monde* du 23 avril), Pierre Botton *faisait état de trois comptes* ouverts en 1986 au nom de sociétés fiduciaires panaméennes à la Banque de l'union européenne de Genève qui auraient été utilisées pour financer en partie la campagne électorale de son futur beau-père. Selon l'homme *d'affaires lyonnais, poursuivi* notamment pour abus de biens sociaux et banqueroute, plus de 10 millions de francs auraient transité sur ces trois comptes de passage.

C'est l'attitude contradictoire de M. Botton que les avocats du *maire de Lyon* ont mise en avant pour demander un supplément d'information. Selon eux, de telles investigations auraient pu *« apporter la preuve positive du mensonge de Pierre Botton »*, mais elles auraient également ralenti la procédure et retardé l'épilogue de cette affaire sensible. Désormais, la décision de la chambre d'accusation ne pouvant faire l'objet d'un pourvoi en cassation, le parquet de Lyon va pouvoir *parachever son réquisitoire* définitif à partir duquel le magistrat instructeur rendra son ordonnance de renvoi.

Outre MM. Botton et Noir, une dizaine de personnes ont été mises en examen dans ce dossier, parmi lesquelles Michel Mouillot, maire *(UDF-PR) de Cannes, et Patrick* Poivre d'Arvor, présentateur vedette de TF 1.

R. B.

ÉDUCATION

L'école pacifiée de M. Bayrou

Suite de la première page

S'ébrouant sur un terrain particulièrement bien défriché, François Bayrou *« simplifiait »* le dispositif en permettant notamment aux élèves un très vaste choix d'options dans la foulée des retouches déjà opérées par Jack Lang sur le projet de Lionel Jospin. Une manière d'apaiser les lobbies disciplinaires, particulièrement vivants dans les lycées.

Sur le reste, François Bayrou ne promettait ni séisme ni grandes réformes. On ne toucherait pas au *« sanctuaire de l'école »*. On se contenterait de *« mesures concrètes »*, dictées par le bon sens et prudemment expérimentées. Une seule nécessité urgente, *« l'abrogation rapide des dispositions incohérentes découlant de la loi Falloux (...), une véritable atteinte aux libertés des collectivités locales »* (*le Monde* du 3 mai 1993). On connaît la suite : le report du débat à l'Assemblée de juin à septembre 1993, le réveil de la grogne laïque et la reculade du gouvernement. Le ministre pouvait alors se replonger pour quelque temps dans un de ses thèmes de prédilection, *« le drame de la lecture en France »*.

Seul en première ligne

Des vacances de courte durée puisque, dès le mois de décembre, les conclusions alarmistes du rapport Vedel sur les problèmes de sécurité dans les établissements privés l'autorisaient à repartir à l'assaut. La révision de la loi Falloux sera finalement votée à la hussarde le 15 décembre, puis retirée un mois plus tard, à la veille d'une manifestation monstre de la gauche laïque qui réunira neuf cent mille personnes, à Paris, le 16 janvier.

Ce retournement inattendu laissait François Bayrou bien seul, en première ligne, face à des syndicats affichant brusquement une unité sans lézardes et prompts à transformer à leur avantage un épisode particulièrement propice à la surenchère. Le soir du 16 janvier, dans une belle unanimité, tous réclamaient une loi de programmation pour l'école publique ainsi qu'un plan d'urgence pour la rentrée 1994. C'est de ce terreau peu favorable aux débats de fond que naîtra, sous la pression du premier ministre, Edouard Balladur, le *« nouveau contrat pour l'école »* dont les premières mesures vont s'appliquer à cette rentrée. Après cinq mois de négociations soutenues avec des organisations syndicales requinquées et une série de tables rondes organisées en province, le gouvernement accouchera de *« 158 décisions »* à mettre en œuvre sur quatre ans. Une véritable avalanche balayant tous les sujets, de la maternelle au lycée, des contenus d'enseignement à la formation des maîtres, des rythmes scolaires aux établissements sensibles.

Pari sur la durée

Projet politique pour l'école ou catalogue de vœux pieux, quoique s'en défende le ministre ? Outre la réforme du bac conduite parallèlement, la rentrée 1994 verra, pour l'essentiel, la mise en œuvre d'une nouvelle organisation des classes de sixième dans 368 collèges expérimentaux, l'introduction à l'école primaire d'études dirigées prises sur le temps scolaire, la création d'un observatoire national de la lecture ainsi qu'un débat engagé sur la rénovation des programmes. *« Une politique éducative a besoin de la durée. Etant donné l'énorme investissement de tous les acteurs de l'école pour la faire progresser, le futur ministre sera bien obligé d'en respecter les engagements »*, a déclaré François Bayrou, interrogé sur l'avenir de son plan après l'échéance présidentielle.

C'est justement sur le temps que les organisations syndicales ont, visiblement, construit leur pari. Une fois le ministre pédagogue appelé à d'autres fonctions, que restera-t-il de ces 158 décisions subitement désincarnées, qui pourront sans difficulté être infléchies, ou pour certaines abandonnées ? François Bayrou propose une vision de l'école qui, finalement, satisfait tout le monde parce qu'elle ne heurte véritablement personne. Un recentrage sur les apprentissages fondamentaux ? Déjà, en son temps, après le désastre de la guerre scolaire de 1984, Jean-Pierre Chevènement avait parachevé son entreprise de restauration de l'école (et le sauvetage de la gauche sur ce terrain) en feignant de croire que les maîtres avaient depuis longtemps abandonné lecture, écriture et calcul.

Faire de la sixième un round d'observation et permettre à tous les collèges de créer des classes *adaptées aux élèves en difficulté* ? Même s'ils en soulignent ici ou là les dangers et les possibles effets ghetto, la plupart des enseignants, abandonnés sur ce terrain par une gauche hésitante, y sont finalement plutôt favorables et se disent qu'ils sauront trouver, localement, les garde-fous nécessaires.

Projet de loi à l'automne

Par son refus des systèmes et ses déclarations d'amour répétées à *« l'enseignant dans sa classe »*, son art d'individualiser les problèmes, un à un, catégorie par catégorie – les professeurs débutants, le grec ancien, l'éducation physique –, François Bayrou a réussi à « coller » au milieu avec plus d'habileté que nombre de ses *prédécesseurs. Mais la véritable* partie se joue ailleurs, dans la promesse faite par Edouard Balladur, le jour de la présentation du nouveau contrat de son ministre de l'éducation nationale, d'une *« programmation financière pluriannuelle des mesures nouvelles contenues dans le plan »*. Volontairement ambigu et gardant ainsi toute sa marge de manœuvre, le premier ministre n'a pas fermé la porte. Or un certain nombre de mesures du *« nouveau contrat pour l'école »* coûtent cher et les principaux syndicats, la Fédération syndicale unitaire (FSU) en *tête, ont, d'entrée de jeu,* annoncé que la réforme des collèges ne se ferait pas sans moyens supplémentaires. Un projet de loi regroupant une quinzaine d'articles devrait *être présenté à la session* d'automne, vraisemblablement dans la seconde quinzaine de novembre.

Comment expliquer, autrement que par cette sorte de pari muet des organisations syndicales sur le caractère éphémère de « l'effet Bayrou », la surprenante facilité avec laquelle elles avalent aujourd'hui des couleuvres qu'elles auraient violemment *recrachées hier* ? La tâche nouvelle pour les instituteurs d'enseigner la musique et les langues vivantes sans garantie de formation préalable ? Pourquoi pas ? La création de *nouvelles* sixièmes sans grilles horaires et donc sans garantie du maintien des postes pour chaque discipline inscrite au programme ? Essayons ! Notant, *fort justement, que les décisions* du nouveau contrat pour l'école reprenaient la plupart des thèmes évoqués quatre ans auparavant par François Bayrou dans son livre-*programme, un fin connaisseur de* l'institution, ancien directeur des lycées et collèges puis des écoles, André Legrand, remarque que M. Bayrou *« entremêle deux stratégies. Il prévient clairement de ses intentions dans ses écrits théoriques. Il embrouille la perception dans ses actions tactiques »* (1).

C'est cet art subtil du brouillage *lié à un vrai sens de la mise en* scène et de la communication qui a sans doute sauvé François Bayrou du mauvais pas où il s'était placé en décembre 1993. Et c'est aussi ce qui permet *aux représen*tants des enseignants d'attendre tranquillement, sans états d'âme sur le fond, l'encaissement des quelques dividendes du mauvais tour qu'alors ils lui ont joué.

CHRISTINE GARIN

(1) *Le Système E, Acteurs et enjeux en éducation*, d'André Legrand, Denoël (à paraître fin septembre).

Demain dans le « Monde éducation-Campus »

■ **Les nouveautés de la rentrée**

Le Nouveau contrat pour l'école présenté en juin dernier par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, entre dans sa première phase d'exécution à cette rentrée. Une nouvelle organisation du collège est expérimentée dans 368 collèges. La réforme des lycées arrive à son terme avec, en juin prochain, la première session du nouveau baccalauréat organisées. Dossier par dossier, tout ce qui change à la rentrée.

■ **Rythmes scolaires : le compte est-il bon ?**

La suppression des cours du samedi matin dans un nombre croissant d'écoles primaires *risque de diminuer notablement* le temps réel d'enseignement. Et la pente semble fatale vers le passage pure et simple à la semaine de vingt quatre heures, pour les élèves comme pour les instituteurs.

FAITS DIVERS

A Thorigné-sur Dué (Sarthe)

Une famille est sauvagement massacrée

Quatre personnes d'une même famille – Christian et Brigitte Leprince, 34 et 36 ans, et leurs filles Audrey et Sandra, 10 et 7 ans – ont été retrouvées mortes, lundi 5 septembre, probablement tuées à coups de hachette à leur domicile de Thorigné-sur-Dué (Sarthe). Le troisième enfant du couple, Solène, 2 ans, cachée derrière une porte, a échappé à la tuerie. Selon Claude Plais, le maire du petit village de 1 600 habitants, les Leprince, propriétaire d'un atelier de peinture et de carrosserie, étaient *« honorablement connus et estimés »* dans le village. Outre l'hypothèse d'un acte gratuit de rôdeur, la justice n'excluait pas non plus, mardi matin, la thèse d'un crime commis par un habitant de cette région rurale. La section de recherches de la gendarmerie d'Angers (Maine-et-Loire), saisie par le parquet du Mans et épaulée par des spécialistes de la police scientifique de Paris, continuaient mardi matin à rassembler tous les indices possibles – l'arme utilisée n'ayant pas encore été retrouvée – afin d'établir les circonstances de ce quadruple meurtre. Deux cent cinquante gendarmes ont été envoyés sur place.

AGRESSION : Gilbert Baumet agressé près de Nîmes. – Député (République et liberté) du Gard, ancien président du conseil général et maire de Pont-Saint-Esprit, Gilbert Baumet, a été légèrement blessé, lundi 5 septembre, près de Nîmes, d'un coup de feu à la cuisse, après avoir été agressé, selon lui, par deux inconnus en voiture. Le député, d'après ses proches, souffre également d'un traumatisme crânien, mais ses jours ne sont pas en danger. Une enquête est actuellement en cours sur une première agression dont M. Baumet a été victime, le 15 juin sur une route du département. A l'époque, il n'avait pas été blessé.

JUSTICE

Selon une société anglo-saxonne d'expertise en art

La « collection Tapie » serait estimée à moins de 30 millions de francs

Après deux saisies conservatoires exigées par le Crédit lyonnais (*le Monde* du 21 mai) puis par le fisc (*le Monde* du 18 juin) et un « déménagement » spectaculaire, ordonné par la banque au domicile parisien du député-homme d'affaires (*le Monde* du 30 juillet), la collection de meubles anciens et de tableaux de Bernard Tapie est au centre d'une bataille d'experts. Sollicitée par M. Tapie lui-même alors qu'il négociait le rééchelonnement de sa dette avec le Crédit lyonnais, une première estimation de l'expert Jean-Pierre Dillée fut rendue le 3 mars 1993 et *« réactualisée »* le 18 février 1994. Elle situait la valeur de la « collection Tapie » entre 356,63 et 517,73 millions de francs. L'accord entre M. Tapie et son banquier prévoyait en outre qu'une seconde expertise serait effectuée par le principal commissaire-priseur français, M[e] Jacques Tajan. Mais l'étude attendue n'est jamais arrivée.

Selon *Libération* du 6 septembre, la « collection Tapie » vaudrait en fait beaucoup moins que ne le prétendait M. Dillée. La banque publique, dont la créance à l'égard du député se monte à 1,3 milliard de francs, ayant souhaité prendre d'autres avis, *« au moins une des deux grandes maisons anglo-saxonnes d'expertise en art, Sotheby's ou Christie's, vient de réaliser une estimation des meubles de Bernard Tapie »*, écrit le quotidien. *Libération* affirme que la conclusion en serait la suivante : *« Ils ne valent pas plus de 30millions de francs. »*

Confrontant l'expertise de Jean-Pierre Dillée aux estimations de divers spécialistes ou catalogues dans son édition du 6 août, le Point avait anticipé cette réévaluation, qu'au Crédit lyonnais on considérait au demeurant comme *« plus que probable »*. Pièce par pièce, l'hebdomadaire démontrait alors que la valeur du mobilier de l'hôtel particulier de la rue des Saints-Pères avait été largement surestimée. Un exemple parmi tant d'autres en était donné par la valeur attribuée à une toile du XVIII siècle, du peintre Hubert Robert, que M. Dillée situait entre 25 et 30 millions de francs, alors que le tableau le mieux vendu du même artiste dans le monde avait été enlevé pour 6 millions...

Quant à *l'Eau avec Neptune*, unanimement considéré comme la plus belle pièce détenue par Bernard Tapie, l'incertitude demeure sur son auteur, et par conséquent sur sa valeur. Attribuée à Rubens, l'œuvre vaudrait entre 100 et 150 millions de francs, selon M. Dillée. Au cas où elle serait attribuée à Snyders, son prix ne dépasserait pas 30 millions, selon le même expert ; aucun tableau de cet émule de Rubens n'a pourtant jamais été vendu plus de 1million... *« Si j'avais su que l'estimation qui m'a été demandée était destinée à une vente aux enchères dans un délai rapproché*, indiquait M. Dillée le 8 août, *j'aurais avancé des évaluations sensiblement inférieures, ou même pas d'estimation du tout. »* L'expertise anglo-saxonne, si ses conclusions devaient être confirmées, posent néanmoins une question : les meubles examinés par l'expert, en 1993 et au début de l'année, sont-ils bien les mêmes que ceux qui font l'objet de cette ou de ces contre-expertises ?

Dès le mois de mai, lorsqu'il avait demandé et obtenu la saisie conservatoire du mobilier de M. Tapie, le Crédit lyonnais ne cachait pas les doutes qu'il éprouvait sur sa valeur réelle. Le malaise venait aussi de l'enlèvement précipité d'une partie des meubles, transportés nuitamment quelques heures avant l'arrivée des huissiers dans un hangar de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), d'où un semi-remorque rouge était parti vers une destination inconnue. Les meubles qu'il contenait n'ayant jamais été retrouvés, ils ne pourront figurer dans le catalogue que le Crédit lyonnais entend toujours faire établir, dans la perspective d'une vente aux enchères. Une vente qui risque fort, en tout état de cause, de ne permettre le remboursement que d'une infime partie des dettes de son client Bernard Tapie.

H. G.

SCIENCES

Afin d'assainir une situation financière qu'il juge préoccupante

Le directeur général du CNRS décide de suspendre toutes les commandes de ses laboratoires

Les directeurs d'unité du CNRS viennent de recevoir une lettre de leur directeur général, Guy Aubert, leur enjoignant de suspendre toute commande à partir du 3 septembre. Une mesure qui, selon M. Aubert, est destinée à assainir la situation financière du plus grand établissement public de recherche français.

Fini le pilotage à vue. Fini les autorisations de lancer de nouveaux programmes sans être sûr de disposer des crédits de paiement nécessaires pour honorer les factures. A peine arrivé à la tête du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Guy Aubert, nouveau directeur général nommé au début de l'été, a décidé d'en finir avec des méthodes de gestion qu'il considère *« d'un autre âge »*. *« Je vous demande de suspendre toute commande sur vos crédits gérés par le CNRS, le 3 septembre 1994 »*, a-t-il écrit le 1[er] septembre à tous les directeurs d'unité de son organisme. *« Le temps*, a-t-il ajouté, *de conduire avec vous un examen aussi exact que possible de l'état des commandes de chaque unité. »*

Le ton, comme le contenu de cette lettre, ont surpris dans les laboratoires. Mais chacun sait que, depuis de nombreuses années, les directeurs d'unité se voyaient notifier des autorisations de dépense, les fameuses AP, à charge pour le CNRS de les honorer en fin d'année par des crédits de paiement, les CP. Si, au CNRS, le système a fonctionné en période de vaches grasses, il a connu ces dernières années quelques dérapages. Si, en 1992, par exemple, le CNRS a pu finalement absorber ce décalage entre les AP et les CP, il n'a pu vraiment le faire ensuite. En mars, l'ancien directeur général du CNRS, François Kourilsky, avait déjà mis les laboratoires en garde à ce sujet.

Guy Aubert, qui l'a remplacé en juillet, a préféré trancher rapidement. *« C'est le genre de chose qu'on peut faire plus facilement quand on arrive aux affaires »*, souligne un directeur de laboratoire. De fait, affirme au *Monde* M. Aubert, *« le système de gestion actuel fait qu'il m'est aujourd'hui impossible de savoir l'état des retards de paiement que nous avons vis-à-vis de nos fournisseurs. C'est mauvais pour l'image de marque du CNRS. Il me faut désormais voir clair d'autant que ces retards doivent représenter quelque 10 % des crédits brassés au niveau des laboratoires. »*

Pour cette raison, Guy Aubert demande aux directeurs des 1 350 laboratoires de lui communiquer *« aussi rapidement que possible et au plus tard le 16 septembre »* l'état réel des commandes déjà engagées au 2 septembre et *« le montant estimatif »* de celles qu'ils envisagent d'ici à la fin de l'année (1). *« Au vu de ces éléments, dans les délais les plus brefs et, au plus tard, le 30 septembre, j'autoriserai*, écrit-il, *la reprise des commandes après avoir arrêté les dispositions nécessaires pour assurer le fonctionnement normal des laboratoires dans un cadre financier maîtrisé. »*

Est-ce une conséquence du gel de 8 % des crédits hors salaires décidés en juin par le gouvernement (*le Monde* du 9 juin) ? Guy Aubert s'en défend, tout en reconnaissant que la conjoncture économique n'est guère favorable et qu'il faut donc être vigilant. D'ailleurs, dit-il, *« les autorisations de programmes notifiées aux chercheurs restent valables et celles qui ne l'ont pas encore été pour 1994 le seront également. »*

Pour l'avenir, le directeur général du CNRS souhaite *« y voir clair, avoir une photographie de la situation »*. *« Il y a aujourd'hui*, ajoute-t-il, *des milliers de personnes qui peuvent signer des bons de commandes, ce n'est plus possible. Ces méthodes de gestion doivent changer. Il y a des directeurs de laboratoires qui sont des gens responsables et je souhaite établir avec eux, le plus rapidement possible, de nouveaux dispositifs de gestion.*

Cela étant, le CNRS, comme tous les autres établissements publics de recherche, attend la fin de l'année avec quelque appréhension. *« Il y aura*, dit un expert, *quoi qu'en dise le gouvernement, quelques annulations budgétaires d'ici à la fin de l'année et le budget 1995 ne sera, au mieux, qu'une reconduction de celui de l'an dernier. »* Les directeurs financiers se préparent donc à cette échéance en *« serrant les boulons »*. Pour le CNRS, ces précautions s'imposent d'autant plus que les salaires y représentent 80 % des dépenses. *« Les annulations, qui ne porteront que sur les 20 % restants, risquent donc d'être particulièrement douloureuses. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Cet arrêt des commandes s'applique à toutes les dépenses, à l'exception des missions, des colloques et des salaires.

SPORTS

NATATION : un record du monde et trois victoires

Les nageuses chinoises dominent le début des championnats du monde

Un record du monde et trois victoires sur trois courses. Les nageuses chinoises ont dominé la première journée des championnats du monde de natation, lundi 5 septembre, à Rome. Dans le 100 mètres nage libre, Le Jingyi a battu le record du monde en 54 s 0[illegible] pulvérisant l'ancienne performance de l'Américaine Jenny Thompson accomplie le 1[er] mars 1992 à Indianapolis. Elle devance sa compatriote Lu Bin et l'Allemande championne d'Europe, Franziska van Almsick. Celle-ci a subi un nouveau revers, mardi 6 septembre, éliminée dans les séries du 200 mètres nage libre, épreuve dont elle était l'une des favorites.

Agée de dix-neuf ans, Le Jingyi est déjà championne du monde et détentrice du record du monde des 50 mètres et 100 mètres nage libre en petit bassin. Dai Guohong, qui s'est imposée dans le 400 mètres quatre nages, avait également, à Palma (Espagne) en 1993, conquis le titre mondial et battu le record du monde de la discipline en petit bassin. Les Chinoises (Le Ying, Yang Aihua, Zhou Guanbin, Lu Bin) terminaient la journée en enlevant le relais 4 - 200 mètres.

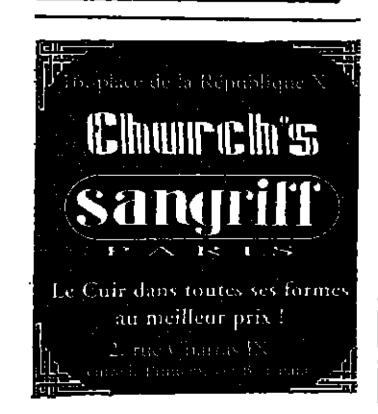
Chez les hommes, le Hongrois Norbert Rozsa a conservé son titre dans le 200 mètres brasse. Dans le 200 mètres nage libre, le Finlandais Antii Kasvio a donné le premier titre mondial de natation à son pays.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

André Agassi se qualifie pour les quarts de finale

André Agassi s'est qualifié, lundi 5 septembre, pour les quarts de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis. L'Américain a battu son compatriote Michael Chang, tête de série n° 6, au terme d'un match de plus de trois heures (6-1, 6-7, 6-3, 3-6, 6-1). Au prochain tour, Agassi rencontrera l'Autrichien Thomas Muster (n° 13), qui a dominé l'Espagnol Sergi Bruguera (n° 3) (6-4, 6-7, 6-4).

Chez les dames, la Française Mary Pierce (n° 4), vainqueur de la Croate Iva Majoli (6-1, 6-2), sera opposée, en quart de finale, à la Tchèque Jana Novotna (n° 7) qui a battu la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 15) (6-0, 6-4). – *(AFP.)*



Les résultats du lundi 5 septembre

SIMPLE MESSIEURS

HUITIÈMES DE FINALE

Troisième quart du tableau

A. Agassi (EU) b. M. Chang (EU, n° 6) 6-1, 6-7, 6-3, 3-6, 6-1 ; T. Muster (Aut., n° 13) b. S. Bruguera (Esp., n° 3) 6-4, 7-6, 6-4.

Quatrième quart du tableau

T. Martin (EU, n° 9) b. R. Reneberg (EU) 3-6, 3-0, ab. ; B. Karbacher (All.) b. G. Pozzi (Ita.) 6-2, 4-6, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

HUITIÈMES DE FINALE

Premier quart du tableau

S. Graf (All., n° 1) b. Z. Garrison-Jackson (EU, n° 10) 6-1, 6-2 ; A. Coetzer (RSA) b. M. Endo (Jap.) 6-3, 6-0.

Deuxième quart du tableau

M. Pierce (Fra., n° 4) b. I. Majoli (Cro.) 6-1, 6-2 ; J. Novotna (Rép. Tch., n° 7) b. M. Maleeva (Bul., n° 15) 6-0, 6-4.

(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.)

La clôture de la 103e session du CIO

Le Comité international olympique prône un code universel pour le dopage

Le Comité international olympique (CIO) a présenté, lundi 5 septembre à Paris, lors de la dernière journée de sa 103e session, un code médical visant à harmoniser la réglementation dans la lutte contre le dopage. Si quelques points de détail sont en cours de règlement avec la Fédération internationale de football et l'Union cycliste internationale, toutes les fédérations internationales du Mouvement olympique ont accepté d'adhérer aux termes de ce document de 78 pages qui dresse la liste des substances interdites, celle des traitements autorisés et propose des sanctions pour chaque infraction.

Le barème oscille de zéro à trois mois de suspension pour usage d'éphédrine, à deux ans pour la testostérone ou les stéroïdes anabolisants. Partie intégrante de la charte olympique – les fédérations et les athlètes devront s'y conformer pour pouvoir prendre part aux Jeux –, ce nouveau code se veut aussi un outil unificateur qui ferait autorité dans toutes les disciplines et sur l'ensemble de la planète. Il devrait permettre de faire taire les rumeurs – par exemple les interrogations sur les progrès de l'athlétisme norvégien et sur les extraordinaires performances des Chinois en natation –, et éviter les « cafouillages » entre les pays, comme dans le cas d'Indurain. Le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale et nouveau vice-président du CIO, s'est ému du sort du quadruple vainqueur du Tour de France, passible de sanctions en France pour avoir absorbé du Salbutamol au Tour de l'Oise en mai, bien qu'il ait déclaré avoir pris cette substance dans le cadre d'un traitement pour des problèmes respiratoires autorisé par le CIO et l'UCI (*le Monde* du 30 août).

Le prince de Mérode souhaite des discussions urgentes pour mettre un terme aux situations *« intolérables »* vécues par certains athlètes en raison de la diversité des règles et des sanctions selon les pays et les fédérations. Selon lui, les gouvernements devraient se référer à la liste établie par le CIO. Toutefois, l'utilisation de certains produits (alcool, éphédrine ou bêta-bloquants) n'a pas les mêmes conséquences pour un cycliste ou un tireur. *« Chaque instance pourra se référer à un code et des listes de base, mais pourra apprécier s'il y a vraiment intention de dopage en vertu des mêmes principes »*, a-t-il affirmé. Le code réalisé avec le concours des instances juridiques du CIO cherche à garantir les instances sportives contre toutes formes d'actions devant les tribunaux civils.

Au cours de cette même cession du CIO, Juan-Antonio Samaranch a renforcé ses pouvoirs. Il jouit désormais du droit de proposer, personnellement, dix nouveaux membres au CIO sans suivre les critères habituels de domiciliation, de nationalité, suivis de la cooptation. Dès la session de Budapest, en 1995, M. Samaranch devrait d'ailleurs présenter plusieurs présidents de fédérations internationales afin, a-t-il déclaré, *« de garantir l'unité du mouvement olympique »*.

B. M.

CYCLISME : Gianni Bugno suspendu pour deux ans. – Gianni Bugno, convaincu de dopage à la caféine, a été suspendu, lundi 5 septembre, pour deux ans par la fédération italienne de cyclisme. Le double champion du monde italien (1991-1992) avait fait l'objet d'un contrôle positif après la Coppa Agostoni, le 17 août. La contre-expertise effectuée à Rome vendredi 2 septembre a confirmé le premier résultat. Bugno peut faire appel. Agé de trente ans, il avait déclaré qu'il pourrait prendre sa retraite dans le cas d'une longue suspension. – *(AFP.)*

DEFENSE

Pour le printemps prochain

L'armée de terre prépare « une nouvelle architecture » de ses forces

L'état-major de l'armée de terre vient de lancer un *« vaste chantier »*, selon sa propre expression, destiné à élaborer les grandes lignes de la *« nouvelle architecture interne »* qu'il proposera au printemps 1995 à l'approbation du gouvernement. Selon la revue officielle *Terre-Information* qui annonce ce projet dans son dernier numéro, il s'agit, par ces études qui *« mobilisent l'ensemble des états-majors »* à l'administration centrale comme dans les forces concernées, de préciser le *« nouveau cadre »* de l'armée de terre pour le XXIe siècle *« en termes de doctrine et d'organisation »*.

Sous l'appellation codée *« ADT XXI »*, pour armée de terre du XXIe siècle, ce chantier devrait, si l'on en croit le général René Bachelet, sous-chef d'état-major chargé des études de la planification et des finances, donner *« une nouvelle dynamique »* à l'armée de terre, compte tenu des directions déjà mises en avant par le Livre blanc 1994 sur la défense et par la programmation militaire 1995-2000 conçus par le gouvernement.

Au début du siècle prochain, selon *Terre-information*, l'armée de terre française aura perdu quelque 13 370 hommes par rapport à ses effectifs d'aujourd'hui, pour rassembler au total 227 000 militaires d'active et du contingent, 29 400 civils et environ 200 000 réservistes (dont 60 000 cadres).

Le principe de base, retenu par le projet *« ADT XXI »*, consiste à pouvoir engager au-delà des frontières – ce que les militaires appellent la *« projection de forces »* – l'équivalent de 40 000 hommes, si le besoin s'en faisait sentir, à partir du « réservoir » constitué par les 227 000 hommes. A ces forces projetables à distance, il faut, en effet, ajouter les unités requises pour d'autres types de missions, comme ce qu'il est convenu d'appeler la *« posture permanente de sûreté »* de la France (c'est-à-dire une défense du territoire nouvelle formule), les formations et les soutiens adaptés à l'appui du commandement ou utiles à l'instruction des personnels.

Des plans ambitieux

Comme il est nécessaire que la France inscrive sa force de *« projection »* dans la durée, tout effort militaire en ce sens implique des capacités de relève et d'entretien des unités. Autrement dit, les 40 000 hommes auront besoin d'être remplacés, renouvelés, voire complétés. Ce qui se traduit par le fait que le projet *« ADT XXI »* suppose l'organisation d'un volume de forces *« projetables »* à hauteur, au total, de 120 000 hommes disponibles, soit le déploiement de huit divisions renforcées par des moyens d'appui et par une logistique.

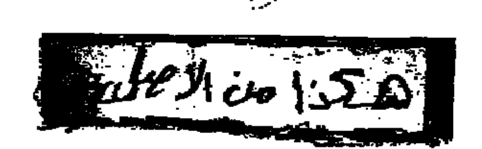
Terre-information précise que 40 000 hommes *« projetables »* représentent par exemple: 1) deux divisions renforcées – dont une division blindée, éventuellement – dans le cadre d'un conflit régional aux côtés des alliés de la France ; 2) les moyens indispensables à la protection des départements ou territoires d'outre-mer, au respect des engagements pris outre-mer et aux opérations conduites sous l'égide de l'ONU.

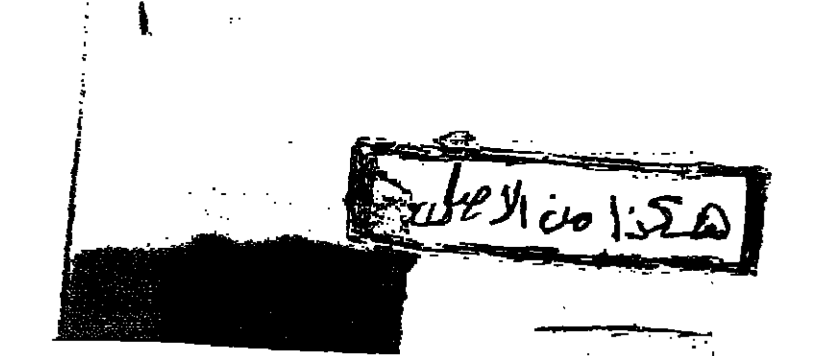
Les plans à l'étude dans les états-majors peuvent sembler ambitieux. Durant la guerre du Golfe de 1991, en effet, la France a dû se contenter d'expédier une force interarmées de l'ordre de 17 000 hommes dans des conditions passablement acrobatiques. Non seulement il a fallu identifier et puiser les spécialistes nécessaires dans plus d'une centaine de formations différentes pour créer le dispositif « Daguet ». Mais encore, la France a pu profiter des atermoiements de Saddam Hussein – pratiquement pas moins d'un semestre – pour s'installer en toute sécurité sur le sol saoudien. Rien ne dit que de telles circonstances se présenteront de nouveau.

Plus récemment, lors de l'opération « Turquoise » au Rwanda, les moyens logistiques ont manqué, au point que la France a été contrainte d'affréter des avions commerciaux, notamment russes, au prix fort, pour acheminer 2 500 hommes, sept cents véhicules et quelque 9 000 tonnes de frêt (dont un élément médical d'intervention), sans compter l'aide humanitaire.

Une étude menée au sein des armées au début de l'année, et non encore rendue publique, avait abouti à la conclusion que la France devrait avoir en propre, du fait de ses missions internationales, la capacité de *« projeter »* instantanément une force de première urgence de 5 000 hommes, avec leurs armes, à environ 5 500 kilomètres de distance de ses bases de départ.

JACQUES ISNARD





La météo au berceau d'El Nino

Les chercheurs disposent d'une débauche de moyens pour tenter de prévoir un an à l'avance les soubresauts climatiques du Pacifique sud. Les premiers résultats semblent encourageants

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Est-il possible de prévoir le temps plusieurs mois, voire un an à l'avance ? Une telle prétention fera sourire tous les déçus de la météo, les sceptiques qui ne manquent pas de souligner que les prévisions actuelles, limitées à cinq jours, correspondent très rarement au temps *qu'il fait dans leur jardin*. Pourtant, les chercheurs espèrent bien y arriver un jour et ont lancé dans ce but, en 1985, un vaste programme d'études international.

A quelques mois de sa conclusion, quelque deux cent cinquante océanographes, spécialistes de l'atmosphère et informaticiens venus d'une quinzaine de pays, se sont réunis récemment à Toulouse, au siège de Météo-France, pour échanger leurs données, faire le point de leurs travaux et préparer les coopérations futures. En dépit de l'importance de son parc de calculateurs, Météo-France avait dû, pour la circonstance, appeler à la rescousse les fabricants de « stations de travail » scientifiques. Hewlett-Packard et Silicon-Graphics, leaders dans ce domaine, avaient pillé leurs réserves européennes pour doter les congressistes d'une cinquantaine d'appareils supplémentaires. En liaison directe avec les grands laboratoires de tous les continents, les chercheurs ont pu ainsi, pendant dix jours, se pencher sur les données recueillies dans le cadre de l'expérience TOGA-COARE.

Sous cet acronyme barbare (1) se cache la plus importante campagne de mesures jamais réalisées dans le monde pour tenter de percer les mystères des interactions entre l'océan et l'atmosphère. Treize bateaux, sept avions et cinq satellites fournis par les Etats-Unis, l'Australie, la Chine, l'Europe, la France et le Japon, des dizaines de bouées dérivantes, de ballons, de stations météo ont été déployés 24 heures sur 24 pendant quatre mois (de novembre 1992 à février 1993) sur une zone d'un peu plus de 500 kilomètres de côté dans le Pacifique sud. Les instruments les plus performants (2) ont été mis en œuvre pour cette « opération coup de poing », qui a mobilisé plus de sept cents scientifiques et techniciens, pour un coût d'au moins 100 millions de dollars, financée principalement par les Etats-Unis (pour moitié), le Japon et la France.

« C'est la première fois que les océanographes et les spécialistes de l'atmosphère travaillent vraiment ensemble », se réjouit Joël Picaut, océanographe à l'ORSTOM. Certes, on sait depuis longtemps que l'atmosphère et l'océan jouent un rôle important et conjoint dans l'énorme machine thermodynamique que constitue notre planète. La mer fait office de stabilisateur thermique, elle est la « mémoire » de l'atmosphère. Mais, jusqu'au début des années 80, on abordait cela de manière un peu théorique et chacun travaillait de son côté, explique Joël Picaut. Tout a changé quand les chercheurs se sont penchés sérieusement sur El Nino...

El Nino (« l'enfant Jésus ») est un phénomène bien connu des pêcheurs péruviens, qui l'ont baptisé ainsi car il apparaît généralement vers l'époque de Noël, pour faire fuir les anchois qui constituent leur principale ressource. Il se produit avec plus ou moins d'intensité tous les trois ou cinq ans. La température de l'eau s'élève de plusieurs degrés sur la côte du Pérou, tandis que les alizés (vents de surface soufiant régulièrement d'est en ouest) s'inversent de façon durable. En fait, c'est toute une masse d'eau chaude, grande comme les Etats-Unis, située normalement dans le Pacifique sud au nord de l'Australie, qui se déplace vers l'est.



Des conséquences dix ans après

Le Nino le plus catastrophique du siècle s'est produit en 1982-1983. Les conséquences, impressionnantes, ne se limitèrent nullement aux côtes péruviennes. La Polynésie, qui n'avait pas connu de typhon depuis soixante-quinze ans, en essuya six en cinq mois. Tempêtes de sable et incendies de brousse se sont abattus sur l'Australie, qui a subi la sécheresse la plus importante depuis deux siècles. L'eau a fait aussi cruellement défaut en Bolivie et au sud du Pérou. En Colombie, en Equateur et dans le nord du Pérou, en revanche, des pluies diluviennes ont entraîné des inondations catastrophiques. Enfin, des tempêtes ont causé des dégâts sans précédent sur la côte occidentale des Etats-Unis, tandis que les montagnes Rocheuses subissaient des chutes de neige record, dont la fonte provoqua des inondations au printemps. Des chercheurs américains ont, par ailleurs, démontré récemment que « l'écho » thermique du Nino 1982-1983 avait perturbé dix ans plus tard un courant chaud du Pacifique nord, le Kuroshio, entraînant probablement de nouvelles conséquences climatiques (*Nature* du 4 août).



© RENÉ JACQUES - MINISTÈRE DE LA CULTURE

Les interactions entre l'atmosphère et l'océan sont connues des météorologues. C'est leur quantification qui pose encore problème.

Bien que ce genre d'« oscillation australe » ait été déjà répertorié dans le passé, c'était la première fois que les climatologues pouvaient étudier un phénomène de cette ampleur avec des instruments sophistiqués. La discipline en a été bouleversée. *« Nous pensions observer un évènement océanographique dans le Pacifique sud, et nous avons découvert un phénomène climatologique planétaire »*, se souvient Joël Picaut. Deux ans plus tard, la communauté scientifique internationale lançait le programme TOGA. Objectif : aller voir de près la zone où El Nino prend son origine.

Une gageure. Il s'agit, en effet, d'un désert océanique parsemé de quelques rares îlots. Les stations météo y sont rares, sinon inexistantes. Et, si de nombreux navigateurs ont pu expérimenter à leurs dépens ses caractéristiques climatiques très particulières, c'était toujours de manière forcément momentanée. On sait (notamment grâce aux satellites) que la température de surface de la mer y est exceptionnellement élevée (plus de 27 degrés en permanence), qu'il y pleut plus que n'importe où au monde (en moyenne 7 mètres par an) et que les orages y sont fréquents et violents. C'est à peu près tout.

La tentation de brûler les étapes

Face à l'immensité de la tâche, les scientifiques ont très vite compris la nécessité de réduire l'échelle. S'ils voulaient avoir une chance de percer les mystères de cette énorme « bouilloire » climatique, il leur fallait concentrer tous les moyens sur une petite surface et y observer dans le détail, pendant une période assez longue, l'ensemble des phénomènes qui s'y produisent. C'est ainsi qu'est née l'expérience COARE. Une manière, pour les chercheurs, de se remettre les idées en place. *« Nous connaissons bien les processus physico-chimiques nombreux et complexes qui régissent les échanges entre l'océan et l'atmosphère. Mais à condition de les prendre isolément. En revanche,* explique Jean-Luc Redelsperger, de Météo-France, *nous sommes incapables, pour l'instant, de déterminer leur importance respective, de les quantifier les uns par rapport aux autres. »*

Les premiers résultats de COARE exposés à Toulouse sont encourageants. Les relevés ont permis de montrer que la zone, caractérisée en général par des vents d'est plutôt faibles, est parcourue tous les trente jours par des vents d'ouest très violents accompagnés d'orages énormes qui en balaient toute la surface. El Nino pourrait avoir pour origine une amplification périodique de ce phénomène. *« Nous n'avons pas encore trouvé d'explication ferme et définitive,* dit Jean-Luc Redelsperger. *Quelques petits scénarios ont bien été présentés au séminaire de Toulouse, mais il n'y a pas encore de consensus et il nous faudra sans doute encore au moins cinq ans de travail pour y arriver. »*

Il restera ensuite à « modéliser » les caprices de cette portion du Pacifique, afin d'être capable de reproduire son comportement sur des (énormes) ordinateurs et de l'extrapoler à l'ensemble de la région. Les océanographes disposent déjà de quelques modèles océaniques qui semblent fonctionner assez correctement (3). Les résultats de TOGA-COARE leur permettront de les valider, de faire le tri entre les données significatives et celles qui le sont moins, de trouver des équations empiriques pour représenter les phénomènes locaux, très difficiles à cerner.

Il ne restera plus, ensuite, qu'à tenter de coupler ces modèles avec ceux, purement atmosphériques, des météorologistes. Si tout va bien, les chercheurs seront alors, peut-être, capables de prédire avec un an d'avance l'arrivée d'El Nino et des catastrophes qui l'accompagnent. Mais, avant d'y arriver, il faudra sans doute de nouvelles campagnes de mesures de type COARE et de nombreuses années de travail acharné. Vu l'enjeu économique, l'argent ne manque pas. Les recherches pourront probablement se poursuivre sans problème après la fin officielle du programme TOGA, le 31 décembre 1994.

Il faut être prudent, prévient cependant Joël Picaut. Les pressions sont fortes, notamment aux Etats-Unis, pour inciter les chercheurs à brûler les étapes et à se lancer dès aujourd'hui dans la prévision opérationnelle. Certains s'y essayent déjà. En 1990, les météorologistes brésiliens ont osé annoncer un Nino pour 1991. Ce fut un succès : grâce aux précautions prises, les pertes sur les récoltes n'ont été que de 20 % alors que, selon les estimations, elles auraient dû atteindre 60 %. *« L'ennui, c'est que leurs prévisions étaient fondées sur des modèles couplés américains très simples qui semblent effectivement assez efficaces, mais pour des raisons que l'on n'arrive pas encore à comprendre*, affirme le chercheur français. *Il serait difficile et, surtout, dangereux, d'accepter de faire une telle impasse scientifique. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Initiales de *« Tropical ocean globa. atmosphere-Coupled ocean atmosphere response experiment »*. L'expérience COARE est partie intégrante du programme mondial TOGA plus large, qui est sponsorisé conjointement par l'OMM (Organisation météorologique mondiale), l'ICSU (Conseil international des unions scientifiques) et l'UNESCO.

(2) Dont le « radar bi-faisceau à haute définition » aéroporté Astraia-Eldora, financé et construit en collaboration par la CSF (National Science Fundation) et le NCAR (National Center for Atmospheric Research) aux Etats-Unis et le CNET (Centre national d'études des télécommunications), l'INSU (Institut national des sciences de l'univers), Météo-France et le CNES (Centre national d'études spatiales) en France.

(3) Notamment ceux du Laboratoire d'océanographie dynamique et climatologie (LODYC, CNRS/université Paris-VI).

La réintroduction d'une espèce en voie d'extinction

Opération phoque moine en Méditerranée

Les phoques présents en Méditerranée sont en voie d'extinction. Pour tenter d'en réintroduire, une équipe internationale s'apprête à capturer six jeunes sur les côtes marocaines, en septembre prochain.

Combien reste-t-il de spécimens de Monachus monachus, le seul phoque encore présent en Méditerranée ? En 1978, à la première conférence internationale sur le phoque moine réunie à Rhodes, leur nombre était évalué à un millier. Les mêmes spécialistes, rassemblés en 1984 à La Rochelle, estimaient le cheptel à cinq cents – une réduction de moitié en sept ans ! Les experts internationaux réunis récemment à Paris par le ministère de l'environnement ne comptabilisaient pas plus de trois cents spécimens. Aucun doute : le phoque le plus rare du monde (le seul confiné aux mers « chaudes ») est au bord de l'extinction. Il a déjà disparu des Caraïbes et ne subsiste plus qu'à Hawaï, dans le Pacifique, ainsi que dans une petite zone atlantique – entre la Mauritanie et l'archipel de Madère (Portugal) – et dans le bassin méditerranéen.

Le stock le plus important en Méditerranée reste dans l'archipel des Sporades, en Grèce, où une réserve a été instaurée autour de l'île d'Alonissos. C'est là que réside le gros de la centaine de phoques subsistant en Méditerranée, y compris les colonies qui fréquentent les côtes turques. Les autres spécimens sont épars entre l'Adriatique (côte dalmate), les îles ioniennes (Grèce), l'Algérie et le Maroc.

Les six « cobayes » du Cap-Blanc

Dans l'Atlantique, leur situation est moins désespérée. En février 1993, une équipe espagnole de l'ICONA (Institut national pour la conservation de la nature), rattaché à la faculté de biologie de l'université de Las Palmas (Canaries), a inventorié les cinq grottes de la « côte des phoques », dans l'ex-Sahara espagnol. Ils estiment à environ deux cents le nombre de *Monachus monachus* présents dans ces colonies. A Madère, les effectifs semblent remonter. Alors qu'on n'en comptait plus que six à huit en 1988, il en a été dénombré douze en janvier 1994. La création d'une réserve, qui assure aujourd'hui une protection intégrale dans la zone des phoques, ainsi que l'interdiction de la pêche au filet, expliquent certainement pour partie cet accroissement.

Devant cette situation contrastée, les experts réunis en séminaire international à Port-Cros, en 1985, avaient proposé la création d'un centre d'élevage en Méditerranée, à partir de phoques prélevés sur la côte Atlantique. En cas de bonne reproduction, des spécimens devaient être réintroduits dans les anciens biotopes du phoque moine en Méditerranée. La proposition du Marineland d'Antibes avait été acceptée par le ministère français de l'environnement, sous réserve d'un élevage en bassin séparé du domaine visité par le public et sous strict contrôle scientifique. Mais ce programme de capture fut provisoirement gelé, tant il suscita d'émotion chez les associations de protection de la nature.

Certains scientifiques, comme le docteur François Moutou, secrétaire de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, et Pierre Pfeffer, ancien directeur de recherche au CNRS et mammologiste chevronné, manifestèrent leur réserve. Et le WWF (World Wildlife Fund), fidèle en cela à sa position traditionnelle, se prononça en faveur d'un financement de la protection *in situ*, notamment au banc d'Arguin (Mauritanie) et en Grèce (parc marin des Sporades, en mer Egée, et Ithaque, en mer ionienne).

En 1993, cependant, le ministère de l'environnement décida de relancer son projet après la première réunion, à Paris, du comité scientifique international pour le suivi du programme français de sauvegarde du phoque moine. Fort du soutien de la Communauté européenne, ce programme, mis en œuvre sous le contrôle du parc national de Port-Cros, est présidé par le professeur Henrique Costa-Neves, du parc naturel de Madère. Le comité scientifique s'est réuni pour la deuxième fois à Paris, en mai dernier, en présence du directeur du Marineland d'Antibes, le Britannique Michael Riddell, et du président du Captive Breeding Specialist Group (1), l'Américain Ulysses Seal (son nom anglais, qui signifie phoque, n'est pour rien dans le choix de cet expert) ! Il a notamment conduit l'élevage des oryx – l'antilope réintroduite en Arabie – et de quatre-vingt-deux autres espèces de perroquets, grenouilles ou poissons rarissimes.

Le comité a déjà décidé le lieu du prélèvement : la péninsule du Cap-Blanc, à l'extrême sud marocain, où un décret royal protège la colonie en interdisant la pêche. *« Prendre des jeunes au Maroc n'aura pas d'incidence*, explique Ulysses Seal. *Beaucoup de petits phoques meurent naturellement, ce qui déclenche une nouvelle grossesse chez la mère. »*

Les six phoques éventuellement capturés au Maroc seront des « cobayes », qui devront apprendre à vivre en captivité pendant plusieurs années. Si, au bout de deux ans de captivité, les pertes ne dépassent pas la moitié du stock, le programme sera poursuivi pendant au moins cinq ans, le temps que les jeunes atteignent l'âge de la maturité sexuelle. L'éventuelle progéniture, qui restera propriété du gouvernement marocain, ne devrait pas, en principe, être réintroduite tout de suite. Il faudra d'abord s'assurer que le patrimoine génétique est bien le même que celui des phoques encore présents en Méditerranée. Ensuite, il conviendra de s'assurer que les phoques lâchés en Méditerranée ne courent pas à la mort immédiate. Car la tradition de haine du phoque reste forte chez certains riverains. *« Ne me parlez pas du phoque*, lance un ancien pêcheur corse. *C'est le plus malfaisant. Lorsqu'il vient manger dans nos filets, le dauphin ne fait qu'un trou avec son museau. Le phoque, lui, en fait trois : un avec son museau et deux avec ses nageoires. Le filet est foutu ! »*

Au ministère de l'environnement, on estime qu'il s'agit du programme de la dernière chance. « C'est le programme d'Antibes ou rien », répète Gilbert Simon, le directeur de la protection de la nature. Quant au professeur Charles Boudouresque, président du comité scientifique du parc national de Port-Cros, il répète toujours que l'objectif, à terme, est la sauvegarde *in situ*, mais qu'il faut *« assurer la soudure »* par l'élevage, au cas où le déclin se poursuivrait. Il résume ainsi la situation : *« On a créé une réserve marine en Corse après la disparition du phoque moine en 1975 : on a créé le parc de Zembra en Tunisie après sa disparition en 1979. Nous sommes les carabiniers qui arrivons toujours en retard. Cela suffit ! »*

Reste à savoir si, comme pour l'ours des Pyrénées, le programme de réintroduction n'arrive pas trop tard pour sauver les derniers spécimens.

ROGER CANS

(1) Groupe de spécialistes de l'élevage d'animaux sauvages, qui travaille pour les programmes de réintroduction de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN).

MUSIQUES

Bryan Ferry, sept ans de réflexion

L'ancien chanteur de Roxy Music parle de « Mamouna », son nouvel album

Bryan Ferry est si élégant qu'il n'a même pas besoin de bien s'habiller pour avoir l'air parfait. L'ancien chanteur de Roxy Music reçoit dans une suite d'un palace parisien, et ses mocassins jurent un peu avec son pantalon, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un raffinement extrême ou d'une insouciance totale. Ces temps-ci, Bryan Ferry peut se sentir insouciant. Il vient de mettre la dernière main à *Mamouna*, son premier album de chansons originales depuis *Bête noire*, en 1987. Et ce n'est pas comme s'il avait pris un long congé sabbatique. Tout au long de ces sept ans, il s'est rendu tous les matins au studio. Un premier album, baptisé *Horoscope*, a failli voir le jour il y a deux ans, mais Virgin – la maison de disques du chanteur – et Ferry décidèrent d'un commun accord que le disque n'était pas commercialisable. Calmement, précisément, le créateur de *Do the Strand* retrace la pénible gestation de *Mamouna* :

« Pendant trois ans, j'ai travaillé sans producteur, avec une équipe jeune. C'était une belle erreur. Même si j'ai toujours produit mes propres albums, je l'ai fait en collaboration avec d'autres gens. Je m'occupais des arrangements, des idées, mais il faut parfois quelqu'un pour savoir si la grosse caisse est synchrone avec la basse... Et pendant tout ce temps, non seulement je n'avais pas de producteur, mais plus de manager. J'ai un peu perdu le contrôle, je ne me souciais absolument plus des délais. »



GAVIN EVANS

Le sauveur est apparu

C'est alors que le sauveur est apparu sous la forme de Robin Trower, guitariste virtuose, membre fondateur de Procol Harum et producteur. Au bout de quelques semaines de collaboration, Ferry et Trower ont décidé d'abandonner Horoscope pour enregistrer *Taxi*, une collection de reprises, renouant ainsi avec une tradition inaugurée en 1973 avec *These Foolish Things*, album resté fameux pour sa version sacrilège (à l'époque, le rock comptait encore quelques dieux) du *Hard Rain's A Gonna Fall* de Bob Dylan.

Bryan Ferry, qui aime bien revenir sur ses pas, estime aujourd'hui qu'il aurait dû enregistrer *Taxi* bien plus tôt, après *Avalon*, le dernier disque de Roxy Music, qui date de 1982. *« Comme ça,* Boys and Girls [1985, son troisième album solo] *aurait été plus facile à faire. Les albums de reprises m'ont toujours réussi, ils allègent la pression, l'attente. On croit toujours qu'on est obligé d'écrire sa meilleure chanson. »*

Mais *Boys and Girls* fut suivi de *Bête noire*. Ce n'est qu'après la pause occasionnée par l'enregistrement de *Taxi* que Bryan Ferry est revenu aux chansons d'*Horoscope*, restées dans un placard pendant un an. La moitié survécurent à leur exhumation et, porté par le mouvement, le chanteur écrivit le reste en quelques semaines. *Mamouna* n'est pas une révolution stylistique. On retrouvera les rythmes nonchalants, les mélodies discrètes, les arrangements raffinés (version luxueuse, onirique, du rhythm'n'blues qui nourrit l'adolescence de Ferry) et surtout l'exquise tristesse qui baigne toute l'œuvre du chanteur depuis 1978.

« Je ne sais pas pourquoi. J'aime la musique sombre, profonde. A condition qu'elle soit authentique. Peut-être ai-je manqué de légèreté d'esprit au moment de l'écriture. C'est une des raisons pour lesquelles j'aime reprendre les chansons des autres. Je peux chanter des choses qui sont un peu à l'extérieur de ma propre expérience. Do the Strand [l'un des titres de *For Your Pleasure*, le second album de Roxy Music, en 1973] *était une chanson très gaie. Peut-être est-ce une question d'âge. »*

L'année prochaine, Bryan Ferry aura cinquante ans. Il est à peine plus jeune que Mick Jagger ou Pete Townshend. Pourtant, il appartient à une autre génération du rock. Fils d'un ouvrier agricole devenu mineur de fond à Newcastle, Bryan Ferry a passé les années 60 dans les écoles d'art. Il chantait du rhythm'n'blues dans les groupes amateurs de la région, mais sans jamais se lancer dans la course dont les Beatles, les Kinks ou les Who sont sortis gagnants. *« J'ai d'abord suivi un parcours qui m'a fait devenir un artiste* [il a étudié avec le peintre pop britannique Richard Hamilton]. *Ce n'est qu'ensuite que je suis devenu un rocker. C'est peut-être ce qui m'a donné plus de perspective. Je n'ai pas fait partie des années 60. Les étudiants en art ne trouvaient pas les hippies très cool. John Kennedy était mieux vu que Country Joe and the Fish. Nous étions toujours obsédés par les icônes de Hollywood ».*

Cette fascination pour le glamour, ces facultés analytiques, furent évidentes dès que l'on entendit les premières notes de Roxy Music, à l'orée des années 70, lorsque l'on vit ces jeunes gens tourner le dos à l'éthique « naturelle » de la génération hippie pour se lancer à fond dans le jeu de l'artifice. En ce temps-là, Bryan Ferry se teignait les cheveux en noir, se maquillait outrageusement et partageait la direction musicale de son groupe avec un aristocrate au cou ceint d'un boa qui jouait avec d'étranges gadgets électroniques. Bryan Ferry et Brian Eno collaborèrent le temps de deux albums avant que ce dernier ne quitte le groupe. Pendant vingt ans, Bryan et Brian s'ignorèrent tout à fait. « Nous nous sommes retrouvés aux Antilles, il y a deux Noëls. J'étais en famille, il était en famille. Nous avons déjeuné, c'était tout à fait charmant. J'ai toujours eu l'impression qu'il nous restait des choses à faire ensemble. Il n'a passé que quelques jours en studio, alors que tout était enregistré, mais à chaque fois il a trouvé quelque chose à faire. » Eno est crédité pour l'« ambiance sonique » de *The Only Face*, pour l'« emphase sonore » de *39 Steps*. Ce serait presque risible si le sens de l'aléatoire, de la couleur invisible, ne caractérisait toujours le travail d'Eno, que ce soit avec U2 ou sur ses propres albums. On note aussi la présence sur deux titres de *Mamouna* de Phil Manzanera et d'Andy McKay sur un autre. Respectivement guitariste et saxophoniste de Roxy Music, le retour de ces musiciens dans le même studio que Bryan Ferry appelle l'inévitable question sur la reformation du groupe : *« Ce pourrait être intéressant d'essayer d'enregistrer une chanson pour voir si ça marche. Je pense que ça pourrait marcher. Je ne sais pas, je ne suis pas sûr. J'ai toujours une relation musicale forte avec Brian, mais avec les autres... Parfois, il fallait tellement se battre au sein de Roxy pour obtenir les sons que je voulais... »*

Avant que Roxy Music ajoute son nom à la litanie des groupes reformés, on verra Bryan Ferry sur scène. *« Ce devrait être très excitant »*, dit-il, en homme qui a passé depuis longtemps le stade du futur de l'indicatif.

THOMAS SOTINEL

▶ *Mamouna*, 1 CD Virgin 7243 39838 2

▶ En concert le 10 octobre au Zénith de la porte de Pantin, Paris 19e.

Le différend entre l'Opéra de Paris et Myung Whun Chung

Annulations des premières répétitions de « Simon Boccanegra »

« Soucieuse de laisser le tribunal rendre la justice dans la sérénité, la direction de l'Opéra national de Paris a décidé d'annuler les trois premières répétitions d'orchestres de Simon Boccanegra, *de Verdi, prévues pour les 5 et 6 septembre. »* Cette information a été annoncée par Christian de Pange, secrétaire général de l'Opéra national de Paris, le 5 septembre. Cette décision a été prise par Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra, à l'issue, d'une réunion à Matignon.

Simone Young, que l'Opéra a engagée pour diriger Simon Boccanegra en remplacement du chef d'origine coréenne, a par ailleurs reçu, le 2 septembre, la visite d'un huissier qui lui a signifié que la première ordonnance de référé rendue par Françoise Ramoff, vice-présidente du tribunal de Paris, le 29 août, interdisait à l'Opéra de *« substituer à Myung Whun Chung un autre directeur musical pour les répétitions et les représentations de* Simon Boccanegra *de Verdi »*. Me Monique Pelletier, avocate de Myung Whun Chung, a également demandé à la cour d'appel qui devait se réunir le 6 septembre, à 14 h 30, de signifier à Simone Young la décision qui sera prise ce jour-là. Rappelons que l'Opéra national de Paris a fait appel de la décision du tribunal des référés de le contraindre à réintégrer Myung Whun Chung dans la plénitude de ses fonctions pour la rentrée.

A l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue le 5 au soir, l'orchestre de l'Opéra a voté contre la grève par 70 voix contre 39.

Les Coréens s'émeuvent

TOKYO

de notre correspondant

Les démêlés de Myung Whun Chung avec la direction de l'Opéra-Bastille ont envenimé les relations entre la Corée du Sud et la France. Elles suscitent à Séoul des réactions émotionnelles de la part des journaux, qui ont publié pléthore d'articles sur une affaire que la plupart considèrent comme un *« affront national »*. Certains vont jusqu'à se demander s'il ne convient pas de reconsidérer le contrat du TGV. M. Chung bénéficie en outre du soutien d'un solide *lobby* mené par son frère, figure influente dans les milieux d'affaires.

Sous la plume du directeur de l'Institut de recherches en sciences sociales, Kim Kyung Won, le quotidien libéral *Dong-ha Ilbo* a publié récemment un article dans lequel l'auteur, après avoir rappelé qu'André Malraux avait eu autrefois des problèmes en Indochine à la suite de trafic d'œuvres d'art, écrit : *« Nous devons être conscients que des hommes de cet acabit existent en France ».* Evoquant le contrat TGV, l'auteur enjoint les Coréens d' être vigilants et se demande si la France respectera ses engagements : *« A la lumière de l'affaire Myung Whun Chung, nous devons prendre conscience de quelle sorte de pays est la France ».*

Dans un autre article, du même journal, on peut lire que *« cette affaire risque d'être à l'origine d'un conflit diplomatique et financier entre la Corée et la France »*. Ou rappelle qu'est toujours pendante la question de la restitution d'archives coréennes dont la France s'était emparée à la fin du XIXe siècle. Un accord de principe était intervenu il y a tout juste un an lors de la visite à Séoul du président Mitterrand mais,depuis, la situation paraît bloquée. Une mission du ministère sud-coréen de la culture séjourne actuellement à Paris pour discuter ce problème.

D'autres journaux demandent un plus grand soutien à M. Chung de la part de Séoul. Celui-ci a été *« minime »* selon *Segye* (quotidien de la secte Moon). *« Nous ne pouvons plus laisser un compatriote de renom international mener seul ce combat (...). Au delà de la dignité d'un musicien coréen, c'est le prestige de la Corée qui est en jeu. (...) Dans la foulée, nous devons exiger la restitution des archives coréennes que la France a promise à la veille de la signature du contrat TGV »*, poursuit le journal.

La presse coréenne en anglais (par conséquent destinée aux étrangers) n'est guère plus tendre : *« Une affaire mineure peut sérieusement entamer les relations entre deux pays »* et *« ternir l'image de la France comme pays de culture »*, écrivait dès le milieu d'août le *Korea Herald*. *« On peut se demander si la France respecte vraiment l'indépendance des arts »*, poursuivait le quotidien, qui dénonçait par ailleurs l'*« égoïsme »* dont ferait preuve Paris dans l'affaire des archives coréennes. Deux semaines plus tard, à la suite de la décision du tribunal de Paris, le même quotidien mettait en garde dans un éditorial contre les réactions émotionnelles et le nationalisme excessif des Coréens pour conclure : *« Même si la rupture du contrat de M. Chung résulte de considérations politiques ou de préjudice racial, nous ne devons pas tomber dans de tels excès. »*

Ph. P.

Le festival de musique ancienne d'Utrecht

Baroque en stock

UTRECHT

de notre envoyé spécial

Le Festival de musique ancienne d'Utrecht, émanation du Festival de Hollande (*le Monde* des 4-5 septembre), est une « ruche » fréquentée par un public décontracté, avisé et enthousiaste. On y entend de nouveaux musiciens, on interroge telle ou telle part du répertoire – colloques à l'appui –, on s'y enthousiasme, on s'y ennuie. C'est dire qu'on peut y prendre annuellement la température de la pratique « baroqueuse », en aval (musique de la Renaissance) et en amont (répertoires classique et romantique).

La première surprise de cette cuvée 1994, qui s'achevait le 4 septembre, est venue de Gustav Leonhardt, invité à donner deux programmes à la tête de l'Orchestre du XVIIIe siècle. On attendait le grand claveciniste hollandais dans Bach, il a étonné dans Mozart. Le 1er septembre, l'orchestre fondé par Frans Brüggen est en très petite forme : les violons ne sonnent pas, les interventions du violon solo Lucy Van Dael sont acides, l'accoustique de la Augustinuskerk privilégie les deux contrebasses et empâte inutilement le son. Et Leonhardt n'arrange rien : sa battue est sèche, irrégulière et ne repose pas sur une respiration naturelle et perceptible. Les merveilleuses sinfonias de cantates (BWV 18, 31, 42, 249), rassemblées en une suite d'orchestre, ont donné une pénible impression d'amateurisme, indigne du niveau habituel de cette formation.

Et pourtant, deux jours plus tard, ledit orchestre est méconnaissable dans Haydn (*Symphonie funèbre*) et Mozart (musique de scène d'*Idoménée*, trois arias de concert, *Symphonie KK 201*), les cordes ayant retrouvé leur cohésion et une homogénéité à peine troublée dans l'aigu. L'expérience de dix ans de concerts et d'enregistrements (pour Philips), le plus souvent en public, a donné à cet ensemble une qualité dans le répertoire classique reconnue de tous. Il était intéressant d'entendre Gustav Leonhardt diriger une musique qu'il a peu fréquentée. Divine surprise : le Hollandais semble retrouver une égalité de geste et on est frappé par la justesse des tempos, par la discrète mélancolie des mouvements lents et l'allure racée de ce que l'on entend. La soprano américaine Cyndia Sieden est une parfaite musicienne et le demeure jusque dans les suraigus du redoutable et sublime *Vorrei spiegarvi K 418*. Triomphe pour les vocalises, mais la poésie inattendue de Leonhardt et le soin de son accompagnement méritent assurément une partie des applaudissements.

Pour la clôture du festival, deux moments étaient particulièrement attendus : l'ultime concert, confié à William Christie, et une représentation de deux mélodrames du Tchèque Jiri Antonin Benda (1722-1795), *Ariane à Naxos* et *Médée*, mis en scène par Philippe Lenaël avec Christophe Rousset à la tête, non point de son groupe habituel, Les Talen lyriques, mais de l'ensemble Musica aeterna de Bratislava déjà présentés au Théâtre de Rennes (*le Monde* du 13 mai 1993). Malgré toute la bonne volonté du monde et le respect qui s'impose à l'égard d'un travail de recherche qui a son utilité, la constatation est, une fois encore, amère : la comédienne Ophelia Teillaud qui incarne Ariane et Médée n'a ni la précision de la rhétorique gestuelle – discipline fascinante et éloquente dans les arts scéniques orientaux – ni la présence et la voix qui, au-delà de l'exotisme du jeu, permettraient de captiver l'attention.

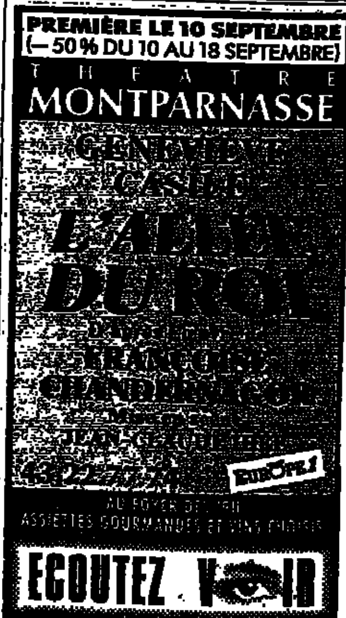
Musique « incidentelle »

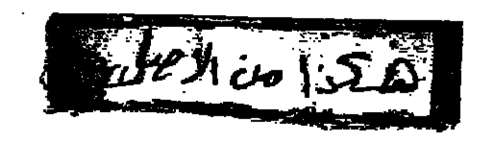
A vrai dire, ce jeu, ou celui que lui a imposé Lenaël, semble gratuit, décoratif, dérisoire. Dans ce répertoire il faut d'abord de grands comédiens, ensuite un style, voire une gestuelle – et non l'inverse. Klaus Michael Grüber l'avait compris, avec une *Bérénice* de Racine profondément nécessaire et émouvante, et où pourtant les acteurs ne semblaient rien exprimer... Dans la fosse, l'excellent Christophe Rousset, à la tête d'une formation aux cordes médiocres, s'évertue à relancer l'intérêt. Mais cette musique « incidentelle » (comme l'on disait des musiques d'accompagnement de films muets) tourne court, chaque fragment n'étant là que pour illustrer le texte.

Fidèle au compositeur qui fit le succès de ses débuts, William Christie ne répugne pas à reprendre le clavier d'où il dirige *les Plaisirs de Versailles* et *la Descente d'Orphée aux enfers* de Marc-Antoine Charpentier, deux ouvrages peu connus écrits pour les petits effectifs de la duchesse de Guise. Dans *les Plaisirs de Versailles*, la Musique et la Déclamation se disputent les feux de la rampe sous les yeux de Louis le Grand. Un médiateur propose une diversion en offrant du chocolat, des jeux. Ici, comme dans *Orphée*, la science harmonique et la richesse de l'écriture de Charpentier sont fascinantes, particulièrement dans les chœurs et dans le chant d'Orphée accompagné de deux basses de viole. Au côté de Monique Zanetti, étrangement sous-employée, on remarque l'ensorcelant *cantabile* de Sophie Daneman qui personnifie la Musique on ne peut mieux. Une jeune Française, Patricia Petitbon, révèle un timbre exquis : une nouvelle génération des Arts florissants (la quatrième en quinze ans !) se fait entendre et continue d'incarner l'esprit fondateur du groupe : la capacité à tenir des rôles solistes et à chanter en ensemble avec un grand souci d'homogénéité sonore. Orphée est chanté par le Britannique Paul Agnew, un ténor aigu à la voix large, chargé d'harmoniques, émouvant et simple. Là aussi un son nouveau apparaît, renouvelant les emplois tenus jusqu'ici presque exclusivement par Howard Crook et Jean-Paul Fouchécourt. Christie a l'air heureux : le chœur final d'*Orphée* est un moment de magie applaudi à tout rompre par le public.

RENAUD MACHART

ORGUE : un Français vainqueur à Chartres. – Le 14e Concours international d'orgue de Chartres s'est achevé, le 4 septembre, sur une victoire des Français. Le grand prix d'interprétation est allé à Bruno Morin, vingt-six ans, un élève de Marie-Claire Alain. Un deuxième prix d'interprétation est allé au Hongrois Lazlo Deak. Agé de vingt-huit ans, il est actuellement professeur de piano au Conservatoire de Budapest. Le grand prix d'improvisation n'ayant pas été accordé, Gabriel Marghieri a reçu le second. Agé de trente ans, cet organiste est titulaire de l'orgue du Sacré-Cœur de Montmartre ; c'est un élève de Michel Chapuis.





CULTURE

CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

Eclats d'Est

VENISE
de notre envoyé spécial

L'unique point commun aux trois films présentés en compétition et signés de réalisateurs originaires des pays de l'Est est la longueur de leur générique, au chapitre « coproducteurs ». S'il existe, de l'Atlantique à l'Oural, une Europe du cinéma, elle se trouve là, dans ces incroyables *puzzles que réussissent à assembler* ces cinéastes, en l'occurrence une Hongroise, un Tchèque et un Macédonien, pour *rendre possibles* leurs projets.

Outre la Hongrie, la France, l'Allemagne, la Suisse et quelques institutions communautaires, Ildiko Enyedi est même allée chercher jusqu'à Toronto des munitions pour son *Chasseur magique*. Beaucoup d'efforts pour un résultat décevant, de la part de cette réalisatrice découverte en 1989 avec *Mon vingtième siècle* qui glana à Cannes une Caméra d'or méritée. Cette fois, sa transposition « moderne » du *Freischütz* ajoute les lourdeurs d'une fable démonstrative à la prétention des références culturelles et des allusions *mystiques*, le tout entrecoupé de scènes médiévales d'un ridicule achevé. Au point que se faufile la *pernicieuse idée* qu'avec moins de ressources, Ildiko Enyedi aurait peut-être été forcée d'inventer des *moyens cinématographiques pour* raconter son histoire, plutôt que d'illustrer aussi lourdement un scénario *pompeux et alambiqué*.

Le vétéran Jiri Menzel, ancien membre éminent du jeune cinéma tchèque dans les années 60 *(Trains étroitement surveillés)*, encourt le danger inverse : celui que son film paraisse trop léger. Il y a une dizaine d'années, *la Vie et les Aventures extraordinaires du soldat Ivan Tchonkine* aurait passé pour un virulent et courageux pamphlet contre la dictature soviétique. C'est aujourd'hui « seulement » une comédie. Mais une comédie fort drôle, empruntant au *Brave soldat Chveik* et au *Sapeur Camember* pour tourner en dérision les ridicules de la vie militaire en même temps que les absurdités et les cruautés de la bureaucratie de l'ère stalinienne, tout en brossant un portrait truculent d'un village russe des années 40. Il serait pour le coup paradoxal de reprocher à Menzel la disparition des dictatures d'Europe de l'Est. Mieux vaut rire de bon cœur à ce film sans prétention, mais pas forcément hors de propos : ni les militaires ni les bureaucrates, que l'on sache, n'ont disparu avec la chute du mur.

Un film macédonien est chose inhabituelle, *mais dès ses premières* séquences, *Avant la pluie* de Milcho Manchevski laisse de côté toute *curiosité exotique. Reposant sur une* construction complexe, le premier long métrage de ce réalisateur de trente-quatre ans témoigne d'une maîtrise parfois superflue, en particulier dans la recherche de « belles images » qui alourdissent par moments le propos. Et le volet de ce triptyque se déroulant à Londres n'est pas à la hauteur des première et dernière parties, situées dans des montagnes d'une incroyable beauté, où cohabitent des Macédoniens et des Albanais se vouant une tout aussi incroyable haine. La manière dont Manchevski rend présents à l'écran ses protagonistes, dont il donne à partager la fascination pour les lieux et l'ancrage dans une Histoire abyssale, fait la force et la richesse du film. Surtout, il est porté par une véritable fureur contre le gâchis sanglant qui est en train de se produire dans toute la région, exprimée ici avec une économie de moyens narratifs qui la rend irréfutable.

JEAN-MICHEL FRODON

Le Festival des films du monde de Montréal

Enfances brisées

Du 25 août au 5 septembre, le Festival des films du monde de Montréal a présenté presque trois cents films venus des cinq continents, mais pas de Hollywood. En couronnant le film néo-zélandais « Once Were Warriors » et « Cancion de Cuna », réalisé par l'Espagnol José Luis Garci, le jury a respecté la tradition cosmopolite du festival québécois. Parallèlement, des débats ont rassemblé professionnels canadiens, européens et américains.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Le Festival des films du monde présente une sélection de presque trois cents films qui semble être le produit d'un grand ratissage, sinon d'une rafle : l'excellent y côtoie sans discernement le médiocre. A chacun de se frayer son chemin. Au cours de la première semaine, deux œuvres se *détachaient*, rejoignant à l'occasion une préoccupation commune :

Dans *Poussière de vie*, encore inédit en France, l'Algérien Rachid Bouchareb (*Cheb*) se penche sur le Vietnam, s'attachant aux *buidoi*, ces enfants nés de soldats américains, et qui rêvent tous de retrouver leur père. Tiré de *la Colline de Fanta*, roman de Duyen Ahn, *Poussière de vie* constitue un pendant intrigant à *la Déchirure*, de Roland Joffé. Les camps de rééducation et les charniers y sont d'autant plus terrifiants qu'ils sont exclusivement, emplis d'enfants ou de leurs cadavres et que l'innocence y serait comme une langue morte. Un optimisme mesuré transparaît grâce au personnage du jeune narrateur, qui, à onze ans, trouve son salut à travers l'écriture...

C'est aussi ce que tente de faire l'adolescente Gracie, métisse maori, l'un des personnages principaux de *Once Were Warriors*, du réalisateur néo-zélandais Lee Tamahori. Puissant et parfois dur, le film de Lee Tamahori décrit un *pan de la vie quotidienne des antipodes* que l'on se garde bien de montrer aux touristes : l'univers des bidonvilles maoris aux abords d'Auckland. Un monde où le passage à l'âge d'homme ne se fait qu'à travers les gangs, où la violence en famille est soulignée par les rares moments où mari et femme chantent ensemble, un univers *de déracinés soumis* à la dictature de la bière. L'actrice Rena Owen (la mère), sorte espèce d'Anna Magnani des antipodes, a mérité son prix d'interprétation.

Le Festival s'était ouvert sur un film réalisé au Canada par le Français Claude Massot. *Kabloonak* met en présence un Inuit et le cinéaste Robert Flaherty pendant *le tournage du célèbre documentaire Nanouk*. L'entreprise est plutôt réussie : une fiction qui éclaire d'une manière plausible un pan d'histoire cinéphilique. En revanche, *Mesmer*, coproduction franco-germano-canadienne, biographie de l'hypnotiseur réalisée par Roger Spottiswoode, est surjoué par Alan Rickman (*Robin des bois*).

Selon ses organisateurs, le Festival a attiré plus de spectateurs que les années précédentes. Il semblerait que la population anglophone de Montréal a cessé de bouder cette manifestation qu'elle estimait trop exclusivement francophone. Pourtant, nombre de films français – dont le dyptique *Jeanne d'Arc*, de Jacques Rivette – furent présentés dans des copies non sous-titrées en anglais. *« Encore eût-il fallu qu'on nous les demandeât »*, s'écriait Bertrand Tavernier. En l'absence des grands acheteurs américains et français (l'aire du *Marché du film était tristement* déserte), le Festival est resté très calme alors que, le triomphe de *la Fille de d'Artagnan* le démontrait avec éclat, on sent tout autour un public passionné et une ville toujours prête à faire la fête...

HENRI BÉHAR

Le Palmarès

Grand Prix des Amériques : *Once Were Warriors*, de Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande).

Grand Prix spécial du Jury : *Cancion de Cuna*, de Jose Luis Garci (Espagne).

Prix de la mise en scène : Jose Luis Garci (*Cancion de Cuna*).

Prix d'interprétation féminine : (ex-aequo). Rena Owen (*Once Were Warriors*). ; Helena Bergstrom (*la Dernière Danse*, de Colin Nutley, Suède).

Prix d'interprétation masculine : Alan Rickman (*Mesmer*, de Roger Spottiswoode, Grande-Bretagne/Canada/Allemagne).

Prix de la meilleure contribution artistique (photo). : Jacques Loiseleux et François Protat pour *Kabloonak*, de Claude Massot (Canada/France).

Prix du meilleur scénario : David Stevens pour *The Sum of Us*, de Kevin Dowling (Australie).

OPÉRATION SHAKESPEARE
de Penny Marshall

Encéphalogramme plat

Même sans pousser le paradoxe jusqu'au bout, comme Louis de Funès le fit en jouant Molière, il y avait quelques raisons d'être intrigué par un rapprochement entre les noms de Danny de Vito et William Shakespeare. Encore faudrait-il que le scénario aille au-delà de l'idée de base (de Vito incarne un prof qui veut monter *Hamlet* avec ses élèves) et que Penny Marshall – la réalisatrice, si on en croit le générique – cesse de considérer la caméra comme une petite boîte noire au mystère encore entier, et le récit comme une enfilade de phrases paresseusement savonnées. On eût préféré un film vraiment horripilant. *Opération Shakespeare* a tout simplement l'encéphalogramme plat.

H. B.

► Avant sa sortie générale le mercredi 7 septembre, « Opération Shakespeare » est projeté depuis le 3 septembre dans deux salles parisiennes.

THÉÂTRE

SARAJEVO aux Bouffes du Nord. – Du 12 au 25 septembre, le Théâtre des Bouffes du Nord accueille deux spectacles du Sarajevo Festival Ensemble. Du 12 au 17 septembre à 20 h 30 : *le Voyage d'Anna Blume*, de Paul Auster, créé à Sarajevo le 20 août et donné ici en français. Du 20 au 24 septembre à 20 h 30, *les Tambours de soie*, d'après un nô, créé à Sarajevo en décembre 1993, et repris en mai dernier dans une nouvelle version. Le 25 septembre à 17 heures, une rencontre aura lieu avec la troupe.

COMÉDIE-FRANÇAISE : trois nouveaux pensionnaires. – Le comédien Michel Robin a été engagé par la Comédie-Française. Il interprétera le rôle de Trivolin dans *la Double Inconstance*, de Marivaux, mise en scène par Jean-Pierre Miquel, l'administrateur du Français, à partir du 17 janvier prochain au Vieux-Colombier. Florence Viala, *vingt-six ans*, et Coraly Zahonero, vingt-cinq ans, ont été également engagées comme pensionnaires.

COMMUNICATION

A l'initiative du CFPJ

Création d'un Observatoire de la presse

Yves Agnès, directeur général du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), a annoncé, jeudi 1er septembre, lors de la quinzième université d'été de la communication d'Hourtin (Gironde), la création de l'Observatoire des pratiques et des métiers de la presse. Il sera dirigé par Jean-Marie Charon, sociologue et spécialiste de la presse et des médias.

« Curieux du monde et de la vie qui va, le journaliste n'en est pas moins souvent ignorant de l'état de sa profession, de sa réalité sociologique et de ses enjeux institutionnels », écrivait Jean-Marie Charon dans son dernier ouvrage, *Cartes de presse, enquête sur les journalistes* (1).Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) de Paris a logiquement fait appel à ce spécialiste de la presse pour diriger son « Observatoire des pratiques et des métiers de la presse », qu'il vient de lancer. Cet observatoire est destiné à connaître les évolutions d'une profession en plein bouleversement. *« La mutation du journalisme se résume d'abord à son éclatement. Dans un univers boulimique d'information, la profession est à la fois promue et divisée, étendue et partagée. Cette perte d'unité est au cœur des doutes qui la taraudent »*, observait encore Jean-Marie Charon.

Cet Observatoire va collecter des informations sur la profession auprès d'organismes de recherche en France et à l'étranger (CNRS, INA, universités britannique de Stirling ou belge de Louvain-la-Neuve, etc.). Il réalisera des études et des enquêtes à la demande d'entreprises et d'organismes publics et privés. Il organisera des rencontres et des journées d'études sur les métiers de la presse et leurs évolutions, avec des journalistes, des chercheurs ou des universitaires. Enfin, l'Observatoire publiera chaque année un « Etat de la profession », qui réunira des données statistiques et recensera les principaux travaux réalisés en France.

Le CFPJ lance également à partir de janvier 1995 un MBA (*Master of* Business administation) intitulé « Journaliste et management de l'entreprise de presse », aussi dirigé par Jean-Marie Charon. L'objectif de ce MBA est de familiariser les cadres de rédaction aux techniques de gestion et de management.

Enfin le CFPJ compte poursuivre *son développement international*, en ouvrant trois filières francophones de formation au journalisme à Moscou, au Caire et à Phnom-Penh. Une filière devrait être lancée à Beyrouth en septembre 1995. Ces filières sont animées par un coopérant du service national, jeune diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ), en liaison avec un organisme d'enseignement sur place – en général, l'université – et souvent avec un autre partenaire comme l'UNESCO ou l'Institut français de presse (IFP). Quatre ou cinq « missions » d'une semaine organisées par des journalistes collaborateurs du CFPJ complètent la formation locale.

Ce système – inauguré au début des années 90, à Prague et à Bratislava – affirme la vocation internationale du CFPJ. De 1986 à 1992, six cent cinquante et un stagiaires étrangers ont fréquenté l'école de la rue du Louvre et chaque année plus de soixante-dix étudiants du CFJ font un séjour d'une semaine à l'étranger, dans le cadre de l'Association européenne de formation au journalisme (AEFJ).

A. S.

(1) Editions Stock, 1993, 356 p., 130 F.

► CFPJ, 31, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 44-82-20-00.

FRANCE 2 : « Studio Gabriel » *victime d'une coupure* d'antenne. – Simple panne technique ou censure sauvage ? La nouvelle émission de variétés de Michel Drucker, diffusée de 19 à 20 heures sur France 2 (*le Monde* du 6 septembre), a été victime, lundi 5 septembre, pour sa « première », d'une coupure d'environ deux minutes, au moment où passait une imitation du premier ministre Edouard Balladur. Des images de sports de France 3 ont *défilé sur l'écran*, interrompant momentanément la diffusion de l'émission de France 2. Déplorant cet *« incident »*, les directions de France 2 et Télédiffusion de France (TDF) ont indiqué qu'une enquête avait été ouverte.

DANS LA PRESSE

La majorité face à la présidentielle

La Tribune Desfossés (Didier Pourquery) : « Jacques Chirac s'est déclaré hier soir candidat... *« au débat sur la façon de gouverner la France »*. Il ne s'est bien évidemment pas déclaré candidat à l'élection présidentielle. Personne n'est candidat. Mais le fait même qu'il y ait débat est déjà une information politique forte. *C'est même la seule opération* d'envergure que l'on ait repérée depuis longtemps dans les rangs de la majorité. Il y a donc débat... On en était arrivé à en douter, tant le discours gouvernemental veut prouver qu'il ne peut y avoir d'autre politique. Et, dans ce débat, qu'apportent donc Jacques Chirac et ses fidèles ? A vrai dire, peu de chose pour l'instant. »

Le Figaro (Joseph Macé-Scaron) : « Les partis ont la vie dure. Ils viennent de montrer, le week-end dernier, qu'ils auront leur mot à dire dans la compétition présidentielle. Cette existence se manifeste au travers d'un curieux paradoxe (...). A ceux qui s'étonnent que le mouvement gaulliste puisse ainsi intervenir dans le dialogue entre un homme et un peuple, les chiraquiens répondent, en privé, que la mise à l'écart des partis politiques risque surtout de préparer le dialogue entre un homme et l'opinion, voire un échantillon. À gauche, le scénario est exactement inverse. Le PS ou comment s'en débarrasser. Telle est la pièce que souhaiteraient jouer les amis de Jacques Delors. »

La Croix (Michel Feltin) : « Dans une tribune au *Monde*, [Édouard Balladur] avait bel et bien affirmé que, pour réussir la seconde cohabitation, il fallait à Matignon un homme qui ne fût pas candidat à l'Élysée... Pour expliquer cette contradiction, le premier ministre peut bien sûr souligner qu'en politique les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Il peut aussi rappeler – ou faire rappeler – les trahisons passées de Jacques Chirac envers ses alliés, qui ne manquent pas. Mais une telle argumentation risquerait d'être désastreuse pour son image, en le faisant apparaître comme « un politicien comme un autre ». La parade, sur ce point, ne sera pas simple. »

France-Soir : « En affichant sa volonté d'ouvrir dès aujourd'hui *« le grand débat national sur les réformes »*, l'état-major RPR veut contrer ce qu'un chiraquien appelle *« une stratégie d'étouffement de Jacques Chirac »* et l'intronisation, sans coup férir, d'Édouard Balladur comme présidentiable naturel. Pour que le choix du candidat ne soit pas imposé par les sondages, le RPR a décidé d'accélérer le mouvement pour remettre Jacques Chirac en piste et amener Édouard Balladur à venir sur son terrain. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Si l'on voulait sourire, la politique, ce matin, cela pourrait être l'apparition d'une nouvelle fonction, celle de *« candidat au débat »*. Il y avait les candidats déclarés, les naturels, les surnaturels même, les potentiels, les officieux, les candidats à la candidature, on est désormais, quand on est un peu finot, candidat au débat, ce qui permet de tâter à loisir l'eau du bain pour s'abstenir éventuellement d'y plonger si elle est trop fraîche. »

La rentrée scolaire

Vingt-huit nouvelles classes seront ouvertes dans les écoles à Paris

Jeudi 8 septembre, deux cent trente-cinq mille enfants et adolescents franchiront les portes des écoles, collèges et lycées parisiens. Comme d'habitude, les plus petits pleureront dans les jupes des mères attristées ; les plus grands « frimeront » avec leurs nouveaux blousons et leurs sacs à la mode.

A la veille de cette rentrée, Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire de Paris, a rappelé, lors d'une conférence de presse, que *« l'année 1993-1994 a vu une remontée des effectifs qui a mis fin à sept années de baisse régulière ». « Nous prévoyons, pour cette rentrée, une très légère augmentation pour chacun des deux niveaux, en maternelle et élémentaire »*, a-t-il indiqué. M. Tiberi a rappelé que le budget scolaire de la Ville – qui est à la fois commune et département – s'élève à 3 milliards de francs.

Quatre écoles neuves (trois maternelles et une élémentaire, réunissant au total vingt-huit classes) seront ouvertes, notamment dans les dixième, dix-huitième et dix-neuvième arrondissements. Il a rappelé les efforts de la Ville dans les domaines de la sécurité et de la maintenance des bâtiments. En matière de restauration scolaire, l'installation de libres-services correspond à un acte pédagogique qui permet aux enfants de choisir leurs plats. En outre, ce mode d'organisation permet d'accueillir un nombre d'enfants en constante augmentation : 75 % des écoliers du primaire fréquentent les caisses des écoles, et la demande reste tellement importante que, dans certaines écoles, les directeurs exigent un certificat de travail des deux parents pour l'inscription à la cantine.

Construction et restructuration

Pour ce qui concerne l'aménagement du temps scolaire, et particulièrement des samedis, les petits Parisiens seront soumis au même régime que l'année dernière : ils iront à l'école un samedi sur deux, et bénéficieront donc de dix-huit samedis libérés, mais, en échange, ils devront aller en classe les 7 et 9 novembre, ainsi que le 4 janvier.

Quant aux effectifs du secondaire, en baisse régulière depuis trois ans, ils vont augmenter dans les lycées de la région à l'occasion de cette rentrée. Une hausse modeste toutefois, puisqu'elle ne sera que de six cent quatre-vingts élèves sur l'ensemble des académies de Paris, Versailles et Créteil. Les huit départements de la région recensent en effet trois cent quatre-vingt-dix mille élèves dans les deux classes qui précèdent le baccalauréat, dans les sections de techniciens supérieurs et dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

La baisse régulière des effectifs n'a pas empêché le conseil régional de financer régulièrement la construction de places nouvelles depuis qu'en 1986 les lycées sont de son ressort. Entre cinq mille et dix mille places ont ainsi été ouvertes ces trois dernières années. Cinq mille cinq cent cinquante places nouvelles sont proposées cette année dans dix établissements. Cinq sont entièrement neufs et cinq autres ont été soit reconstruits, soit restructurés.

La région poursuit cet important effort financier – il représente 3,2 milliards de francs, en 1994, sur un budget de 13 milliards – parce que tous les chiffres montrent que les effectifs sont désormais en augmentation dans les collèges, d'où vont venir les lycéens des prochaines rentrées. Modeste à Paris et dans les Hauts-de-Seine, cette hausse est particulièrement sensible en grande couronne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise et surtout Seine-et-Marne. En portant son effort sur ces départements, la région estime ainsi anticiper sur les prochaines rentrées, tout en desserrant les effectifs dans des zones à problèmes, comme il en existe en Seine-Saint-Denis.

Cette anticipation sur les besoins des années à venir pourrait également se révéler utile si la reprise économique ne suffisait pas à améliorer les ressources fiscales du conseil régional. Les rénovations nécessaires pour assurer la sécurité de tous les lycéens – dans les établissements à structure métallique de type Pailleron en particulier – sont en voie d'achèvement. Avec un financement sur dix ans par les marchés d'entreprise de travaux publics (METP), le conseil régional assure également la rénovation et la maintenance d'une centaine d'établissements.

Si les difficultés économiques persistaient, le conseil régional pourrait alors être tenté de faire des économies sur son effort en faveur des lycées. Et cela sans risquer d'être accusé de mettre en cause l'avenir des jeunes Franciliens puisqu'il a consacré 22 milliards de francs aux lycées de la région depuis 1986.

CHRISTOPHE DE CHENAY et FRANÇOISE CHIROT

Une expérience de « service communautaire »

Volontariat à l'américaine dans la banlieue parisienne

Une Américaine de vingt-deux ans souhaite promouvoir en France un système qui « marche » aux Etats-Unis : le travail volontaire pour améliorer la vie dans la ville. Grâce à une bourse de la Fondation Echoing- Green, Lisbeth Shepherd a tenté, cet été, une première expérience dans quatre communes de la banlieue parisienne : Montrouge, Colombes (Hauts-de-Seine), Saint-Denis et L'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Originaire de New-Haven, ville du Connecticut parmi les plus pauvres de la côte Est des Etats-Unis, Lisbeth s'est *« engagée »*, dès l'âge de quinze ans, à travailler au service des jeunes d'un quartier *« particulièrement dévasté par la drogue et la violence »*. Comme pour de nombreux Américains de sa génération – 40 %, selon Lisbeth, font partie d'une association qui œuvre pour aider la communauté –, ce travail est devenu sa *« passion »*. Ses études terminées, elle a décidé de venir en France pour expérimenter et développer le principe du « service communautaire ».

Financée par la Fondation Echoing-Green – une fondation qui soutient les jeunes « entrepreneurs en service public » proposant, à titre personnel, des projets originaux à buts sociaux élaborés en collaboration avec des associations et des partenaires privés –, elle est arrivée à Paris il y a tout juste un an avec comme seul « point de chute » le Centre national du volontariat et pour tout argent une bourse de 15 000 dollars pour réaliser une première opération test. Durant trois mois, Lisbeth s'est démenée pour prendre des contacts, rencontrer des associations, rechercher des volontaires et trouver des partenaires financiers. Carrefour, la MACIF, Levi's, L'Oréal et la Fondation franco-américaine ont accepté de s'impliquer à fond dans son projet.

Un travail de six semaines

Avec l'aide et le soutien de l'association Droit de cité, en février, elle a créé avec cinq étudiants de l'ESSEC, Marie, Anne-Claire, Julie, Vincent et Bruno, Unis-Cité, une association qui s'inspire du modèle américain City Year. Cette association, fondée à Boston en 1988, propose aux jeunes Américains d'horizons sociaux, culturels et éducatifs aussi divers que possible de travailler durant un an à temps plein au service des autres, en partenariat avec des associations et des entreprises privées. Pour ce « service volontaire », chaque jeune reçoit 100 dollars par semaine pour subvenir à ses besoins et une prime pour réaliser un projet personnel ou professionnel (poursuite des études, stages...) à la fin de son « engagement ».

Convaincus par l'enthousiasme de Lisbeth, vingt-quatre jeunes de Colombes, Montrouge, Saint-Denis et L'Ile-Saint-Denis, âgés de dix-sept à vingt-deux ans, ont accepté de travailler six semaines, du 12 juillet au 26 août. Ils ont formé deux équipes, et chacune a réfléchi avec les associations locales à des projets pour l'été qui répondent à des besoins précis : dans les Hauts-de-Seine, Lynda Bounzou et son équipe se sont mobilisés pour refaire la cuisine d'un lieu de médiation de l'association relais Parents-enfants à Montrouge. Ils ont également mis au point un programme d'activités pour cent vingt personnes âgées d'un centre de long séjour de l'hôpital de Colombes : repas à l'américaine, atelier maquillage, journées à thèmes. En Seine-Saint-Denis, Mohamed et douze autres jeunes volontaires ont nettoyé et peint, en juillet, la grande salle de cours de l'école expérimentale Auto-Ecole, annexe du lycée de Saint-Denis.

En août, ils ont mis sur pied, en partenariat avec l'association locale Ebullition, trois semaines de sorties quotidiennes pour les femmes de L'Ile-Saint-Denis. De l'aveu de Céline, vingt ans, étudiante en histoire, *« les débuts ont été un peu compliqués »*. *« Il a fallu prendre en charge*, explique-t-elle, *une vingtaine de femmes, en majorité d'origine étrangère, peu habituées à faire quelque chose de différent tous les jours. Il ne fallait pas que les déplacements soient trop longs, trop compliqués et que les dépenses soient trop onéreuses. Le but n'était pas de leur imposer une visite mais au contraire de les aider à faire et voir ce qu'elles avaient envie. Elles n'avaient pas d'idées précises et avaient du mal à comprendre que ce que l'on faisait, c'était pour elles uniquement et non pour faire plaisir à leurs enfants. »*

La première sortie, une promenade sur les Bateaux-Mouche, a provoqué un déclic. Tour Eiffel, Institut du monde arabe, Jardin des plantes... Elles se sont mises à exprimer leurs préférences. *« C'était épuisant mais formidable*, confie Solange, dix-sept ans. *Il fallait organiser tout en créant, improviser en fonction des désirs, du temps, de leur disponibilité. »*

Ravie par cette *« expérience originale »*, Maïssetou, dix-neuf ans, élève d'une classe de mathématiques spéciales, se dit prête à la renouveler, d'autant que la rémunération, même minime (500 F par semaine), lui permet de *« se rendre utile »* tout en l'aidant à payer son loyer. A la fin du « chantier », tous doivent se réunir pour faire le bilan et échanger leurs impressions. Critiques, suggestions, propositions, projets...

Lisbeth Shepherd compte sur cette « université » pour préparer le prochain plan d'action d'Unis-Cité. Encouragée par cette première opération et dotée d'une nouvelle bourse que lui a accordée Echoing-Green, elle se donne un an pour nouer de nouveaux contacts, rencontrer de nouvelles associations et trouver des fonds auprès d'entreprises privées pour lancer de nouveaux projets en 1995 et 1996.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

En Seine-et-Marne

La mairie de Roissy-en-Brie part en guerre contre le stationnement sauvage des gens du voyage

Le maire de Roissy-en-Brie, Louis Reboul (PS), vient d'engager un bras de fer avec la préfecture de Seine-et-Marne pour mettre un terme au stationnement sauvage des gens du voyage sur sa commune. Cette bataille illustre la difficulté pour les pouvoirs publics et les élus locaux à s'entendre sur un schéma départemental pour l'accueil des nomades.

« Devant les lenteurs administratives, la municipalité fait appel à tous les habitants de Roissy-en-Brie pour qu'ils signent la pétition qui n'a qu'un seul but : que les gens du voyage n'envahissent plus notre commune et que Roissy-en-Brie retrouve sa tranquillité. » Le maire de Roissy-en-Brie, Louis Reboul (PS), a décidé de partir en guerre contre le stationnement sauvage des nomades. Depuis le 21 juillet dernier, il appelle ses administrés à signer le texte suivant : *« Nous, habitants de Roissy-en-Brie, demandons à M. le préfet de Seine-et-Marne de prendre toutes les mesures nécessaires pour régler le problème de l'installation sauvage et irrégulière des gens du voyage sur notre commune. La situation est devenue intolérable, et la tension, dans la ville, est à son comble. »*

L'objectif de la pétition est de faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir, d'une part, l'intervention des forces de l'ordre sur les campements sauvages et, d'autre part, accélérer la réalisation d'une aire d'accueil intercommunale, à l'étude depuis quatre ans, avec la commune voisine d'Ozoir-la-Ferrière. Enfin, M. Reboul veut sans doute prévenir, auprès de sa population, les accusations de laxisme dont sont victimes les maires confrontés au stationnement anarchique des gens du voyage.

Comme les villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart, Roissy-en-Brie, de par son urbanisation dispersée et son étendue, est devenue l'une des étapes privilégiée des nomades en Seine-et-Marne. *« La présence massive et régulière des caravanes pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. Elle entretient en outre un véritable climat de psychose chez les riverains, qui considèrent, à tort ou à raison, les nomades comme des délinquants »*, explique le maire.

« Cette situation est devenue d'autant plus insupportable, ajoute M. Reboul, *que nous proposons depuis quatre ans l'aménagement d'une aire d'accueil intercommunale de quarante places sur l'ancienne gare d'Ozoir-la-Ferrière. La SNCF, propriétaire du terrain, s'y oppose et le préfet fait la sourde oreille. Cette solution permettrait pourtant de résoudre le problème, puisque les gens du voyage n'auraient plus à s'installer n'importe où, et s'ils le faisaient, malgré tout, ils seraient expulsés beaucoup plus rapidement. »*

Difficultés d'application de la loi Besson

La solution prônée par le maire de Roissy, en dépit de son caractère consensuel (la mairie d'Ozoir est gérée par une équipe de droite), ne fait pas l'unanimité. *« La SNCF est opposée à l'installation d'un tel campement à proximité des voies tant en ce qui concerne la sécurité des nomades que la circulation des trains »*, indique-t-on au service de l'équipement de Gretz-Armainvilliers. *« Nous connaissons déjà ce problème à Villiers-sur-Marne, où les enfants jouent le long des voies, et nous sommes déjà en butte sur Roissy à des passages clandestins de piétons qui détériorent les clôtures pour raccourcir leur trajet »*, explique-t-on.

La préfecture met en avant la faiblesse du dossier intercommunal pour expliquer les *« lenteurs administratives »* évoquées par le maire de Roissy. *« Nous sommes tout à fait favorables à cette création, que nous sommes prêts à subventionner sur des crédits d'Etat*, déclare le sous-préfet de Melun, Michel Soulignac. *Encore faut-il qu'un plan de financement soit établi et que les documents d'urbanisme soient conformes. Nous leur demandons depuis deux ans un dossier correct. Nous l'attendons toujours. »*

Au-delà de ses aspects locaux, la pétition de Roissy-en-Brie, qui aurait déjà recueilli quelque deux mille signatures, illustre la difficulté pour les pouvoirs publics et les élus à mettre en place un schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage tel que le prévoit la loi Besson du 31 mai 1990. Avec seulement cent cinquante places pour une moyenne de sept cents caravanes par jour officiellement recensées, la Seine-et-Marne souffre d'un déficit chronique en la matière.

Ces emplacements, dotés d'installations sanitaires appropriées, ont été aménagés pour les deux tiers en ville nouvelle : une quarantaine à Marne-la-Vallée, une soixantaine à Sénart. Les autres ont été réalisés à Meaux (un peu plus d'une trentaine) et Lizy-sur-Ourcq (une dizaine de places). Contrairement aux espoirs du maire de Roissy-en-Brie, la réalisation de ces terrains n'a cependant pas mis un terme au stationnement « sauvage » des nomades sur les communes concernées.

A Sénart, par exemple, où Christian Blanc, alors préfet, s'était engagé en 1989 à faire intervenir les forces de l'ordre en contrepartie de l'effort consenti par la collectivité, les élus ont le sentiment que l'Etat n'a pas tenu ses promesses, faute de réels moyens juridiques ou policiers. Le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) a provisoirement suspendu le programme initialement prévu. *« Nous avons volontairement interrompu la construction du réseau des terrains d'accueil*, explique-t-on au SAN, *en raison de la persistance des campements sauvages, mais, également, à cause du coût de fonctionnement. La création des quatre premiers terrains, qui a nécessité un investissement de l'ordre de 7 millions de francs, a été prise en charge par l'Etat, la région et le département, mais, depuis lors, nous attendons toujours des subventions pour la gestion du réseau, qui représente une dépense de 75 francs par jour et par emplacement. »*

« Le schéma départemental est effectivement en souffrance, avoue M. Soulignac. *Il doit être entériné par le préfet et le conseil général, mais ce dernier refuse de s'y associer. »* L'assemblée départementale renvoie la balle dans le camp du législateur, en affirmant que *« la loi Besson n'impose pas d'obligations spécifiques aux départements dans ce domaine, ni pour l'investissement, ni pour le fonctionnement »*. Le conseil général, présidé par Jacques Larché (UDF), ajoute : *« La loi n'a pas précisé les devoirs des gens du voyage ; les aires de stationnement sont très coûteuses à construire et à gérer ; les financements ne sont pas assurés ; les communes d'accueil sont désignées sans une concertation préalable suffisante. Ce constat a été communiqué au préfet dans une lettre du 24 septembre 1993. M. Deplace n'a pas, pour l'instant, répondu à cette lettre. »*

Aux raisons invoquées par le conseil général, il convient d'ajouter les réticences des élus de tous horizons politiques à accueillir, de façon « sauvage » ou légale, les gens du voyage.

ROLAND PUIG

REPÈRES

VAL-DE-MARNE

Un palais omnisports pour Thiais

Edouard Balladur doit inaugurer, jeudi 8 septembre, le palais omnisports de Thiais (POT), dans le Val-de-Marne, en compagnie de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, et de Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France. Cet équipement, en forme d'immense soucoupe, sera le deuxième d'Ile-de-France en capacité globale sitôt après le POPB avec une surface au sol équivalente (14 000 mètres carrés).

Le POT se présente sous la forme d'une salle centrale pouvant accueillir de deux mille à quatre mille spectateurs. L'architecte Berdje Agopyan, qui a réalisé le stade de la Beaujoire à Nantes, a imaginé une toiture en forme de coupole, supportée par quatre poutres d'une portée de 110 mètres chacune. Plusieurs salles spécialisées, toutes équipées de tribunes de cent à trois cent cinquante places, viennent se coller au flanc de l'élément central comme autant de satellites. Les travaux ont coûté 55 millions de francs, financés par la région (15 millions de francs), les aménageurs de la ZAC qui jouxte le palais (30 millions de francs) et la ville de Thiais, administrée par Richard Dell'Agnola (RPR).

CONSEIL DE PARIS

M. Sarre souhaite un débat sur les Jeux olympiques

Georges Sarre (Mouvement des citoyens), conseiller de Paris, n'a pas approuvé les conditions dans lesquelles le premier ministre avait émis, la semaine dernière, le souhait que la France *« ait la volonté d'accueillir, au début du siècle prochain, les Jeux olympiques d'été »* (*le Monde* du 1er septembre). Le député de la capitale est d'accord sur *« le principe de la candidature »*, mais il juge l'annonce prématurée.

Maintenant que cette hypothèse est publique, M. Sarre souhaite que la question *« soit débattue par l'assemblée parisienne, afin que ce projet ne soit pas hypothéqué par les conditions de son lancement »*. Dans une lettre au maire, il demande à Jacques Chirac d'inscrire la question des Jeux olympiques d'été à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Paris.

RECTIFICATIF. – A propos du prix de location des boutiques du Carrousel du Louvre (*le Monde* du 2 septembre), le prix moyen de 5 800 francs le mètre carré est celui qui s'applique pour l'année, et non pour le mois, comme indiqué par erreur.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 7 septembre.

MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXE SIÈCLE. Film russo-européen de Vitali Kanevski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

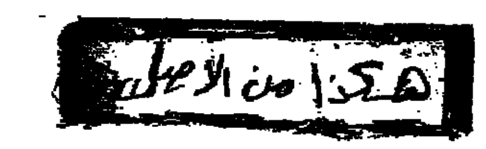
OPÉRATION SHAKESPEARE. Film américain de Penny Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PARFUM DE SCANDALE. Film britannique de John Irvin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE DE LA NUIT. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES SILENCES DU PALAIS. Film tunisien-français de Moufida Tlatli, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

TEXASVILLE. Film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).





olontariat à l'américaine
ns la banlieue parisienne

Les taux des emprunts d'Etat à dix ans en France approchent les 8 %

Les tensions s'aggravent sur les marchés obligataires européens

La dégradation des marchés obligataires européens a repris de plus belle alors que s'éloignent les espoirs d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt à court terme. Lundi 5septembre, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans en France, qui était retombé à 7,20 % à la fin de juillet, a poursuivi sa remontée, amorcée à la mi-août, atteignant presque 8 % (7,99 %), au plus haut de l'année. Les emprunts d'Etat allemands (Bund) de même durée se retrouvent eux à leur plus haut niveau depuis fin 1992, à 7,41 %.

■ CHUTE DES ACTIONS. Dans le sillage des marchés obligataires, les Bourses européennes ont également nettement chuté lundi. En dépit d'une reprise de la croissance bien plus vigoureuse que celle attendue, notamment en Allemagne et en France, et de perspectives très favorables d'amélioration de la rentabilité des entreprises, les marchés d'actions restent sous la coupe des obligations.

Le ciel se couvre dangereusement sur les marchés obligataires européens où les pronostics de détente à la rentrée de septembre, émis au seuil de l'été, risquent d'être cruellement démentis. Lundi 5 septembre, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans sur la place de Paris, qui était retombé à 7,20 % à la fin de juillet, a poursuivi *sa remontée, amorcée à la* mi-août, atteignant presque 8 % (7,99 %), au plus haut de l'année. En cela, ce rendement ne fait que suivre celui des emprunts d'Etat allemands (Bund) de même durée, *qui, à 7,40 %, se retrouvent à leur* plus haut niveau depuis... fin 1992.

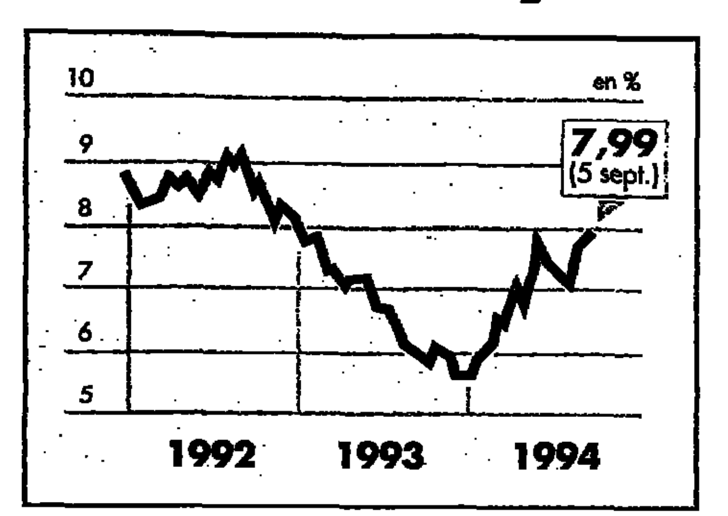
A l'origine immédiate de ce renchérissement, on trouve sans doute le refus de la banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) d'abaisser encore ses taux directeurs à l'issue de ses conseils du 18 août et du 1er septembre, le relèvement du taux de base des banques françaises la semaine *dernière, et le mauvais comporte*ment du marché obligataire des Etats-Unis après des statistiques mensuelles de l'emploi plus inquiétantes qu'il n'y paraît. Mais, à plus long terme, les perspectives ne semblent pas très riantes, d'autant que c'est le marché allemand qui donne le ton, en ce moment, et ce ton est plutôt pessimiste.

Baisse des taux courts allemands

Pendant le week-end, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, a tenu des propos peu rassurants, déclarant que le niveau élevé des taux à long terme atteint dans d'autres pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède et l'Italie rendait difficile une détente des taux à long terme allemands. Il ajoutait que, en face d'une reprise solide et nouvelle de *la croissance outre-Rhin*, le rythme de l'inflation encore de 3 % n'était pas satisfaisant, la priorité absolue de la Bundesbank étant toujours la stabilité des prix. Ces propos laissent mal augurer *de la poursuite de la baisse des* taux à court terme en Allemagne, bien que beaucoup d'analystes la croient encore possible, peut-être après les prochaines élections législatives en RFA.

Les deux économistes de la grande firme américaine Goldman and *Sachs, MM. Meyer et* Fels, installés à Francfort, voient le rendement des emprunts d'Etat allemands à dix ans progresser au premier trimestre 1995, atteignant 7,7 % pour retomber à 7,3 % à la *fin de l'année prochaine, sans* exclure une brève poussée à 8 % à l'occasion de turbulences politiques. Les raisons ? L'accélération de la croissance économique outre-Rhin, la remontée du taux d'escompte de la Bundesbank, *qui* serait porté de 4,50 % (depuis le 13 mai 1994) à 4,85 % dès les premiers mois de 1995 pour compenser la baisse consentie au premier semestre 1994 qui, selon les *experts de Goldman and Sachs*, était des « erreurs ». Pour ces monétaristes convaincus, la banque centrale avait mal évalué la solidité de l'économie et l'évolution de la masse monétaire et de l'*inflation*.

Pour faire bonne mesure, ils font état d'une forte augmentation des émissions de titres publics allemands dans les prochains mois, émissions qui ont pris un retard notable sur le programme de l'année. La Bundesbank, qui règle leur rythme, avait donné un coup de frein au printemps dernier en raison de la hausse des taux, sur l'espoir d'une hypothétique détente (*le Monde* daté 4-5 septembre).



Exemple contagieux

Cet argument est de poids. Au cours des sept premiers mois de 1994, le gouvernement allemand n'a couvert que 46 % de ses besoins d'emprunt pour l'année, et pour atteindre son objectif il devra porter ses émissions mensuelles de 8,7 milliards de DM à 14,3 milliards de DM pour les mois restants. L'offre de « papier » va donc se gonfler, en face d'une demande de plus en plus hésitante et même réticente, la montée des rendements faisant baisser les cours des émissions antérieures, avec le risque que leurs détenteurs – les banques allemandes pour une moitié et les étrangers pour une autre moitié – veuillent s'en débarrasser, ce qui aggraverait la dégradation du marché.

En France, il est très probable que le taux des crédits à long terme, notamment pour la construction, déjà porté de 8 % à près de 9 %, va être encore être relevé. Sans doute la demande de crédit reste stagnante, mais 1 % de plus sur un crédit au logement à quinze ans majore de 10 % le prix global de ce logement, emprunt compris. De plus, l'exemple allemand sera contagieux et les rendements des emprunts d'Etat français à dix ans pourraient dépasser 8,50 %.

Quant au MATIF, qui reflète le sentiment du marché, le cours de son échéance décembre sur le contrat dix ans pourrait dégringoler jusqu'à 109 contre 111,70 actuellement. A Paris, le Trésor et la Banque de France, après s'être réjoui un peu vite de la baisse des rendements, encore de 8 % fin 1993 à 5,60 % au début de cette *année, s'attendaient certes à une* remontée un jour ou l'autre, mais pas à un rythme aussi effarant. Les prêteurs, décidément, sont de plus en plus exigeants, comme le rappelait au premier trimestre Michel *Albert, ancien président des AGF* et maintenant membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, où il peut mesurer l'ampleur du désastre et les conséquences de l'explosion *des déficits budgétaires*.

FRANÇOIS RENARD

Les places boursières sont également touchées

Dans le sillage des marchés obligataires et selon un scénario désormais bien rôdé, les Bourses européennes ont chuté assez nettement lundi 5 septembre. La démonstration semble faite que la tendance de fond est bien à la baisse. Chaque petit rebond, comme ceux enregistrés au mois de juillet ou à la fin août, est suivi peu de temps après par une rechute. En dépit d'une reprise de la croissance bien plus vigoureuse qu'attendu, notamment en Allemagne et en France, et de perspectives très favorables d'amélioration de la rentabilité des entreprises, les marchés d'actions sont sous la coupe des obligations. L'ascension depuis janvier des taux à long terme prend des proportions aujourd'hui considérables et pourrait finir par constituer un frein à la reprise aux yeux de nombreux observateurs. Depuis le début de l'année, les taux des emprunts d'Etat en France sont passés de 5,60 % à 7,99 % et en Allemagne de 5,54 % à 7,41 %.

Lundi, les obligations allemandes et françaises ont brutalement chuté. Le rendement des OAT françaises a même un temps dépassé les 8 %. Dans la foulée, Francfort a perdu 1,37 %, Milan a cédé 2,1 %, Madrid était en baisse de 1,46 % et Paris de 1,1 %. Mardi 6 septembre, la Bourse de Paris entamait la journée sur un nouveau recul de 0,59 %.

Sur la place parisienne, aux cinq séances consécutives de hausse de la fin du mois d'août ont succédé trois jours de baisse qui se traduisaient lundi soir par un recul cumulé de 3,45 %. L'indice CAC 40 était revenu en quelque sorte à la case départ, en repassant sous le seuil des 2 000 points. La perte frôlait les 12 % depuis le début de l'année et les 16 % depuis les records du début de février.

Seule exception notable en Europe, la Bourse de Londres qui a gagné 0,58 % lundi. Le Stock Exchange a manifesté son soulagement devant la quasi-stabilité de la masse monétaire au Royaume-Uni qui éloigne pour un temps la menace d'un relèvement du loyer de l'argent par la Banque d'Angleterre.

Au dire des analystes les plus inquiets, le pire est pourtant encore à venir. Ils redoutent pardessus tout un dérapage brutal de Wall Street qui, par contagion, affecterait l'ensemble des places financières. En dépit des pronostics inquiétants formulés depuis six mois, la grande Bourse américaine – fermée lundi 5 septembre – est proche de ses plus hauts. Une résistance impressionnante à la remontée des taux qui s'explique par la forte rentabilité et les gains de productivité des entreprises américaines. Mais quand le ralen*tissement voulu par la Réserve* fédérale pour limiter les tensions inflationnistes va se traduire dans les faits, les entreprises seront dans un contexte moins favorable et Wall Street risque de perdre son *principal soutien*.

É. L.

ENTREPRISES

Un partenariat de cinq pays européens

Le consortium Airbus propose de fabriquer un nouvel avion-cargo militaire

Les quatre partenaires du consortium civil Airbus Industrie (France, Allemagne, Espagne et Grande-Bretagne) ont annoncé, lundi 5 septembre, au salon aéronautique de Farnborough en Angleterre, la création d'une nouvelle *division militaire d'Airbus*, à laquelle l'italien Alenia se joindra. Le but de ce montage purement industriel est de constituer une structure d'accueil pour concevoir *en coopération* le futur programme de cargo militaire ATF (avion de transport futur) – ou FLA (futur large aircraft) – censé remplacer le Transall en Europe.

Cet appareil de transport militaire, dont la construction du prototype devrait commencer en 1998 pour un premier vol en l'an 2001, devrait permettre aux Européens de ne pas acheter de matériels concurrents, principalement le C-130J Hercules du groupe américain Lockheed ou l'Antonov-77, conçu en Russie. Pour Airbus qui n'a vendu jusqu'à présent que des avions de transport civils, la décision marque un tournant.

Les études remontent à la fin 1993 lorsque les quatre pays membres du consortium Airbus, se sont unis avec l'Italie, le Portugal, la Turquie et la *Belgique*, dans le consortium Euroflag, pour examiner dans quelles conditions il pourrait être décidé de produire un avion quadrimoteur capable d'acheminer jusqu'à 20 tonnes de charge militaire sur 5 500 kilomètres.

La construction de l'ATF pourrait être confiée à une structure industrielle et commerciale existante, comme Airbus Industrie, pour des raisons d'économies et de synergie dans le savoir-faire avec ses activités civiles (*le Monde* du 5 novembre 1993). Ale*nia, une filiale de Finmeccanica* du groupe public italien IRI, rejoindrait dans ces conditions, les groupes Aérospatiale (France), DASA (Allemagne), CASA (Espagne) et British Aerospace (*Grande-Bretagne*) *qui travaillent* déjà en coopération multilatérale au sein du consortium Euroflag responsable des premières phases de la gestion de l'ATF. Le choix de la propulsion reste indéterminé *à l'heure actuelle*.

L'initiative annoncée à Farnborough ne concerne que les seuls industriels attachés au programme, et en aucune façon les gouvernements pour qui une décision sur le sort final de l'ATF ne sera pas arrêtée avant 1996-1997 au plus tôt.

Le programme ATF est, à l'origine, une ambition plus spécialement franco-allemande. De part et d'autre du Rhin, en effet, il faut envisager un successeur au Transall – qui est une réalisation franco-allemande – en service dans les deux armées de l'air depuis les années 60 et destiné à demeurer opérationnel jusqu'au tout début du siècle prochain.

Réserve britannique

A ce jour, le gouvernement britannique s'est longtemps montré très réservé sur la nécessité de ce programme et il le demeure, en dépit du fait que le groupe industriel British Aerospace y participe. Il estime qu'il serait moins cher d'acheter, directement aux Etats-Unis, tout ou partie de la soixantaine d'avions dont il a besoin. Déjà, le groupe américain Lockheed, *qui propose de livrer son* C-130J dès 1997, a fait des offres de coopération à quelque trente-cinq entreprises britanniques – dont Westland et Lucas – pour les *associer à la fabrication du Her*cules en sous-traitance.

Lockheed trouve en face de lui le groupe British Aerospace appuyé par une soixantaine d'autres industriels britanniques, *parmi lesquels GEC-Marconi et* Shorts Brothers. La participation britannique au projet ATF mobiliserait, selon des évaluations industrielles, quelque 7 500 emplois. British Aerospace *serait responsable de la fabrica*tion de la voilure, mais les partenaires, notamment français, du groupe britannique ont d'ores et déjà signifié que cette production ne peut lui être confiée que si le Royaume *uni achetait des ATF*.

Repoussée à plusieurs reprises ces mois derniers, une décision du gouvernement de John Major est attendue pour la fin de 1994. Le ministère britannique de la *défense* penche en faveur de l'achat du C-130J. Les partisans de l'ATF outre-Manche avancent une proposition intermédiaire, qui serait de demander à Lockheed de moderniser les Hercules anciens, *dont est actuellement détentrice la* Royal Air Force, le temps que l'avion européen soit prêt à entrer en service.

Hors exportation, le marché européen de l'ATF est de trois cents exemplaires (soit un investissement global de 70 milliards de dollars à partager entre les différents associés), dont une éventuelle commande par Londres d'une soixantaine d'avions. L'ambition de l'armée de l'air française serait de pouvoir en commander soixante à soixante-dix. Le programme ATF occuperait 35 000 à 40 000 emplois en Europe.

JACQUES ISNARD

A l'horizon 1997

Christian Blanc envisagerait un rapprochement d'Air Inter et d'Air France Europe

Le président du groupe Air France, devait réunir, mardi 6 septembre, les syndicats d'Air France et d'Air Inter pour leur présenter les orientations stratégiques des deux compagnies. Il devrait annoncer une ouverture d'Air Inter sur l'Europe avec un rapprochement, à terme, de la compagnie intérieure et des activités européennes d'Air France mais pas avant 1997.

Air France Europe... Tel pourrait être le nom de la société issue du regroupement d'Air Inter et des lignes européennes d'Air France après 1997. D'ici là, la compagnie intérieure devrait monter en puissance progressive hors des frontières hexagonales. La direction générale d'Air France se refusait à tout commentaire sur ce projet, qui devaient être dévoilées Saux syndicats des deux compagnies, mardi 6 septembre.

Déjà, certains syndicats ont pris leurs distances par rapport à cette réunion. Le SNPIT (personnel au sol) d'Air Inter a indiqué, la veille, qu'il ne s'y rendrait pas. « *Les objectifs de Christian Blanc sont connus,* estime-t-il dans un communiqué, *imposer à Air Inter les mêmes efforts de productivité qu'à Air France, conditions essentielles à son projet de privatisation du holding à l'horizon 1997* ». De son côté la CFE-CGC a annoncé qu'elle serait présente mais qu'elle ne prendrait pas part aux débats.

Les rôles réciproques d'Air France et d'Air Inter, particulièrement dans le ciel européen, seront au centre des discussions. Qui fait quoi et avec quel produit ? La nécessité d'adapter l'offre européenne d'Air France était déjà inscrite dans le plan de redressement de Christian Blanc en date du 27 mars. « *Concrètement, c'est sur les moyen-courriers (moins de trois heures de vol en moyenne) que l'évolution des attentes du client a été le plus marquée*, indiquait ce plan. *Notre stratégie, qui consistait à justifier des différences importantes de prix par des différences mineures de services en vol est aujourd'hui remise en cause* ». Les vols européens d'Air France sont chers alors que les clients réclament aujourd'hui, « *des prix bas, quitte à ne bénéficier que d'un service simplifié* ».

Résultat, la compagnie n'a cessé au fil des ans de perdre des parts de marché au bénéfice de ses concurrents comme British Airways ou Lufthansa. En 1993, les activités européennes de la compagnie française ont enregistré un déficit de plus de deux milliards de francs. Même si le début de l'année marque un regain de trafic de 14 % , l'équilibre est loin d'être atteint et l'objectif de la direction ne se limite en 1994 qu'à réduire le déficit d'un tiers. Après avoir retrouvé la clientèle, Air France Europe devrait afiner ses ses tarifs et améliorer sa productivité.

Parallèlement, Air Inter est *menacée sur son marché intérieur* et voit son monopole mis à mal. Les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse seront ouvertes à d'autres compagnies aériennes dans moins de deux mois, comme l'a décidé la commission de Bruxelles. En 1997, l'ouverture du ciel français à la concurrence européenne se fera sans restrictions. De là à penser qu'Air Inter, qui dessert déjà une partie de la péninsule ibérique et Dublin (Irlande), pourrait progressivement monter en puissance sur l'Europe, il n'y a qu'un pas que les dirigeants des deux compagnies ont franchi. Mais avec la plus grande prudence.

Les dirigeants d'Air France et d'Air Inter ont planché sur trois scénarios. Le premier vise à ouvrir la compagnie intérieure vers l'extérieur sans bouleverser les structures . Il prévoie notamment une montée en puissance d'Air Inter vers la péninsule ibérique (Espagne et Portugal) et le Maghreb.

Le second se fonde sur la commercialisation de vols européens extrêmement simplifiés et bon marché, à la manière de Southwest aux Etats-Unis. Dans cette hypothèse, Air France continuerait à desservir l'Europe avec un produit un peu plus élaboré. Il n'a pas été retenu sous le prétexte qu'Air Inter ne serait pas suffisamment compétitive par rapport à ses concurrents européens. En réalité, il semble difficile de mettre en concurrence les deux compagnies françaises sur un marché restreint.

Le troisième scénario vise à rapprocher les activités d'Air Inter et du secteur Europe d'Air France, créant un sensemble de 15 000 personnes. C'est celui qui aurait la préférence de Christian Blanc, avec toutefois une période de transition d'ici à 1997, prévoyant une sortie progressive d'Air Inter en dehors de l'Hexagone. Cette période transitoire apparaît indispensable parce que la commission européenne a lié son autorisation de recapitalisation d'Air France au fait qu'aucun financement ne soit destiné à Air Inter d'ici à la fin 1996.

Si ce scénario est adopté, une incertitude demeure. Le rapprochement est-il possible entre deux compagnies qui ne s'aiment guère et dont les habitudes sociales et managériales divergent ? En tous cas, d'ici 1997, chacun sera invité à faire de sérieux efforts de productivité.

MARTINE LARONCHE

Un colloque franco-nippon

Le Japon prépare son futur en renforçant sa recherche-développement

La France prend conscience, avec retard, de la nécessité d'approfondir les échanges scientifiques avec la deuxième puissance économique, mais aussi technologique, du monde. Le premier colloque inter gouvernemental franco-japonais sur les sciences et les technologies, qui se tient à Tokyo les 6 et 7 septembre, est assorti de rencontres entre industriels des deux pays. Si le Japon a beaucoup appris de l'Occident et continue à le faire dans certains domaines, dans d'autres il l'a dépassé.

TOKYO

de notre correspondant

Essoufflée pour les uns, menaçante pour les autres, la recherche scientifique est, au Japon, au centre du débat sur la puissance future de l'archipel. L'intérêt que lui accordent tant les pouvoirs publics que le secteur privé témoigne de l'importance de l'enjeu dans un pays pour qui l'innovation reste un élément décisif d'expansion.

Le Japon, deuxième puissance technologique ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pour 1994, les dépenses en recherche et développement s'élèvent à 550 milliards de francs (soit 3 % du PNB), dont 80 % sont financés par le secteur privé. Le budget – public en augmentation de 4,2 % –est l'un des postes privilégiés par une loi de finance placée pourtant cette année sous le signe de l'austérité. Le nombre de chercheurs et d'ingénieurs par rapport à la population active (530 000, soit 87 pour 10 000 Japonais actifs) permet au pays de battre des records. On dira qu'en recherche fondamentale il est en retard : les prix Nobel sont peu nombreux et il importe plus de brevets qu'il n'en exporte. Il reste que ceux qu'il vend représentent 21 % de l'ensemble acquis par les Etats-Unis : les Japonais font mieux en la matière que les Européens.

En outre, les entreprises consacrent en moyenne 2,9 % de leur chiffre d'affaires à la recherche et au développement. Certes, un tassement des montants est sensible. Mais il est relatif. A la faveur de la « bulle » spéculative de la fin des années 80, les entreprises – qui disposaient d'énormes capacités financières –, avaient largement diversifié leurs activités de recherches. Aujourd'hui, s'opère un recentrage vers les « métiers » d'origine. Mais la crise n'a pas entamé l'effort global des entreprises en matière de recherche et développement. Les Japonais suivent les préceptes de l'économiste Joseph Schumpeter : l'innovation est le moteur du progrès économique. Même en période de récession, ils ne sabrent pas dans la recherche mais au contraire la maintiennent, voire la développent, pour préparer la sortie de la crise. En quinze ans, la part des dépenses en recherche a doublé.

Intense circulation de l'information

Actuellement, certains secteurs sont particulièrement dynamiques : les grands noms de l'électronique, par exemple, réinvestissent de 7 % à 10 % de leur chiffre d'affaires en recherche et développement (15 % dans la cas de la pharmacie et 20 % dans la micro-mécanique). Globalement, les dépenses des fabricants d'électronique restent impressionnantes : Hitachi, Matsushita, Mitsubishi Electric et NTT consacrent ainsi chacun 15 milliards de francs à la recherche (plus que le budget du Centre national de la recherche scientifique, le CNRS). Additionnées, leurs dépenses dépassent le budget de la recherche civile en France...

Un dernier élément du dynamisme nippon tient à l'importance des grands programmes publics lancés par le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) ou l'Agence des sciences et des techniques dans les domaines des nouveaux matériaux, de la communication, de la biotechnologie et de l'environnement.

Que ce soit dans les entreprises ou dans le secteur public, la récession s'est traduite par une réorganisation salutaire : meilleure utilisation d'équipements pléthoriques et renforcement de l'orientation vers l'interdisciplinarité. Les Japonais sont les champions de la circulation intense de l'information : un avantage déterminant dans la recherche.

Ces efforts, conjugués à une base technologique et industrielle très forte, placent incontestablement le Japon au deuxième rang – après les Etats-Unis – en matière de recherche. Des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines demeurés faibles. L'espace, d'abord, avec le lancement de la *fusée* H-2 – même si celui du satellite expérimental Kiku-6 vient de connaître un échec dû plus au satellite qu'au lanceur ; c'est en outre le premier échec en quatorze ans. Ayant acquis son autonomie, le Japon se place, à terme, sur le marché des lanceurs, percée qui aura des implications stratégiques et militaires, pour l'instant encore en filigrane.

Les sciences de la mer, ensuite. Le Japon est en train de devenir une grande puissance océanique, rayonnant sur le Pacifique mais aussi l'Atlantique. Ses chercheurs se lancent dans une étude de tous les aspects de la géologie et de la vie marine en collaboration avec les français IFREMER et CNRS. En génétique, enfin, ils procèdent à une collecte systématique des micro-organismes et des végétaux et stockent les analyses de ce patrimoine dans des banques de données. Certains laboratoires, tel que le Riken (sciences de la vie), sont de niveau mondial. Pour l'avenir plus lointain, une réflexion est menée sur les méthodes de production afin de répondre aux nouveaux « défis » du pays : vieillissement accéléré, manque de main- d'œuvre et délocalisations.

La recherche japonaise présente encore des faiblesses : un système éducatif qui ne favorise pas la créativité en mettant plus l'accent sur l'action de groupe que sur l'initiative individuelle. Une évolution démographique (vieillissement) à laquelle s'ajoute un apparent désintérêt des jeunes pour la recherche. En 2005, il pourrait manquer au Japon deux cent mille ingénieurs.

Pour faire face à ce problème deux orientations se dessinent : effort accru sur la recherche fondamentale (dont le budget est encore inférieur à celui des autres pays de l'OCDE) et internationalisation plus grande de la recherche. Très axée sur les Etats-Unis, celle-ci s'oriente néanmoins vers la constitution de réseaux scientifiques asiatiques qui accompagnent la délocalisation accélérée de la production.

Grâce à sa base technologique, à l'effort consenti en matière de recherche et à sa disposition traditionnelle à coupler celle-ci à la production, le Japon semble être le seul pays – avec les Etats-Unis – voué au « techno-globalisme », qu'on définit par cette disposition à couvrir l'ensemble des champs de recherche en s'appuyant sur un réseau planétaire d'informations et de ressources et cette capacité à redistribuer, ou imposer, ses technologies à travers le monde. *« Ne nous y trompons pas : parler du retard des Japonais en recherche fondamentale est une interprétation erronée. Leur niveau est comparable à celui des pays les plus avancés. En outre, ils seront les grands investisseurs en matière de recherche fondamentale au XXI*[e] *siècle »*, nous disait récemment François Kourilsky, ancien directeur général du CNRS.

Ph. P.

La France en retard

Prenant laborieusement consience du défi de la recherche et développement nipponne, la France tend à passer de l'indifférence et de la défensive (« *les Japonais nous pillent* ») à la collaboration. A la suite du nouvel accord-cadre de 1991, qui comporte des mesures de protection de la propriété intellectuelle et industrielle plus strictes que les conventions passées avec les Etats-Unis, se dégagent plusieurs axes prioritaires de coopération : énergie et environnement, nouveaux matériaux, biotechnologies, santé et vieillissement.

La coopération devrait se traduire par la création de laboratoires mixtes dont le CNRS a été l'initiateur. Seul organisme de recherches scientifiques ayant une représentation au Japon, le CNRS va ouvrir, en association avec l'université de Tokyo, un laboratoire consacré aux microsystèmes qui accueillera en permanence six chercheurs français. Cette initiative marque une étape importante dans la collaboration scientifique entre le Japon et la France : jusqu'à présent, celle-ci se cantonnait à des échanges dans le cadre de programme d'une durée limitée. Des collaborations du même type sont envisagées en science de la vie et peut-être des jumelages de parcs technologiques.

La timidité de la France en matière de collaboration scientifique avec les Japonais se reflète dans le nombre des jeunes boursiers français (150), alors que les Japonais en envoient cinq fois plus en France et qu'il y a 3 500 Français aux Etats-Unis. La fascination pour l'Amérique (mieux vaut une obscure université du Kansas que l'université de Tokyo) et l'insuffisance de débouchés pour des chercheurs revenant du Japon expliquent la carence de notre présence. Les entreprises japonaises accueillent de nombreux chercheurs étrangers mais les industriels français, visant la rentabilité immédiate, ne sont pas prêts à consentir le sacrifice de détacher leurs ingénieurs : aussi les places sont-elles largement prises par les Américains.

Certaines entreprises ont une stratégie au Japon et s'en félicitent, L'Air liquide ou Rhone-Poulenc par exemple. Pour les autres, c'est le saupoudrage ou l'absence pure et simple (Matra ou Alcatel). En ce qui concerne les laboratoires, l'Institut Pasteur a compris que les Japonais sont désormais à la hauteur en ce qui concerne les recherches sur le sida. Il est passé de l'échange des informations à celui des chercheurs. Pour Serge Plattard, conseiller pour la science et la technologie auprès de l'ambassade de France, « *il est essentiel d'être à l'écoute de ce que font les Japonais et d'être présent pour profiter de l'immense réservoir de connaissances de leur système de recherche. Notre timidité relève d'un manque de lucidité* ».

Aux quatre champs de recherche prioritaires qui se dégagent de l'accord cadre franco-japonais de 1991, pourraient s'ajouter ceux des logiciels, des micro-machines et, demain, des greffes d'organes, un domaine où le Japon est très en retard étant donné ses contraintes législatives.

Ph. P.

Nouveau ministre des finances

M. Gomes entend favoriser la lutte contre l'inflation brésilienne

Ciro Gomes a été nommé en catastrophe, dimanche 4 septembre, par le président Itamar Franco pour remplacer Rubens Ricupero, qui avait eu le malheur de déclarer deux jours plus tôt qu'il n'aurait « aucun scrupule » à manipuler les chiffres de l'inflation si cela pouvait aider Fernando Henrique Cardoso, le candidat de sa formation, le Parti social-démocrate brésilien (PSDB), dans sa course à la présidence de la République (« le Monde » du 5 septembre). Le premier tour du scrutin a lieu le 3 octobre prochain et le scandale dans le pays a été considérable.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« D'habitude, après avoir enseigné dans les universités comment en finir avec l'inflation, les professeurs d'économie mettent leurs idées en application. Avec Ciro, c'est l'inverse. Il va d'abord combattre l'inflation, et ensuite il ira étudier l'économie. » Ce commentaire amusé du *Jornal do Brasil* vise le nouveau ministre brésilien des finances, Ciro Gomes. Agé seulement de trente-six ans, M. Gomes avait prévu d'aller au début de l'année prochaine suivre un stage d'économie à l'université nord-américaine Harvard.

Tout en rendant un hommage appuyé à son prédécesseur, M. Gomes a clamé haut et fort qu'il ne tomberait pas dans le même travers électoraliste, même s'il appartient lui aussi au PSDB. A un âge encore tendre, et alors qu'il n'était jusqu'ici que le gouverneur d'un petit Etat assez arriéré du nord-est du pays, le Ceara, M. Gomes,qui s'était déjà fait connaître dans le pays pour son action économique locale, est propulsé sur le devant de la scène nationale. Il le doit à sa relation quasi filiale avec le président Itamar Franco, lequel peut compter sur ses doigts ses véritables amis dans la classe politique. Il le doit aussi au fait qu'il a d'abord appartenu à l'équipe qui a mis au point à la fin de l'année dernière le plan real de stabilisation de l'économie et de lutte contre l'inflation.

Ce plan real, qui a réussi pour l'instant à faire sortir le Brésil de plusieurs décennies de très forte inflation, est au cœur de la campagne électorale. Il est en effet l'œuvre d'une équipe rassemblée par Fernando Henrique Cardoso, le candidat social-démocrate à la présidence. M. Cardoso a mis au point ce plan alors qu'il était ministre des finances du président Franco, avant de démissionner de ses fonctions, comme la loi l'y oblige, en mars dernier, pour se porter candidat.

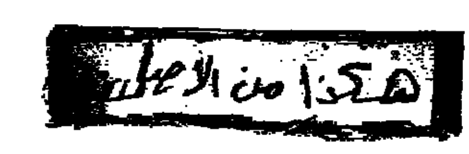
M. Gomes s'est présenté d'emblée comme un ardent défenseur du plan real et un continuateur du travail entrepris par ses deux prédécesseurs, MM. Cardoso et Ricupero. Il a annoncé qu'il garderait la même équipe de conseillers qui avait servi ces derniers et qu'il n'entendait en rien modifier la ligne suivie jusqu'ici. *« Le plan real appartient à tout le peuple brésilien, qui est en train de conquérir une monnaie qui ne fond pas dans sa poche »*, a-t-il déclaré dimanche 4 septembre.

Surprise dans les milieux d'affaires

La nouvelle monnaie, le real, instaurée le 1[er] juillet, a plutôt bien résisté jusqu'à présent. Le real vaut même environ 10 % de plus que le dollar alors que les experts du ministère des finances avaient plutôt visé la parité avec la devise américaine. Et surtout, l'inflation, même si elle a légèrement progressé, n'a été « que » de 6 % par mois en août, alors qu'elle atteignait le rythme effarant de 1,8 % par jour à la veille du lancement de la nouvelle monnaie.

Les milieux d'affaires ont été plutôt surpris par la nomination du jeune gouverneur du Ceara à la tête du ministère des finances. Ils attendaient plutôt que le choix du président Itamar Franco se porte sur le président de la Banque centrale, Pedro Malan. Mais le président sortant, qui n'a plus de comptes à rendre à personne puisqu'il doit de toute façon transmettre le pouvoir à son successeur le 1[er] janvier prochain et n'est candidat à rien, a choisi avec M. Gomes un « politique », bon communicateur de surcroit, de préférence à un « technocrate » tel que M. Malan. Le scandale provoqué par la démission de M. Ricupero,laquelle fait peser un doute sur la victoire de M. Cardoso, jusqu'ici favori dans les sondages, a en tout cas fait lourdement chuter la Bourse de Sao-Paulo. Celle-ci a perdu 10,5 % au cours de la séance de lundi.

DOMINIQUE DHOMBRES



DÉMOGRAPHIE

Les travaux de la conférence des Nations unies sur la population et le développement

Dissonances au Caire sur l'avortement

L'ouverture de la conférence internationale sur la population et le développement au Caire, lundi 5 septembre, a marqué un changement de climat. Les accusations lancées par les mouvement islamistes contre les organisateurs de la conférence ont été présentes en arrière-fond, mais les premières interventions ont fait apparaître à la fois un consensus sur la nécessité de réduire la croissance démographique et bien des divergences et des incertitudes sur la façon de l'aborder.

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Les mouvements islamistes, opposés à la conférence du Caire et appelant à la boycotter, avaient occupé le terrain avant le début de celle-ci. A son ouverture, ce sont plutôt les partisans des thèses en discussion qui se sont manifestés. Au-delà de la volonté commune de ralentir la croissance de la population ont été discutées les questions de l'avortement et du statut des femmes, sur un ton où se mêlaient audaces et prudences. En même temps s'est exprimée la volonté d'autonomie des pays du tiers-monde. Ceux-ci mettent en avant leurs propres conceptions sur les relations entre le développement et la croissance de la population et sur l'argent.

D'entrée, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali a défendu de façon ferme le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). *« On peut comprendre les craintes, les réticences ou les critiques qui ont entouré la préparation de la conférence »*, a-t-il reconnu, car *« il s'agit de choix de société »*. Mais, a-t-il ajouté, *« face à la réalité* (la croissance démographique des pays les plus démunis), *l'indifférence et l'inaction constituent de véritables crimes contre l'esprit... Il serait inadmissible de s'en remettre à je ne sais quel ordre naturel, c'est-à-dire de laisser les guerres, les catastrophes les famines ou la maladie réguler la croissance démographique de notre planète »*. La *« tolérance »*, *« le respect des convictions »* ne doivent *« déboucher ni sur des compromis prudents, ni sur des demi-mesures. »*

Offensive de Mme Brundtland

Gro Harlem Brundtland, le premier ministre norvégien, a engagé, elle, une offensive féministe, pour plusieurs raisons : d'efficacité, dans la mesure où l'éducation des femmes « est la voie unique vers une meilleure productivité, une faible mortalité infantile, une fécondité plus faible ». De *« démocratie »* surtout : *« Pour trop de femmes dans trop de pays, le véritable développement a été une chimère »*, a-t-elle dit, vivement applaudie par les délégué(e)s des organisations gouvernementales qui assistaient au débat. Mme Brundtland s'en est pris vigoureusement à la façon dont on fait de la planification familiale *« une question de morale »*. *« Mais la moralité est une hypocrisie lorsque des mères meurent de grossesses non désirées et d'avortements illégaux, ou lorsque des enfants non désirés naissent dans la misère. » « Personne, quelle que soit sa religion,* a-t-elle ajouté, *ne peut oublier que des avortements ont lieu dans les pays où ils sont illégaux et mettent souvent en danger la vie et la santé des femmes. Décriminaliser l'avortement est une réponse minimale »*, citant l'exemple de son pays, où, *« depuis la légalisation, le nombre d'avortements est resté stable, celui des avortements illégaux tombant à zéro. »*

Le vice-président américain Al Gore, s'est montré plus nuancé sur l'avortement : si les Etats-Unis reconnaissent le droit des femmes à l'interruption volontaire de grossesse dans certaines limites, ils *« n'envisagent pas d'établir un droit international à l'avortement »*, ni d'*« encourager l'avortement comme moyen de planification familiale »*.

Le discours du président égyptien, Hosni Moubarak, a été beaucoup plus mitigé. Pour lui, les *« recommandations »* de la conférence devaient tenir compte *« des circonstances de chaque société »* et respecter les *« lois divines et les principes religieux »*. Le chant du muezzin était encore plus explicite chez le premier ministre pakistanais Benazir Bhutto qui a indiqué que la politique de son pays sera *« inspirée par les lois de l'islam »*. *« Le résultat de la conférence ne doit pas être considéré comme une charte universelle imposant l'éducation sexuelle et l'avortement à des cultures qui s'y opposent »*, a ajouté Mme Bhutto. Un discours que semblait dicter la levée de boucliers des islamistes pakistanais contre la participation du premier ministre à la conférence *« du libertinage »*. Pourtant Mme Bhutto n'a pas vraiment cédé. Elle a conclu son discours en affirmant que *« les chefs d'Etat devaient souvent prendre des mesures impopulaires »* et mieux encore, qu'il *« ne fallait pas laisser une minorité à l'esprit étroit dicter son agenda rétrograde »*. Une déclaration reflétant les contradictions internes des pays musulmans cristallisées à l'occasion de la conférence du Caire.

En effet, celle-ci n'a pas seulement été un catalyseur pour les islamistes car elle a aussi fait sortir de leur léthargie les musulmans modernistes. Aux tirs de barrage des intégristes, qu'ils appartiennent aux institutions religieuses comme Al Azhar ou au courant de l'islam politique comme les Frères Musulmans, ont répondu les salves des intellectuels et des modérés. Aux accusations islamistes *« d'encouragement de l'avortement et du débridement sexuel »* ont répondu les dénonciations *« de la politique de l'autruche »* faites par les représentantes d'une cinquantaine d'associations féminines arabes réunies en marge de la conférence.

Le grand mufti d'Egypte, réputé pour sa modération et dont la tête est mise à prix par les extrémistes musulmans, est lui aussi monté au créneau contre *« ceux qui pervertissent l'islam »*. Alors que Al Azhar avait réitéré l'interdiction formelle de l'avortement sauf en cas de danger pour la mère, le mufti a indiqué qu'il avait donné son feu vert à l'avortement d'une jeune fille violée. Même si la conférence n'est souvent qu'un prétexte pour l'opposition islamiste afin d'attaquer les gouvernements laïcs de plusieurs pays musulmans et surtout arabes, celle-ci a été renforcée par la décision de l'Arabie saoudite de boycotter la réunion. Une Arabie que beaucoup d'intellectuels et d'hommes politiques libéraux égyptiens accusent de financer indirectement l'islamisme tant dans le monde arabe qu'en Occident, où les associations musulmanes sont très dépendantes de l'assistance matérielle saoudienne.

« Les demandeurs d'emploi de 2015 sont déjà nés »

L'argent a été présent aussi à la conférence, sous deux formes : la coopération et le développement. Mme Brundtland, s'est ainsi élevée contre *« la lassitude des donateurs »* et a appelé les pays développés à augmenter leur aide au développement en général et aux politiques de population en particulier. De son côté, le vice-président américain a plaidé pour une *« conception holistique »* du développement. Si la croissance démographique rapide contribue à aggraver les difficultés des pays en développement, la contraception et l'offre de contraceptifs ne sont pas les seuls remèdes. Il faut *« l'assurance que les enfants survivent »*, un meilleur niveau d'éducation et de santé – et il a cité à ce sujet l'exemple du Kerala en Inde (*le Monde* du 31 août) –, *« la reconnaissance des droits de l'homme »* et notamment du *« droit au développement »*. Il y faut aussi, selon lui, des réformes économiques : *« un faible niveau d'inflation, un faible taux de corruption, une politique attentive à l'environnement, un libre marché sur place et l'accès aux marchés des pays développés »*.

Curieusement cette approche rejoignait à la fois les suggestions de *« saines politiques économiques et monétaires »* de Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), et les exigences de certains pays en développement. Peut-elle suffire à ces derniers ? Parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, le ministre de la santé et de la population algérien, a souligné que son pays menait une politique déterminée de maîtrise de la fécondité, mais que, pour les vingt années à venir, le problème était le développement, car *« les demandeurs d'emploi de 2015 sont déjà nés »*. Et de lancer un appel à une coopération renforcée, à *« des engagements financiers conséquents »* des pays industrialisés. Quant au premier ministre du Swaziland, il a reconnu que les problèmes de croissance démographique aggravaient la situation de nombreux pays d'Afrique, à commencer par le sien, qui, handicapé par la faiblesse de ses moyens, ne pourrait aller très loin sans l'aide internationale.

ALEXANDRE BUCCIANTI et GUY HERZLICH

Le féminisme discret de Mme Veil

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

La conférence du Caire met les représentants des pays de l'Union européenne dans une situation délicate. Ils sont censés sinon parler d'une seule voix du moins avoir une attitude commune dans les discussions, alors que les problèmes de population se trouvent en dehors des traités européens et de la coopération européenne institutionnalisée. Malgré tout, Simone Veil, ministre des affaires sociales, s'est efforcée, dans son intervention, de marquer certaines priorités.

La première, c'est d'*« aligner l'ensemble du statut de la femme sur celui de l'homme... Il reste encore un immense travail pour rendre cette égalité effective »*. Si Mme Veil n'a pas le féminisme flamboyant de Mme Brundtland, le premier ministre norvégien, pour laquelle elle ne cache pas une certaine admiration, elle a aussi souligné la discrimination dont souffrent les femmes et la nécessité d'élever leur niveau culturel, *« première garantie de la maîtrise de la fécondité »*. Mme Veil, qui dut se battre, alors qu'elle était ministre de la santé, pour faire légaliser l'avortement en France, il y a bientôt vingt ans, estime qu'on ne peut admettre celui-ci comme moyen de régulation des naissances, mais qu'il faut savoir que *« rien n'empêchera une femme déterminée d'affronter tous les risques pour éviter une grossesse vécue comme un drame »*.

Par ailleurs, Mme Veil a souligné certaines limites des politiques de planification familiale, si nécessaires soient-elles. D'une part, selon elle, celles-ci doivent être pratiquées dans le respect de la liberté individuelle et *« des valeurs propres à chacune des sociétés »*. D'autre part, *« elles ne connaissent le succès que lorsque l'évolution des conditions de vie d'un pays conduit les couples à décider par eux-mêmes du nombre de naissances qu'ils jugent souhaitable »*.

G. H.

REPÈRES

EMPLOI

Les effectifs salariés ont augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre

Selon les chiffres définitifs, publiés mardi 6 septembre par l'INSEE, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles auraient augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre.

La précédente évaluation provisoire (*le Monde* daté 14-15 août), fixait la hausse à 0,4 %, qui s'ajoutait à celle de 0,2 %, intervenue au premier trimestre, rompant ainsi avec les pertes d'emplois enregistrées depuis trois ans. De la sorte, 87 000 emplois supplémentaires auraient été créés au deuxième trimestre, pour un total de 14 532 200 salariés ; ce qui porterait à 118 000 la croissance des effectifs depuis le début de l'année. L'UNEDIC, qui n'a pas encore fait connaître son estimation, avait considéré que, au premier trimestre, l'emploi du secteur privé était resté stable.

ALLEMAGNE

Le SPD critique le budget 1995

Le SPD (Parti social-démocrate) estime que le projet de budget 1995 que le ministre des finances, Theo Waigel, devait présenter, mardi 6 et mercredi 7 septembre, au Bundestag, *« ira tout de suite au pilon »* et que le débat parlementaire ne sera qu'une *« bataille sur un budget illusoire »*. M. Waigel estime quant à lui que ce projet constitue un bon point de départ pour les négociations portant sur la formation d'une coalition qui suivront les élections du 16 octobre.

Le projet de budget fédéral, dont les grandes lignes ont été présentées en juillet, prévoit 484,7 milliards de marks de dépenses (+ 1 % par rapport à 1994), et un déficit de 68,4 milliards de marks contre 69,1 milliards prévus pour cette année (le mark allemand vaut actuellement 3,43 F).

PÉTROLE

Cours en baisse après la fin de la grève au Nigéria

L'annonce de la fin du mouvement de grève au Nigéria qui a perturbé la production pétrolière de ce pays pendant deux mois, a provoqué un repli des cours du pétrole. Alors que le marché américain était fermé, lundi 5 septembre, à Londres, le baril de pétrole brent, qualité de référence de la mer du Nord, est passé sous les 16 dollars, s'échangeant à 15,93 dollars contre 16,29 dollars le vendredi précédent. L'AIE, Agence internationale de l'énergie, estime à 0,3 million de barils/jour le recul entre juillet et août, la production de l'OPEP, dont le Nigéria est l'un des douze membres, passant de 25 millions à 24,7 millions de barils. De plus, cet organisme a révisé en hausse la demande mondiale de pétrole brut pour le quatrième trimestre 1994 de 100 000 barils/jour à 67,2 millons de barils/jour. Cette hausse est due notamment à la forte croissance de la demande japonaise.

VIE DES ENTREPRISES

Avec l'abandon du statut de société à commandite

La famille Guichard se prépare à passer la main chez Casino

Le groupe de distribution Casino va proposer à ses actionnaires, lors d'une assemblée générale extraordinaire le 28 octobre, l'abandon du statut de commandite par actions, qui était le sien depuis sa création en 1898, pour celui de société anonyme à directoire. Un changement rendu inéluctable par le déclin du poids relatif de la famille du fondateur, Geoffroy Guichard, dans l'actionnariat et le management.

Avec l'abandon du statut protecteur de la commandite par actions pour celui de la société anonyme à directoire et conseil de surveillance, Antoine Guichard, président du conseil de gérance du groupe Casino, tire les conséquences de l'évolution de son groupe (*le Monde* du 6 septembre). De sa réussite, aussi, qui a fait grimper le chiffre d'affaires de la société stéphanoise de 3 milliards de francs en 1960 (en francs d'aujourd'hui) à 75 milliards cette année.

« Le caractère familial et de l'actionnariat a beaucoup évolué, souligne-t-il. *La commandite par actions suppose que se trouvent dans une même main la propriété d'un groupe, son management et les talents pour lui succéder. »* Ce n'est pas le cas chez Casino, poursuit Antoine Guichard, rendant le statut de commandite – déjà peu apprécié des marchés, surtout anglo-saxons – *« de moins en moins légitime et justifié »*.

S'il refuse, en effet, de fixer publiquement un terme à ses fonctions – *« pour conserver son autorité sur le groupe »*, dit-il –, Antoine Guichard, soixante-sept ans, petit-fils du fondateur, sait que, l'âge venant, il devra un jour céder la place et qu'aucun membre de sa famille n'est en mesure – à terme prévisible en tout cas – de lui succéder. Avec la probable arrivée aux commandes de son actuel bras droit, Georges Plassat, c'est une personnalité extérieure à la famille qui prendra les rênes du groupe né en 1898.

Une érosion lente

Quant à l'actionnariat familial – les trois cents descendants de Geoffroy Guichard, – son poids relatif ne cesse de décliner. En 1960, lorsque Casino ouvrait ses premiers supermarchés, la famille détenait 42,7 % du capital et 60 % des droits de vote. En 1984, les pourcentages n'étaient déjà plus que de 35,2 et 55 %. Ils sont désormais de 14,5 % du capital (pour les actions nominatives) et de 22,6 %, seulement, des droits de vote. Lente, l'érosion n'en est pas moins inexorable, et la famille en avait déjà pris acte en 1990, en dissociant la gestion du groupe du rôle de l'associé-commandité.

A l'époque, les descendants du fondateur avaient accepté de renoncer à l'inamovibilité des associés-gérants (Antoine et Yves Guichard, Gilles Pinoncély) et de créer un seul associé-commandité, la société Eurosia. Samedi 3 septembre, la famille a accepté à l'unanimité l'abandon définitif des droits de l'associé-commandité, celui notamment de percevoir 1 % des profits distribuables. Cet abandon sera rémunéré par des actions à émettre pour 45 millions de francs. *« C'est un montant raisonnable »*, affirme Georges Ralli, associé-gérant de chez Lazard, puisqu'il représente 0,4 % du capital quand la société en commandite du groupe Yves Saint Laurent en aurait touché 7,4 % pour un abandon similaire, lors du rachat du groupe de luxe par Sanofi...

« La transformation de Casino en société anonyme à directoire nous donne plus de transparence vis-à-vis du marché », souligne Antoine Guichard, insistant pourtant sur le fait qu'il n'y a *« aucun projet d'opération financière ou d'augmentation de capital en cours »*. La stratégie du groupe demeure inchangée et privilégie l'intégration de Rallye et son développement à l'international. *« Casino est parti beaucoup plus tard que Carrefour et Promodès. Nous allons poursuivre et accompagner le développement de notre filiale américaine aux Etats-Unis et au Mexique. Nous avons bien l'intention de rattraper notre retard »*, conclut M. Guichard. Les bons résultats semestriels l'y incitent, en effet, puisque le triplement du résultat net est dû, pour l'essentiel, aux performances de la filiale d'outre-Atlantique.

Si la stratégie ne change pas, le groupe Casino, lorsque l'assemblée générale des actionnaires aura donné son feu vert, le 28 octobre, aura pourtant accompli l'une des plus importantes mues de son histoire.

PIERRE-ANGEL GAY

Nouvelle plainte contre McDonald's à Lyon

L'ASSECO-CFDT, organisation de consommateurs de la centrale de Nicole Notat, a déposé durant l'été une nouvelle plainte à l'encontre de la chaîne de restauration rapide McDonald's, dont une dizaine de cadres moyens en poste dans l'agglomération lyonnaise ont déjà été mis en examen, après différentes infractions à la législation sociale (*le Monde* des 8 et 19 juillet).

Selon l'ASSECO, durant l'enquête sociale, certains salariés de la chaîne ont révélé que des « McDo » lyonnais ont vendu des produits d'origine animale décongelés, *puis recongelés* ; des produits alimentaires arrivés à date de péremption et des produits dont les étiquettes de qualité ont été changées. En outre, la chaîne est accusée d'avoir conservé indûment certaines recettes fiscales provenant de la pratique normale de taux de TVA différents, 18,6 % pour la consommation sur place et 5,5 % pour les marchandises à emporter. De ce fait, selon l'ASSECO-CFDT, le prix payé par certains consommateurs a été *« injustement majoré »*. – *(Bureau régional.)*

Accord entre le couturier Jean-Louis Scherrer et ses ex-actionnaires

Jean-Louis Scherrer, congédié fin 1992 de sa maison de couture, et les propriétaires de la maison (le groupe japonais Seibu et Hermès) sont parvenus à un accord prévoyant une indemnisation financière pour M. Scherrer, qui pourra par ailleurs exercer de nouveau une activité de créateur, a annoncé, lundi 5 septembre, le président de la Fédération de la couture, Jacques Mouclier. Selon la transaction, Seibu et Hermès renoncent donc à réclamer à M. Scherrer 180 millions de francs, montant de la vente de la maison de couture qu'ils avaient rachetée en 1990.

Outre une indemnisation pour rupture du contrat de travail, dont le montant n'a pas été précisé, M. Scherrer pourra de nouveau utiliser son nom pour signer ses créations pour d'autres sociétés. Lors du rachat de sa maison par Seibu et Hermès, Jean-Louis Scherrer avait conservé une participation minoritaire de 10 % et était resté directeur artistique. Deux ans plus tard, le couturier était congédié et remplacé par Erik Mortensen. Aujourd'hui, le japonais Seibu détient 90 % de la société, 10 % appartenant à Hermès.

La GMF quitte le groupement des mutuelles d'assurances

Le directeur général de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), Christian Sastre, a préféré prendre les devants en annonçant, lundi 5 septembre, que son groupe quittait le GEMA (Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel) avant de s'en faire exclure. Depuis l'arrivée, en novembre 1993, de M. Sastre, président du groupe Azur, aux commandes de la GMF pour tenter de la sauver, le GEMA manifestait sa mauvaise humeur. Selon ce dernier qui regroupe une quinzaine de mutuelles d'assurances, les statuts actuels de la GMF ne correspondent plus à l'esprit de l'économie sociale.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

SNCF : Jean Bergougnoux resserre la direction générale de l'entreprise. – Le président de la SNCF a annoncé, lundi 5 septembre, une réorganisation de la direction générale de l'entreprise. Jean-François Bénard est confirmé dans ses fonctions de directeur général avec à ses côtés trois directeurs généraux adjoints, Philippe Roumeguere (développement), Roger Gérin (exploitation), Jean-Pierre Leclerc (gestion, finances resssources humaines). Yannick Moreau abandonne ses fonctions de directrice générale adjointe chargée des ressources humaines pour devenir chargée de mission auprès du président. Elle devra définir notamment les conditions de mise en place d'un institut de formation des cadres au management.

MARCHÉ

BOEING : lancement officiel du B-737-800. –Le directeur général de Boeing, Ron Woodard, a lancé officiellement, lundi 5 septembre, au Salon de Farnborough (Grande-Bretagne) le futur B-737-800, dont les premières livraisons sont attendues en 1998. Quatre clients ont déjà commandé une quarantaine d'appareils. Le B-737-800, une version dérivée du B-737-400, pourra transporter 164 à 189 passagers selon la configuration interne de l'appareil en une ou deux classes et viendra concurrencer les Airbus A-320 et A-321. De plus, la compagnie de leasing américaine International Lease Finance Corp. (ILFC) a annoncé le même jour la commande ferme de quatre Boeing 767-300 pour environ 384 millions de dollars. Ces appareils, plus trois options, seront en exploitation sous le pavillon de KLM Royal Dutch Airlines.

CABLE AND WIRELESS va demander à Singapour une licence pour téléphone mobile. – Cable and Wireless (CW), l'une des plus importantes sociétés de télécommunications, a annoncé lundi 5 septembre qu'elle allait demander une licence pour un service de téléphones cellulaires et de radio messagerie à Singapour. Les autorités de télécommunications de Singapour sont à la recherche d'opérateurs pour un deuxième service de téléphone mobile public et un système public de radio messagerie pour faire concurrence à la Singapore Telecom, dont la licence de monopole vient à expiration en mars 1997.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

STATUTS

LA CHICORÉE LEROUX se constitue en holding et devient Leroux SA. – La SARL Chicorée Leroux, leader mondial de la chicorée, a annoncé lundi 5 septembre dans un communiqué sa transformation en société anonyme de type holding, sous le nom de Leroux SA. Cette transformation, effective au 29 juillet 1994, est indispensable afin d'adapter *« le statut juridique de l'entreprise à sa dimension économique, sa croissance et sa volonté de diversification »*, a précisé la société. Michel Hermand a été élu à la tête de Leroux SA, par le conseil d'administration nouvellement formé et composé de MM. Alain Leroux, Robert Leroux, Michel Leroux, Jacques Blanquart et Maurice Bricout. Leroux SA, dont le siège est à Orchies (Nord), emploie 196 personnes et prévoit un chiffre d'affaires de 235 millions de francs pour 1994.

CONTRÔLE

BOLLORÉ TECHNOLOGIES dispensé de déposer un projet d'offre publique sur la SCAC Delmas-Vieljeux. –Le Conseil des Bourses de valeurs a dispensé le groupe Bolloré Technologies de déposer un projet d'offre publique sur la SCAC Delmas-Vieljeux, selon un communiqué publié lundi 5 septembre par la Société des Bourses françaises (SBF). Le Conseil a en effet considéré que le franchissement du seuil du tiers des droits de vote (38,96 %) de Bolloré Technologies dans la SCAC Delmas-Vieljeux, n'avait pas modifié le contrôle de cette dernière, Vincent Bolloré détenant déjà préalablement, *via* l'ensemble des sociétés contrôlées par lui, 61,42 % du capital et 63,56 % des droits de vote de cette société, soit un niveau de participation supérieur à 50 %.

OBJECTIF

BAYER veut plus que doubler sa production de silicone à Leverkusen. – Le chimiste allemand Bayer AG a annoncé récemment qu'il comptait *« plus que doubler sa capacité de production de silicone »* sur son site de Leverkusen (ouest), dans les deux années à venir. Il s'agit de développer la production des produits de base du silicone, *« pas à pas »* pour arriver à une production annuelle de 150 000 tonnes, précise Bayer. Le chimiste allemand fabrique une large gamme de produits à base de silicones, notamment des mastics, des résines et des gommes.

PARTENARIAT

PROMODES conclut un accord avec l'ONA. – Le groupe de distribution Promodès (137 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993) traverse la Méditerranée : il a annoncé récemment un partenariat avec l'ONA, premier groupe privé marocain, aux termes duquel il apporte son savoir-faire à l'activité grande distribution de l'ONA. L'accord conclu entre les deux groupes comporte également un contrat de franchise selon lequel l'enseigne Marjane, sous laquelle l'ONA a déjà ouvert deux hypermarchés (à Rabat et Casablanca) sera désormais accompagnée de l'appellation Continent.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 septembre ▼ Nouvelle baisse

Troisième séance consécutive de baisse à la Bourse de Paris dans un marché toujours affecté par le recul du marché obligataire. En repli de 0,88 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite cassé le seuil des 2 000 points et a cédé jusqu'à 2 % une heure environ avant la fin de séance. A la clôture, il affichait une perte de 1,1 % à 1 998,20 points. Cette dégradation est intervenue dans un marché calme, le volume des échanges atteignant 2,7 milliards de francs environ.

Les marchés obligataires ont a nouveau souffert. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré qu'il n'y avait pour le moment aucun danger d'inflation en Allemagne et que la banque centrale allemande allait maintenir *« sa politique monétaire axée sur la stabilité »*. Ce qui a renforcé un peu plus le pessimisme des milieux financiers, qui ont peu d'espoir de voir se poursuivre la baisse des taux d'intérêt à court terme en Allemagne et donc en France. Surtout, après la hausse du taux de base bancaire en France le 1er septembre et le gel des taux de prise en pension allemands à 4,85 %.

Les statistiques apparemment encourageantes sur l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis en août, publiées vendredi dernier, n'ont pas convaincu les marchés de taux américains. Craignant une nouvelle poussée inflationniste aux Etats-Unis, les taux à long terme étaient remontés de 7,45 % jeudi à 7,49 %.

Certains opérateurs misent sur la publication ces prochaines semaines des résultats des sociétés pour dynamiser le marché des actions. Mais, ajoutent certains, la nette amélioration constatée dans ce domaine est *« déjà dans les cours »*. Les liquidités disponibles risquent par ailleurs d'être attirées par les nombreuses introductions sur le second marché cet automne ou par des augmentations de capital et des privatisations.

NEW-YORK, 5 septembre Clos

Les marchés financiers et boursiers étaient fermés lundi 5 septembre aux Etats-Unis et au Canada pour le « Labor Day ».

La Bourse de Sao-Paulo chute de 10,5 %

La Bourse des valeurs de Sao-Paulo, la plus importante de tout le Brésil, a chuté lundi 5 septembre de 10,5 % (48 040 points). Il s'agit de la plus importante baisse enregistrée depuis le lancement de la nouvelle monnaie, le real, le 1er juillet dernier, troisième étape du plan économique anti-inflationniste lancé en début d'année.

La Bourse brésilienne avait entamé la journée sur un recul de 5,8 % et n'a cessé ensuite de perdre du terrain (7,8 % à la mi-journée), en dépit des propos rassurants du nouveau ministre des finances, Ciro Gomès, assurant que le plan anti-inflationniste lancé par Fernando Henrique Cardoso en février ne subirait aucun changement.

M. Gomès a été appelé dimanche à remplacer M. Rubens Ricupero (*le Monde* du 6 septembre), qui avait démissionné la veille à la suite de la divulgation de propos privés concernant la manipulation des données économiques pour favoriser l'élection de M. Cardoso, candidat à la succession du président Itamar Franco le 3 octobre prochain. Parmi les actions en forte baisse figurent celles du Banco do Brasil PN, qui ont chuté de 17,2 %.

LONDRES, 5 septembre ▲ Progression

Les valeurs ont été soutenues par la publication de statistiques britanniques éloignant les craintes d'une hausse des taux d'intérêt, lundi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 18,8 points (0,58 %) à 3 241,5 points. La séance a été active avec 763,2 millions de titres échangés contre 714 millions vendredi.

La journée avait débuté en baisse, les opérateurs attendant avec un peu d'appréhension la réunion mensuelle mercredi du chancelier de l'échiquier Kenneth Clarke et du gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George, consacrée à l'évolution des taux d'intérêt. Mais l'annonce de hausses moins fortes que prévu de la masse monétaire M0 en août (+ 0,1 % contre 0,3 % attendu) et de l'encours des crédits à la consommation en juillet (+ 296 millions de livres contre 400 millions attendus) les a quelque peu rassurés.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 5 sept.
Allied Lyons	6,10	6,11
BP	4,18	4,23
BTR	3,84	3,93
Cadbury	4,83	4,82
Glaxo	6,30	6,33
GUS	5,85	5,85
ICI	8,35	8,42
Reuters	5,11	5,07
RTZ	8,81	8,84
Shell	7,52	7,59
Unilever	11,54	11,84

TOKYO, 6 septembre ▼ Déception sur Japan Telecom

La Bourse de Tokyo a fini en légère baisse de 0,07 % mardi dans un marché caractérisé par l'introduction en Bourse de Japan Telecom et la publication de l'enquête trimestrielle de la Banque du Japon. Ce rapport, généralement positif, n'a pas réussi à stimuler le marché, et l'indice Nikkei a perdu 15,20 points à 20 393,98 points.

Japan Telecom a ouvert à son prix d'OPV, soit 4,7 millions de yens (250 000 francs). Après être monté à 4,98 millions en début de matinée, il a finalement clôturé à 4,65 millions de yens. Le comportement de cette privatisée a déçu le marché, alourdi l'atmosphère et poussé les investisseurs, aussi bien japonais qu'étrangers, à vendre des titres dans divers compartiments de la cote. Certains analystes, avant l'introduction en Bourse de Japan Telecom, se disaient convaincus que l'action monterait rapidement au-delà de 5 millions de yens dès le premier jour.

VALEURS	Cours du 5 sept.	Cours du 6 sept.
Bridgestone	1 580	1 590
Canon	1 780	1 760
Fuji Bank	2 170	2 110
Honda Motors	1 650	1 650
Matsushita Electric	1 780	1 750
Mitsubishi Heavy	790	786
Sony Corp.	5 900	5 950
Toyota Motors	2 140	2 150

CHANGES

Dollar : 5,3005 ▼

Mardi 6 septembre, le dollar chutait à 5,3005 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3190 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était en hausse à 3,4271 francs, contre 3,4243 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	5 sept.	6 sept.
Dollar (en DM)	1,5553	1,5535

TOKYO	5 sept.	6 sept.
Dollar (en yens)	99,05	98,83

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (5 sept.) .... clos

BOURSES

PARIS

	2 sept.	5 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 020,37	1 998,20
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 400,50	1 386,44
Indice SBF 250	1 358,42	1 346,10

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	2 sept.	5 sept.
Industrielles	3 885,58	clos

LONDRES (indice « Financial Times »)

	2 sept.	5 sept.
100 valeurs	3 222,70	3 241,50
30 valeurs	2 506,20	2 512,20

FRANCFORT

	2 sept.	5 sept.
Dax	2 204,71	2 174,52

TOKYO

	5 sept.	6 sept.
Nikkei Dow Jones	20 409,18	20 393,98
Indice général	1 618,46	1 613,15

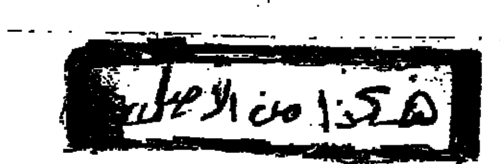
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

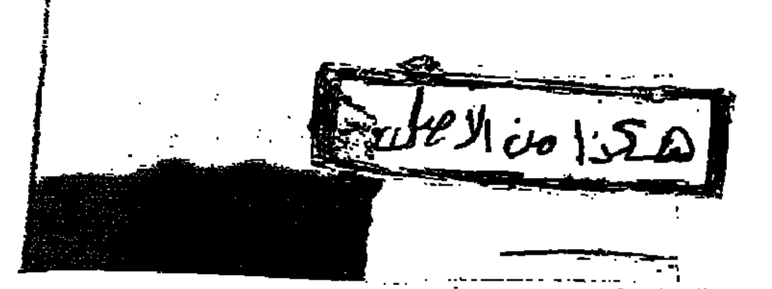
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3100	5,3120	5,3183	5,3218
Yen (100)	5,3837	5,3886	5,4271	5,4339
Ecu	6,5281	6,5333	6,5223	6,5305
Deutschemark	3,4269	3,4294	3,4313	3,4356
Franc suisse	4,0799	4,0846	4,0919	4,0997
Lire italienne (1000)	3,3800	3,3824	3,3537	3,3574
Livre sterling	8,2060	8,2119	8,2076	8,2170
Peseta (100)	4,1121	4,1169	4,0882	4,0945

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9 5/16	9 9/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 11/16	7 3/4	7 15/16	8 3/16	8 3/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 1,10 % (1976,25)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
153,58	EDF-GDF 3%	6160	—	—
49,25	B.N.P. (T.P)	1029	1025	–0,39
60,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1044	–0,10
55,67	Renault (T.P.)	2300	2271	–1,26
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2311	2320	+0,39
79,01	Saint Gobain(T.P.)	1150	1140	–0,87
46,89	Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—
18	Accor 1	657	648	–1,37
14	Air Liquide 1	748	745	–0,40
15	Alcatel Alsthom 1	567	564	–0,53
10	Alcatel Cable 1	647	640	–1,08
14	Alspi 1	366	—	—
12	AGF-Ass.Gen.France	225,20	225	–0,09
5	Axa 1	253	248,60	–1,74
70,10	Bail Invest. 1	878	890	+1,37
10	Bancaire (Cie) 1	497	488,50	–1,71
18	Bque Colbert C2/	125	124,50	–0,40
16	Bazar Hot. Ville 2	685	—	—
15	Berger (M) 2	1210	1219	+0,74
15	Bertrand Faure 2	554	554	—
20	BIC 1	1280	1289	+0,70
4	BIS 1	360	360	—
3	B.N.P. 1	235,70	233,90	–0,76
22	Bollore Techno.1	388	390	+0,52
61	Bongrain 1	3276	3190	–2,63
10,50	Bon Marche (Au) 1	790	769	–2,66
11	Bouygues 1	632	623	–1,42
25	Canal + 1	934	928	–0,64
7	Cap Gemini Sogeti1	178,70	177,50	–0,67
4	Carnaudmetalbox 1	168	169	+0,60
42	Carrefour 1	2128	2097	–1,46
5	Casino Guichard 1	170	172,80	+1,65
5,25	Casino Guich.ADP 1	129,90	129,80	–0,08
9,48	Castorama Dl (Li)1	753	752	–0,13
15	Caumartin Part(M)2	400	—	—
4,30	C.C.F. 1	207,90	207	–0,43
2,40	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	70,10	69,60	–0,71
25	Cegid (Ly) 1	505	501	–0,79
—	Centrest SDR (Ny)2	22,15	—	—
7,50	CEP Communication1	556	—	—
10	Cerus Europ.Reun 1	115	115	—
20	Cetelem 1	1220	1212	–0,65
34	CGIP 1	1180	1150	–2,54
14	Chargeurs 1	1494	1484	–0,67
4	Christian Dior 1	445,80	433	–2,87
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	311	310	–0,32
6,60	Clarins 1	580	576	–0,68
7	Club Mediterranee1	430	426	–0,93
22	Colas 1	985	985	—
11	CGP (Papiers)(Ly)2	713	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1481	1479	–0,14
20	CPR Paris.Reesc. 1	391	389,90	–0,28
37,50	Cred.Fon.France 1	934	931	–0,32
11	Credit Local Fce 1	400,30	399	–0,32
10	Credit Lyonn.CIP 1	466	466	—
20	Credit National 1	436,30	435,30	–0,23
3	CSEE 1	558	558	—
26	Damart 1	5940	5940	—
15,50	Danone (ex BSN) 1	797	795	–0,25

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
7	Dassault-Aviation1	455,10	450	–1,12
4,98	Dassault Electro 1	435,60	435,70	+0,02
49	De Dietrich 1	2710	2690	–0,74
0,50	Degremont 1	514	518	+0,78
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	64,20	64	–0,31
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	83,90	85,95	+2,44
4	DMC (Dollfus Mi)1	434	430	–0,92
11	Docks France 1	791	792	+0,13
3	Dynaction 1	172,50	171	–0,87
11	Eaux (Gle Des) 1	531	523	–1,51
15	E.B.F 1	950	950	—
10	Ecco 1	690	684	–0,87
22,70	Eiffage 1	1206	1176	–2,49
13	Elf Aquitaine 1	404,60	397,40	–1,78
30	Eridania Beghin 1	885	883	–0,23
18	Essilor Intl 1	769	763	–0,78
18,80	Essilor Intl ADP 1	530	535	+0,94
25	Esso 1	930	930	—
47	Eurafrance 1	1975	1975	—
0,68	Euro Disney 1	9,70	9,70	—
10,75	Euro RSCG W.W 1	687	682	–0,73
16	Europe 1- 1	1830	1850	+1,09
—	Eurotunnel 1	23,80	23,70	–0,42
12	Filipacchi Medias1	1070	1052	–1,68
7,80	Finextel 1	128,50	129	+0,39
11	Fives-Lille 1	640	633	–1,09
35	Fromageries Bel 1	5290	5230	–1,14
11	Galeries Lafayet. 1	2365	2302	–2,66
4	GAN 1	356	360	+1,12
7	Gascogne (B) 1	522	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2065	2072	+0,34
8	Geophysique 1	580	580	—
18,50	G.F.C. 1	434	—	—
8,50	Groupe Andre S.A.1	600	595	–0,83
17	Groupe De La Cite1	879	865	–1,59
7,50	GTM-Entrepose 1	478	473,50	–0,94
10	Guilbert 1	493,50	497,90	+0,89
24	Guyenne Gascogne 1	1518	1499	–1,25
8	Havas 1	454,90	452,50	–0,53
7	I.D.I.A 1	191	191	—
10,50	Imetal 1	574	577	+0,52
16	Immobl.France 2	490	500	+2,04
2	Immob.Phenix 1	77	—	—
1	Ingenico 1	125,60	128,10	+1,99
36	Interbail 1	426	426	—
23,50	Intertechnique 1	620	—	—
25	Jean Lefebvre 1	1184	1181	–0,25
30,30	Klepierre 1	615	—	—
18	Labinal 1	732	732	—
9	Lafarge Coppee 1	434,70	433,80	–0,21
2,50	Lagardere (MMB) 1	133,90	132,50	–1,05
4,10	Lapeyre C1	333,50	330,30	–0,96
7	Lebon 2	314	305	–2,87
28,50	Legrand 1	6480	6350	–2,01
45,60	Legrand ADP 1	4580	4570	–0,22
8	Legris indust. 1	336	337,20	+0,36
70,50	Locindus 1	905	900	–0,55

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
11,50	LVMH Moet Vuitton1	845	838	–0,83
11	Lyonnaise Eaux 1	528	521	–1,33
13,80	Marine Wendel 1	388	392	+1,03
2,50	Matra-Hachette 1	114	113,10	–0,79
4	Metaleurop 1	84	84	—
2,50	Metrologie Intl 1	9,50	9,45	–0,53
1,50	Michelin 1	237	235,20	–0,76
4	Moulinex 1	131,50	130,20	–0,99
40	Navigation Mixte 1	940	940	—
5,20	Nord-Est 1	140,90	138	–2,06
—	Norden (Ny) 1	510	494	–3,14
4,40	NRJ # 1	652	651	–0,15
—	Olipar 1	20,80	20,40	–1,92
10,80	Oreal 1	1180	1158	–1,86
12	Paribas 1	355,20	351,10	–1,15
9,50	Pechiney CIP 1	420	422	+0,48
5	Pechiney Intl 1	163,70	164,40	+0,43
4,70	Pernod-Ricard 1	322,80	319,90	–0,90
10	Peugeot 1	846	844	–0,24
21,20	Pinault-Prin.Red.1	963	953	–1,04
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	680	681	+0,15
6	Poliet	438	430	–1,83
16,30	Primagaz 1	920	929	+0,98
8,50	Promodes 1	985	974	–1,22
4	Publicis 1	490	488	–0,41
10	Radiotechnique 1	554	541	–2,35
3,42	Remy Cointreau 1	209	205,30	–1,77
10	Rexel 1	692	693	+0,14
2,48	Rhone Poulenc A 1	136	133,60	–1,76
1,20	Rochette (La) 1	55,15	55	–0,27
12,50	Roussel Uclaf 1	609	615	+0,99
95	Rue Imperiale(Ly)1	3770	3770	—
12	Sade (Ny) 1	165,50	—	—
28,50	Sagem 1	2580	2566	–0,54
14,50	Saint-Gobain 1	666	659	–1,05
35	Saint-Louis 1	1540	1537	–0,19
14	Salomon (Ly) 1	2120	2131	+0,52
16,50	Salvepar (Ny) 2	485,30	490	+0,97
24	Sanofi 1	947	930	–1,80
25	Sat 2	2480	—	—
13	Saupiquet (Ns) 1	1149	1150	+0,09
7	Schneider 1	420,90	415	–1,40
—	SCOA act.regroup.	115,20	117	+1,56
1,50	SCOR S.A 1	126	127	+0,79
8,30	S.E.B.1	548	550	+0,38
19	Sefimeg 1	411,10	415	+0,95
13,18	Selectibanque 1	173,20	172,10	–0,64
25	SFIM 2	1004	1000	–0,40
5	SGE 1	223,20	223,20	—
9	Sidel 1	964	975	+1,14
20,76	Simco 1	462	454	–1,73
7,50	S.I.T.A 1	770	770	—
12	Skis Rossignol 1	2130	2129	–0,05
9	Sligos 1	425	420,10	–1,15
16	Societe Gale A 1	564	554	–1,77
—	Sodecco (B) 2	55,20	55	–0,36
—	Sodero (Ns) 2	39,90	39,50	–1

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
22	Sodexho 1	932	931	–0,11
2,30	Sogenal (Ny) 2	134,50	133,10	–1,04
33	Sommer-Allibert 1	2086	2100	+0,67
34,46	Sophia 1	457	460	+0,66
38	Sovac 1	508	505	–0,59
17	Spie Batignolles 1	342	342	—
23	Strafor Facom 1	640	648	+1,25
8,20	Suez 1	263	261,20	–0,68
3,24	Synthelabo 1	219,50	219	–0,23
6	Thomson-CSF 1	160,40	157,60	–1,75
7,50	Total 1	309,60	305	–1,49
3	UAP 1	150,80	149,40	–0,93
18	UFB Locabail 1	375,10	375	–0,03
3,54	UGC DA (M) 1	229,90	227	–1,26
25	UIC 1	375	377	+0,53
22	UIF 1	475	500	+5,26
73,48	UIS 2	234	245,50	+4,91
26	Unibail 1	495	495	—
1,60	Valeo 1	283	283	—
6,30	Vallourec 1	323	323,20	+0,06
13,50	Via Banque 1	393	390	–0,78
7,50	Worms & Cie 1	262	259	–1,15
9	Z Gr.Zanner (Ly) 1	293	293	—
29	Zodiac 1	2375	2345	–1,26
56	Elf Gabon 1	1025	1021	–0,39
0,20	American Barrick 1	124,80	124	–0,64
1,82	American Express 1	155	155,20	+0,13
3,77	Anglo American 1	309,50	305	–1,58
9,38	Angold 1	565	568	+0,53
1,52	A.T.T. 1	290,20	290,10	–0,03
1,84	Banco Santander 1	209	—	—
29,55	B.A.S.F. 1	1112	1122	+0,90
28,24	Bayer 1	1278	1290	+0,94
0,57	Blenheim Group 1	20,20	20,20	—
2,29	Buffelsfontein 1	63,25	63	–0,40
1,82	Chase Manhattan 1	202	197,50	–2,23
20,42	Daimler Benz 1	2343	—	—
1,14	De Beers 1	125,10	127,20	+1,68
42,27	Deutsche Bank 1	2465	2456	–0,37
34,54	Dresdner Bank 1	1376	—	—
1,99	Driefontein 1	81,60	83,90	+2,82
2,16	Du Pont Nemours 1	318,40	318,40	—
1,80	Eastman Kodak 1	268,60	267,60	–0,37
0,10	East Rand 1	7,45	7,65	+2,68
0,15	Echo Bay Mines 1	68,35	68,60	+0,37
3,13	Electrolux 1	270	—	—
2,25	Ericsson 1	290	286	–1,38
3,31	Exxon Corp. 1	313,40	—	—
1,83	Ford Motor 1	158	—	—
2,58	Freegold 1	91,10	93,30	+2,41
0,07	Gencor Limited 1	17,30	17,40	+0,58
1,66	General Electric 1	267,50	266,40	–0,41
0,92	General Motors 1	269	—	—
14,14	Generale Belgique1	380	—	—
0,42	Grd Metropolitan 1	37,60	37	–1,60
0,78	Guinness Plc 1	40,50	40,40	–0,25
0,25	Hanson Plc 1	21,50	21,45	–0,23

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
0,33	Harmony Gold 1	39,40	40	+1,52
1,36	Hewlett-Packard 1	479,60	469	–2,21
0,26	Hitachi 1	53,25	—	—
17,50	Hoechst 1	1229	—	—
1,14	I.B.M 1	356,20	355,40	–0,22
1,46	I.C.I 1	69,10	69,50	+0,58
2,27	I.T.T. 1	432,50	430,20	–0,53
0,72	Ito Yokado 1	277,30	280,50	+1,15
0,33	Matsushita 1	94	93,05	–1,01
0,27	Mc Donald's 1	149	149,30	+0,20
1,28	Merck and Co 1	161,50	162,10	+0,37
1,99	Minnesota Mining 1	295	—	—
0,19	Mitsubishi Corp. 1	65,95	65,10	–1,29
3,88	Mobil Corporat. 1	454,90	—	—
3,06	Morgan J.P. 1	351,50	—	—
65,03	Nestle SA Nom.1	5040	5020	–0,40
0,72	Nippon MeatPacker1	79	79	—
2,34	Norsk Hydro 1	200	159	–0,50
34,53	Petrofina 1	1743	—	—
3,11	Philip Morris 1	323,30	322,10	–0,37
1,14	Philips N.V 1	176,30	176	–0,17
0,25	Placer Dome Inc 1	124,80	125,10	+0,24
1,58	Procter Gamble 1	321	321,20	+0,06
7,13	Quilmes 1	271,50	271	–0,18
2,21	Randfontein 1	66,10	67,30	+1,82
1,28	Rhone Poul.Rorer 1	196,90	196	–0,46
11,19	Royal Dutch 1	608	607	–0,16
0,58	R T Z 1	72,15	72,10	–0,07
—	Saatchi & Saatchi1	13,90	13,60	–2,16
1,08	Sega Enterprises 1	363,50	368	–0,55
1,80	Saint-Helena 1	59,50	60	+0,84
1,62	Schlumberger 1	304	303	–0,33
1,16	Shell Transport 1	62	62	—
33,16	Siemens 1	2361	2355	–0,25
1,17	Sony Corporation 1	316,10	321	+1,55
0,20	Sumitomo Bank 1	104	102	–1,92
1,14	T.D.K 1	232	233,20	+0,52
1,15	Telefonica 1	73,85	74	+0,20
0,23	Toshiba 1	41,45	—	—
10,86	Unilever 1	619	620	+0,16
2,26	Unit.Technologie 1	331,30	334,80	+1,06
10,12	Vaal Reefs 1	565	580	+2,65
5,11	Volkswagen A.G 1	1671	—	—
3,93	Volvo (act.B) 1	100,50	100	–0,50
4,34	Western Deep 1	253,60	259	+2,13
3,44	Xerox Corp. 1	584	—	—
0,49	Yamanouchi 1	102,70	102,50	+0,19
—	Zambia Copper 1	4,96	5	+0,81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,545
CEPME 8,5% 88 CB	102,80	1,560
CEPME 9% 89 CA#	105	0,444
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,849
CFD (CCCE)9,7%90CB	109,50	5,661
CFD exCCCE8,6%92CB	—	4,901
CFF 10% 88-98 CA#	109,04	8,749
CFF 9% 88-97 CA#	104,14	8,334
CFF 10,25% 90 CA#	—	4,914
CLF 8,9% 88 CA#	104,68	2,463
CLF 9%88-93/98 CA#	104,31	5,361
CNA 9% 4/92 CB	107,35	3,082
CRH 8,6% 92-93 CB	102,48	1,626
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,18	4,368
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,30	4,763
EDF 8,6% 92 CA#	102,82	3,534
Em.Etat10,26%86 CA	—	5,004
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,11	0,855
Finansder 9%91CB#	105,05	7,003
Finansd.8,6%92 #CB	102,85	5,231
Florai9,75% 90 CA#	—	1,175
OAT 9,9% 94 CA #	108,37	9,249
OAT 8,70%5/95 CA#	101,68	2,479
OAT 9,8% 1/96 CA#	104	5,880
OAT 8,50% 6/97CA #	103,69	1,706
OAT 9,90%12/97 CA#	107,37	7,242
OAT 88-98 TME CA	101,10	3,804
OAT 9/1998 TRA	—	5,635
OAT 9,50%88-98 CA#	108,74	1,900
OAT TMB 01/99 CA	99,28	3,621
OAT 8,125% 99 CA#	102,35	2,315
OAT 8,50%90/00 CA#	—	3,773
OAT 9/00 TRA CA	103,95	6,799
OAT 10% 5/00 CA#	110,34	2,795
OAT 01 TME CA	101	3,904
OAT 8,5%11/02 CA #	103,15	6,637
OAT 8,50% 19 CA #	99,90	7,359
OAT 8,50%92-23 CA#	99,76	3,121
PTT 11,2% 85 CB#	105,60	7,871
SNCF 8,8% 87-94CA	103,50	5,208
Lyon.Eaux 6,5%90CV	859	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	470	470
Bains C.Monaco 2	780	—
B.N.P.Intercont.2	320	—
Bidermann Intl	103	—
B T P (la cie) 2	22,50	22,60
Cambodge	939	—
Carbone Lorraine 2	645	645
Case Poclain 2	2,70	—
CBC 1	324	320
Centenaire Blanzy	356	—
Ceragen Holding	23	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	317	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	365,10	365
Concorde-Ass Risq2	885	—
Gpe Valfond ex.CMP	18	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	49	—
Darblay	469	—
Didot Bottin	842	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	725	720
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	780	—
Fidei(exfimofica)2	260	258
Finalens	388	—
F.I.P.P.	282	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	596	—
Fonciere Euris	294	—
Foncina	512	—
France I.A.R.D	495	—
France S.A 1	1115	—
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	308	311,90
Genefim	297	—
Gevelot	940	—
G.T.I (Transport)	445	—
Immobail 2	394	394
Immobanque 2	770	—
Im.Marseillaise 2	6400	—
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1350	—
Locafinanciere	478,20	—
Louvre 1	198,20	201
Lucia	105	—
Machines Bull 2	23,60	—
Mag.Uniprix	181	—
Metal Deploye	382	—
Mors 2 #	27,05	27
Navigation (Nle)	127	—
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1500	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	193	—
Paris Orleans	275	—
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	277	—
Promodes (CI)	610	—
Rochefortaise Com.	213,10	—
Rosario 2	218	223
Rougier #	783	777
S.A.F.I.C Alcan	399	—
Saga	575	—
Salins du Midi 2	458,10	468
Savoisienne M.	162	—
Sific 2	765	—
S.I.P.H.	204	—
Sofal	365	—
Sofio	230,10	—
Sofitam	75	—
Solragi	5890	—
Soudure Autogene	927	930
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2460	2477
Tour Eiffel	278	—
Ufiner Cofreth	1554	—
Vicat 2	608	—
Virax	130	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	693	—
Alcan Aluminium	137,70	—
Arbed	618	—
Asturienne Mines	139	—
Banco Pop. Espanol	605	—
Banque Regl.Inter.	39000	—
Chrysler Corp.	257,60	—
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG	1106	—
Dow Chemical Co.1	395	—
Fiat Ord.	21	—
G.B.L (Brux Lamb)	707	—
Gevaert	1336	—
Glaxo Holdings Plc	51,50	—
Goodyear T.& R.Cy	191	—
Honeywell Inc.	165	—
Johannesburg Cons.	133,30	—
Kubota Corp.	38,70	—
Norande Mines	103	—
Pfizer Inc.	366	366
Ricoh Cy	45	—
Robeco	361,60	362,20
Rodamco N.V.	159	—
Rolinco	367	—
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	36,50	—
SKF Aktiebolaget	99,50	—
Tenneco Inc.	256,80	—
Toray Ind.	38	—
West Rand Cons.	5,80	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—
Bque Hydro Energie	328	—
Bque Hypoth.Europ.	54	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	350	—
Calciphos*	100	—
Canadien Pacifique	91,50	—
CGH Cogentror ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	426,10	—
Cycoos	10,80	—
CEAC.*	74,86	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co.	214	—
Table France*	326	—
Konink!. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	239,90	—
Molex	181	—
Off.Com.Pharm. *	885	—
Olivetti Priv.	7,65	—
Partic.Percier *	290	—
Rorento	259	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	575	—
SEPR *	937	—
SPR "B" nom.	267	—
Waterman *	751	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	461	458,50
Boisset (Ly)#	275,10	—
C.A. Paris IDF 1	960	955
Calberson	412	—
Cardif SA 1	604	856
CEGEP #	154	—
CFPI	250	—
C.N.I.M 1	1301	—
Codetour	200	—
Creeks	157	—
Dauphin OTA	337	—
Devanlay 2	1109	1065
Labor.Dolisos	181	—
Editions Belfond	92	—
Europ Propulsion 2	339,90	339,90
Finabail	161,60	—
Finacor	179	—
GLM S.A	434,90	—
Gravograph	199	—
I.C.C. 2	209	206
Idianova	73	—
Inmob.Hotel. 2 #	240	240
Int. Computer	148	—
IPBM	74	—
N.S.C Schlum.Ny	1185	—
Rallye(Cathiard)Ly	203	210
Seribo CB	540	514
Sylea 2	459	458
Sofco (Ly)	187	—
Sopra	328	—
TF1-1	514	512
Thermador Hold(Ly)	447	446
Unilog	300	—
Union Assur.Fdal	584	582
Viel et Cie #	230	228
Vilmorin et Cie#2	389	381,50

Sicav (sélection) 5 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33824,76	33824,76
Actimonétaire D	32246,84	32246,84
Améri-gan	8209,38	7893,63
Amplia	105804,04	105804,04 ◇
Amplitude Monde D	796,96	773,75
Antigone Trésorerie	77792,1	77792,1
Arbitr. Court Terme	8613,71	8613,71
Associa Première	34225,11	34225,11
Associc.	1129,62	1129,62
Atout Amérique	105,60	103,02
Atout Asie	114,24	111,45
Atout Futur C	572,79	558,82
Atout Futur D	564,13	550,37
Aurecic	1714,41	1654,48
Avenir Alizes	1953,33	1915,03
Axa Capital	204,10	198,16
Axa Court Terme	9542,61	9542,61
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1988,68	1957,94
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	934,67	907,45
Axa Europe	125,39	121,74
Axa Investiments	124,16	120,54
Axa NPI	165,75	160,92
Axa Ob.Fr.Extrans	151,62	147,20
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa	138,79	134,75
Axa Prem.Ex.Agepre	117,15	113,74
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	154,24	149,75
Axa Valeurs PER	162,46	157,73
Cadence 1	1046,48	1036,12
Cadence 2	1035,95	1025,69
Cadence 3	1042,84	1032,51
Capimonétaire	7386,13	7378,75
Capiobilg	7329,04	7256,48
Captacic	1520,94	1498,46
Cicamonde	1229,57	1193,76 ◆
Coexis	1537,93	1509,25
Comptavalor	4176	4169,75
Crédit Mutuel Capital	1448,26	1419,86
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	776,11	776,11
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	104,57	101,77
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	102	99,27
Créd.Mut.Ep.J	20576,34	20576,34
Créd.Mut.Ep.long.T	224,16	218,16
Créd.Mut.Ep.Monde	1296,91	1262,20
Créd.Mut.Ep.Quatre	1064,97	1055,93
Drazo	1641,92	1611,31
Drouot France	1058,85	1028,01
Drouot Sécurité	222,25	215,78
Ecocic	1248,23	1211,87
Ecupar	125,88	122,19
Ecur. Actions futur	202,12	196,23
Ecur. Capicourt	198,10	197,61 ◆
Ecur. Capitalisation	196,17	194,23 ◆
Ecur Expansion	289009,30	287857,87 ◆
Ecur. Géovaleurs	2859,12	2775,84 ◆
Ecur. Investissement	166,70	151,64
Ecur. Monepremière	9990,75	9990,75 ◆
Ecur. Monétaire	23332,15	23332,15
Ecur. Trésorerie	2868,89	2868,89 ◆
Ecur. Trimestrial	1948,19	1928,96
Elanciel D	130,31	126,51 ◆
Elicash	836735,51	836735,51 ◇
Emergence Poste D	108,98	105,81 ◆
Energia	378,07	360,93
Eparcic	4312,66	4312,66
Eparcourt-Sicav	200,83	200,33 ◆
Epargne-Unie	1528,50	1491,22
Eafi Cash capi.	9280,58	9280,55 ◆
Eurco Solidarité	1177,36	1165,70
Eurocic Leaders	1314,75	1276,46
Eurodyn	1505,06	1466,37
Euro Gan	8228,08	7911,62
Fonsicav	17389,02	17274,47
France-gan	14347,10	13795,29
France Garantie	258,92	258,48 ◆
France Obligations	453,41	448,92
Francic	531,78	516,29
Francic Pierre	124,08	120,48
Francic-Régions	1478,93	1435,85
GAN Rendement	5008,12	4934,11
Gestilion	17500,83	17500,83
Horizon	1565,84	1520,23
HLM Monétaire	16642,54	16642,54
Indicia	1186,37	1157,23 ◆
Indust.Fse.Court.T	1772,10	1763,28
Intensys D	106,24	105,98 ◆
Interepar	107275,89	104151,35
Interoblig	5525,32	5470,61
Intersélection Fce	572,52	561,29
Japacic	194,21	188,55
Jeunepargne	327,86	323,01
Latitude C	2659,96	2655,98
Lion Association	11244,04	11244,04
Lion Institution	35114,51	35026,94
Lionplus	1158,02	1135,31
Lion Trésor	2134,78	2115,64
Livret Bourse Inv.	638,37	619,78
Livret Portefeuil	815,98	792,21
Méditerranée	226,88	220,27
Mensuel CIC	10158,20	10058,61
Moneden	81461,54	81461,54
Mone.J.	10568,19	10568,19 ◇
Monevalor	48914,77	48914,77
Mutualité dépôts	16098,81	16064,68
Natio Court Terme	37638	37525
Natio Court Terme2	340469	340469
Natio Epargne	21850,65	20842,23
Natio Ep. Capital	12935,04	12807,96
Natio Ep. Croissance	2053,47	2073,21
Natio Ep. Obligations	204,55	200,54
Natio Epargne Retraite	133,42	130,80
Natio Epargne Trésor	9184,22	9165,89
Natio Epargne Valeur	500,90	491,08
Natio France Index	1096,15	1074,68
Natio Immobilier	1343,19	1316,85
Natio Inter	1688,37	1647,42
Natio Monétaire	9876,45	9876,45
Natio Opportunités	155,24	152,20
Natio Patrimoine	1507,17	1477,62
Natio Perspectives	1260,27	1255,17
Natio Placements	70147,34	70147,34
Natio Revenus	1025,30	1015,15
Natio Sécurité	12838,32	12838,32
Natio Valeurs	969,78	950,76
Nippon-Gan	7609,25	7316,59
Nord Sud Develop.	1898,72	1894,93 ◆
Oblicic-Mondial	3026,26	2981,54
Oblicic-Régions	1064,29	1048,56
Oblitutur	3245	3184,49
Oblig. Ues caté	205,56	202,52
Obilion	1608,21	1592,29
Oblisécurité Sicav	15425,85	15425,85
Oblitys D	511,40	503,84 ◆
Oraction	1813,71	1574,35
Pervalor	642,07	629,48
Plénitude D	160,42	155,75
Poste Croissance C	3207,05	3203,85 ◆
Poste Gestion C	39298,82	39298,82 ◆
Première Oblig. C	11524,53	11524,53 ◆
Première Oblig. D	10723,98	10718,54
Prévoy. Ecureuil	58,25	37,28 ◆
Pro'Associations	34844,24	34844,24
Proficus	907,59	890,67
Rentacic	164,11	161,68
Revenus Trimestr	5222,04	5170,34
Revenu-Vert	1152,86	1111,76
St Honoré Vie & Santé	1233,19	1156,18 ◆
St Honoré Bons du Tr.	13285,35	13217,25 ◆
St Honoré Invest.	1023,27	976,67 ◆
St Honoré Pacifique	891,57	851,24 ◆
St Honoré Real	17778,53	17707,70 ◆
Sécuricic	2047,40	2047,40
Sécuri-Gan	13004,35	12749,36
Sécuritaux	1643,84	1643,64
Sensivalor	31154,52	31154,52 ◆
SEVEA	106,01	103,42 ◆
SFI-CNP Assur	764,95	742,67
S.G. France opport. C	1569,51	1538,74
S.G. France opport. D	1555,21	1524,72
S.G. Monde opport. C	1035,01	1014,72
S.G. Monde oppor. D	1035,01	1014,72
Sicav Associations	2175,32	2175,32
Sicav 5.000	510,16	496,51
S.I. Est	1426,63	1385,08
Silvafrance	829,12	806,95
Silvam	449,83	437,60
Silvarente	212,20	208,04
Silvinter	542,07	527,56
Sogenfrance C	1412,18	1384,49
Sogenfrance D	1342,75	1316,42
Sogépargne	316,36	313,23
Sogevar	1185,57	1162,32
Soginter	1646,76	1614,49
Soleil Investissements	701,10	674,13
Solstice D	2250,22	2244,61 ◆
State Street Act. Eur	12629,86	12396 ◆
State Street Act. Frce	12352,34	11992,58
St. Str. Act.Japon	1591,29	1537,48
State Street Emer. Mts	2069,70	1970,29 ◆
St.Street OAT Plus	12301,60	12068,39
Stratégie Actions	1025,78	986,33
Stratégie Rendement	1610,69	1569,99
Synthesis	12801,24	12550,24
Techno-Gan	6759,53	6499,55
Thésora D	776,62	768,93
Trésor Plus	1516,99	1501,97
Trésor Trimestriel	1013,11	1003,08 ◆
Trésoricic	155914,22	155914,22
Trilion	5170,69	5104,33
Uni-Associations	123,57	123,57 ◇
Uni-Foncier	1368,59	1335,21
Unifrance	652,35	636,44
Uni-Garantie C	1395,37	1369,35
Uni-Garantie D	80291,10	80291,10 ◆
Uni Régions	1613,90	1574,54
Univar	275,97	275,97 ◇
Univers Actions	1647,63	1607,44
Univers Obligations	1906,75	1871,25
Valorg	2373,05	2370,66 ◆
Valreal	31629,81	31614
Winterthur St-Honoré	253,48	241,99 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3530	5,3190	5,10	5,70
Ecu	6,5430	6,5315	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2400	342,4300	330	354
Belgique (100 F)	16,6270	16,6310	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,0900	305,3100	292	314
Italie (1000 lires)	3,4115	3,3930	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,7600	86,7000	—	—
Irlande (1 iep)	8,2260	8,1665	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	6,3215	6,2375	7,65	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2535	2,2530	2,05	2,60
Suisse (100 f)	406,8700	407,2300	335	417
Suède (100 krs)	70,0700	69,2900	63	72
Norvège (100 k)	78,1100	78,0200	73	82
Autriche (100 sch)	48,6540	48,6600	47,70	50,20
Espagne (100 pes)	4,1260	4,1160	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9509	3,8567	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,4065	5,3662	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/09
Or fin (kilo en barre)	57000	56100
Or fin (en lingot)	67350	66500
Napoléon (20f)	389	383
Pièce Fr (10 f)	312	—
Pièce Suisse (20 f)	391	384
Pièce Latine (20 f)	388	383
Souverain	499	497
Pièce 20 dollars	2510	2510
Pièce 10 dollars	1380	1350
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2515	2505
Pièce 10 florins	404	402

Matif (Marché à terme international de France)

5 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 127 685

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111,22	112,76	111,34
Précédent	111,88	113,42	112,50

CAC 40 A TERME
Volume : 22 253

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	2005	2012,50	—
Précédent	2025	2035	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Eric et Muriel Albert
partagent avec Louis la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

à Paris, le 1er septembre 1994.

Fiançailles

– Anne-Hélène GABILLARD
et
Rafaël BIOSSE-DUPLAN

sont heureux de faire part de leurs fiançailles.

Londres W84RS,
102, Palace Garden Terrace.

Mariages

– Michel MOISAN
et Marie-Claude LAUZANNE
ont la joie de faire part du mariage de leur fille,

Gabrielle,
avec
Laurent CARLIER,

le 10 septembre 1994, à Rilhac-Treizgnac (Corrèze).

– Félicitations et vœux de bonheur,

Evelyne et Joachim.

Annie, Daniel,
Antoine, Marion, Malika,
Domi and Co,
Les petits parents et Paola.

Décès

– Pascal et Denis Aubier
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Zanie CAMPAN.

Ses cendres seront inhumées le samedi 10 septembre au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye.

– Jeanne,
son épouse,
Annie, Françoise et Michel,
ses enfants,
Marion, Aline et Suzanne,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean COMBE,
docteur ès sciences

survenue le 3 septembre 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 6 septembre, à Saint-Priest-Bramefant.
Le Ruisseau,
63310 Saint-Priest-Bramefant.

– Mme Françoise Charpy,
sa compagne,
Patrick, Pascal et Nathalie,
Ses enfants,
Ses parents,
Ses frères et sœur,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Stéphane LÉDÉE,
membre de la Société française
de dermatologie
et de syphiligraphie,

survenu le 2 septembre 1994, en Guadeloupe.

La messe de sépulture aura lieu le jeudi 8 septembre, à 16 heures, en l'église de Croissy-sur-Seine.

Une messe à son intention sera célébrée le même jour à Saint-Barthélemy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Jean,
BP 203,
97133 Saint-Barthélemy.
8, villa Monet,
avenue Augier,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Mme André Gutman,
son épouse,
M. et Mme Yves Gutman-Lajeunesse,
M. Daniel Gutman-Lajeunesse,
(Angus Lajeunesse),
M. Patrick Gutman,
Mme Dominique Lajeunesse,
M. Jérôme Gutman-Lajeunesse,
Armelle et Timothé,
M. Matthieu Gutman-Lajeunesse,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Gutman, Pick et Lajeunesse,
ont la tristesse de faire part du décès de

André GUTMAN,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu le 2 septembre 1994 dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34 *bis*, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– La Société des amis de Paul Ramadier a le regret de faire part du décès de son président,

M. Philippe HUET,
inspecteur général des finances (h),
ancien directeur
du cabinet de Paul Ramadier,

survenu le 3 août 1994.

– Son épouse,
Mme Max-Charles Jehan,
Ses enfants,
M. Michel Jehan,
M. et Mme Xavier Awenengo-Dalberto,
Ses petits-enfants,
Sophie et Adrien,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Max-Charles JEHAN,
ingénieur de l'Ecole nationale
supérieure du pétrole et des moteurs,

survenu le 9 août 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu, à Rouen, dans la plus stricte intimité.

Sa pensée restera toujours vivante parmi nous.

Le Tronquay,
27480 Lyons-la-Forêt.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès, le 26 août 1994, à l'âge de soixante-dix ans, de

Yves LEVARD,
architecte DPLG,
Prix de Rome.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 30 août 1994, à Bérigny, Manche.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 10 septembre à 11 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris.

De la part de :
Béatrice Levard, née Delamarre, son épouse,
Frédéric et Brigitte Levard, Barnabé et Corentin,
Sabine Levard et Zaim Alalou, Sonia et Maria,
Laurent Levard et Scarlett Mairena-Levard, *José-Enrique, Gabriel, Manuel* et Daniel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Levard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Levard, leurs enfants et petits-enfants,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mariel Jean-Brunhes Delamarre, sa belle-mère,
Annie Gardan, Virginie Delamarre,
M. et Mme Jean-François Delamarre, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Noël Delamarre et leurs enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les *familles* Levard, Poignon, Verbille, Brossier, Motte, Boudios.

54, bd Pereire,
75017 Paris.

– M. et Mme André Samuel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Carrier et leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Willy J. LION,
née Ginette Levy,

survenu à Metz, le 16 août 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

36, avenue Foch,
57000 Metz.
29, parc de Montretout,
92210 Saint-Cloud.

– Saint-Etienne. Lyon.
Mme Victor Minaire,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Hélène Minaire-Vetter,
Mirabelle, Karl et Axel,
La famille Vetter,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quarante-neuf ans, du professeur

Pierre MINAIRE,

survenu le 3 septembre 1994.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 7 septembre, à 10 h 15, en la Grande-Eglise de Saint-Etienne (Boivin).

Selon son vœu, des fleurs mais pas de couronnes.

– Centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne.

François Dubanchet, président du conseil d'administration, et l'ensemble des administrateurs du centre hospitalier régional et universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Pierre MINAIRE,
professeur agrégé des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
de rééducation fonctionnelle,

survenu le samedi 3 septembre 1994.

– Le doyen, les assesseurs, et le conseil de gestion de la Faculté de médecine,
Les enseignants et les personnels,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Pierre MINAIRE,
professeur de rééducation fonctionnelle
à la Faculté de médecine
Jacques-Lisfranc de Saint-Etienne,

survenu le samedi 3 septembre 1994, à l'âge de quarante-neuf ans.

La messe des funérailles sera célébrée le mercredi 7 septembre 1994, à 10 h 15 en la Grande-Eglise de Saint-Etienne.

– Mme Paul Vercueil,
son épouse,
Et toute la famille,
ont *la tristesse de faire* part du décès de

M. Paul VERCUEIL,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
agrégé de l'Université,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 3 septembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 septembre, à 16 h 30, au temple de l'Oratoire, 154, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

L'inhumation se fera au cimetière de Montbéliard dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

238, rue de Charenton,
75012 Paris.

– Le directeur général,
La direction,
Le personnel de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

M. Robert POIGNET,
directeur
de la première circonscription
administrative de la Caisse primaire
d'assurance-maladie de Paris,

survenu le 1er septembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébree le mercredi 7 septembre, à 10 h 45, en l'église de Cesson, route de Saint-Leu, 77240 Cesson.

L'incinération aura lieu à 13 h 30 au crématorium de Valenton, rue de la Fontaine-Saint-Martin, 94460 Valenton.

– Le docteur Monique Bouquin,
Mme Yvette Sieradzki,
Henri et Paulette Sieradzki,
Jacques Sieradzki,
Marc et Chantal Sieradzki,
François et Anne Bouquin,
Olivier, David, Virginie, Laura et Kévin,
Toute la famille et les amis, ont le chagrin de faire part du décès de

M. Georges Szmul SIERADZKI,

survenu le 24 août 1994, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Résidence du Chemin-Vert,
2, avenue Jean-Jaurès,
95330 Domont.

– Raphaël Thiéblin,
son époux,

Denis et Marie Thiéblin,
Marie-Ange et Yves Saillour,
Annick Thiéblin,
Catherine et Emmanuel Barcat,
Bruno Thiéblin,
Michel et Sylvie Thiéblin,
ses enfants ;

Eric et Hélène Thiéblin,
Solange Thiéblin,
Claire Saillour,
Vincent et Marie Saillour,
François et Véronique Saillour,
Isabelle et Charles de Boisriou,
Florence Saillour,
Bertrand, Thomas, Damien et Marianne Barcat,
Jennifer Thiéblin,
Alexandre, Grégory et Margaux Thiéblin,
ses petits-enfants ;
Elodie, Pauline, Antoine et Eugénie,
ses arrière-petits-enfants ;
Ses belles-sœurs :
Les familles Roussel et Thiéblin :
Amélia Pinto et sa famille,
annoncent avec tristesse et émotion le décès de

Mme Raphaël THIÉBLIN,
née Suzanne Roussel,

qui s'est éteinte dans la sérénité de sa foi, le 4 septembre, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, le mercredi 7 septembre à 10 h 30, en l'église de Marnes-la-Coquette.
Un registre d'amitié recevra les signatures.

Merci de remplacer les fleurs par des prières, des messes et des dons à l'Office chrétien des handicapés.

29, avenue Thierry,
92410 Ville-d'Avray.

Remerciements

– La comtesse Gian Teresio Aiolfi di Vecchia Burgos,
vous remercie des marques d'amitié que vous lui avez témoignées lors du décès de son époux.

Une messe sera concélébrée à son intention par les Pères Dupray-Latour et Roumanet, le mercredi 14 septembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Que ceux qui l'ont connu et aimé s'associent à elle dans le souvenir et la prière.

– Le président de la Caisse nationale de retraite du bâtiment, des travaux publics et des industries connexes et de la caisse nationale de prévoyance du bâtiment, des travaux publics et des industries connexes,
Le président et le directeur général de PROBTP,
vous remercie des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de

M. Jean AIOLFI.

Une messe sera concélébrée à son intention par les Pères Dupray-Latour et Roumanet, le mercredi 14 septembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Anniversaires

– Ramonville. Paris.

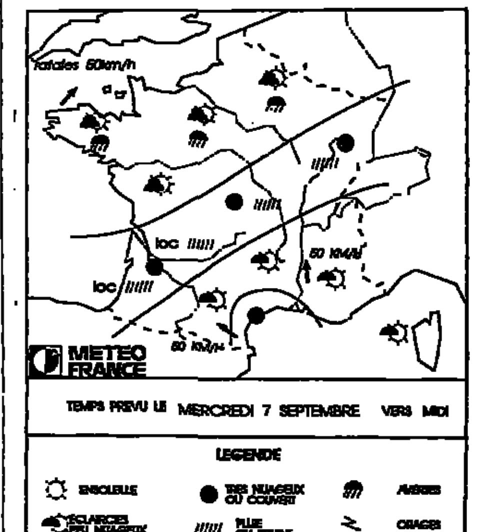
Le 7 septembre 1987,

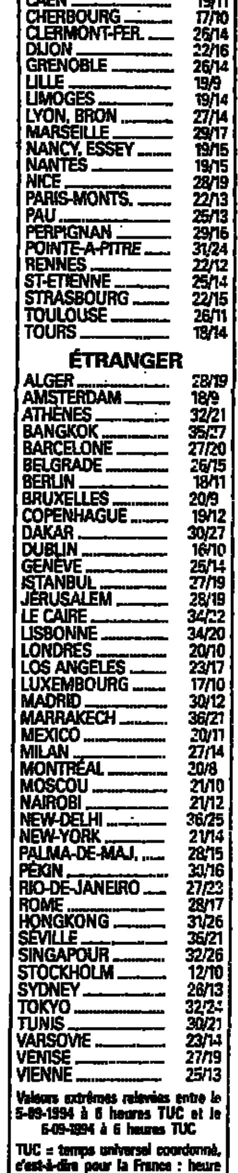
Michel MARTINEZ,
docteur en médecine,
interne en psychiatrie,

nous quittait accidentellement.

Ses parents, sa sœur, son frère, sa famille et ses amis se souviennent.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	28/15
BIARRITZ	23/13
BORDEAUX	27/14
BOURGES	19/16
BREST	19/13
CAEN	19/11
CHERBOURG	17/10
CLERMONT-FER.	26/14
DIJON	22/16
GRENOBLE	26/14
LILLE	19/9
LIMOGES	19/14
LYON, BRON	27/14
MARSEILLE	29/17
NANCY, ESSEY	19/15
NANTES	19/15
NICE	28/19
PARIS-MONTS.	22/13
PAU	25/13
PERPIGNAN	29/16
POINTE-A-PITRE	31/24
RENNES	22/12
ST-ETIENNE	25/14
STRASBOURG	22/15
TOULOUSE	26/11
TOURS	18/14
ÉTRANGER	
ALGER	28/19
AMSTERDAM	18/9
ATHÈNES	32/21
BANGKOK	35/27
BARCELONE	27/20
BELGRADE	26/15
BERLIN	18/11
BRUXELLES	20/9
COPENHAGUE	19/12
DAKAR	30/27
DUBLIN	16/10
GENÈVE	25/14
ISTANBUL	27/19
JÉRUSALEM	28/19
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	34/20
LONDRES	20/10
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	17/10
MADRID	30/12
MARRAKECH	36/21
MEXICO	20/11
MILAN	27/14
MONTRÉAL	20/8
MOSCOU	21/10
NAIROBI	21/12
NEW-DELHI	36/25
NEW-YORK	21/14
PALMA-DE-MAJ.	28/15
PÉKIN	33/16
RIO-DE-JANEIRO	27/23
ROME	28/17
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	36/21
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	12/10
SYDNEY	26/13
TOKYO	32/24
TUNIS	30/21
VARSOVIE	23/14
VENISE	27/19
VIENNE	25/13

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-09-1994 à 6 heures TUC et le 6-09-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

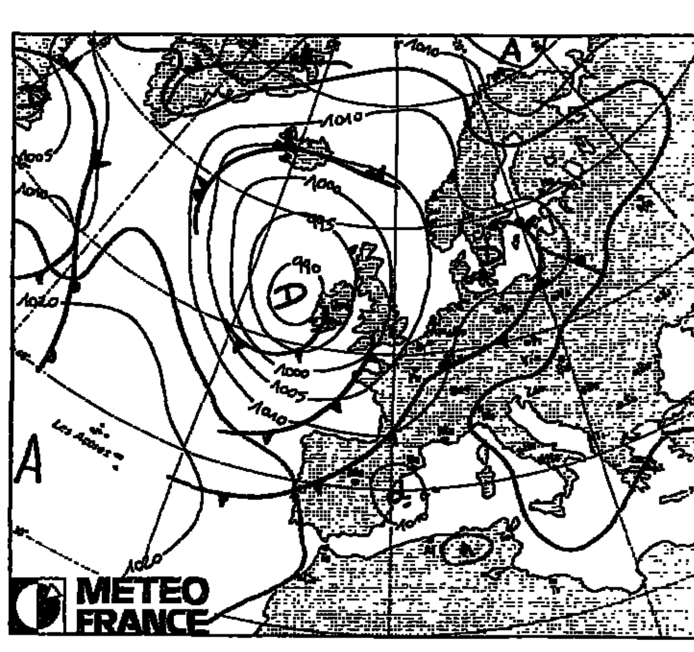
Temps perturbé sauf sur le Sud-Est. – Pour cette journée de mercredi, le temps sera couvert de l'Aquitaine au Limousin, à la Franche-Comté et à l'Alsace, avec des pluies le plus souvent faibles. A l'arrière de cette zone pluvieuse, c'est-à-dire sur un grand quart nord-ouest du pays, le ciel restera très nuageux avec des averses, et le soleil ne fera que de timides apparitions. Le vent de sud-ouest soufflera modérément sur la Bretagne et en Manche. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin apportera des entrées maritimes et de petites bruines. Enfin, de la région Midi-Pyrénées aux Cévennes et au Sud-Est, les nuages élevés présents dans le ciel ne gâcheront pas l'impression de beau temps. Dans la vallée du Rhône, le vent de sud atteindra 50 km/h en pointes. Par contre le vent d'autan soufflera assez fort avec des rafales à 70 km/h en fin de journée.

Les températures minimales iront de 10 à 14 degrés au Nord et de 14 à 16 degrés au Sud, et jusqu'à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen.

L'après-midi, le thermomètre marquera de 18 à 23 degrés au Nord et de 24 à 28 degrés au Sud, jusqu'à 30 degrés sur l'extrême Sud-Est.

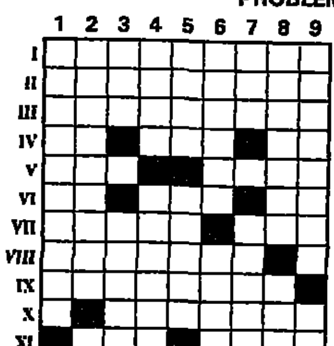
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6382



HORIZONTALEMENT

I. Prennent la forme d'un ballon quand elles ont perdu leurs dents. – II. Peut être assimilée à une femme d'affaires. – III. Ramener à zéro. – IV. Matière dont sont formés des œufs. A coudre, ils ne permettent pas d'avoir beaucoup de liquide. Participe. – V. Régale en chimie. Est souvent sautée d'une façon très cavalière. – VI. Note. Un beau parleur. Pas présentable. – VII. Grande, ce n'est pas un trou. Possessif. – VIII. Tranche quand on parle de cuisse. – IX. Ont souffert de l'invention des cartouches. – X. Pas sombres. – XI. La première moitié pour Jacob. Correspondant de saint Paul.

VERTICALEMENT

1. Se font souvent sur le champ. – 2. Certains pensent irrévérencieusement que ce n'est qu'une bagatelle pour le Saint-Esprit. – 3. Ne fut pas reconnaissant. Recherché par ceux qui ont beaucoup d'esprit. – 4. Présente. Plaine. – 5. Quand il est authentique, se fait en une minute. Donna une couverture. – 6. Souris du Japon. Facile à semer. – 7. Œuvres de peintres Présenté comme une rose. – 8. Alcaloïde. Une manche. – 9. Qui ne court pas. Pronom.

Solution du problème n° 6381

Horizontalement

I. Pistonner. – II. Acheteuse. – III. Rai. – IV. Eradiquer. – V. Site. Acre. – VI. Ses. Athée. – VII. Enugu. – VIII. Us. Aviser. – IX. Olé ! Ma. – X. Entendeur. – XI. Suette. Se.

Verticalement

1. Paresseuses. – 2. Icariens. Nu. – 3. Shiatsu. Ote. – 4. Té. Dé. Galet. – 5. Otai. Auvent – 6. Ne. Qat. De. – 7. Nunuches. – 8. Es. Ère. Émus – 9. Recréé. Rare.

GUY BROUTY

MARDI 6 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Cocktail. □ Film américain de Roger Donaldson (1988).
22.35 Les Films dans les salles.
22.45 Cinéma : Flashdance. □ Film américain d'Adrian Lyne (1983).
0.30 Sport : Surf. Championnat du monde à Biarritz.

FRANCE 2

13.50 Série : L'As de la crime.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 *Tiercé, en direct de Longchamp.*
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Casino Dancing.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Cooper et nous.
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.00).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Christian Clavier, Serge Dupire, Catherine Mouchet, Maureen Dor.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 *Cinéma :* Les Grandes Vacances. ■ Film français de Jean Girault (1967).
22.35 Sport : Rugby. Barbarians France-Barbarians Grande-Bretagne, match organisé à l'occasion du 50e anniversaire de la libération de Paris.
0.10 Journal, Météo et Journal *des courses.*
0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick. Reportage sur Taslima Nasreen (Lajja).

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse (et à 15.40).
14.25 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot. Les meilleurs moments à Arcachon et Hendaye.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin ; Le Cinquième Mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Archimède et les Grecs.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival du film américain de Deauville.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Un doux parfum d'exil,* de Robert Olen Butler.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : 2e Grand Prix international du cirque - Gênes.
22.15 Météo et Journal.
22.45 ▶ Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Pétroliers de la honte, la loi du silence, de Patrick Benquet.
23.40 Magazine : A la une sur la 3.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.40 Musique : Cadran lunaire.

CANAL +

13.35 Cinéma : Et Dieu créa la femme. ■ Film français de Roger Vadim (1956).
15.05 Musique : U2 Zooropa 93. *La tournée mondiale de U2.*
16.35 Surprises (et à 0.15).
16.50 Cinéma : Les Aventures de Zak et Crysta dans la forêt de Ferngully. ■ Film australo-américain de Bill Kroyer (1992).
18.05 Canaille peluche. X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Laurent Gamelon, Didier Benureau et Ged Marlon.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Ma saison préférée. ■ Film français d'André Téchiné (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Pink Floyd, the Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982) (v.o.). *Le monde intérieur d'un rocker traumatisé.*
0.20 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991) (v.o.). *Remake américain du* Grand chemin.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Les Reporters. De Jürgen Rollmann et Michael Groote (rediff.).
17.40 Court métrage : Barbosa. De Jorge Furtado (rediff.).
17.50 Documentaire : Final Kick. Sur une idée d'Andreas Regenhagen (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Les Hauts Lieux de l'Histoire. Zagreb, d'Hans Emmerling. *Comment vit-on dans la capitale croate, à quelques dizaines de kilomètres de la guerre ?*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les Japonais : tous des fourmis ? Regard croisé franco-japonais.
21.45 Soirée thématique : Herman Melville et l'invention de Moby Dick.
21.46 Cinéma : Moby Dick. ■ ■ Film américain de John Huston (1956) (v.o.).
23.40 Documentaire : Herman Melville, l'homme qui a été chez les cannibales. *De Robert D. Squier. Ecrivain-aventurier, Melville a bourlingué dans les mers du Sud, vécu chez les cannibales, franchi plusieurs fois le cap Horn... et, bien sûr écrit* Moby Dick. *Un document illustré d'archives qui fait revivre le parcours du jeune matelot devenu écrivain.*
0.55 Bibliographie (5 min.).

M 6

13.30 Téléfilm : Le Choix du cœur. De Michael Pressman.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature. N'Gorongoro ; Volcans ; Les buffles.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. De Beth Sullivan, avec Jane Seymour, Joël Lando.
22.35 Cinéma : Rouge baiser. □ Film français de Vera Belmont (1985).
0.35 Six minutes première heure.
0.45 *Magazine : Mes années clip.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les insectes sociaux, avec Pierre Jaisson.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le Monstre. 1. Toute une vie en compagnie des monstres.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Ouverture d'Euryanthe, de Weber ; *Le pigeon des bois, de Dvorak ;* Symphonie fantastique, de Berlioz, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Colin Davis.
22.40 Soliste. Salvatore Accardo, violon. Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach ; Qui tollis, de la Messa di Gloria, de Rossini.
23.10 Ainsi la nuit. Suite pour clavecin en mi mineur, de Rameau ; Concert pour violon, piano et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'indécence nue

DEVANT le *Chasseur de loups* de TF 1, téléfilm directement inspiré de la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly, l'an dernier, on se sentait curieusement plus libre que devant n'importe quelle reconstitution de fait divers, telle que la chaîne les affectionne dans ses reality-shows. Ce téléfilm n'était rien d'autre qu'une longue reconstitution, dans laquelle *seuls les prénoms* et *certains* détails secondaires avaient été modifiés. Heure par heure, les enfants de la malheureuse classe étaient rendus les uns après les autres à leurs parents par les policiers du RAID. Le maire tentait de négocier, le preneur d'otages s'énervait. Il ne restait plus, connaissant le dénouement, qu'à accompagner ses dernières heures vers l'inéluctable.

Si l'on sentait toujours au fond de soi la glauque jouissance du voyeur, elle était cette fois brute, dépouillée de tout habillage. Avant les vacances, avec le bon Pradel aux yeux mouillés, l'on pouvait toujours se raccrocher aux vertueux discours d'accompagnement de TF 1, à la sensation de concourir au « bien ». Une des émissions de Pradel recollait les familles séparées. Une autre rattachait les couples branlants. Une troisième offrait son concours à la justice.

La chaîne estime-t-elle désormais inutile cette distribution d'alibis à ses spectateurs ? Redoute-t-elle qu'ils ne fonctionnent plus ? Sans masque ni scrupule désormais, le téléfilm de TF 1 s'adressait à cette innommable part de nous-mêmes qui, pendant le déroulement en direct de la prise d'otages de l'an dernier, avait rêvé de franchir les barrières de police, d'entrouvrir la porte de la salle de classe, d'approcher le regard des victimes, de sentir le souffle chaud de l'assassin. Le téléfilm était tout entier construit comme une marche tranquille vers le cadavre du « Chasseur de loups », qui nous attendait après une heure et demie de faible suspense. Dépouillée de ses vertueux prétextes, l'indécence était nue, offerte aux regards.

Chasseur de loups apparaît être à Pradel ce que le film « X » de Canal Plus est aux productions érotiques de M 6 : une course solitaire et glacée à l'essentiel, orgueilleusement dépouillée de tout alibi esthétique ou narratif. Ainsi TF 1, par cette triste mainmise sur la réalité – aussi triste que la chair, hélas ! –, se revendique-t-elle chaîne de la honte « hard ».

En regard de ses prétentions généralistes, ce désir de ne s'adresser qu'à la part maudite de ses spectateurs fait penser à un incompréhensible suicide. On comprend que la chaîne ait ressenti une certaine fascination pour le destin du preneur d'otages qui, n'osant commettre le geste lui-même, se fait « suicider » par la police. D'une certaine manière, ils sont dans la même situation.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.05).
6.30 Série : Intrigues.
6.58 Météo (et à 7.10, 7.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini. Cococinel.
7.30 Disney Club mercredi. Dessins animés ; La Petite Sirène ; *La Bande à Picsou ; Reportage ; Qui* sait gagne : les animaux ; Invitée : Brigitte Milhau.
9.00 Dessin animé : Spirou.
9.30 Club Dorothée matin.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout *compte fait.*
13.40 Série : Premiers baisers.
14.10 Club Dorothée. Le Ranch de l'espoir ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés ; Power Rangers ; Ici bébé ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
20.00 Journal et Météo.
20.20 Sport : Football. Match de qualification pour l'Euro 96 : Slovaquie-France, en direct de Bratislava ; A 21.15, Mi-temps et la Minute hippique ; A 21.30, 2e mi-temps.
22.25 ▶ Magazine : 52 sur la Une. *Présenté* par Jean Bertolino. Les Vampires de l'info, de François Guillaume et Tony Comiti.
23.20 Documentaire : Contre vents et marées. De Denis Hamois. *Le trois-mats mexicain* Cuauhtémoc, *l'un des plus grands voiliers du monde, et le pont de Normandie, entre Le Havre et Honfleur, qui sera inauguré en janvier 1995.*
23.50 Série : Paire d'as.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Mésaventures.
1.20 TF 1 nuit (et à 2.20, 3.20, 4.00, 4.30).
1.25 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30, 5.05). Star Fish ; La passion du sandre ; Bulgarie, un jardin sauvage.
2.30 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour tuer.
4.35 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Chalu Maureen. La Petite Merveille ; Babord toute ; Chipangali.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.35).
15.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Chalu Maureen (et à 14.40). Magazine ; Chipangali ; Les séries à la carte ; Un livre, des livres : « Petit manuel pratique du chien. »
13.50 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.10 Série : Cooper et nous.
17.25 Série : La Fête à la maison.
18.10 *Jeu : Que le meilleur gagne* (et à 3.35).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Muriel Robin et Gérard Klein, en duplex de Nîmes.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse, de Philippe Triboit, avec Gérard Klein, Sylvie Jacob. *L'itinéraire bouleversé d'une élève perturbée.*
22.40 Magazine : Bas les masques. *Présenté* par Mireille Dumas. Mon corps en vacances. *Du camping aux plages naturistes en passant par des jeunes gens à la recherche de sensations fortes.*
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.
1.20 Moyen métrage : Histoires courtes. L'Autre Celia, d'Irène Jouannet avec Roland Amstutz.
1.40 Série : Euroflics.
2.30 Emissions religieuses (rediff.).
4.05 Dessin animé (et à 4.55).
4.10 24 heures d'info.
5.05 Documentaire : De singe en singe. Né pour la science (1re et 2e parties).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.10 Les Minikeums (et à 16.30).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizare, bizarre.
13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.25 *Documentaire animalier.*
14.55 Série : Magnum.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer (en direct du Festival de Deauville).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Louis XIV et Versailles* et *François Ier et les châteaux de la Loire,* de Dominique Gaussen.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 ▶ *Magazine :* La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada et réalisé en collaboration avec *le Monde de l'éducation.* Attention école ! Invités : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale ; Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992 ; Léon Lederman, prix Nobel de physique 1988 ; Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'université Paris-V, directeur de l'Observatoire national de l'illettrisme ; Pierre Léna, astrophysicien, professeur à l'université Paris-VII, président de l'Institut national de recherche pédagogique ; Françoise Guesnier, professeur d'histoire-géographie au collège Evariste-Gallois de Montauban.
22.25 Météo et Journal.
22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales. Alsace (Redde M'r Devon ; Téléclub ; Dub). Aquitaine (Génération sensations : rafting et jiu-jitsu ; Le radeau des cimes). Limousin, Poitou-Charentes (Un roi, une route : le circuit Richard Cœur de Lion, d'Ivain Rassroidi ; Portrait d'ici : Jean Plat). Lorraine, Champagne-Ardenne (*Regards voisins ;* La Libération en Lorraine ; Le tourisme à Epinal ; Soufflets, c'est jouer). Normandie (Goûtez-moi ça ; Starmanche). Ouest (En flânant avec Roger Gicquel : Avec ceux du maquis de Saint-Marcel). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga cités ; Mag-cités ; W & Cie). Rhône-Alpes, Auvergne (Bleu nuit). Sud (Pôle Sud : Vu du Sud, de Michel Carrière).





CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.14).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Dessin animé : Léa et Gaspard.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 9.05

7.55 Ça cartoon.
9.05 Cinéma : Les Pirates de la côte. □ Film franco-italien de Domenico Paolella (1960).
10.40 Flash d'informations.
10.45 Surprises (et à 3.35).
11.10 *Le Journal du cinéma.*
11.15 Cinéma : Les Aventures de Zak et Crysta dans la forêt de Ferngully. ■ Film australo-américain de Bill Kroyer (1992).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Je suis lycéenne et j'ai un enfant ; Ma rentrée à la Libération.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Dessin animé : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Animaux de toutes les Russies. La terre des volcans, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli. *L'ours brun du Kamtchatka.*
15.05 Téléfilm : Un scoop sanglant. De Ross Devenish.
17.10 Les Superstars du catch.
18.05 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Zabou et Jacques Weber.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Roxanne. ■ Film américain de Fred Schepisi (1987).
22.40 *Flash d'informations.*
22.50 Cinéma : Cible émouvante. ■ Film français de Pierre Salvadori (1993).
0.15 Cinéma : Si loin, si proche ! ■ ■ Film allemand de Wim Wenders (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. Les Japonais : tous des fourmis ? (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Quelle politique étrangère américaine ? (rediff.).
18.40 Court-métrage : Pinthinho. De Jom Tob Azulay (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Paris, des voix en exil ; Hystéric Glamour (Japon) ; Henri Rollins ; Stylee ; Pierre Charvet ; Le Chroma Park de Berlin ; Bessie Smith ; Los Van Van à La Havane.
20.20 Small Talk.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Macbeth. De Giuseppe Verdi, livret de Francesco Maria Piave d'après Shakespeare, mise en scène de Ralf Långbacka. Avec les Chœurs et l'Orchestre du Festival d'opéra de Savonlinna, dir. : Leif Segerstam ; sol. : Jorma Hynninen, Cynthia Makris, Jaakko Ryhänen, Peter Lindross, Risto Saarman, Eeva-Liisa Saarinen, Mani Rankala. Enregistré au Festival de Savonlinna 1993.
23.10 Cinéma : Café Electrik. ■ Film autrichien de Gustav Ucicky (1927) (muet, 71 min.).

M 6

7.00 *Informations : M 6 express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Matin express (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.30, 6.25).
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.35 M 6 Kid. Prostars ; 20 000 lieues dans l'espace ; Rahan ; La Petite Boutique des horreurs ; Conan l'aventurier.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O (et 1.00, 5.10). Gang Starr ; Pet Shop Boys ; Janet Jackson ; Saliha ; Bashung.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.25). Les fruits ne se mangent pas avec les yeux.
20.45 Téléfilm : Une proie pas comme les autres. De Sandor Stern.
22.45 Téléfilm : J'ai posé pour « Playboy ». *De Stephen Stafford, avec Lynda* Carter, Michele Greene. *Trois femmes de milieux différents tentent l'expérience. Leur entourage réagit violemment.*
0.30 Magazine : Sexy Zap.
0.50 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 3. Le koto (cithare à 13 cordes de soie).
20.30 Tire ta langue. Les riches périodes des avocats.
21.32 Correspondances Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Eugénio Barbas.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Le monstre. 2. Le surhomme, cet* air inconnu.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Symphonie nº 6 en fa majeur « pastorale », *de Beethoven ; Symphonie* nº 1 en ut mineur, de Brahms, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Colin Davis.
23.00 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Ecce sacerdos magnus, de Bruckner ; Veni Creator spiritus, de Rubbra ; Media morte in vita sumus, de Simpson ; Messe nº 2 en mi mineur, de Bruckner, par les Chanteurs et l'Orchestre de Corydon, dir. Matthew Best.
0.30 Jazz vivant. Par André Francis. Michel Portal, Louis Sclavis, Andy Emler, Bruno Chevillon, François Merville, au Festival de Vienne.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Majorité : *la guerre ou la paix ?* », avec Charles Millon (« Objections »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Un ragoût de chronique

IL arrive aussi que des chroniques bégaient. Non pas qu'elles soient historiques, loin de là, mais parce qu'elles collent au système et aux basques comme vieux chewing-gum. Par un de ces mystères insondables de la modernité informatique et de l'étourderie rédactionnelle, *le Monde* a (re)publié hier, dans ses premières éditions, un fantôme de chronique déjà parue le jeudi 7 juillet.

Cet art d'accommoder les restes est un peu agaçant pour l'auteur qui n'aime pas trop à revenir sur le lieu de ses écrits. Il devient parfaitement désobligeant pour le lecteur ainsi confronté au sentiment du déjà lu. Du moins pour ceux qui la lurent en temps utile et qui auront sans doute pensé que *le Monde* prend ses aises, à servir ainsi du ragoût de chronique. Toutes nos excuses donc pour ce « Tchernobyl mon amour » II qui ne méritait certes pas d'être bissé et qui s'est échappé de son sarcophage de plomb.

Le seul avantage que l'on puisse trouver à semblable mésaventure, c'est finalement d'y trouver confirmation du vieil adage journalistique qui veut que, dans ce métier, l'on n'écrive pas pour la postérité. Cette chronique, manifestement, avait vécu sa vie ultime de chronique. Dès le 8 juillet, elle aurait dû trouver sa place sur les marchés aux rougets du Vieux-Port plutôt que dans les mémoires informatiques.

Censé marcher au pas allègre du quotidien, la tête dans les nouvelles du jour, de la veille ou, mais c'est déjà plus risqué, du lendemain, il n'y avait aucune raison raisonnable de parler, ce mardi 6 septembre, de Tchernobyl. L'objection n'échappa point aux relecteurs de cette redite à l'intérieur du journal. Ils se demandèrent quel était le rapport à l'actualité. Puis, pris par l'actualité justement, ils ne se le demandèrent plus.

Le Monde se fait vite, le matin, tellement vite que vous, lecteurs, n'avez pas la moindre idée des catastrophes auxquelles vous échappez quotidiennement. Et cette mésaventure, tout sauf une catastrophe, est une bonne occasion de plaider les circonstances exténuantes et l'indulgence du jury. Ce journal a beau faire, verrouiller, multiplier les filets de sécurité, tenter de fonctionner comme une mécanique de précision horlogère, les bêtises, pour ne pas dire les conneries, sont toujours là à tenter de se faufiler. Et elles y parviennent parfois, rançon de ce numéro de trapèze volant qu'est, chaque matin, la fabrication du *Monde*.

Invoquer cela n'est pas revendiquer une désinvolture généralisée. Ces erreurs, heureusement rares, ont encore le mérite de provoquer de vraies et saines colères, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du journal. Cela montre que nous sommes, vous et nous, toujours vivants. Et même capables d'en sourire quand on saura que cette chronique mal aiguillée en a caché une autre, perdue dans les abysses. Elle s'intitulait « Chirac, océan ! ».

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Politique étrangère : « Le rang de la France », par Jean-François Deniau. Kurdes : « Procès politique à Ankara », par Kendal Nezan. « Diagonales », par Bertrand Poirot-Delpech : « Enfances de chefs ». *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Budapest et Bucarest amorcent leur « réconciliation historique »

La controverse sur le sort de l'importante communauté magyare de Transylvanie a longtemps empoisonné les relations entre la Hongrie et la Roumanie. Aujourd'hui, les rapports entre les deux pays semblent se réchauffer et des négociations sont ouvertes pour garantir les droits de la minorité hongroise *(page 7)*.

POLITIQUE

M. Rocard se prépare à mesurer sa popularité auprès des Français

Michel Rocard a annoncé sa démission de ses fonctions de maire devant le conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine. Le premier adjoint, Jean-Paul Huchon, devrait lui succéder. Quant à l'ancien premier secrétaire du PS, il s'interroge sur les suites à donner à son action politique *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Huit membres présumés d'un réseau islamiste ont été mis en examen

Le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a décidé d'écrouer huit personnes présentées comme membres d'un réseau islamiste opérant en France. Elles ont été interpellées dans le cours de l'enquête ouverte après la fusillade meurtrière du 24 août dans un hôtel de Marrakech. Lors des perquisitions, les enquêteurs ont saisi de la documentation du Front islamique du salut (FIS) et de l'Armée islamique du salut (AIS) *(page 11)*.

SCIENCES ◆ MÉDECINE

La météo au berceau d'El Nino

Les chercheurs s'interrogent sur cette masse énorme d'eau chaude qui se déplace à travers le Pacifique sud et modifie les conditions atmosphériques. Le but de cette étude internationale massive est de mieux prévoir les soubresauts climatiques dans la région *(page 13)*.

CULTURE

Bryan Ferry sept ans de réflexion

Son dernier album remontait à 1987. L'ancien chanteur de Roxy Music sort *Mamouna* et raconte l'histoire de cette longue gestation *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Les tensions s'aggravent sur les marchés obligataires européens

La dégradation des marchés obligataires européens a repris de plus belle, alors que s'éloignent les espoirs d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt à court terme. Les Bourses européennes ont également nettement chuté lundi, en dépit d'une reprise de la croissance bien plus vigoureuse qu'attendu, notamment en Allemagne et en France *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles »

La Grande Halle de La Villette accueille les vestiges d'un galion espagnol, le « San-Diego », coulé au large des Philippines en 1600. Il s'agit d'une des plus importantes expositions d'archéologie sous-marine jamais réalisée en France.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XXII

Le numéro du « Monde » daté mardi 6 septembre 1994 a été tiré à 475 015 exemplaires

Favorables à une réflexion sur la nature de leurs emplois

Les Français misent sur l'innovation pour lutter contre le chômage

Les Français ont-ils encore le goût de l'innovation ? Oui, si l'on en croit les réponses apportées à une enquête, présentée mardi 6 septembre et réalisée par l'Institut Louis-Harris (1) pour le compte de la Conférence de l'entreprise, une nouvelle association de chefs d'entreprise présidée par Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) *(lire ci-dessous l'entretien avec M. Guillen)*.

Selon l'enquête de Louis-Harris, les Français sont près de six actifs sur dix à avoir le sentiment d'innover dans leur travail. Ce sentiment est beaucoup plus marqué chez les hommes actifs exerçant des responsabilités (cadres supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales). *A contrario*, le sentiment d'inaction est majoritairement répandu chez les personnes sans emploi et les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans. Dans leur majorité, les Français sont aussi d'accord pour considérer que la crise a constitué un frein à l'innovation économique et sociale, mais ils attendent beaucoup de l'innovation comme levier efficace de lutte contre le chômage.

Les deux points les plus intéressants de l'enquête concernent les champs d'activité et les principaux acteurs de l'innovation. A 43 %, les Français estiment que l'effort d'innovation devrait porter sur la nature des emplois. Cette réponse vient devant l'innovation dans la conquête des marchés extérieurs (23 %) ou sur les financements des systèmes de protection sociale (13 %). L'innovation en matière d'emploi passe par deux voies principales : encourager les entreprises individuelles indépendantes et inventer de nouveaux métiers. Le renforcement des systèmes de formation des salariés, voie plus classique, et le partage des emplois, voie plus moderne, se situent aussi dans un mouchoir de poche. L'innovation en la matière apparaît protéiforme.

Au premier rang des acteurs de l'innovation arrivent les PME, devant les collectivités locales et les salariés pris individuellement, toutes structures de proximité. Etat, grandes entreprises et organisations patronales sont respectivement en quatrième, sixième et septième position. Ce sont les structures à la fois de taille humaine et proches du terrain qui sont plébiscitées et auxquelles les Français font confiance pour innover en matière d'emploi. A ce sentiment général, il faut toutefois apporter un bémol concernant les jeunes, beaucoup plus enclins à citer l'Etat ou les grandes entreprises. Comme les employés et les ouvriers sur ce point, ils croient plus que l'innovation en matière d'emploi puisse venir par le haut et sont plus réservés sur le rôle des PME.

La traversée de périodes économiques difficiles ne semble pas avoir entamé le goût de l'initiative des Français. L'innovation est perçue très nettement comme une valeur positive. Les tentations du repli sur soi ou d'un certain *statu quo* ne sont pas de mise. Toutefois, deux ombres voilent le tableau d'ensemble. Les jeunes apparaissent beaucoup plus rétifs et frileux que leurs aînés. L'innovation est une notion ressentie de manière beaucoup plus individuelle que collective. Mais, en l'absence de relais, la transformation d'initiatives individuelles en atouts économiques est délicate.

A. B.-M.

(1) Cette enquête a été conduite les 24 et 25 juin auprès d'un échantillon national de 1 006 personnes âgées de dix-huit ans et plus, représentatif de la population française, selon la méthode des quotas.

L'émission de RTL et du « Monde » diffusée en direct sur RTL-TV

Des habits neufs pour « Le grand jury »

Depuis le 28 août, « Le grand jury RTL-*le Monde* » est diffusé simultanément le dimanche, en direct, à 18 h 30, sur les ondes de la radio RTL ainsi que sur l'antenne de la chaîne câblée et retransmise par satellite RTL-TV. A l'occasion de cette double diffusion, l'émission politique, présentée par Olivier Mazerolle en compagnie de deux autres journalistes, l'un du *Monde*, l'autre de RTL, a fait peau neuve. Elle se tient en public dans un studio conçu par Etienne Robial et Mathias Ledoux. La retransmission est assurée par trois caméras évoluant derrière des glaces sans tain.

Fort de ces améliorations, « Le grand jury RTL-*le Monde* » entend rester, à quelques mois de l'élection présidentielle de mai 1995, un rendez-vous politique indispensable. Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, sera, dimanche 11 septembre, l'invité du « Grand Jury ».

Un entretien avec le président de la Conférence de l'entreprise

Pierre Guillen : « Nous ne voulons pas d'un forum de gens qui se plaignent ou réclament »

« Pourquoi une nouvelle association patronale ?

– La Conférence de l'entreprise est avant tout une association de chefs d'entreprise d'horizons très divers puisqu'en sont membres des dirigeants comme Lucien Rebuffel, président de la CGPME, Bernard Beaufils, président du directoire de la Banque Courtois, Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, ou encore, pour n'en citer que quelques-uns, Jacques Friedmann, président de l'UAP... Son premier objectif est d'organiser un forum « Innovation et entreprise », qui se tiendra le mercredi 21 septembre et qui réunira plusieurs milliers de chefs d'entreprise, en présence de Jacques Chirac et d'Alain Madelin.

» Il y a aujourd'hui des thèmes archi-rebattus comme les charges sociales ou la flexibilité du marché du travail. Dans la période qui s'ouvre, et sans déposséder les organisations professionnelles de leur rôle, il nous a semblé que le thème de l'innovation, économique ou sociale, ne devait pas être oublié. Nous ne voulons pas d'un forum de gens qui se plaignent ou réclament. Ce pays n'est pas immobile, tétanisé, il bouge. Puisque les hommes politiques veulent entendre les entreprises, eh bien ! crions-leur cette vérité dans les oreilles. C'est le moment de faire prendre conscience aux hommes politiques qu'il y a beaucoup d'initiatives de proximité dans le domaine de l'emploi. Elles se heurtent parfois à des pesanteurs administratives et culturelles. Réunir des témoignages de chefs d'entreprises et les porter devant des responsables politiques nous a paru une démarche intéressante

– Pourquoi avoir eu recours à une nouvelle structure ? Les organisations actuelles sont-elles déficientes ?

– Loin de nous l'intention de vouloir minimiser les organisations professionnelles, le CNPF, la CGPME ou a fortiori l'UIMM. Il s'agit d'avoir une plus grande liberté d'esprit et de transcender les organisations traditionnelles qui sont par la force des choses tenues à un discours issu du compromis entre des thèses diverses.

– Ce lancement intervient à trois mois de l'élection d'un nouveau président à la tête du CNPF. Faut-il y voir un moyen de peser sur cette élection ?

– Pas du tout. Cette structure a mûri au printemps, à un moment où la candidature de Jean Gandois à la présidence du CNPF n'était pas encore confirmée. Cette association n'a pas été créée pour cela. Il ne s'agit pas d'une machine de guerre mise au service d'un des deux candidats. Elle se veut totalement en dehors de la compétition ouverte entre Jean Gandois et Jean-Louis Giral pour la présidence du CNPF.

– Et pour l'échéance présidentielle, la présence de Jacques Chirac ne marque-t-elle pas vos préférences ?

– Jacques Chirac et Alain Madelin sont nos deux premiers invités, l'un parce qu'il est ministre des entreprises, l'autre parce qu'il a répondu favorablement à notre invitation. Ils sont tous les deux là pour écouter et répondre aux milliers de patrons présents lors du forum.

– Un sondage sur les Français et l'innovation en France accompagne votre forum. Au vu des premières réponses, quels enseignements en retirez-vous ?

– Que l'innovation intéresse les gens ! Il y a des chefs d'entreprise dans le tissu économique et social des PMI/PME qui sans faire parler d'eux innovent. Parmi les personnes qui ont l'impression d'innover dans leur travail, on retrouve celles qui exercent des responsabilités (professions libérales, cadres, petits créateurs d'entreprises). L'innovation n'émane pas des seules grandes entreprises. Elle s'adresse à tout le monde et ne doit pas se restreindre à un cercle étroit. Quelle que soit leur place dans la hiérarchie, les salariés veulent être les acteurs de l'innovation. Mais laissons place au débat à venir. Les réponses, même dérangeantes, seront les bienvenues. »

Propos recueillis par **ALAIN BEUVE-MÉRY** et **MICHEL NOBLECOURT**

Le Monde

INITIATIVES

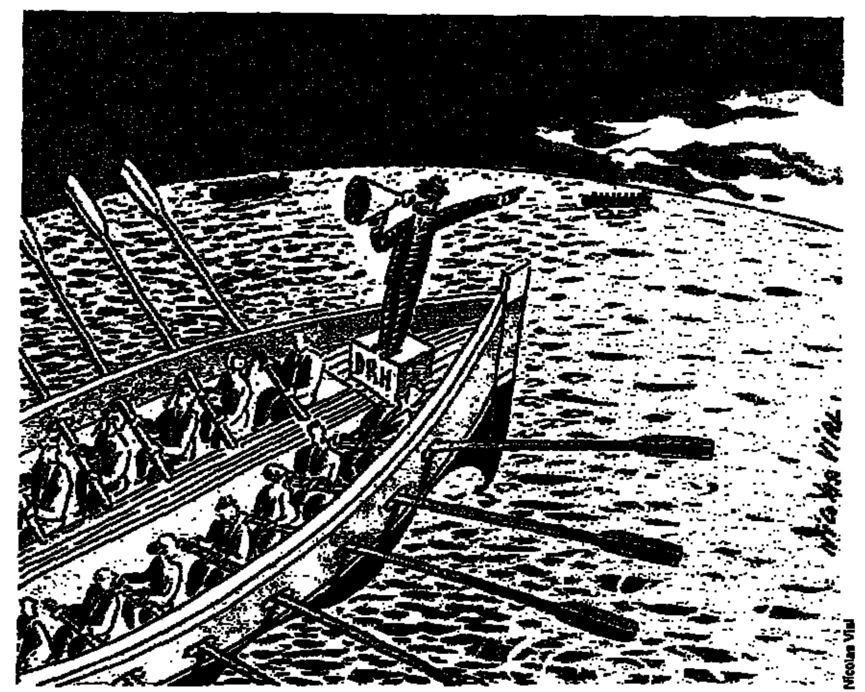
Les conditions de la reprise (1)

AUSSI heureux soit-il, le retour de l'emploi entraîne dans sa suite toute une série de conséquences qui, déjà, préoccupent. Comme si une bonne nouvelle devait systématiquement s'accompagner d'autres soucis, tout un lot de questions pendantes ressurgit, qui font dire aux directeurs de ressources humaines que, pour les politiques sociales, rien n'est plus délicat que la gestion des changements de cycles. L'entrée ou la sortie d'une période de crise se valent quand, pour s'adapter, il faut parler et agir autrement.

Cette fois, alors qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la vigueur et la permanence de la reprise, notamment en termes d'effectifs salariés, nul doute que la conjoncture ajoute aux incertitudes habituelles. Non seulement les échéances électorales de l'année à venir compliquent les perspectives, mais la récession récente a tellement durci les attitudes – tout comme les discours – qu'il sera difficile d'envisager une rupture radicale. D'autant, et c'est le deuxième point d'interrogation, que le maintien des exigences de la compétitivité, en tendance longue, implique pour la plupart des entreprises de poursuivre l'effort engagé, *peut-être et y compris* au risque d'accroître les tensions.

Pour l'opinion, et en premier lieu pour les salariés, voire les chômeurs, qui attendent de voir les résultats se traduire concrètement, les frustrations risquent d'être aussi fortes que l'incompréhension dans ces circonstances, tandis que le gouvernement, lui, serait tenté d'emboucher les trompettes de la victoire. Ce n'est évidemment pas le fait du hasard si, abordant l'inévitable question de la redistribution des gains de la reprise, les syndicats ont déjà fait entendre leurs voix. Avec un partage lui aussi traditionnel, la CGT et FO réclament des effets sur les salaires, sous le prétexte de la relance de la consommation, alors que la CFDT se prononce en faveur de l'emploi, au nom de la solidarité avec les exclus du monde du travail.

Mais, en outre instruits par les déboires du précédent des années 1987-1990, les responsables seront moins enclins de céder aux mirages et en tout cas moins prompts à reproduire les erreurs d'un passé récent. C'est du moins ce qu'ils disent. Pas question, annonçent de nombreux DRH, de laisser le personnel reprendre son souffle ou d'accorder une pause. Ils chercheront aussi à contenir la probable pression sur les salaires, qui ne s'est pas encore manifestée, et cela *autant que le chômage continuera* de peser. Rompre avec la logique de la compétitivité par les coûts n'est donc pas encore pour demain, à de rares exceptions près, l'imagination s'avérant à leurs yeux plus périlleuse que le respect d'un dogme.



Nicolas Vial

Quand l'emploi revient, d'anciennes et délicates questions renaissent. Il faut éviter les tensions avivées par l'espoir

Cochon qui s'en dédit, ils assurent également retenir la leçon de ces temps d'euphorie, où ils s'étaient laissés prendre au piège de la surqualification, par rapport au poste proposé, parce que des jeunes diplômés se trouvaient massivement à la recherche d'un emploi. Cette aubaine-là s'étant traduite par une baisse de motivation dans une catégorie d'âge qui paraît en manquer plus que les autres, du fait de la conjoncture économique, ils ne réédireront pas l'expérience qui les amenait à embaucher des bac + 2 ou + 3 pour en faire *des techniciens*. Avec une réserve, toutefois, qui marque les limites de leur abnégation en même temps qu'elle entérine un recul : les universitaires, qui avaient fini par gagner leur considération, ne profiteront manifestement pas des mêmes précautions d'usage que les jeunes diplômés.

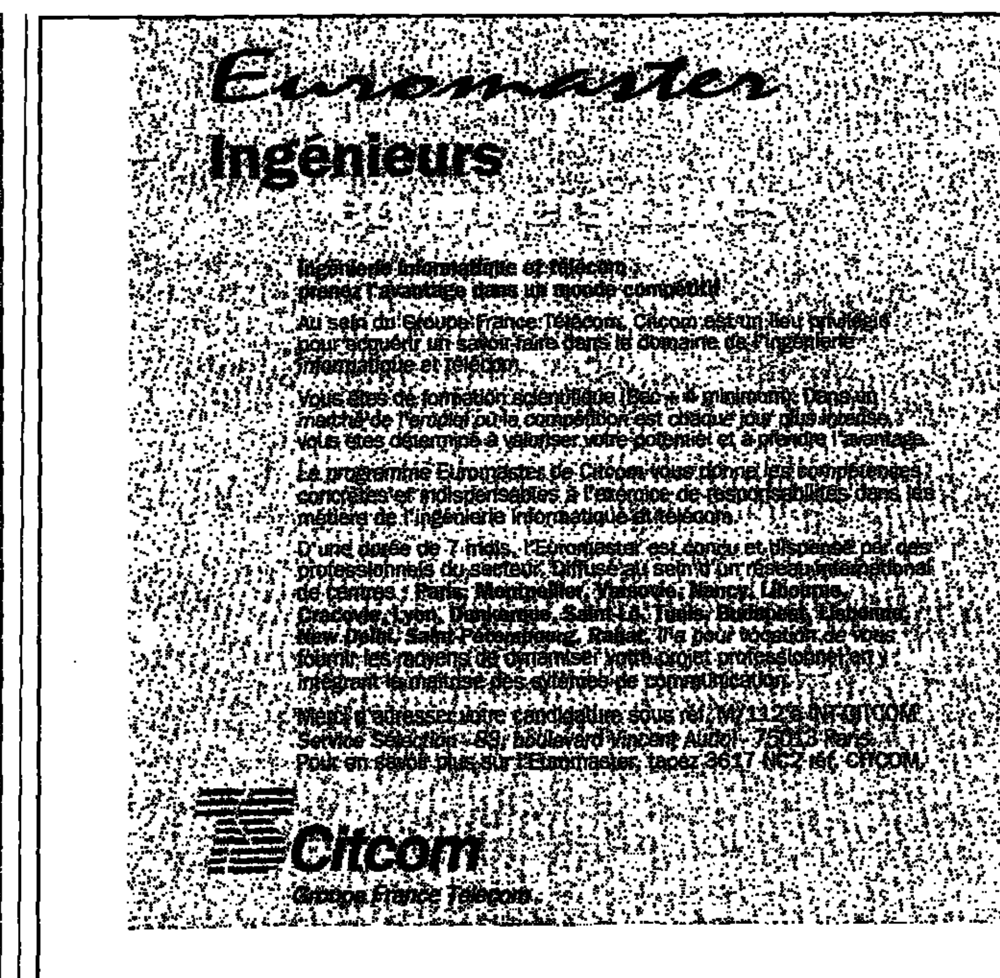
Quant à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui avait provoqué le lamento des employeurs à la dernière époque de forte croissance, ils imaginent qu'elle ne se reproduira pas à l'identique, si elle revient. D'une part, on sait maintenant qu'il s'agissait alors davantage de difficultés sectorielles ou locales d'ajustement, et, d'autre part, les actions de formation en interne se sont depuis largement développées. A l'avenir, *pronostiquent les plus lucides*, c'est même le problème inverse qui se posera, quand l'afflux de bacheliers en fera massivement des ouvriers...

AINSI coincés entre les *contraintes de gestion*, l'appel d'air que représente la croissance et les bonnes résolutions prises après quelques mésaventures, les DRH, échaudés et désorientés, abordent ce virage avec des sentiments mêlés et un brin de schizophrénie. Il leur faudra pourtant trouver des contreparties acceptables à une reprise qui ne pourra pas ne profiter qu'aux entreprises. Face à des partenaires sociaux plus exigeants, ils devront certes insister dans la voie de l'adaptation permanente, mais forcément répondre sur les terrains du travail précaire, du temps partiel et des abus de la flexibilité. Par exemple, l'impatience couve chez les jeunes embauchés depuis trois à dix ans qui s'étaient immobilisés dans la résignation, et il y a fort à parier que le regain prévisible des recrutements, à la sortie des grandes écoles, modifiera encore des comportements que la crise avait fini par modeler.

Peut-être est-ce pour ces raisons, enfin, que l'intérêt pour les formules d'apprentissage, accentué par la campagne du CNPF, va se manifester au-delà des avantages financiers octroyés par le gouvernement. Pour certaine qu'elle soit, la hausse demanderait à être plus perceptible pour qu'un tel mouvement se confirme de manière plus perceptible. Mais, pour clore ce passage en revue des hypothèses (qui se poursuivra exceptionnellement dans le numéro du « Monde Initiatives » de la semaine prochaine), c'est cependant du côté des politiques publiques pour l'emploi que l'impact de l'augmentation naturelle des effectifs salariés pourrait se révéler le plus trouble.

Dès lors que la conjoncture fournit l'emploi, il peut devenir tentant de s'en remettre aux forces du marché et d'abandonner le nécessaire accompagnement, sauf pour l'exclusion. Or, les différents dispositifs pour des publics précis n'ont déjà pas été spécialement réactivés depuis l'arrivée de M. Balladur à Matignon, sauf par le truchement des exonérations ou baisses de charges. Or, par un effet de file d'attente, les jeunes les moins qualifiés et les chômeurs de longue durée éprouvent paradoxalement plus de difficultés aux débuts de la phase de reprise de l'emploi.

Alain Lebaube



NC Communication

DOSSIER ● Les conditions de la reprise (1)

Sans repère

Pour les directeurs des ressources humaines, les périodes de transition sont difficiles à gérer

« *LES plus lucides des directeurs des ressources humaines (DRH) sont très préoccupés. Dans les équipes de direction, ils ont été échaudés et ne savent pas quel discours tenir. Une chose est certaine, ils ne veulent plus faire du carton-pâte* ». Cette déclaration en forme de confidence vient d'un DRH d'un important groupe français. Si notre homme tient à garder l'anonymat, c'est parce qu'il confie aussi que nombre de ses collègues se trouvent aujourd'hui « *désorientés* ». « *Comment relancer la machine, motiver les salariés alors qu'on leur a demandé, au plus fort de la crise, de freiner des quatre fers ?*, s'interroge notre interlocuteur. *De fait, en matière de ressources humaines, ce sont les retournements de cycles qui sont les plus difficiles à gérer.* »

Si les DRH se trouvent pris entre le marteau et l'enclume, c'est bien à cause de ce qu'ils appellent les *stop and go* auxquels ils ont été soumis. Ces considérations d'ordre général émanent de Michel Lemaire, directeur des ressources humaines et de la communication du groupe Pinault-Printemps-Redoute. « *Les gestionnaires leur ont demandé de changer de discours fin 1991, début 1992, alors que les premiers signes de la crise étaient antérieurs à ces dates, voire à la guerre du Golfe. Mais voilà, on n'a pas eu le courage de le dire publiquement. Nombre d'entre eux ont été contraints de durcir leur attitude afin de justifier les restructurations.* »

« *Aujourd'hui*, poursuit-il, *les DRH voient s'approcher une période moins tendue. Ils n'osent tenir le langage euphorique qu'ils ont utilisé dans les années 80. De fait, ils ne savent pas quelle attitude adopter.* » Une attitude jugée « *schizophrénique* », d'autant plus qu'au niveau de l'encadrement, y compris dans les équipes de direction, une forte dévalorisation de l'entreprise et de ses valeurs est ressentie dans les esprits. Il est difficile dans ces conditions de réemboucher les trompettes de la motivation et du dévouement à l'adresse de l'entreprise.

« C'est le changement qui crée le stress »

« *Nous nous attendons à être confrontés à des partenaires sociaux plus exigeants* », estime cet autre directeur des ressources humaines. *Ils ne le seront pas forcément sur les salaires. C'est la manière de gérer le changement, les à-coups, qui importe à leurs yeux. La pression s'exercera également sur le travail dit précaire, la volonté de diminuer le temps partiel, les abus de la flexibilité. D'une manière générale, les partenaires sociaux comprennent les contraintes économiques, mais ils voudront négocier les contreparties de la reprise à tout le moins pour les firmes en passe de sortir du rouge.* »

Usinor-Sacilor, aujourd'hui placé dans un contexte de relance et dont les aciéries lorraines tournent à pleine capacité (1), ne paraît pas appréhender ces « *contreparties* » que pourraient réclamer ses salariés. « *Les DRH de nos différentes sociétés*, assure-t-on à la direction du groupe, *ne vont pas être mis en situation délicate. La raison ? Une « volée » d'accords portant sur les salaires et les effectifs ont été signés fin 1993 avec les partenaires sociaux. Il a été notamment convenu que le versement des primes sera consolidé en salaire si la situation se redresse et s'inscrit dans les comptes. Cela a été l'argument préparé en amont. Les chiffres sont tenus à la disposition de tous. Cette manière de faire est claire. Elle est aussi un gage de garantie concernant la paix sociale.* »

Lors de la rentrée, le groupe Pinault a l'intention de réunir les DRH de ses différentes filiales (Redoute, Prisunic, Conforama...) afin d'« *anticiper les problèmes* ». Comme le rappelle Michel Lemaire, « *c'est le changement qui crée le stress. Aussi le DRH doit-il pratiquer une pédagogie active, laquelle passe par la capacité à l'adaptation permanente* ».

Jean Menanteau

(1) *Le Monde* du 23 juillet.

Pression étale

Les premiers signes d'éclaircie n'attisent pas encore les convoitises des salariés

L'AMORCE de reprise économique va-t-elle entraîner des tensions sur les salaires, même si, pour l'heure, règne dans les entreprises un calme plat ? Certes les grandes centrales syndicales ont déjà poussé leur cri de rentrée, n'attendant pas la fin des vacances, pour relancer le débat entre les salaires et l'emploi (*le Monde* du 25 août). La CGT et Force ouvrière, par la voix de leurs secrétaires généraux, ont déjà réclamé des augmentations de salaires, la CFDT ayant préféré maintenir sa priorité en faveur de l'emploi. Mais le décalage persiste entre le débat relancé au niveau national et ses répercussions sur le terrain. La perception de l'embellie économique est trop récente et apparaît trop fragile aux yeux des salariés pour qu'ils osent manifester des signes d'impatience. « *Il y a six mois, on regardait encore passer les charrettes. C'est vrai que j'aimerais bien voir mon salaire augmenter, mais j'attends que cela se précise* », explique le salarié d'une grande entreprise de tourisme. Côté direction générale, financière ou des ressources humaines, le silence est aussi de mise. « *Avec un taux d'inflation de 1,7 % sur douze mois et de 1,1 % depuis le début de l'année – et même si l'on dégage des bénéfices –, il nous sera difficile de dire que l'on distribuera du pouvoir d'achat, compte tenu de l'étroitesse de nos marges de manœuvre* », résume ce directeur général d'une entreprise d'environ 1 000 salariés, atypique puisque son chiffre d'affaires a crû de 20 % depuis le début de l'année.

L'explication statistique de la conjoncture actuelle laisse aussi penser qu'il existe des marges. « *Avant que des tensions sur les salaires n'apparaissent, il faudra que le taux de chômage des hommes adultes diminue fortement* », explique-t-on à l'INSEE. Il existe en effet une corrélation fiable entre le taux de chômage des hommes adultes de 25 à 49 ans et l'apparition de tensions sur les salaires. Pour le moment, ce taux, bien qu'en voie de stabilisation, voire de légère décrue, reste élevé. Ces considérations n'excluent pas toutefois qu'apparaissent des tensions sur les rémunérations annexes (primes ou intéressement, voire avantages en nature...).

Des envies de bouger

Les heures supplémentaires, premières soupapes pour les entreprises en cas de reprise, ont fortement crû entre les premiers semestres 1993 et 1994. En l'absence d'une augmentation générale des salaires, elles ont été l'occasion d'améliorer les revenus de nombre de salariés dans le secteur de la métallurgie-sidérurgie et chez les constructeurs automobiles, où elles ont été entrecoupés de journées de chômage technique. Selon une enquête du ministère du travail (1), les primes ont représenté l'an dernier 14,4 % en moyenne de la rémunération des salariés du secteur privé ou semi-public. Elles ont été plus élevées dans l'industrie pharmaceutique (17,8 %), le pétrole (16,5 %) et les organismes financiers (16,2 %).

Malgré tout, l'élastique des salaires demeure tendu : côté patronal, l'absence de marges de manœuvre est utilisée comme un argument afin d'écarter toute augmentation. Une seconde étude du ministère du travail (2) indique ainsi qu'en 1993 près d'un quart des entreprises n'ont procédé à aucune augmentation du salaire de base, ni individualisée ni générale. Ce qui a touché 18 % des salariés.

Une autre tendance se dessine. Parmi les entreprises qui ont accordé des augmentations, la proportion de celles qui pratiquent l'individualisation a progressé : elle était de 38 % en 1993, contre 36 % en 1992. Cette individualisation des salaires permet aux patrons de répondre « *au coup par coup* » aux attentes et de diluer les revendications collectives de manière individuelle. Elle concerne plus les cadres, techniciens et agents de maîtrise que les ouvriers. Dans seulement 36 % des cas, un système formalisé d'évaluation des performances accompagne cette rémunération au mérite.

L'individualisation a gagné du terrain dans les entreprises de moins de 200 salariés, mais reste surtout le fait des grandes entreprises. 81 % des entreprises de plus de 1 000 salariés qui ont accordé des augmentations de salaires individualisées en 1993 les ont le plus souvent couplées avec des augmentations générales.

La différence ne pouvant pas se faire sur les salaires, des cabinets de recrutement observent certains frémissements sur le marché. Une impatience à peine voilée commence à percer chez une certaine catégorie de salariés, plutôt jeunes (ayant entre trois et dix ans d'expérience) et bien diplômés. « *Ils ont attendu sagement au chaud la fin de la crise et sont désormais prêts à aller voir ailleurs* », note un chasseur de têtes. Le taux de CV réactualisé remonterait en flèche, pour avoisiner les 40 %. Si cette tendance d'une plus grande fluidité du marché du travail, accompagnée d'un flux plus nombreux d'échanges, se confirmait, alors ce serait un indice supplémentaire de reprise qui pourrait tirer ultérieurement les salaires vers le haut.

Alain Beuve-Méry

(1) *Premières informations*, n° 422, août 1994.

(2) *Premières synthèses*, n° 65, août 1994.

Mille pommes qui tombent...

Les chefs d'entreprise ont-ils appris à résister à la tentation des embauches surqualifiées ?

« *LA tentation est forte de recruter à bac plus quatre, voire bac plus cinq, pour une tâche qui ne réclame que bac plus deux, quand une multitude de candidats attendent devant la porte : quand mille pommes tombent dès que vous secouez le pommier...* » Beaucoup de responsables de recrutement pourraient signer ces propos de l'un d'entre eux. Plus exactement, beaucoup y retrouveraient l'expression de ce qu'ils ont vécu dans les dernières années de la décennie 80, lorsqu'une embellie leur a permis des embauches assez importantes.

Les recrutements de candidats « surdimensionnés » ont alors été nombreux. Mais, rapidement, cette tendance a fait l'objet de réserves de la part de professionnels des ressources humaines. Ce qu'ils avaient, dans un premier temps, ressenti comme une aubaine ne constituait peut-être pas vraiment le bon choix. Ils commençaient à en mesurer les inconvénients. La situation a-t-elle pour autant changé ? Ont-ils vraiment appris à résister à la « *tentation* », alors que « *mille pommes* » continuent à « *tomber du pommier* » ? L'esquisse de reprise des embauches amène à essayer de faire le point.

« *Au premier semestre de 1994*, décompte Jean-Michel Naudon, directeur des cadres et du développement social au CIC, *nous avons recruté à peu près autant de diplômés de l'enseignement supérieur à bac plus trois qu'à bac plus quatre et plus. Notre attitude est très prudente : nous ne faisons pas de « diplomite ». Mes collègues de la Banque populaire, du Crédit agricole, de la BNP, etc., et moi-même sommes nombreux à arriver aujourd'hui à la même conclusion : pour occuper des postes où l'on a en charge des clientèles particulières, c'est une hérésie que de prendre des bacs plus cinq. En revanche, les meilleurs diplômes de ce niveau ne sont pas superflus pour des postes du type « salle de marché.* » Il est indispensable de bien cibler les niveaux de recrutement par rapport aux postes offerts, sinon « *les gens quittent l'entreprise au moment où ils commencent à devenir opérationnels ou manquent de motivation* ».

Exprimant « *à des nuances près* » un point de vue que partagent les responsables des ressources humaines du secteur bancaire, Jean-Michel Naudon met en garde contre la tendance qui consiste – profitant du fort niveau de chômage – à multiplier fardeaux et frustrations que l'on fait peser sur les jeunes diplômés dans le cadre de leur travail. En « *rognant sur l'attribution du statut de cadre* », en « *écrasant les rémunérations* », en multipliant les contrats à durée déterminée (CDD), transformés en interminables périodes d'essai, on rend « *les jeunes générations déjà moins motivées que les précédentes. Si nous n'arrêtons pas de charger la barque, comment les déciderons-nous à donner beaucoup d'elles-mêmes ?* »

Le coût de la démotivation

Il est difficile de savoir combien d'entreprises, combien de branches ont fait ce type de choix, ou s'en approchent. Lorsque les recrutements sont pris en charge par des professionnels expérimentés, soit en interne, soit par l'intermédiaire de cabinets spécialisés, les situations de surqualification marquée semblent être évitées. Les dispositions des conventions collectives jouent également dans le sens d'une régulation. Enfin, les contrats à durée indéterminée se prêtent moins au dérapage que les CDD et l'intérim.

Mais il fait peu de doute que la « diplomite » reste d'actualité. « *La réaction dominante des entreprises continue à être de demander un niveau supérieur à ce qui est nécessaire* », constate Jacques Lejeune, délégué du service « carrières » à l'Association des anciens élèves de HEC. « *J'ai vu récemment une jeune fille pourvue d'un doctorat de biologie, qui avait été embauchée comme technicienne*, note, de son côté, Carole de Chilly, directrice générale du cabinet de recrutement IBD-Algoé. *Arrivée à bac plus sept, elle recevait un salaire correspondant à bac plus deux.* » Tout en ayant une vision plutôt optimiste de la « *maturation* » progressive des entreprises dans ce domaine, elle observe que « *les universitaires de tous types ont beaucoup de mal à faire reconnaître leur niveau de compétences* ». L'acharnement des demandeurs d'emploi à trouver un travail en fait d'ailleurs parfois les acteurs de leur propre déqualification : « *Pour la moindre petite annonce, nous recevons une multitude de personnes qui tentent de nous convaincre qu'elles seraient absolument ravies de devenir, par exemple, contrôleur de gestion, alors qu'elles sortent d'un emploi de directeur financier... Elles ont appris mille ruses pour obtenir un rendez-vous, pour maquiller leur niveau de savoir* », se désole Michèle Rudloff, consultante à la Cegos.

Mais le problème mérite d'être cerné plus précisément : la surqualification n'est un mal que dans les entreprises aux structures rigides, fournissant peu de possibilités d'évolution. C'est ce que souligne par exemple, *a contrario*, Henri Grégoire, DRH pour la France du groupe d'assurances AXA : « *Nous avons une politique de mobilité fonctionnelle très forte. En 1993, 10 % des salariés ont changé de fonction. Le poste obtenu lors de l'embauche n'est donc qu'une réalité transitoire.* » Pour lui, dans ces conditions, la surqualification ne pose problème que pour celui ou celle qui voit son statut baisser, « *par exemple pour quelqu'un qui a été directeur dans une compagnie d'assurances et que nous embauchons sur un poste de cadre moyen* ». « *De telles situations sont à étudier au cas par cas*, analyse-t-il. *Mais pour celui qui réussit à en surmonter la rudesse, c'est toujours l'occasion d'un progrès personnel considérable.* »

Marie-Claude Betbeder



DOSSIER • Les conditions de la reprise (1)

Recrutement en accordéon

Face à l'éventualité d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises se sont-elles armées ?

ALLONS-NOUS vers une pénurie de main-d'œuvre qualifiée ? « *A court terme, le risque n'est pas grand* », souligne Gérard Podevin, chercheur au CEREQ. Les entreprises vont commencer par résorber le chômage technique puis elles auront recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim. Lorsqu'elles recruteront, elles ne devraient pas rencontrer de difficultés, du moins dans un premier temps.

« *Les entreprises ayant beaucoup licencié en 1993, il y a aujourd'hui sur le marché des « professionnels », des gens expérimentés qui ont un métier dans les mains, que ce soit des ajusteurs, des fraiseurs, voire des DRH* », estime Guy Romestant, chargé de missions ressources humaines au GIM (Groupe des industries métallurgiques et connexes de la région parisienne). Toutefois, souligne-t-il, si la reprise se poursuit, « *une fois que les entreprises auront puisé dans ce vivier, nous risquons d'être confrontés aux mêmes problèmes que dans les années 1989-1991 : une pénurie de professionnels qualifiés et expérimentés* ».

Les problèmes ne seront pas forcément aussi cruciaux, estime Gérard Podevin : les entreprises ont développé en interne des formations qui devraient satisfaire leurs besoins. Vincent Merle, directeur adjoint du CEREQ, s'étonne même que l'on puisse s'interroger sur une éventuelle pénurie de main-d'œuvre qualifiée, « *L'expérience des années 1986-1991 aurait dû nous servir de leçon.* » A l'époque, le monde économique avait crié à la pénurie, accusant le système éducatif de n'avoir pas su adapter ses formations aux besoins du marché du travail.

Des risques d'inadéquation

Les études du CEREQ avaient relativisé ce problème. Elles avaient montré qu'« *il n'y avait pas pénurie dans la main-d'œuvre qualifiée en France mais des difficultés de recrutement* ». Une entreprise pouvait avoir des difficultés à recruter un spécialiste de maintenance de machines alors que se trouvait dans les environs un jeune muni d'un BEP de maintenance. Ce dernier préférait attendre pour se vendre plus cher ou ne souhaitait pas se rendre dans une entreprise située à une vingtaine de kilomètres de chez lui parce qu'il lui fallait se lever à 5 h 30...

« *Il s'agissait plus de problèmes de micro-ajustement sur le marché du travail que d'une véritable pénurie de main-d'œuvre*, insiste Vincent Merle. *Ce problème existait déjà en période d'abondance de main-d'œuvre. Mais il suffit que l'on passe d'une situation de pénurie « relative » à des fortes tensions sur le marché du travail pour que tous ces micro-ajustements apparaissent comme déterminants.* » Pour faire face, les entreprises ont adopté de nouvelles stratégies de recrutement et d'adaptation de la main-d'œuvre aux postes de travail, *noué des partenariats* avec des organismes de formation et différents partenaires locaux. Cela dit, certains secteurs traditionnellement peu attractifs – le BTP ou la métallurgie souffriront vraisemblablement de pénurie bien réelle.

Au-delà de toute considération de secteur, Dominique de Calan, secrétaire général adjoint de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), se montre assez pessimiste sur l'avenir. « *Il n'y aura peut-être pas pénurie de main-d'œuvre qualifiée mais il y aura sûrement une inadéquation entre la production de diplômés et les besoins de l'économie. 60 % d'une classe d'âge obtenant aujourd'hui son baccalauréat, ces jeunes bacheliers accepteront-ils d'être de simples opérateurs* [ouvriers non qualifiés, ouvriers et employés qualifiés] ? » On ne pourra bientôt plus faire l'économie de la réflexion sur la relation diplôme-poste de travail. La reprise sera, par ailleurs, l'occasion de voir si les entreprises ont su tirer les leçons de l'histoire pour mettre en place une véritable politique de gestion des ressources humaines et éviter ces coups d'accordéon d'un recrutement qui provoque des pénuries artificielles.

Catherine Leroy

Les sirènes du renouveau

La crise a imposé de bonnes résolutions, qu'il ne faut pas remiser aux oubliettes

RESPIRER. Simplement respirer. La crise semble s'éloigner doucement, laissant place à une reprise modeste dont certains, gouvernement en tête, assurent qu'elle va être durable. *Le* message est lancé et entendu dans les entreprises par ceux qui ont subi de plein fouet la récession : les salariés, cadres y compris, qui, cette fois-ci, n'ont pas échappé à la vague de licenciements. « *Bien sûr, nous avons tous envie de reprendre notre souffle*, admet Alain Bertrand, directeur de la communication et de la qualité chez Sollac. *Les effets d'annonce politique dédramatisent la situation, mais attention aux mirages.* »

Chez Sollac, en effet, les mirages n'ont pas bonne presse. En 1986, date de l'arrivée d'Edmond Pachura à la tête de l'entreprise sidérurgique, Sollac est prise dans un cercle infernal où le coût des facteurs est supérieur aux prix de vente. Changer devient une question de survie. L'entreprise se lance alors dans une course contre la montre qui doit apporter quotidiennement son gain de performance.

« *A partir du moment où le mieux se confirmera*, prédit Alain Bertrand, *il est clair que des voix s'élèveront pour demander que nous posions notre sac. Je peux vous assurer que la réponse d'Edmond Pachura restera la même : il faut absolument poursuivre les efforts entrepris car le système est irréversible. Les cycles se succèdent et arrêter de progresser, c'est aller à l'échec.* »

Vivre un scénario nouveau

L'idée qu'il y aura toujours un prix à payer dans le futur, c'est aussi celle de Jean-François Raux, directeur de l'Institut du management d'EDF et de GDF. « *Même si, effectivement, des signes de reprise apparaissent*, analyse-t-il, *je ne suis pas certain que la pression sur la gestion, et donc sur les effectifs, diminue. Les entreprises continueront à raisonner en termes de compétitivité par les coûts : une approche réductrice dont on connaît bien les conséquences néfastes sur l'emploi.* »

Pour lui, la question de fond des mois à venir touche plutôt à la « *redistribution de la reprise* ». « *Certains salariés dont l'emploi n'est pas menacé vont commencer à réclamer des augmentations salariales, avec, de l'autre côté du mur de l'entreprise, chômeurs et exclus. Comment répartir ces gains sans renforcer le sentiment d'une France à plusieurs vitesses ?* »

Plus encore que la prudence, c'est le sentiment « *de vivre un scénario nouveau* », comme l'explique Jean-François Raux, qui *ne permet pas d'observer* la *reprise* d'un œil bienveillant et de relâcher la bride comme cela avait été le cas dans les années 80.

« *Plusieurs raisons à cela*, insiste-t-il. *D'abord, et c'est devenu un cliché de le préciser, la compétition internationale se fait de plus en plus forte. La mémoire collective salariale s'est également modifiée : les gens ont pu mesurer de près au sein de leur famille ce que pouvait être le chômage et l'exclusion. Les jeunes non plus n'ont pas été épargnés. Nous sommes bien au bout de (la logique de gestion en tant que finalité première, c'est une réalité.*

« *Si nous ne retrouvons pas de sens à l'avenir, le pire est à craindre. Bien sûr, ça et là des entreprises basent leur compétitivité stratégique sur l'innovation plutôt que sur les coûts via des restructurations. Ce sont des îlots de prospérité intellectuels et pas la règle commune.* »

Il n'est pas étonnant qu'en 1993 51 % des conflits du travail aient porté sur l'emploi (20 % en 1989) et seulement 25 % sur les revendications salariales (60 % en 1989). Les salariés ont eux aussi soumis leur diagnostic. L'évolution de ces chiffres permettra de mesurer leur confiance dans l'avenir.

Marie-Béatrice Baudet

Suite et fin de notre dossier sur « Les conditions de la reprise » dans *Le Monde* daté 14 septembre

ECHOS

Pour une nouvelle dignité

■ Parmi les événements au programme de son vingt-cinquième anniversaire, la Fondation de France organise des rencontres sur le thème « *Emploi, activité, pour une nouvelle dignité : face au chômage, développer de nouvelles formes d'insertion sociale* ». Ces rencontres se tiendront à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris La Villette, les 12 et 13 octobre. Partant du constat que l'emploi et le travail ne peuvent plus constituer aujourd'hui l'unique référence sociale et que la perte ou l'absence de travail est trop souvent synonyme d'*exclusion*, la Fondation de France souhaite développer une réflexion autour de la notion *d'« utilité sociale »*. Son but : favoriser l'investissement de chacun dans d'autres univers que celui de l'emploi, grâce aux efforts conjugués des entreprises, collectivités sociales et associations. Deux jours d'ateliers-débats, une cinquantaine de stands et de nombreuses personnalités seront présentes.

▶ Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-61-81-06.

Créer plus d'activité

■ L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) organise les 13 et 14 octobre, à Lille, les VIII[es] Assises nationales des chambres de commerce. Le thème : « Créer plus d'activité : *un enjeu* de société ». Ces assises s'appuieront notamment sur une enquête menée pendant un an auprès des CCI – sur leur perception de la situation actuelle et les blocages qu'elles ont pu observer – et sur une étude poursuivie auprès d'experts, de chefs d'entreprise et de responsables de collectivités locales. Se tiendra également le premier forum européen de la création d'activité pour comparer sur ce thème les expériences menées en France et dans les proches pays européens.

▶ ACFCI-DCIE, 45, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 40-69-37-71.

Environnement et acteurs locaux

■ L'Université européenne de l'environnement organise en collaboration avec d'autres partenaires européens un séminaire sur le thème « Défi de *l'environnement et acteurs* locaux ». Ce séminaire se tiendra du 14 au 17 septembre à Monreale en Sicile. Son objectif : présenter les tendances dominantes en matière de développement local durable que l'on peut observer en Europe.

▶ *Université européenne de l'environnement*, 13, rue de Belzunce, 75010 Paris. Tél. : (33-1) 45-26-46-25.

TRIBUNE

L'immatériel existe... le CES l'a rencontré !

par Hubert Bouchet, Paul Delouvrier et Jacques Dermagne

NOTRE avenir est dans l'immatériel. Les actes de la vie et du travail s'inspirent graduellement de sa logique. L'énergie cérébrale commande désormais la force physique. Les actions de chacun sont de plus en plus intégrées à des systèmes qui en ont anticipé la configuration et les effets prévisibles.

Au plan général, l'économie fait l'objet de scénarios qui résultent de pratiques naturellement immatérielles (calculs, simulations, prévisions...).

Au plan particulier, chacun est de plus en plus appelé à faire usage de facultés d'abstraction qui prennent leur source dans l'activité de son cerveau. La peine au travail entravait la pensée : aujourd'hui, ce n'est plus vrai et l'instruction, gymnastique des neurones, rend plus aisée l'abstraction.

Tout en se méfiant des grands mots, il est plausible de prétendre que l'intrusion massive de l'immatériel entraîne un changement de monde. Certains ont même parlé de révolution copernicienne, dont pourtant il est difficile de se rendre compte, car les individus et les sociétés sont aveugles aux transformations qui les affectent : cécité entretenue par le caractère des changements : ceux-ci ne modifient pas brutalement le décor et l'homme incline à toujours placer l'avenir dans les traces du passé.

Comme le cameraman à la recherche de l'image la plus nette, le Conseil économique et social a voulu explorer l'univers de l'immatériel pour le décrire et en mesurer la portée. La conviction de l'importance primordiale du complexe immatériel coïncidait avec le constat que ce complexe était très mal connu. Grâce à l'approfondissement des premiers travaux, le Conseil peut affirmer aujourd'hui que l'immatériel est désormais partout. De lui dépend la prospérité à venir de nos sociétés. C'est un défi national, dont le CES a pris la mesure dans le rapport et l'avis qu'il a votés à l'unanimité le 25 mai 1994 sur *« les leviers immatériels de l'activité économique »* (1).

Comment peut-on dire que l'immatériel est partout ? Il suffit de porter le regard sur l'évolution de la manière de travailler en superposant des photographies prises à plusieurs décennies d'écart. Où que l'on se tourne, le travail était initialement à base de force physique, laquelle s'estompa peu à peu. Pour s'en convaincre, le rapport déserte la macro-économie et analyse quelques exemples concrets et significatifs : la production laitière, la production de l'automobile, l'appareillage de la vie domestique, la communication, initialement interpersonnelle à travers le langage et l'écriture, sans interposition des médias. Les photographies cinquantenaires font un état de ce qu'étaient la technique et le travail. La pénibilité physique caractérisait celui-ci.

1994, c'est l'activité saisie par l'immatériel. Le producteur de lait est au cœur d'un processus d'intensité technique croissante. La haute productivité de ses animaux les rend exigeants de soins qui réclament des capacités zootechniques spécialisées. Tout l'environnement de l'animal, depuis l'alimentation jusqu'au suivi de la production, demande au cultivateur d'être qualifié en matière de culture et de protection des plantes, de gestion d'entreprise, de commercialisation... C'est pour cela qu'il n'est quasiment pas abusif d'avancer que l'agriculteur de cette fin de siècle est d'abord un travailleur de l'intelligence.

Du côté de l'industrie automobile, l'évolution est semblable. Tous les actes qui concourent à la fabrication du véhicule placent les opérateurs sous tension pour aboutir à l'extrême de la qualité. Cela vaut à tous les stades, d'aval en amont, depuis la dernière opération réalisée sur l'automobile achevée jusqu'aux premiers calculs du laboratoire de recherche du véhicule à concevoir.

Partout des machines, des automates, des ordinateurs, à l'action plus particulièrement visible dans les industries de la communication, que le CES a également étudiées. Là, l'humanité est passée de la plume Sergent-Major aux machineries que l'industrie de la communication ne cesse d'inventer. Sous nos yeux et sans que nous le voyions, une nouvelle étape est en train d'être franchie avec le virtuel. Jusque-là, les outils puis les machines de l'industrie de la communication traduisaient la réalité. Avec le virtuel, à partir de l'imagination et du calcul, les machines créeront des images que la réalité elle-même n'a pas produites. Le domaine ludique est investi en premier, mais il y a de grands développements à attendre du virtuel dans nombre d'industries et dans la plupart des domaines de l'activité humaine. Par là, l'individu s'ouvrira d'incroyables « possibles » auxquels l'état antérieur des techniques de communication interdisait l'accès. Chaque homme pourra donner de la puissance à ses actes et de la consistance à ses rêves.

L'interpénétration et l'interdépendance des univers du travail et du non-travail prennent une force particulière dans cette nouvelle donne de la société technique. Toute impotence dans l'univers du non-travail handicape dans celui du travail. C'est là le revers de la médaille : la combinaison nouvelle risque d'être impitoyable à ceux qui ne disposeront pas de la vélocité pour s'y mouvoir : ainsi peut se créer une menace nouvelle d'exclusion.

Le Conseil économique et social ne l'a pas caché et considère que parer à ce risque est ultra prioritaire. Le CES appelle à pousser les feux de l'instruction dans ses doubles dimensions personnelle et professionnelle. La première assoit les fondations de la seconde. Elle est d'autant plus primordiale que chacun connaîtra des évolutions de carrière le contraignant plusieurs fois dans sa vie à se refaire une qualification professionnelle. Par ailleurs, l'exigence généralisée de la capacité à l'abstraction et à l'activité du cerveau appelle la nécessité de considérer en particulier chacun qui apprend. Il convient donc de tourner le dos aux pratiques de masse trop généralement à l'œuvre aujourd'hui. S'intéresser à chacun en particulier engage vers l'accroissement des moyens pour instruire et nécessite que les dispositifs d'orientation assurent le meilleur conseil pour le choix individuel de son ou de ses activités dites professionnelles. Le plus d'instruction possible à chacun procède aussi de l'intérêt bien compris de la collectivité. Constatant que l'efficacité individuelle et collective sont à base d'information transformée, l'individu est comparable à un « surgénérateur » qui peut produire plus d'information qu'il n'en consomme. Plus d'information, c'est de la créativité libérée pour l'individu lui-même d'abord et, de surcroît, pour la collectivité, qui la récupérera sous forme de biens et de services, de procédés et de produits. C'est dans cette perspective que se place le CES qui, hors toute considération statistique en forme de pourcentage ségrégateur, milite pour la meilleure instruction et la meilleure formation à chacun en particulier.

A côté de ces recommandations sur *« l'équipement »* de chacun par l'instruction *« perpétuelle »*, le CES a placé toutes ses propositions dans le but de donner corps au défi national que constitue l'immatériel. La société tout entière doit mettre ses horloges à l'heure, faute de quoi on s'achemine vers la perte de compétitivité car la concurrence des autres sera féroce et fatale pour le travail et les emplois à naître des nouvelles industries. Il faut prendre les moyens de les construire aussi chez nous.

Le CES a dégagé, pour la prise de conscience par tous de l'immatériel, vingt et une recommandations.

Pour relever le défi national, il faut donner les moyens à chacun de se déterminer, donc de comprendre. C'est le but de plusieurs propositions qui visent à faire saisir les enjeux aux fins que tous soient acteurs. Cela passe aussi par l'invitation systématique de chacun à l'innovation en modernisant les modalités de la rémunération de celle-ci, aujourd'hui entravée car l'appréciation reste quasi exclusivement le fait du prince. En prolongement, l'établissement d'états des lieux périodiques de l'immatériel par chaque entreprise et institution permettra aux interlocuteurs sociaux de se saisir de la question immatérielle pour en *« moudre le grain »* à l'instar des pratiques à l'œuvre dans les ordres social et économique avec la discussion.

Parmi les vingt et une propositions, deux constituent des leviers qui soulèveront tout le reste. Elles peuvent se résumer en deux actions de base nécessaires, urgentes et innovatrices.

1. Etablir un rapport biennal sur l'état de l'activité immatérielle, ses perspectives et ses conséquences positives et négatives.

Le rapport serait établi par le Commissariat au Plan, discuté par le Conseil économique et social, puis dans le public. Ces avis et discussions feraient, l'année suivant la parution du rapport, l'objet d'un contre-rapport relatant d'une part les suites déjà données, d'autre part toutes les opinions intéressantes, majoritaires et minoritaires, donc sans recherche voulue de consensus. Le contre-rapport pourrait être établi par un secrétariat spécial du Commissariat du Plan, distinct de l'auteur du rapport initial.

2. Développer une industrie puissante de l'immatériel avec deux priorités : le transfert de technologies et le virtuel.

Le développement de l'industrie de l'immatériel aux départements ministériels concernés. Un directeur général serait nommé à l'immatériel, avec responsabilité fonctionnelle, donc horizontale, et serait mis à la disposition des ministres intéressés. Un comité interministériel, présidé par le premier ministre, préparerait les questions de l'immatériel pour le conseil des ministres.

L'industrie de l'immatériel, notamment celle des transferts de technologie et celle du virtuel, serait pour partie soumise à la loi du marché, pour partie soumise aux règles du service public par tout mode approprié, concession avec ou sans droits exclusifs, adjudication, ou gré à gré.

C'est le moyen de faire que les autoroutes de la communication soient aussi sillonnées par des biens et des services générateurs de travail et d'emplois chez nous.

Avec ces travaux, le CES marque la charnière entre l'organisation taylorienne et l'organisation immatérielle en systèmes de réseaux :

« Mieux vaut allumer des lanternes que maudire les ténèbres. » C'est ce que dit le proverbe.

Le souci d'allumer quelques lanternes a guidé la démarche du Conseil économique et social. Il reste maintenant à généraliser cet éclairage : chacun doit avoir le plus possible de moyens de connaître son époque et d'y inscrire son propre futur.

► **Hubert Bouchet est secrétaire général de l'UCI-FO. Paul Delouvrier est membre du Conseil économique et social, ancien président d'EDF. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce.**

(1) Les leviers immatériels de l'activité économique. Avis et rapport du Conseil économique et social, Journal Officiel. Année 1994 – N° 16. Mardi 5 juillet 1994.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

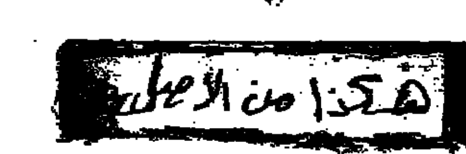
« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

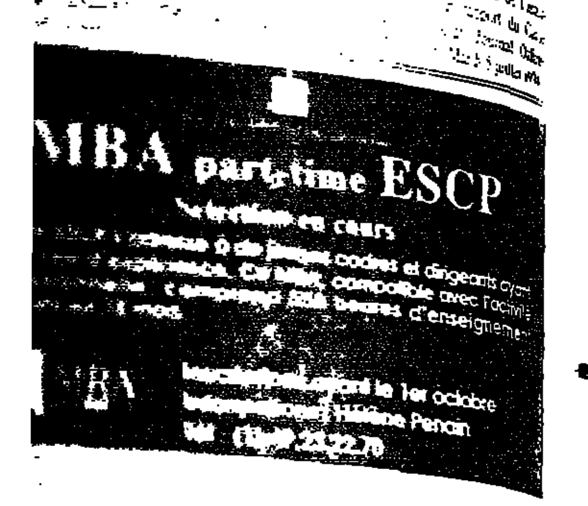
Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : __________ Prénom : __________
Adresse : __________
__________ Code postal : __________
Localité : __________ Pays : __________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

GROUPE FOURNIER

3 200 personnes - CA 2,8 MMF

De la pharmacie à la chimie fine et à l'extraction de plantes naturelles, de l'adhésif chirurgical à l'adhésif industriel et grand public, nous comptons parmi les leaders dans nos activités sur les marchés français et international.

Nous recherchons pour l'une de nos filiales, basée au **CAMEROUN** (60 km de DOUALA) un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialisée dans la recherche, la collecte et la transformation de plantes médicinales tropicales, notre filiale compte un effectif de 230 *personnes réparties entre l'exploitation agricole et l'unité de* production.

Sous l'autorité du Directeur de la Division Chimie Fine, dans le cadre de la stratégie définie, vous êtes responsable du développement et de la rentabilité de l'activité, du management des équipes, du reporting et des relations avec le Groupe.

Agé de 35-40 ans environ, de formation supérieure d'Ingénieur (Chimie/Agronomie/Agrochimie), vous justifiez d'une réelle expérience de patron d'une entité de taille significative, acquise dans *l'industrie Chimique/Pharmaceutique ou Agro-alimentaire.*

Vous connaissez l'Afrique et disposez d'une expérience d'expatriation.

Vous parlez anglais couramment.

Vous êtes bien entendu mature, solide, fiable et fortement motivé par le challenge.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV, sous réf. 11-31768 à notre Conseil Onoma, Tour Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

MEDIA SYSTEM

Groupe Commercial et Industriel à Capitaux Français
Implanté en Asie/Pacifique

recherche

INGÉNIEUR AGROALIMENTAIRE

Pour, dans un premier temps, mises en place et suivi de tous aspects de la qualité tant dans sa propre conserverie que chez les sous-traitants au service de ses propres marques.

Expérience industrielle de plusieurs années requise et expérience « qualité » souhaitée.

Le poste réclame une grande mobilité et la pratique courante de la langue anglaise et implique résidence et carrière en Asie du Sud-Est.

Adresser dossier de candidature complet à : DENIS FRÈRES S.A.
25, rue du Général-Foy 75008 PARIS qui transmettra

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

PROGRAMME DE FORMATION DE TRADUCTEURS AFRICAINS DE LANGUE FRANÇAISE

L'Organisation des Nations Unies organise un programme de formation de traducteurs africains de langue française, qui aura lieu à Addis-Abeba de mars à novembre 1995. Ce programme a pour but de préparer des candidats au concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue française que l'ONU prévoit d'organiser au début de 1996. Les lauréats africains du concours ayant bénéficié du programme de formation seront affectés initialement à la Commission économique pour l'Afrique. Les candidats au programme de formation seront sélectionnés par le Jury d'examen de l'ONU sur la base d'un examen écrit qui sera suivi d'une entrevue. L'examen écrit, prévu pour novembre 1994, aura lieu dans des centres choisis en *fonction du nombre et* du lieu de résidence des candidats admis à y participer. L'examen est ouvert aux ressortissants de pays africains qui remplissent les conditions suivantes:

a) avoir le français comme langue principale;
b) avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais. *Ils doivent aussi avoir une excellente* connaissance de l'une des quatre autres langues officielles de l'ONU (arabe, chinois, espagnol ou russe);
c) être titulaires d'un diplôme ou d'un certificat équivalent délivré par une université ou un autre établissement supérieur où le français est la langue d'enseignement.

Les candidats résidant en Afrique doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à l'examen en s'adressant au Centre d'information des Nations Unies ou au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le plus proche, ou à l'adresse suivante:

Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Section du personnel, Division de l'administration
(Programme de formation de traducteurs)
P.O. Box 3001
Addis-Abeba (Ethiopie)

Le *formulaire dûment rempli devra être retourné* le **7 octobre 1994** au plus tard à l'adresse où il aura été obtenu.

Les candidats résidant en Europe doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à l'examen en écrivant à l'adresse indiquée ci-après et le retourner à la même adresse, dûment rempli, le **7 octobre 1994** au plus tard:

Section de recrutement du Secrétariat
(Programme de formation de traducteurs pour la CEA)
Bureau 266
Office des Nations Unies à Genève
Ch-1211 Genève (Suisse)

EUROCONTROL

The European Organisation for the Safety of Air Navigation

is seeking to recruit for its Experimental Center (m/f)

AIRCRAFT PERFORMANCE DATA BASE MANAGER (CE-94-BT/087/LM)

Tasks: to maintain and further develop a base of aircraft performance data which includes data collection, validation and verification procedures and the provision of data to (internal and external) users.

Requirements: ☐ higher secondary technical education in computer science and/or aerospace engineering; ☐ experience with data base management systems; ☐ familiarity with aircraft modelling and aircraft operations. Knowledge of modern programming languages would be an advantage.

Age: preferably between 25 and 35 years.Term of appointment: 5 years.

2 RESEARCH ENGINEERS (CE-94-AT/86/LM and CE-94-AT/105/LM)

Post CE-94-AT/86/LM:
Tasks: to participate in a research programme aimed at enhancing the capacity of Air Traffic Control at the turn of this century. Duties include the participation in concept's definition, their analysis and validation.

Candidates will be selected on their experience in applied research, software development and conduct of projects, their knowledge of Air Traffic Control, their familiarity with techniques in artificial intelligence, optimal control or operational research.

Age: preferably between 30 and 40 years.

Post CE-94-AT/105/LM:
Tasks: development of procedures and tools to assist air traffic controllers in the handling of traffic in terminal areas.

Candidates will be selected on their experience in applied research, knowledge of trajectory computation and guidance techniques preferably in Air Traffic Control, experience of design and software development in C++, ADA and C under UNIX.

Age: preferably between 30 and 45 years.

For these two posts, a university degree (at least MSC or equivalent) in a scientific or technical field, preferably in aeronautical science or equivalent professional experience is required.Term of appointment: 5 years.

EXPERT - HEAD OF SECTION PROCUREMENT AND FINANCE (CE-94-[illegible]/LM)

Tasks: the candidate will be responsible for the implementation of the operating and investment budgets, general accounting and financial management.

Requirements: university degree in financial management or in economics or equivalent professional experience.

Age: between 30 and 40 years.

For the 4 posts, the applicant should: ☐ be able to work in a team with persons of other *nationalities;* ☐ *be able to work in the two working languages of the Agency,* i.e. English and French.

An attractive international salary, including social security and pensions provisions, is offered.

Application forms and further details may be obtained from EUROCONTROL, Recruitment Section, rue de la Loi 72, B-1040 Brussels, fax: n° 32 2 729.34.72 for enquiries only. Enquiries must bear the appropriate reference n° quoted above.

Completed application forms clearly indicating the reference number must reach the above address by 14 October 1994 at the latest.

Candidates are advised in their own interest to ensure that they meet the above deadline since closing dates are applied strictly.

EUROCONTROL

UNIVERSAL COMMUNICATION

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
Siège social à Paris

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DES ACTIVITÉS RUSSIE / CEI

Basé au siège, celui-ci est pleinement responsable du développement des activités et de la gestion des moyens humains et budgétaires.

La fonction, qui implique un tiers de temps environ en Russie et CEI, comprend :

- la supervision d'une filiale de droit russe,
- le développement d'un portefeuille de missions de conseil stratégique et financier pour une *clientèle française et européenne, et la responsabilité de leur bonne exécution,*
- le développement et la coordination des interventions de la société dans le cadre des programmes TACIS.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum possède :

- une formation supérieure.
- une expérience réussie de 5-10 ans en relation avec la Russie.
  La préférence est accordée aux candidats ayant occupé des postes de conseils de direction, de gestion de projets et d'implantation significative.
- une expérience en études de marché et de faisabilité, en négociation et suivi de contrats.

Le responsable recherché parle couramment le russe et l'anglais, et dispose des qualités de contact et de rigueur nécessaires ; il maîtrise l'environnement légal en Russie.

Merci d'envoyer CV et prétentions accompagnés d'un courrier de candidature au Monde Publicité sous n° 8793, 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

CARRIÈRES INTERNATIONALES

EUROCONTROL

The European Organisation for the Safety of Air Navigation

is seeking to recruit for the Institute of Air Navigation Services Luxembourg the (m/f)

HEAD OF DOCUMENTATION AND INFORMATION CENTRE

(ref. LX-94-AA/112/LM)

The role: a challenging opportunity to set-up and develop a Documentation and Information Centre, from the present library activities, in an international Agency. Will work closely with technical experts, technical authors and librarians in the collection processing and dissemination of information on new developments in Air Traffic Management to 32 States in Europe and other interested bodies.

Requirements: □ university degree or equivalent qualification as a documentalist/ librarian; □ a minimum of 5 years' experience as documentalist/librarian in a technical environment, using modern electronic transmission facilities, word processing, documentation and archiving equipment; □ excellent interpersonal, organisation and communication skills with the ability to "sell" the Centre's services to internal and external customers; □ knowledge of air traffic management desirable but not essential; □ fluent in English with a good knowledge of other European languages; □ age range: 30-40 years.

Luxembourg is a very pleasant city in the middle of Europe with good housing, education and social facilities.

An attractive international salary, including social security and pension is offered.

For supplementary information regarding the post please contact the Head of Administration, Institute of Air Navigation Services, Luxembourg.
Tel.: (19-352) 43 60 611 - Fax: (19-352) 43 63 25.

Application forms may be obtained from EUROCONTROL, Recruitment Section, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles. Tel.: (19-32) 2 729 31 44 - Fax: (19-32) 2 729 34 72. Completed application forms clearly indicating the reference number must reach the above address by 28 October 1994 at the latest.

Candidates are advised in their own interest to ensure that they meet the above deadline since closing dates are applied strictly.

EUROCONTROL

UNIVERSAL COMMUNICATION

UNITED STATES • JAPAN • NETHERLANDS • FRANCE • GERMANY • ITALY • SCOTLAND • ENGLAND • IRELAND • PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA • SINGAPORE • SOUTH KOREA • TAIWAN • ISRAEL

CAN YOU IMAGINE WORKING FOR ONE OF THE WORLD'S 500 MOST SUCCESSFUL COMPANIES ?

Our corporated headquarter is located in Santa Clara, California, and we've grown to become the world largest supplier of wafer fabrication systems and services to the semi-conductor industry. Now, since our european spares organisation is also growing. We are looking for our

Southern European Spares Manager

The incumbent will be responsible for supporting a multi million $ spares business in France, Italy, Spain, Belgium, Switzerland.

Key responsabilities

- Materials management : receiving, shipping, transportation, return materials and repair,
- Inventory control and planning, optimizing the spares operations,
- Financial management cost and margin control, direct reporting to the European Spares Manager in Amsterdam, forecasts implementation of cost saving measures,
- Customer and employee satisfaction,
- Solves problems / exercises judgement within generally defined policies & practices; implements effective solutions pertaining to delivery schedules, mastering of supply and shipping movements.

Requirements

We believe the ideal candidate meets the following requirements :

- A well matured individual with a B/S level degree in Spares/Logistics.
- A minimum experience of at least 6-8 years in a similar Spares/Logistics environment.
- The incumbent must have strong managerial skills in order to achieve a profitable spares business while serving maximum customer satisfaction.
- Must be a leader with strong communication abilities in order to manage and motivate employees.
- The regional headquarter is located in France but many travels are required.
- SAP software knowledge would be an asset.

The right candidates will be offered a challenging position in a fast growing business environment. Should you wish to apply for this position, please send your written application and resume in English to : Applied Materials Europe B.V. - Mr. Frans van Buuren, Human Resources Manager, Schipholweg 293 - 1171 PK Badhoevedorp, The Netherlands.

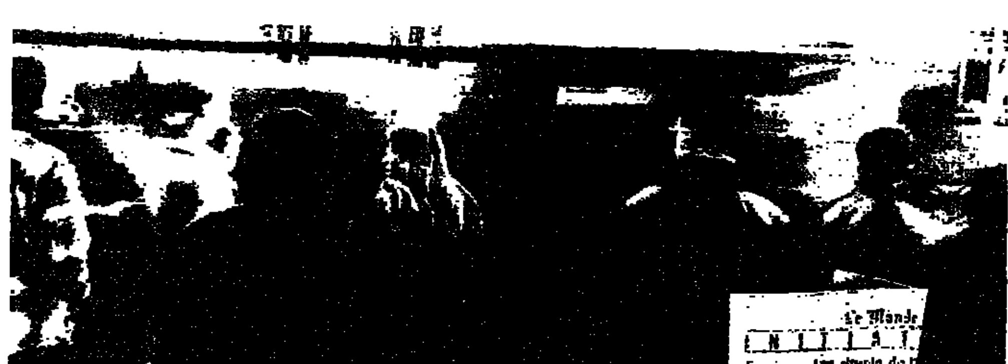


APPLIED MATERIALS

OIC

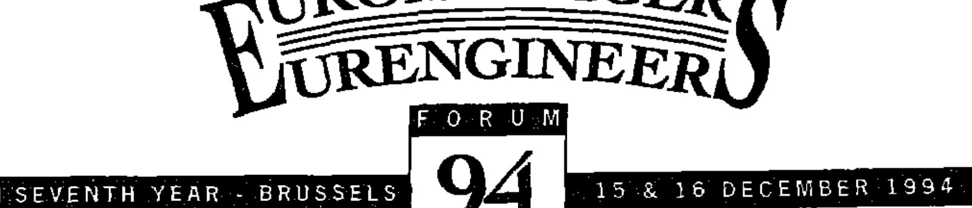
UNITED STATES • JAPAN • NETHERLANDS • FRANCE • GERMANY • ITALY • SCOTLAND • ENGLAND • IRELAND • PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA • SINGAPORE • SOUTH KOREA • TAIWAN • ISRAEL

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives



* daté mercredi

Pour agir et pour réfléchir





Le Monde

with EMDS and media partners in ten countries invite

EUROPE'S TOP 400 YOUNG EXECUTIVES*

to attend a two-day meeting with central recruiters from :

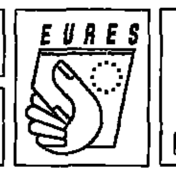
• ABB • AGIP • AIR LIQUIDE • AMS MANAGEMENT SYSTEMS • ANDERSEN CONSULTING • ARTHUR D. LITTLE • AT&T • BARCLAYS BANK • BAT • • BERTELSMANN • BNP • BOOZ-ALLEN & HAMILTON • BOSSARD CONSULTANTS • BP OIL • CARNAUDMETALBOX • COMMERZBANK • • CPC EUROPE CONSUMER FOODS • DEUTSCHE BANK • DRESDNER BANK • EDF-GDF • EUROPAY • GOLDMAN SACHS • HEWLETT-PACKARD • • KERRY GROUP • MCKINSEY & COMPANY • PREUSSAG • RWE • SHELL • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SWISS BANK CORPORATION • VOLKSWAGEN • WEST LB •

Applications are welcome from professionals of all disciplines and 1995 graduates able to demonstrate the following :
– outstanding intellectual and interpersonal skills – ability to operate in at least two languages – international mobility –
– a maximum of five years' professional experience – availability for employment in 1995 –

To receive an application form and supplementary information, please send our Brussels office a postcard, to arrive no later than 1 October 1994, stating clearly your name, address and date of birth.

EMDS International, P.O. Box 2, Ixelles 2, B-1050 Brussels, Belgium





RWE

RWE Energie — LAHMEYER — RWE Entsorgung — HOCHTIEF

EMDS

* All nationalities welcome, European & non-European alike

Euromanagers•Euroengineers Forum is a trademark of EMDS International

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

NORTE DE ESPAÑA

Director General Adjunto

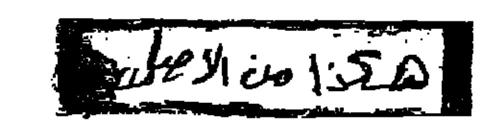
Servicios : un grupo internacional, *reputado* en su sector de actividad, ha tomado el control de esta sociedad con sede en el Norte de España. Después de una continua expansión en su país de origen, continúa su desarrollo en Europa.

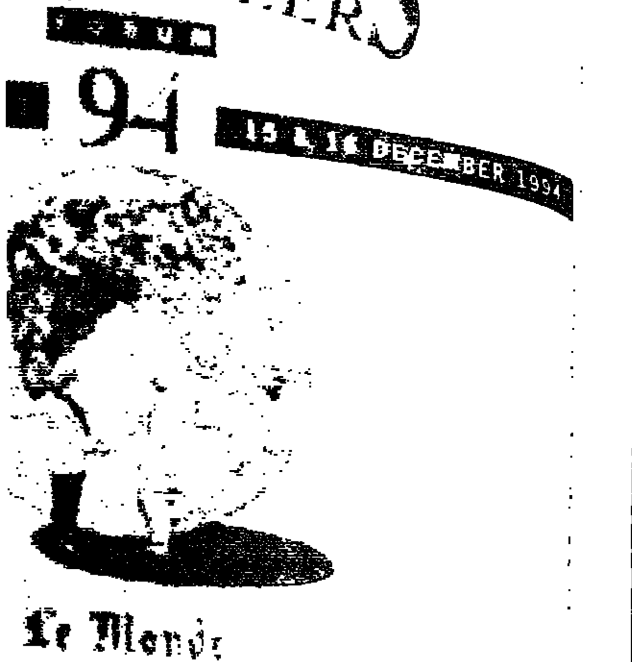
Bajo la autoridad del Presidente de la filial y en relación con la DG del grupo, trabajará de interfaz entre la filial y la sede de la sociedad :
- Asimismo, definirá e instalará la transferencia del «know-how» y de las competencias necesarias.
- Definirá, establecerá y realizará el seguimiento de los procedimientos de gestión (previsión, presupuesto, control, reporting, análisis de resultados).
- Será el responsable de los resultados de la filial.

De nacionalidad francesa o española, de 35 años como mínimo, con formación superior en economía y finanzas, cuenta con una experiencia exitosa de terreno en una filial o en una sociedad española, y si fuera posible, en un grupo de servicios. Una experiencia como auditor en una oficina de auditoría internacional constituye una ventaja. Es necesario dominar perfectamente el español y el francés, así como la informática, y si fuera posible, tener un buen conocimiento de los métodos de gestión y de los procedimientos en vigor en los grupos españoles (fiscalidad, derecho social, etc.)

Sírvase enviar su expediente de candidatura en francés, bajo la referencia 651 K, con fotografía y remuneración actual a : Henri MICHERON - PSYNERGIE - 42 rue Fargès - 13008 MARSEILLE - FRANCE.

PSYNERGIE MARSEILLE-PARIS MONTPELLIER TOULOUSE-LYON





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Pour accompagner notre forte croissance, le Département Juridique s'étoffe et recherche son :

Responsable du Service Recouvrement

Vous supervisez l'ensemble de l'activité Recouvrement en animant une équipe de 6 personnes travaillant au Siège et au sein de notre Agence Rhône-Alpes.

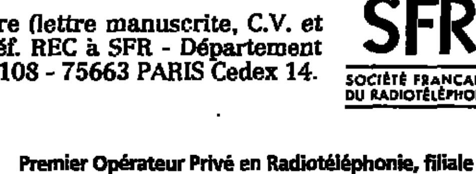
Vous veillez à une coordination harmonieuse des actions et assurez une gestion dynamique des flux d'informations entre nos clients, les Sociétés de Recouvrement prestataires, et, en interne, la Direction Gestion Clientèle.

En synergie avec l'évolution de la politique commerciale, vous menez une analyse prospective des méthodes de contentieux ainsi que de l'évaluation du risque client afin d'assurer la mise en place des nouvelles procédures nécessaires et d'adapter les outils informatiques de gestion en place.

De formation BAC + 5 en droit ou en gestion, vous avez acquis 5 à 10 ans d'expérience similaire dans un établissement de crédit ou dans une société de service adressant une clientèle privée et professionnelle. La maîtrise de la micro-informatique est impérative.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la réf. REC à SFR - Département Recrutement - B.P. 108 - 75663 PARIS Cedex 14.

SFR
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE



Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes en 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

EURO RSCG CARRIÈRES

Groupe français - CA 2,7 Mds F, 2000 salariés. Notre croissance rapide et notre politique de développement par rachat nous a permis d'acquérir une position de leader en France sur notre marché : l'importation, le négoce international, la distribution de bois et dérivés. Pour renforcer notre cellule "contrôle de gestion" nous recherchons un responsable pour :

MANAGER NOTRE CONTRÔLE DE GESTION

A 32-35 ans, de formation Bac + 5, vous avez acquis une pratique du contrôle de gestion et/ou une expérience de gestionnaire rigoureux.

Votre tempérament opérationnel vous porte à avoir pour souci premier d'améliorer la rentabilité par la mise en oeuvre de solutions et leur suivi concret.

En lien direct avec notre Président du Directoire, vous serez, avec l'aide de votre équipe, une force de proposition pour nos directions d'agences implantées sur toute la France (poste basé à Paris, nombreux déplacements à prévoir).

A moyen terme, vous pouvez devenir patron d'une de nos filiales.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 43.1560/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Filiale d'un important groupe français, la forte évolution de notre entreprise nous amène à renforcer et optimiser les compétences de notre contrôle de gestion industrielle France et international. Nous recrutons :

RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE DE GESTION INDUSTRIELLE

Issu d'une grande école de commerce, vous justifiez d'une expérience minimum de 10 ans en milieu industriel avec impérativement quelques années passées en contrôle de gestion et GPAO (industrie, mécanique, électricité).

Nous vous confierons la conception, la mise en oeuvre et le suivi de tous les outils de notre gestion industrielle.

Chargé de l'élaboration des budgets et de l'établissement des prévisions à 3-5 ans, votre mission de conseil vous amènera à mesurer les écarts, en analyser les causes, préconiser des actions. Votre parfaite analyse des prix de revient, des flux et des investissements vous permettra d'établir les prix de vente des produits.

Bilingue anglais

Poste à pourvoir région agréable (1 heure, sud de Paris)

Adresser CV détaillé, photo et prétentions s. réf. C.G.I /M
à **NINTA Ressources Humaines**
30, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
tél. (1) 48 24 02 16

RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

CAISSE D'EPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

La CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE, née de la reconfiguration nationale du réseau des Caisses d'Epargne, confirme sa place prépondérante sur sa région. Le développement et la dynamisation de ses structures la conduisent à rechercher un responsable juridique et contentieux.

Rattaché à la Direction des Affaires Générales, vous animez le Département Juridique (Services Contentieux et Successions), en vous appuyant sur une équipe performante de 12 personnes. Vous assurez un suivi de l'activité recouvrement du réseau. Directement impliqué dans la gestion de dossiers complexes, vous représentez la Caisse auprès des tiers et des tribunaux. Véritable conseiller interne, vous êtes l'interlocuteur des Directions pour toutes interventions relevant de votre domaine de compétences (procédures, contrats, assurances).

A 35 ans environ, de formation type 3e cycle Droit des Affaires ou Droit Bancaire, vous avez une expérience confirmée de la fonction Juridique acquise dans un établissement bancaire ou financier. Outre vos acquis, votre tempérament entreprenant et vos qualités relationnelles font de vous un manager reconnu et apprécié.

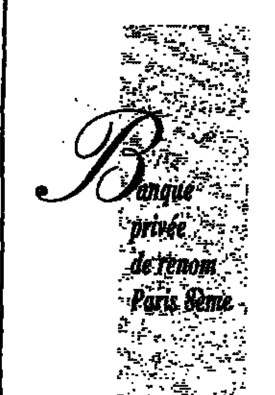
Merci de transmettre votre dossier de candidature sous réf. 2049 à notre conseil, **EUROPACT** - qui vous garantit une totale confidentialité 57, Boulevard Vivier Merle 69429 LYON CEDEX 03 et répondra sous quinzaine aux candidats ayant le profil demandé.

EURO RSCG CARRIÈRES



L'OUVERTURE

Inspecteur
H/F



Cette offre s'adresse à des candidats de formation supérieure, disposant d'une expérience confirmée (5 ans minimum) dans la fonction d'audit ou inspection bancaire, acquise dans un cabinet d'audit ou dans un établissement exerçant l'ensemble des métiers bancaires et financiers.

Nous vous proposons de développer vos compétences au sein d'une équipe dynamique, en participant aux missions d'inspection, d'études et de propositions menées pour la Direction Générale et les unités opérationnelles, au sein d'une banque à taille humaine et de renom international.

Si cette proposition vous intéresse et si vous justifiez de l'expérience requise (condition indispensable), adressez votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 643 à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Notre groupe, spécialisé dans la fabrication et la vente de biens d'équipement de la maison (500 personnes).

Nous recherchons pour animer l'ensemble de la fonction "Ressources Humaines" au sein de notre unité de production et de notre réseau de distribution notre



- poste basé en Lorraine -

Membre du comité de Direction, il aura en charge la définition, l'organisation et l'application de la politique sociale du groupe.

Il veillera tout particulièrement à harmoniser les axes d'action entre l'unité de fabrication et le réseau de distribution.

Il construira et mettra en œuvre le plan de formation, les outils de rémunération (salaires, intéressement, participation) ainsi que les recrutements.

Le poste conviendrait à un cadre expérimenté de la fonction DRH ayant si possible acquis une double culture -usine de Production et réseau de distribution

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1755 à notre Conseil ADH qui le transmettra avec une grande confidentialité.

43, Bd. Albert 1er - BP 3458 - 54014 Nancy Cedex - Tél. 83.96.29.29

ADH
HOMMES ET STRATÉGIE

Réunir les compétences, réussir en stratégie

ORC

ECONOMISTE DE MARCHE

Spécialiste Devises

Intégré à l'équipe de "Market Research" de notre salle des marchés, votre activité consistera à établir diagnostics et stratégies pour nos opérateurs et notre clientèle française et internationale.

A 30 ans environ, vous disposez d'une excellente formation économique (3ème cycle en Economie Mathématique ou Magistere en Banque Finances), concrétisée par une expérience minimum de 3 à 4 ans dans une fonction similaire.

De plus, votre bonne maîtrise de l'anglais, alliée à une expérience confirmée du dialogue avec les équipes de Traders et de Vendeurs, est indispensable pour réussir dans cette mission.

Une spécialisation sur les devises d'Europe du Sud, Europe de l'Est ou Asie serait un atout supplémentaire.

Ce poste évolutif requiert un candidat de valeur.

Si vous souhaitez rejoindre une Banque d'envergure internationale, adressez votre candidature sous réf. 2430 à **EUROMESSAGES**, BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.

EUROMESSAGES

ORC

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RECRUTE PAR CONCOURS

ADMINISTRATEURS
(H/F)

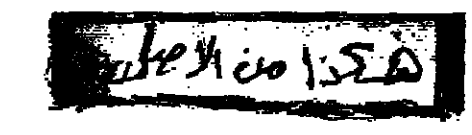
juristes, économistes, scientifiques ou gestionnaires de formation supérieure
• 11 postes sont à pourvoir (avec possibilité d'une liste supplémentaire) •

CONDITIONS POUR CONCOURIR

Etre de nationalité française, titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent et âgé(e) de 20 à 40 ans (possibilités de dérogations)

Clôture des inscriptions :	30 septembre 1994
Épreuves d'admissibilité :	2, 3 et 4 novembre 1994
Épreuves d'admission :	Janvier 1995
Prise de fonction :	à partir du 1er février 1995

Pour tous renseignements, s'adresser au :
SERVICE DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
233, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
Tél : 40 63 87 05



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

INTERNATIONALE
DES JEUX

Internationale des Jeux, filiale export de la **Française des Jeux**, s'est imposée sur le marché mondial et connaît une forte progression.
Nous recherchons pour accompagner notre croissance un :

RESPONSABLE DES CONTRATS

La rigueur du juriste, la souplesse du commercial

Directement rattaché au Directeur Général Adjoint, vous serez un véritable conseiller auprès d'une équipe commerciale jeune et performante. Homme de contact et de méthodes, vous jouerez un rôle privilégié d'interface entre les opérationnels d'Internationale des Jeux et les services juridiques et financiers de la Française des Jeux pour tous les projets de développement internationaux. A ce titre, vous serez associé aux négociations avec les clients et assurerez le montage, l'élaboration et le suivi des contrats.

Vous avez une formation supérieure de type ESC ou Sciences Po complétée par un 3ème cycle de Droit des affaires et vous êtes familier des contrats internationaux grâce à une expérience d'au moins 5 ans, acquise dans une entreprise à vocation exportatrice.

Ce poste nécessite rigueur professionnelle, disponibilité et sens relationnel développé ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais. La pratique d'une deuxième langue étrangère serait un atout supplémentaire. Poste basé à Boulogne sur Seine.

Publipanel

Ecrire sous réf.
36C 2716 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Participer à un projet de grande envergure

ADJOINT DU CONTROLEUR DE GESTION

Notre société assure la maîtrise d'ouvrage d'un projet d'aménagement planifié sur plusieurs années et comptant parmi les plus importants réalisés en France.

Nous recherchons l'Adjoint de notre contrôleur de gestion.

Il mettra en oeuvre un système d'information sophistiqué et participera à son évolution.

Il assurera le contrôle de plusieurs "opérations" de taille et de durée variées, il travaillera en étroite liaison avec les opérationnels.

La réussite dans ce poste implique :

• une formation supérieure (grande école de gestion ou maîtrise)

• trois ans d'expérience en contrôle de gestion (ou en audit) acquise dans le BTP ou dans l'industrie

• de solides qualités d'organisateur, de rigueur et d'esprit d'équipe.

Poste à Paris.

Publipanel

Ecrire sous réf.
36A 2730 4 M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Groupe bancaire, intervenant majeur sur les marchés (taux d'intérêts, actions...) poursuit son développement centré sur 3 métiers :

- *Gestion pour compte propre*
- *Intermédiation*
- *Gestion pour compte de tiers*

Pied de bilan : 125 Mds
Résultat 93 : 342 MF
Effectifs : 1200 personnes

Nous recherchons

UN COMPTABLE BANCAIRE réf. 67923/BA

De formation MSTCF, Sup de CO..., DESCF souhaité, vous avez 2 ans d'expérience professionnelle en comptabilité bancaire minimum. (Cabinet d'AUDIT ou Banques).
Vous serez intégré au sein d'une équipe de 4 personnes chargées :
• de l'élaboration mensuelle du résultat et de son analyse,
• du suivi et de l'élaboration des états réglementaires,
• des comptes annuels,
• du suivi des déclarations fiscales.
Ce poste demande dynamisme, disponibilité, sens de l'organisation et capacité de travailler en équipe.

UN COMPTABLE SOCIETES réf. 67923/SO

De formation MSTCF, Sup de CO..., DESCF souhaité, vous avez 3 ans d'expérience professionnelle minimum.
Vous serez intégré à l'équipe comptable du groupe et vous serez chargé :
• de la tenue de la comptabilité des filiales du groupe (société holding, GIE, SCI, société de portefeuille...),
• de l'élaboration mensuelle du résultat des sociétés,
• du reporting mensuel adressé à la consolidation du groupe.
Vous aurez la responsabilité :
• de l'élaboration des comptes sociaux annuels,
• des déclarations fiscales,
• du suivi des différentes taxes.
Ce poste demande dynamisme, disponibilité et sens de l'organisation.

services

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à OCBF - 7, rue de Madrid 75008 PARIS.

Vous assiste dans le recrutement bancaire

EURO RSCG CARRIERES

CADRE RESSOURCES HUMAINES

Pour assister le DRH du groupe

Des opportunités d'évolution - Une ouverture internationale
3 à 4 ans d'expérience

Un important Groupe international agro-alimentaire ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger (effectif environ 10 000 personnes) offre une réelle opportunité de carrière à un jeune cadre de valeur et motivé par les ressources humaines.

Sa mission : il s'agit d'assister directement le DRH du Groupe autour de 2 axes :
- Au niveau du Groupe : il sera plus particulièrement chargé
• de la consolidation du reporting social (commentaires - exploitation des résultats)
• de la coordination de l'action des filiales pour les questions de Personnel
• d'études diverses (rémunérations, gestion prévisionnelle ...)
- Au niveau du Siège : il devra assurer
• le recrutement, la gestion du personnel, l'organisation des élections du personnel et des stages étudiants ...
• la supervision de l'administration du personnel (paye, oeuvres sociales, ...)

Son profil :
• de formation supérieure : Sciences Po, ESC, Maîtrise de Droit ou de gestion complétée par un DESS en Ressources Humaines (CIFFOP - Dauphine)
• 3 à 4 ans d'expérience acquise en entreprise au sein d'une Direction des Ressources Humaines.

Pratique de l'anglais nécessaire et connaissances en micro informatique indispensables.

La réussite à ce poste sera l'ouverture, à terme, aux responsabilités de DRH au sein d'une des filiales du Groupe.

Poste à Paris.

Publipanel

Ecrire sous réf.
36A 2737 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Directeur Contrôle Filiales Europe

France

Services : Cette société basée en province, appartient à un groupe international réputé dans son domaine d'activité. Après une expansion soutenue en France, elle poursuit son développement sur l'Europe. Les premières filiales sont créées aujourd'hui, et nécessitent la recherche d'un Contrôleur Europe.

Sous l'autorité du Directeur général, il sera l'interface financière entre les filiales et le siège de la société. *Il organisera également le* transfert de savoir-faire et de compétences nécessaire. Il définira, mettra en place et assurera le suivi des procédures de gestion : prévisions, budgets, contrôle, reporting, analyse des résultats. Il sera responsable des résultats financiers des filiales. Il sera amené de manière ponctuelle à effectuer des audits financiers, dans le cadre de la croissance externe (recherche de nouveaux partenaires).

De nationalité européenne, âgé de 30 ans minimum, de formation économique et financière supérieure, il aura une expérience réussie de contrôle financier de filiales et de consolidation, acquise dans un groupe de services, possédant des filiales à l'étranger. Un passage comme auditeur dans un cabinet d'audit international constitue un plus. La maîtrise de l'anglais, de l'allemand et du français est nécessaire, de même que l'outil informatique.

Merci d'adresser sous réf. 782 M votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à Henri MICHERON, PSYNERGIE, 2 rue Saint Thomas d'Aquin, 75007 PARIS

PSYNERGIE PARIS-MARSEILLE MONTPELLIER TOULOUSE-LYON

LBW

Responsable des Ressources Humaines H/F



Nous sommes leader européen, du chauffage et du conditionnement d'air destiné aux véhicules automobiles. A la pointe de la technologie, le Groupe a conçu, pour satisfaire ses clients constructeurs européens, américains et japonais, un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation et de partenariat qui visent à atteindre la Qualité Totale.

Pour un de ses établissements de l'Ouest employant plus de 700 personnes, la Division France souhaite recruter un Responsable Ressources Humaines confirmé.

Le titulaire du poste aura pour mission de coordonner pour l'établissement la politique du Groupe en matière de Ressources Humaines, d'assurer la relation avec les partenaires sociaux et d'animer ses équipes dans une organisation matricielle ; il anime la mise en œuvre d'actions de progrès, notamment en terme d'implication du personnel, de formation, de recrutement ou de gestion.

Ce poste s'adresse à un professionnel des Ressources Humaines, diplômé et parlant anglais ; ses compétences juridiques et son sens du contact ont été, bien sûr, validés sur un site de production.

Ce poste, basé dans une ville agréable du grand Ouest, peut ouvrir de réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.

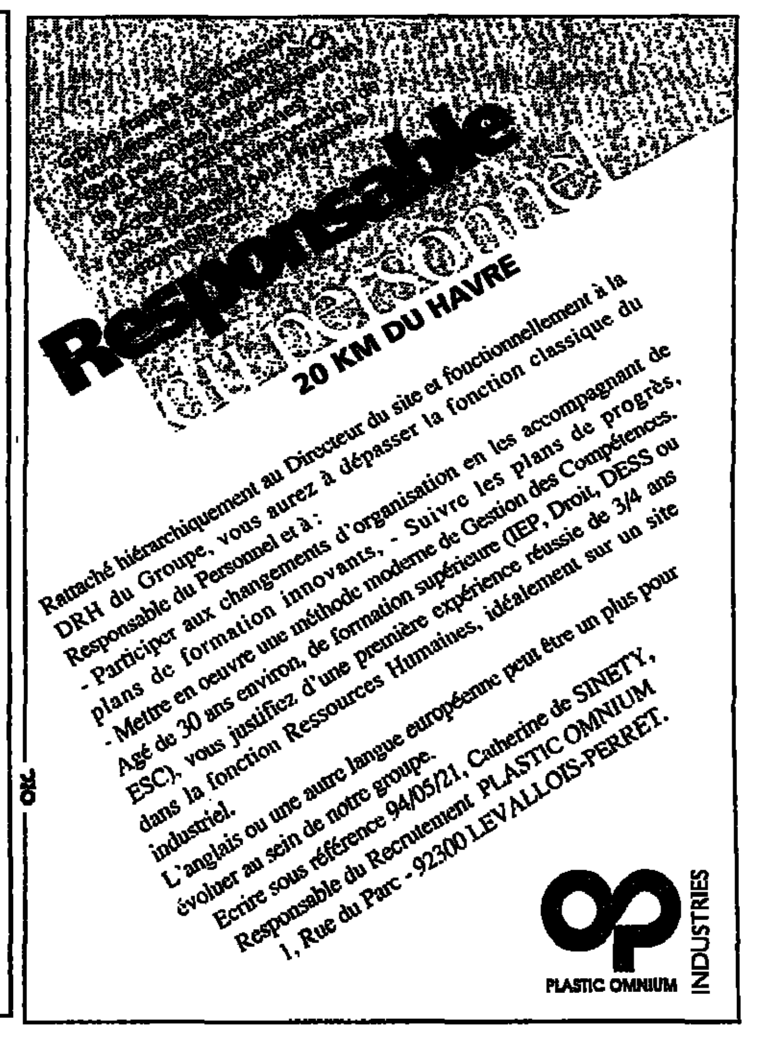
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CD/302/C à notre Conseil FDAssociates - 39, Champs Elysées 75008 PARIS, qui vous garantit une totale confidentialité.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC



ORC

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler TCM 741

à : Un auditeur confirmé, 30 ans environ, DESCF ou mémorialiste, ayant une expérience de quatre à cinq saisons dans un cabinet d'audit et/ou d'expertise réputé pour ses méthodes, et souhaitant rejoindre un cabinet à taille humaine et aux exigences de qualité élevées.

obj : JEUNE CHEF DE MISSION AUDIT — PARIS — 300 KF +

Un cabinet de renom, ayant une clientèle diversifiée (PME/PMI à prestigieux groupes cotés), recherche un chef de mission confirmé pour son département audit. Il prendra la responsabilité de missions variées (audit légal et contractuel, missions spéciales,...).
Un candidat pragmatique, adaptable, apte à gérer ses dossiers de façon autonome aura de réelles perspectives d'évolution. L'expérience du secteur industriel est indispensable, une bonne pratique de la consolidation serait un plus.

DEPARTEMENT FINANCE
33, rue Crémieux - 75012 PARIS Tél : (1) 44 75 52 00 Fax : (1) 44 75 52 01

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler TCM 736

à : Un auditeur confirmé, 30 ans environ, ESC + DESCF ou mémoraliste, possédant un anglais courant (allemand apprécié), ayant acquis 4 à 5 années d'expérience de préférence dans un cabinet d'audit (mission spéciales, audit de procédures, d'organisation...), et ayant un intérêt marqué pour les techniques comptables et la consolidation.

obj : CHARGE D'ETUDES COMPTABLES — PARIS — 300 KF +

Un groupe industriel international recherche pour son siège un collaborateur directement rattaché au responsable du Département Etudes et Organisation Comptables, D'une part, il réalisera des études techniques, mettra en place des procédures, assurera la maintenance ou l'implantation de systèmes d'information ; d'autre part, il traitera des implications comptables d'opérations particulières (acquisitions, cessions, apports...). Enfin, il aura un rôle d'assistance auprès des unités du groupe et participera au suivi des relations avec les auditeurs externes.

DEPARTEMENT FINANCE
33, rue Crémieux - 75012 PARIS Tél : (1) 44 75 52 00 Fax : (1) 44 75 52 01

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Maison fondée en 1854

LOUIS VUITTON MALLETIER conçoit, réalise et commercialise des bagages et articles de maroquinerie de prestige. Son chiffre d'affaires : 5,3 milliards de francs en 1993 est réalisé à plus de 80% à l'exportation. Nous recherchons un

Adjoint
à la
Direction Financière
Zone Europe

Trois missions principales caractérisent cette fonction. L'une à dominante **logistique :** gestion des approvisionnements, validation des commandes, contrôle des transferts inter-pays. L'autre est tournée vers la **gestion des stocks :** analyse des écarts, mise en place des procédures et suivi de l'inventaire, réalisation des tableaux de bord par magasin et par pays. La dernière mission est celle de correspondant **informatique :** analyse des besoins, participation avec la Direction Informatique à la définition des futurs systèmes d'information.

Nous recherchons des personnes diplômées d'une grande école : HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO PARIS, ayant une expérience d'un à deux ans en Audit ou Contrôle de Gestion. Il est indispensable d'être **bilingue** français/anglais et souhaitable de maîtriser une troisième langue.

Notre très forte croissance permettra à une personne qui en démontrera les capacités d'accéder à des responsabilités plus larges soit en Contrôle de Gestion central, soit vers la Direction Financière d'une de nos filiales.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence ZE à LOUIS VUITTON MALLETIER - D.R.H. - La Grande Arche - Cedex 41 - 92044 Paris-la-Défense.



Publipanel

Juristes

GROUPE VICTOIRE

Important groupe français d'assurances, le Groupe Victoire distribue une gamme complète de produits d'assurances, de placements et de retraite aux entreprises et aux particuliers. Sa filiale ABEILLE VIE, spécialiste de l'épargne retraite et de la prévoyance recherche un

FISCALISTE H/F

Rattaché directement au Responsable du Service Fiscal, vous aurez, en collaboration avec nos réseaux (salariés, courtiers,...) et nos prescripteurs, à participer à l'élaboration, la validation et la diffusion de toutes les solutions fiscales principalement liées à des produits d'assurance vie, dans le cadre de la gestion de patrimoine de personnes physiques ou des engagements sociaux d'entreprises.

Diplômé en Droit, vous possédez un DESS de Fiscalité et de préférence une formation complémentaire (ENI,...) et justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une société d'assurance vie ou en gestion privée de banque.

Disponibilité, curiosité, imagination et bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles sont des atouts indispensables pour réussir dans la fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. FV/CB à Catherine BOUCHEREAU - Groupe Victoire 52, rue de la Victoire - 75009 PARIS.



OK

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

La Direction Juridique de notre Groupe, basée à Paris, recherche

Juriste Droit des Affaires

Sous la responsabilité du Directeur Juridique et en étroite collaboration avec les Directions Opérationnelles, vous intervenez sur tout type de dossiers en droit des affaires : droit des contrats, de la distribution, de la concurrence, droit financier...

A 30 ans, vous possédez une très bonne formation juridique de base complétée par une Grande Ecole de Commerce ou l'IEP. Vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience en droit des affaires acquise au sein d'un cabinet d'affaires à vocation internationale ou d'un grand groupe international.

Excellent juriste, bilingue anglais, vos compétences techniques alliées à un très bon sens des contacts vous permettront d'évoluer au sein de ce Groupe.

Merci de nous adresser CV + lettre de motivation + rémunération actuelle sous la référence BC07 à LVMH - Direction des Ressources Humaines 30 avenue Hoche - 75008 Paris.

Publipanel

Le Groupe **EUREST FRANCE** (7 300 pers. 2,6 milliards CA) occupe une place prépondérante sur le marché de la **restauration collective** et est doté d'une organisation décentralisée. Notre service juridique recherche un(e)



Au sein d'une équipe active, vous prenez en charge la rédaction et le suivi de contrats commerciaux en veillant au respect de la réglementation relative à notre métier. Vous participez aux négociations, êtes le conseil de nos directions régionales (informations juridiques et fiscales, contrats, licences...) et contribuez par une attitude pédagogique constanto, au développement des connaissances juridiques de nos opérationnels. Titulaire d'un 3ème cycle en droit des affaires, votre expérience professionnelle d'au moins 2 ans en entreprise vous a familiarisé avec le conseil et la rédaction de contrats et vous a permis idéalement d'aborder les spécificités des marchés publics.

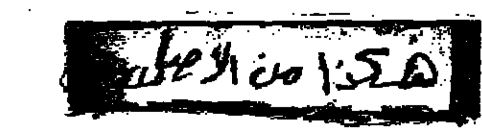


Pour ce poste basé à Levallois Perret, Corinne Langourieux vous remercie de lui adresser votre dossier complet sous réf. JUR09.94 à EUREST France - BP 327 92307 Levallois Perret Cedex.

l'avenir de bon appétit



Juristes



SECTEURS POINT

Production - Inform

SECTEURS DE POINTE

... - Haute technologie

ble département Achats

Marketing... à la négociation

ulouse

SECTEURS DE POINTE

DIAGRAM, filiale de FRANCE TELECOM Logiciels et Systèmes, est une SSII spécialisée dans la banque, la finance et l'assurance. Le succès rencontré par nos progiciels auprès des grandes institutions financières : gestion de portefeuilles, OPCVM, trésorerie groupes, salles de marchés francs, salles de marchés devises, salles de marchés options/futures, salles de marchés titres, nous amène à recruter :

CONCEPTEUR FONCTIONNEL MARCHÉS DÉRIVÉS

(Réf. : CFMD)

CONCEPTEUR FONCTIONNEL GESTION BANCAIRE

(Réf. : CFGB)

Pour ces deux postes, de formation supérieure (DESS, école d'ingénieurs...) vous assurerez la conception fonctionnelle de nos progiciels avant leur réalisation.

En relation avec notre clientèle, vous définirez et analyserez les évolutions fonctionnelles du progiciel.

A 30/35 ans, vous êtes rompus à une ou plusieurs méthodes de conception. Vous avez acquis au cours d'une expérience réussie des compétences similaires dans les milieux bancaires et/ou financiers (Salles de Marchés - Back Office - Contrôle de Gestion - Middle Office - Audit).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à DIAGRAM Direction des Ressources Humaines 16/18, rue du Dôme - 92514 BOULOGNE Cedex.

DIAGRAM

Notre Groupe (400 personnes) est spécialisé dans l'Ingénierie de l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement. Nous recrutons pour notre filiale environnement, un :

Ingénieur Etudes
Traitement des déchets

(Basé 78)

*Il aura pour mission la réalisation d'études destinées aux collectivités locales et industries en ce qui concerne la collecte et le traitement des **déchets solides**.*

Il sera chargé de toutes les étapes du projet recueil et traitement des données, synthèse, établissement de rapports et présentation aux clients. C'est pourquoi outre ses compétences techniques (bonnes connaissances en environnement et thermique industrielle), le candidat devra posséder d'indéniables qualités relationnelles.

Ce poste s'adresse de préférence à une personne ayant une première expérience mais les candidatures de débutants seront examinées avec le plus grand intérêt.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel sous réf. 1083 à DIACONSEILS, 24, rue du Commandant Faurax 69006 LYON. Confidentialité assurée.

DIACONSEILS LYON - PARIS

CERIB - EPERNON (28)

CHEF DU SERVICE BÂTIMENT

A 30/40 ans, de formation ingénieur ECP, ESTP, AM ou équivalent, vous justifiez d'une expérience sur les chantiers dans le domaine du BTP et de solides connaissances en bâtiment, particulièrement en **acoustique et thermique**.

En liaison étroite avec le Responsable du Département, vous animerez une équipe de techniciens, aurez la responsabilité d'Études et de Recherches et interviendrez en assistance technique, en formation et en normalisation (France et étranger). Ceci nécessite une grande curiosité intellectuelle, une bonne aisance relationnelle et l'expérience de l'animation de groupes.

Organisé, autonome et soucieux de rentabilité, vous saurez faire preuve d'efficacité pour atteindre vos objectifs.

Votre esprit de synthèse et vos qualités rédactionnelles sont éprouvées.

Anglais impératif.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) **sous réf. 353 à Chantal Kenvyn 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS.**



Chantal Kenvyn

Ingénieur spécialiste de la simulation numérique en électromagnétisme

Notre Groupe industriel de dimension mondiale recherche pour accompagner le développement de ses nouveaux produits un ingénieur spécialiste de la simulation numérique en électromagnétisme.

Titulaire d'un doctorat scientifique, vos compétences en mathématiques et en méthodes numériques vous ont déjà permis de réussir une première expérience dans le domaine de la modélisation mathématique des phénomènes électromagnétiques.

Au sein de notre Direction Recherche et Developpement, vous pourrez, grâce à votre compétence, aider les services techniques décentralisés dans leur développement de produits nouveaux et dans leurs études de logiciels. Vous veillerez aussi, en tant qu'expert, à développer et à maintenir un haut niveau de compétence dans ce domaine dans toute l'entreprise.

Vous parlez couramment l'anglais et vos compétences en traitement du signal et électrotechnique seront des atouts déterminants pour votre intégration dans ce poste qui est situé à Grenoble.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence Q1667/4686 à Jonction 140 rue Gallieni 92100 Boulogne qui transmettra.

MUREX *Une carrière internationale dans l'informatique financière.*

A l'avant-garde du développement et de la commercialisation de systèmes d'information pour les salles des marchés (Front-office et Back-office), nous recherchons :

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC, ...

Débutant, ou avec une première expérience, vous êtes motivé par les marchés financiers.

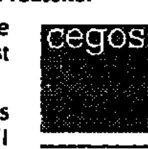
Vous aimez aborder les problèmes par leur aspect mathématique. Vous possédez si possible une première connaissance des instruments financiers et des outils informatiques.

Nous vous proposons de rejoindre notre jeune Société en pleine expansion, soit comme INGENIEUR D'AFFAIRES, soit comme INGENIEUR DEVELOPPEMENT.

Votre esprit d'initiative et votre capacité à travailler en équipe seront des atouts importants pour votre réussite.

Etant donné le caractère international de notre activité, la pratique courante de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 8220/M à Marie-Françoise ALETTI CEGOS Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.



CONSEIL FORMATION RECRUTEMENT

Monétel (650 personnes) est implantée dans la région Rhône-Alpes (VALENCE) et offre des métiers de haute technologie sur un marché international évolutif (220 ingénieurs en R & D). Concepteur et fabricant de matériel de Paiement Electronique, Systèmes de Péage et Publiphone, Monétel recherche :

Informaticien

De formation BTS/DUT ou Ecole d'Ingénieur vous possédez déjà une forte expérience en informatique : UNIX, C, C++, méthodologie orientée objet (la pratique de ces langages et méthodes est impérative) et vous permettront d'intégrer notre bureau d'études. **réf. TC/229**

Ingénieur de haut niveau

(CENTRALE, SUPELEC, ENST)

Destiné à prendre la responsabilité technique de PROJETS IMPORTANTS dans le domaine des Réseaux de Télécommunications. Votre expérience électronique de plusieurs années dans la téléphonie et les systèmes d'administration de réseaux vous permettront de définir avec les commerciaux les architectures et les solutions techniques pour nos clients à l'exportation et pour nos offres de demain. **réf. TC/322**

Chef de marché export

Vous serez chargé du développement des applications porte-monnaie électronique à l'international. Responsable du volume d'affaires, vous aurez à adapter les systèmes existants aux besoins locaux et à les vendre. De formation ingénieur informaticien/systèmes, vous avez 3 ans minimum d'expérience commerciale en SSII complétée d'une expérience export pour des produits à forte composante technique. Une connaissance du secteur bancaire serait un plus. La pratique de l'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité. **réf. TC/320**

Responsable de zone export

Vous serez chargé de l'implantation et du développement du chiffre d'affaires paiement électronique, sur votre zone. De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieur vous possédez une expérience professionnelle de 5 ans à l'international comme Chef de Zone pour des produits à forte composante technique et vous savez travailler en liaison étroite avec un bureau d'études. Vous pouvez impérativement démontrer une expérience réussie de développement en Allemagne et vous maîtrisez donc parfaitement l'allemand et l'anglais. **réf. TC/319**

Monétel

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions - en précisant la référence choisie - à DRH **Monétel** rue Claude Chappe 07500 GUILHERAND GRANGES.

NOUS SOMMES UN DES LEADERS DE LA VENTE DE PRODUITS DE PARFUMERIE ET DE COSMÉTIQUES EN FRANCE.

NOUS RECHERCHONS NOTRE

RESPONSABLE DU SYSTÈME D'INFORMATION

Nos perspectives de développement rapide nous conduisent à construire dès maintenant des outils de gestion plus performants, et à renouveler notre informatique pour supporter ces outils.

Nous recherchons l'homme qui pilotera le renouvellement de cette informatique.

Des connaissances approfondies de la gestion lui seront nécessaires pour maîtriser le dialogue avec les utilisateurs.

Une solide expérience de l'informatique lui sera indispensable pour gérer efficacement le dialogue avec les sous-traitants.

Ingénieur de formation, il doit posséder dynamisme, esprit d'initiative, capacité d'autonomie et de communication.

Il devra avoir exercé des responsabilités équivalentes et son expérience professionnelle sera dans tous les cas supérieure à 5 ans.

Poste à pourvoir dans une ville de province proche de Paris.

Envoyer CV et prétentions à Madame PHILIPPE,

SOCIÉTÉ MARIE-JEANNE GODARD

6, rue du 8-Mai-1945, 75010 PARIS

Notre groupe, spécialisé dans la fabrication et la vente de biens d'équipement de la maison (500 personnes).

Nous recherchons pour animer l'ensemble de la fonction Logistique-Ordonnancement-Lancement au sein de notre unité de production notre



- poste basé en Lorraine -

Membre du comité de Direction, il aura sous sa responsabilité :

- les achats, l'ordonnancement/lancement, les approvisionnements,
- une gestion optimisée des stocks (just in time) et des "en cours",
- les transports,
- la mise en place d'un système informatique cohérent et performant (notamment en GPAO) dans un cadre plus global de contrôle de gestion industriel.

Le poste conviendrait à un cadre fortement expérimenté dans ce type de fonction, de formation ingénieur.

Poste offrant de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1810 à notre Conseil ADH qui le transmettra avec une grande confidentialité.

ADH HOMMES ET STRATEGIE

43, Bd. Albert 1er - BP 3458 - 54014 Nancy Cedex - Tél. 83.96.29.29

Réunir les compétences, réussir sa stratégie

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

ENSI - INSA - ENI ou similaire
MECANICIEN ou METALLURGISTE

2 à 5 ans d'expérience industrielle dans des domaines tels que fabrication mécanique, BE mécanique, usinage, moulage ou injection de métaux légers, avec une ouverture ou une expérience dans le domaine de la vente de produits techniques à l'export.

Anglais et allemand efficaces indispensables.

Une importante industrie (région de Bâle) fabricant des alliages de fonderie alu de première fusion de haute qualité, destinés aux industries mécaniques, automobile, électromécaniques et autres, exportant ses produits dans le monde entier, recherche ce jeune ingénieur. Après une formation approfondie dans un centre technique équipé d'importants moyens de développement et d'essais, il parcicipera à la définition et à la mise au point des applications de produits en liaison avec les clients industriels français et avec nos partenaires.

Déplacements intermittents principalement en France pour des contacts d'analyse et de conseil technique, essais en production, etc, avec la clientèle industrielle.

Résidence agréable région touristique, proche de Bâle et de Mulhouse. Logement facilité.

Poste d'avenir stable, permettant des évolutions stimulantes.

Merci d'adresser votre CV détaillé sous référence S/1712 à

SELETEC CONSEIL DE DIRECTION

25, avenue du Général de Gaulle B.P. 37 67044 STRASBOURG CEDEX

SECTEURS DE POINTE

Nous sommes une Société de Services et de Conseil spécialisée dans la mise en place de **solutions bancaires.**
En vive expansion (20% par an), nous recherchons des :

INGENIEURS DIPLOMES

Ayant 4 à 5 ans d'expérience et de pratique de l'environnement NSDK, Moniteur transactionnel, UNIX, SGBDR..., ils devront s'intégrer à une équipe motivée et dynamique.



Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. IN/228 à :
SIGO CONSEIL - 108 bis, avenue Gabriel Péri - 93585 SAINT OUEN Cedex.

EURO RSCG CARRIERES

CAMIF

Notre métier : la Vente par Correspondance,
Nos moyens : des Catalogues, des Magasins, des Filiales,
Notre dimension : 1900 salariés pour un CA de 5 Milliards, recherche

ORGANISATEURS PROJETS

Vous garantirez le développement des projets d'organisation et des systèmes d'information et piloterez l'ensemble des réalisations.

Homme de planification, vous définirez les procédures et analyserez les méthodes de travail en assurant la mise en œuvre des changements auprès de nos équipes opérationnelles.

De formation Ingénieur, ESC, vous disposez d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les secteurs de la grande distribution ou des publications et avez développé des qualités relationnelles.

Les postes sont basés à NIORT.

Adressez lettre de candidature (CV, photo et prétentions) à la Direction des Ressources Humaines - CAMIF - Trévins de Chauray - 79045 NIORT Cedex 9.

OTC

Notre entreprise (330 personnes, 190 MF de CA, 75 % à l'exportation) filiale d'un groupe international est leader sur son marché : pièces techniques de précision pour l'électroménager gaz. Concepteurs et fabricants, **certifiés ISO 9001,** nous recherchons un

Ingénieur Etudes-Labo

Basé à **Tours**, vous *prendrez* en charge de A à Z le développement de nouveaux produits : définition du cahier des charges avec le commercial, conception, prototypes, mise au point, tests pour validation... en relation étroite avec les B.E. de nos clients, chez qui vous vous déplacerez régulièrement (surtout en Europe et aux USA). *Adjoint au Chef du laboratoire*, responsable de vos projets, vous participerez à l'encadrement d'une équipe de 7 techniciens et prototypistes. A l'avenir, nous vous assurerons un véritable **déroulement de carrière.**
Vous avez : • 27/29 ans • une formation d'ingénieur à dominante **mécanique**, nécessairement complétée par de bonnes connaissances en **électronique** • une première expérience en Bureau d'Etude, voire méthodes (2/3 ans) • une bonne pratique de l'anglais • la *passion de la technique, de l'imagination et un sens* pratique/expérimental.
Vous êtes tenté ?
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. MO 0975, à notre conseil PG Consultants, 17 rue Nationale, 37000 Tours.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un important groupe de dimension internationale recherche

INGENIEUR ETUDES RADIO GSM

Vous prenez en charge les études et expertises techniques sur les équipements radio GSM, participez aux travaux de mise au point de sous-système radio et assurez un support technique pour ce sous-système.

A 30 ans environ, ingénieur grande école ou équivalent (bac + 5), vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la radioélectricité. Des connaissances en transmission et protocoles réseaux seraient un plus.

Ce poste est basé à **Paris.**

L'importance du Groupe ouvre des perspectives *d'évolution de carrière intéressantes* à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. ER/M et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre conseil, qui vous garantit une **totale confidentialité.**

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

OPQCM

SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE *et des Libertés*

LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS

RECRUTE

UN JURISTE (CONTRACTUEL)

Cet agent sera chargé, en qualité d'attaché au service juridique, de l'instruction de dossiers concernant l'application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment dans le domaine du travail et de la fonction publique.

Les candidats doivent soit être titulaires d'une maîtrise de droit ou d'un diplôme d'Institut d'études politiques – et justifier d'une expérience professionnelle –, soit être titulaires d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur (DEA, DESS...).

Une bonne connaissance de l'informatique est souhaitée.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une justification de diplôme(s), doivent être adressées à la CNIL – 21, rue Saint-Guillaume, 75340 Paris Cedex 07, avec la mention SAFIC **au plus tard le 21 septembre 1994.**

Le contrat, dans un premier temps d'une durée de deux ans, relèvera du décret nº 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat.

Le poste peut être pourvu par la voie du détachement d'un fonctionnaire de catégorie A.

Une liste complémentaire de candidats susceptibles d'être recrutés ultérieurement pourra être établie.

VILLENEUVE D'ASCQ (Nord)

Technopole verte des Flandres (66 000 habitants) et ville universitaire (50 000 étudiants) située à 8 mn de Lille, elle a su allier en parfaite harmonie activités économiques, nature et cadre de vie et propose par l'intermédiaire de ses 1 200 agents un haut niveau de service à ses habitants.

TECHNOPOLE VERTE
66 000 HABITANTS
A 8 MN DE LILLE

Recherche aujourd'hui son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

par voie de **mutation** ou **détachement**

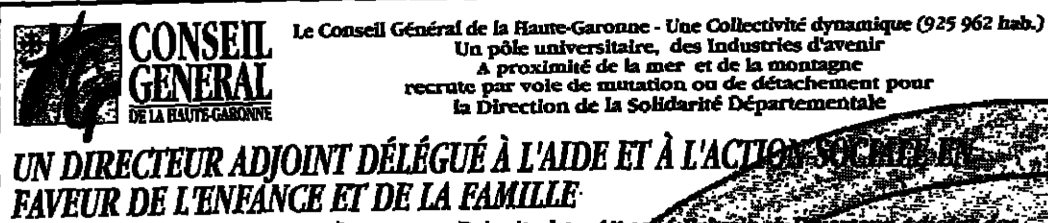
Directeur Territorial ou de grade équivalent, directement placé sous l'autorité du Secrétaire Général.
Votre mission consistera en la coordination et l'impulsion des services composant la Direction des Ressources Humaines :
• *Carrières et Traitements* • *Recrutement et Communication Interne* • Formation.
Elle vise également à maintenir et développer la dynamique de notre politique des Ressources Humaines en optimisant les outils existants, et en menant des dossiers stratégiques tels que la Gestion *Prévisionnelle des Emplois et Carrières.*
Votre sens aigu des responsabilités, votre rigueur et votre créativité devront avoir été démontrés dans un poste de même niveau.
Membre de l'équipe de Direction, vous serez, à ce titre, étroitement associé à la vie de la Collectivité.
A votre rémunération statutaire s'ajoutent une prime mensuelle, un 13ème mois, des avantages sociaux.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV) à Monsieur le Maire, à l'attention de Fabrice Belkacem, B.P. 89 - 59652 Villeneuve d'Ascq cédex, ***nous traiterons confidentiellement votre candidature.***



Villeneuve d'Ascq

OTC



Le Conseil Général de la Haute-Garonne - Une Collectivité dynamique (925 962 hab.)
Un pôle universitaire, des Industries d'avenir
A proximité de la mer et de la montagne
recrute par voie de mutation ou de détachement pour
la Direction de la Solidarité Départementale

UN DIRECTEUR ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'AIDE ET À L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Fonctionnaire de catégorie A, Inspecteur Principal ou Attaché Principal, Directeur Adjoint des Affaires Sanitaires et Sociales ou Directeur Territorial

Comptant sur votre connaissance approfondie de la législation dans ce domaine, nous vous proposons de favoriser une approche cohérente et unifiée de l'Aide Sociale à l'Enfance sur le Département ; de coordonner les politiques de l'Enfance et de la Famille dans un objectif d'efficacité accrue du service public ; de piloter le développement d'un dispositif de prévention alliant les interventions individuelles et les actions globales ; de contrôler la qualité du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile et de l'Adoption.
Vous alliez une grande autorité naturelle, des aptitudes certaines à l'arbitrage, un sens aigu de l'animation et du travail d'équipe (écoute et dialogue), ainsi qu'une solide pratique de la gestion des Collectivités Territoriales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et dernier arrêté) au Conseil Général de la Haute-Garonne, Direction des Ressources Humaines, Place Saint-Etienne, 31090 Toulouse cedex. [illegible]

LA VILLE DE PERPIGNAN

recrute pour son **Ecole des Beaux-Arts**

Un professeur d'Enseignement Artistique Contractuel

à temps plein, chargé de la coordination de l'option DESING

Profil du poste : Plasticien-designer justifiant d'une réelle expérience artistique et professionnelle, *il sera susceptible de mener création et recherches au sein de l'option design. Il aura plus* particulièrement pour mission la responsabilité pédagogique de l'option et la coordination de ses divers enseignements. Ouvert aux différents champs du design (design de produits, design d'environnement, design graphique) et attentif à la spécificité culturelle et socio-économique de la Ville de PERPIGNAN et de sa région, il sera à même d'articuler une réflexion sur des problématiques contemporaines dans une dimension internationale. Les dossiers de candidature, composés d'une lettre manuscrite, d'un CV détaillé, d'une copie des diplômes et de toutes pièces justificatives des compétences, doivent être adressés *pour le 30 SEPTEMBRE 1994* au plus tard à :

Monsieur le Maire de la Ville de PERPIGNAN Direction des Ressources Humaines
BP 931 - Hôtel de Ville - 66931 PERPIGNAN CEDEX

XI

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

Notre Groupe (+ 400 personnes) recherche pour une de ses filiales spécialisée dans l'ingénierie du bâtiment et du génie civil son :

Directeur Général

Basé à Lyon

En liaison directe avec le Président du Groupe et avec une très large autonomie, il gère et administre sa société (30 personnes) dans le souci permanent de son développement et de sa rentabilité, tout en assurant la responsabilité de la production.

A 35/40 ans, de formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous bénéficiez d'une expérience de l'ingénierie, vous avez prouvé vos compétences d'homme de développement et de gestionnaire et vous recherchez une structure à développer afin d'exprimer vos capacités de manager, de mettre à profit votre maturité et de vous épanouir professionnellement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel sous réf. 1082 à DIACONSEILS, 24, rue du Commandant Faurax 69006 LYON. Confidentialité assurée.

DIACONSEILS
LYON - PARIS

Membre OPQCM

ENTREPRISE BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
100 personnes - située à MEAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL

De formation **Ingénieur ESTP** ou équivalent, vous disposez d'une expérience réussie de plusieurs années dans la direction d'une PME de Gros Œuvre.

Votre première mission sera de donner un nouvel essort à l'entreprise, ce qui implique dynamisme, pugnacité, autonomie, esprit d'initiative et capacité à entreprendre.

Rigoureux, organisé, vous aurez le souci de la rentabilité et de l'efficacité et serez responsable de la gestion financière de l'entreprise.

Doté d'un excellent contact humain, vous avez le goût du travail en équipe et l'expérience de l'animation des hommes. Vous assurerez, par ailleurs, le développement commercial de l'entreprise et saurez, grâce à vos qualités relationnelles et à votre force de conviction non seulement fidéliser la clientèle existante, mais aussi trouver de nouveaux clients.

Vous aurez également à veiller à la bonne réalisation des chantiers et à la qualité des prestations.

Rémunération motivante en rapport avec les résultats obtenus et la compétence reconnue.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous référence 354 à Chantal Kenvyn 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS**



DIRECTEUR DE FILIALE MULTINATIONAL SECTEUR SERVICES

Notre client est un **groupe multinational anglais**, composé de 15 filiales operant dans 22 pays, qui a atteint une position de leader sur son marché. Son activité est liée a l'augmentation du trafic et à la fidelisation des consommateurs, auprès de la grande distribution.
Nous recherchons, pour **la filiale française en très forte croissance** le

DIRECTEUR GENERAL

Doté d'autonomie, de reelles capacités d'initiative, d'organisation et coordination, d'excellentes qualités relationnelles et de négociation, vous aimez travailler en équipe.
Votre rôle sera d'assurer, en liaison étroite avec la Direction Generale Européenne, basée en Italie, le management global de la filiale, de conduire et pousser son développement, d'animer l'équipe des collaborateurs.

Après des études supérieures (commerciales ou économiques) notre candidat, âgé de 35/40 ans, a acquis et enrichi son expérience au sein d'entreprises commerciales ou dans la vente de services et connait très bien le domaine de la grande distribution.
La pratique usuelle de l'anglais est indispensable.
Le poste est basé à NICE.

Merci d'adresser votre CV detaille et prétentions sous réf. 471SP à Price Waterhouse Management Consultants, Via della Signora 2/A 20122 Milano (Italie).

LHW

Price Waterhouse Management Consultants

Groupe industriel français de premier plan fortement implanté en France et à l'étranger (U.S.A. et Turquie notamment), nous recherchons un collaborateur d'envergure.

CADRE HAUT NIVEAU

A 35 ans, vous alliez à votre diplôme d'Ingénieur (X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées ...) une formation de gestion, la maîtrise de l'anglais et, si possible, d'une seconde langue européenne.

Manager de tempérament et d'expérience, vous possédez une forte capacité d'adaptation, de réactivité et une bonne analyse face aux situations changeantes et complexes de l'économie moderne.

Votre parcours professionnel vous a permis, notamment dans l'industrie, de démontrer votre sens des affaires et du commerce, tout en appliquant une gestion rigoureuse et d'éprouver vos talents de meneur d'hommes.

Aujourd'hui, nous vous proposons d'investir vos qualités et votre professionnalisme dans une carriere nationale et internationale.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo *en précisant sur l'enveloppe la référence 645 et le nom des sociétés que vous ne souhaitez pas rencontrer,* à COMMUNIQUE - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

LE MONDE DES CADRES



recherche

ECONOMISTE

POUR ANALYSE, CONJONCTURE ET PRÉVISION ÉCONOMIQUE

Ingénieur Grande Ecole, ENSAE. Doctorat d'économie, ou équivalent.

Une première expérience est souhaitée mais n'est pas indispensable.

Anglais courant + deuxième langue.

Adresser C.V. précisant travaux et publications éventuels à
REXECODE
29, avenue Hoche - 75008 Paris
(à l'attention de Monsieur de Perthuis - discrétion assurée).



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

Assistante de recherche

Notre société est leader du Conseil en recherche de cadres par approche directe dans le secteur des Nouvelles Technologies. Notre croissance sur ce marché porteur nécessite la création d'un nouveau poste d'Assistante de recherche. Integrée dans une équipe de 10 personnes et travaillant en liaison permanente avec les consultants, elle sera responsable des différentes étapes de la recherche : de l'étude de poste a l'entretien telephonique avec les candidats potentiels. Ce poste autonome requiert une grande rigueur et conviendrait a une jeune diplômée de l'enseignement supérieur. Nous recherchons une professionnelle de ce métier ou une personne pouvant justifier d'une première expérience lui ayant permis de développer les contacts téléphoniques et une bonne connaissance du monde de l'entreprise. Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 3044/LM à

ALPHA CDI
20, avenue André Malraux
92300 LEVALLOIS PERRET.





LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

Le CNASEA recrute par concours externe

2 Cadres d'emplois V

1er POSTE (réf. 9405DME/RTS1)

Vous assurerez la conception des tableaux de bord mensuels et les états statistiques sur les données relatives aux actions de la Division de l'économie de l'exploitation agricole, l'organisation des données dans l'infocentre. Appui méthodologique pour l'analyse et la valorisation des données. Utilisation des logiciels d'analyse de données et des bases de données relationnelles. Evolution possible vers des fonctions de gestion technique et administrative liées aux actions de la Division.

Rémunération : 165 à 250 KF selon expérience.

2ème POSTE (réf. 9405DME/RPBI)

Vous assurerez la gestion des prêts bonifiés, la coordination d'une équipe de 5 personnes et les relations avec le ministère de l'agriculture, les établissements de crédit et les délégations régionales du CNASEA. Vous prendrez également en charge le suivi de la règlementation, le développement des applicatifs de gestion, la vérification et la certification des factures de bonification présentées par les établissements de crédits, l'exploitation statistique des données, la mise en place des répartitions d'enveloppes budgétaires départementales, la conception de tableaux de bord pour vérifier leur consommation, l'élaboration d'hypothèses chiffrées pour prévisions d'enveloppes de prêts pour l'année à venir. Bonne connaissance des métiers de la banque, des logiciels d'analyse statistique et des bases de données relationnelles. Rémunération : 165 à 250 KF selon expérience.

1 Cadre d'emplois IV

(réf. 9404DME/CJ2)

En collaboration avec le responsable du domaine juridique de la Division de l'économie de l'exploitation agricole, vous participerez à la gestion des actions de la division et assurerez le suivi règlementaire des interventions, l'appui auprès des sites régionaux, la collaboration à l'élaboration des textes et prodédures, le suivi du recouvrement et du contentieux portant sur les actions économiques gérées par la Division. Capacité d'analyse juridique et connaissances en droit rural.

Rémunération : 150 à 225 KF selon expérience.

Conditions d'inscription Cadres d'emplois V (réf. 9405DME/RTS1 - réf. 9405DME/RPBI) : Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur, d'un diplôme d'ingénieur d'une école nationale supérieure ou d'une grande école de l'Etat, ou être titulaire d'un titre ou diplôme homologué au niveau I conformément aux arrêtés pris en application de l'article 8 de la loi N° 71-577 du 16 Juillet 1971.

Conditions d'inscription Cadres d'emplois IV (réf. 9404DME/CJ2) : Etre titulaire d'un diplôme du second cycle de l'enseignement supérieur, d'un diplôme d'une école d'ingénieur ou de gestion ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau II conformément aux arrêtés pris en application de l'article 8 de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971.

Ces postes sont à pourvoir d'abord à Issy-les-Moulineaux puis à Limoges à compter de Juillet 1997 dans le cadre du programme de délocalisation des emplois publics engagé par le gouvernement.

Retrait des dossiers de candidature sur place ou par écrit (en précisant expressément la réf. du poste) à CNASEA SP-Concours, 7 rue Ernest Renan, 92136 Issy les Moulineaux cedex.

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 1994.





GROUPE DE CONSEIL EN MANAGEMENT
ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION,
recrute

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

- Formation supérieure (X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC...)
- Débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou Cabinet de Conseil)
- Postes basés à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence SV9401 à l'attention de Sylvie VIGNES - AREA Consultants
15, rue BEAUJON -75008 PARIS.

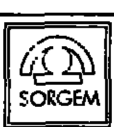
---

consul[redacted]

Vous intervenez au plus haut niveau chez le client, pour le conseil en

COMMUNICATION INTERNE ET SOCIALE
au sein d'une équipe spécialisée

Trente ans ou plus, de formation Essec, Science Po ou équivalent vous avez une solide expérience acquise chez l'annonceur ou en agence, et êtes disponible immédiatement.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à L. Villenet Conseil, 18 place Charles Fillon, 75017 Paris, qui transmettra.



CABINET D'ETUDES EN MARKETING ET COMMUNICATION
Recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

Agrégation ou Normale Sup. : philosophie, lettres
ou Doctorat : sociologie, psychologie sociale, linguistique, sémiotique

Premières expériences appréciées

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV à Yves KRIEF
SORGEM — 11, rue Leroux — 75116 PARIS

Groupe agro-alimentaire international, implanté sur les cinq continents, nous occupons dans nos secteurs d'activités une place affirmée de leader mondial.

Auprès de notre Directeur Commercial, nous engageons un

Chef de zone export

De formation type E.S.C., vous attestez d'une expérience commerciale réussie, à l'exportation, dans la vente de **produits intermédiaires,** auprès d'une clientèle d'industriels, de distributeurs spécialisés ... dans un **contexte de partenariat** où, l'apport technologique se combine avec l'efficacité commerciale, dans un esprit de **fidélisation.**

ANGLAIS parfaitement maîtrisé + une 2ème langue.

Poste basé **région Lilloise** - Déplacements fréquents.

A. C. P. Adresser lettre + photo + curriculum vitae à **J.M. CLOAREC - ACP** 1, rue St-Marc - 29336 QUIMPER Cedex. Réf. M136/M - Tél. 98.53.50.51

MEDIAPA



Secrétaire de rédaction confirmé(e) Journaliste

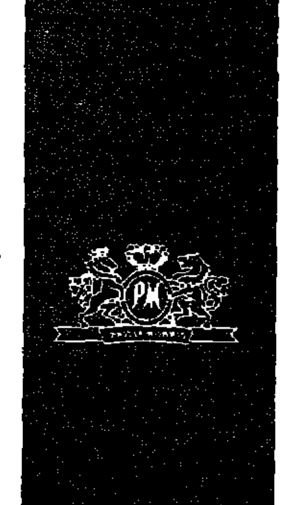
Outre les responsabilités courantes d'un secrétariat de rédaction, vous serez chargé(e) de coordonner et d'animer une équipe.

De formation supérieure type journalistique, vous avez développé une expérience significative d'au moins 5 ans, de préférence au sein d'un quotidien régional. Autonome, organisé(e), sachant faire face aux imprévus, vous disposez de réelles aptitudes au management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. B/1029 sur l'enveloppe à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Evidence



Leader sur le marché des cigarettes blondes avec des marques aussi prestigieuses que Marlboro, Philip Morris, Chesterfield, L & M, Merit, Fortuna... Philip Morris France (effectif 400 personnes environ), est filiale du premier groupe mondial de produits de grande consommation, présent dans les secteurs du tabac et de l'agro-alimentaire. Dans le cadre de notre développement, nous renforçons notre équipe ressources humaines basée à notre siège de Neuilly et recherchons un

ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

En collaboration avec l'équipe, vous vous initierez aux différents aspects de la fonction personnel (recrutement, formation, droit du travail, politique sociale, administration du personnel), d'abord en France, puis éventuellement dans d'autres pays avant de prendre en charge un poste opérationnel.

Vous êtes de formation ESC ou équivalent, possédez une première expérience de la fonction (maximum 2 ans) ou avez déjà effectué des stages en entreprise dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Une pratique courante de l'anglais et de la micro-informatique (Excel, Winword) est indispensable. La bonne connaissance d'une troisième langue est nécessaire. Bien sûr, vous possédez de grandes capacités d'analyse, d'écoute et d'ouverture d'esprit. Curieux, rigoureux, vous avez le sens des responsabilités et savez faire preuve d'autonomie et de mobilité pour évoluer à terme dans un groupe international.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération sous réf. LM/08 à Laurent Guassia, Philip Morris France, 192 av. Charles-De Gaulle, 92525 Neuilly-sur-Seine Cedex.

PHILIP MORRIS
FRANCE S.A.

MEDIA SYSTEM

MEDIA SYSTEM

GROUPE PUBLICIS

Consultant développement à 25 ans environ, de formation bac + 4 (HEC, ESC, Sciences Po...) vous êtes un commercial hors pair. Vous savez que prospection terrain et créativité sont les seules clés de réussite en développement. Aujourd'hui, après une première expérience en agence de communication ou société de service, vous souhaitez miser sur un grand groupe : filiale de Publicis, Media System est une agence de communication en ressources humaines, leader en France. Nous recherchons un consultant prêt à s'investir à 110 % dans notre développement et à travailler très dur pour pouvoir évoluer dans une structure où l'avenir s'écrit tous les jours.
Si le travail ne vous fait pas peur, si vous êtes passionné par la communication, ne pensez pas plus longtemps à votre avenir, décrochez-le au (1) 46 99 54 54 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en précisant la référence 145.



Professionnel de la communication corporate

A 30 ans, vous avez un minimum de 5 ans d'expérience en agence, la stratégie, la conception technique, les plans média, le hors média vous sont complètement acquis. Venez partager votre savoir-faire avec le nôtre : agence du groupe Media System (Publicis), nous sommes spécialisés dans la publicité corporate, nous accompagnons nos clients dans l'élaboration de leur image, nous bâtissons des systèmes de communication qui prennent en compte l'ensemble des modes d'expression de l'entreprise.
Si vous pensez que la communication institutionnelle évolue et si vous êtes libre rapidement adressez rapidement votre dossier de candidature sous réf. 52740, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17.

SHERPA
GROUPE MEDIA SYSTEM

MEDIA SYSTEM

LE MONDE DES CADRES

Groupe leader sur le plan mondial et en forte expansion (2500 personnes, 2 Mds de Francs de CA), recherche pour conforter son développement international

Directeur commercial groupe

France et international

Réf. AK 111 — *Rémunération importante*

Rattaché au Président Directeur Général, vous aurez en charge l'encadrement et l'organisation complète du service marketing/ventes de la société, auprès d'une clientèle diversifiée allant du détaillant aux sociétés multinationales.

Agé d'au moins 38 ans, parlant couramment l'anglais et si possible une autre langue européenne, nécessairement diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou MBA, vous avez une expérience réussie d'au moins 10 ans dans une fonction comparable au sein d'un groupe international de premier plan (préférence marquée pour équipement de bureau, informatique, photo et photocopie...).

Directeur de la recherche et du développement

Réf. AK 112 — *Rémunération importante*

Rattaché au Directeur Industriel, vous animerez un département de 60 personnes et vous maîtriserez l'ensemble des techniques : photo, mécanique, électronique, optique et nouvelles technologies numériques.

Agé d'au moins 40 ans, nécessairement diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, vous avez une expérience réussie d'au moins 10 ans dans une fonction similaire.

Ces 2 postes s'adressent à des talents de premier plan, entrepreneurs charismatiques, rompus à un environnement international.

Adressez votre dossier (lettre, CV, photo et rémun.) à Antoine KAMPHUIS sous référence indiquée.

KM & associés

Conseil en recrutement

1, rue Magellan - 75008 PARIS - Tél : 44.43.98.89 - Fax : (1) 44.43.98.97

MEDIAPA

La SACEM, organisme professionnel chargé de la perception et de la répartition des droits d'auteur, recrute pour son Département des Droits Phonographiques et Vidéographiques (SDRM), un

CHARGE DE MISSION TRILINGUE H/F

Français/Allemand/Anglais

pour mettre en place et gérer un nouveau secteur de perceptions. Ceci inclut la définition, l'optimisation et le suivi des procédures d'exploitation (gestion de bases de données, des perceptions et des aspects financiers et comptables), les relations avec l'ensemble des partenaires en France et à l'étranger, la gestion des transmissions d'information (échange de données), les tableaux de bord...

A 30 ans environ, de niveau Bac + 4 (gestion, organisation, MIAGE...), autonome, rigoureux, vous avez une expérience significative de gestion de projet, si possible à l'échelon européen. Vous êtes disponible pour des déplacements. La connaissance du secteur audiovisuel serait un plus.

Merci d'adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. DDPV à SACEM/Recrutement, 225 avenue Charles de Gaulle, 92521 Neuilly cedex.

sacem — *La musique, toute la musique*

LBW



recherche pour son siège social de Saint-Quentin-en-Yvelines :

TRADUCTEUR

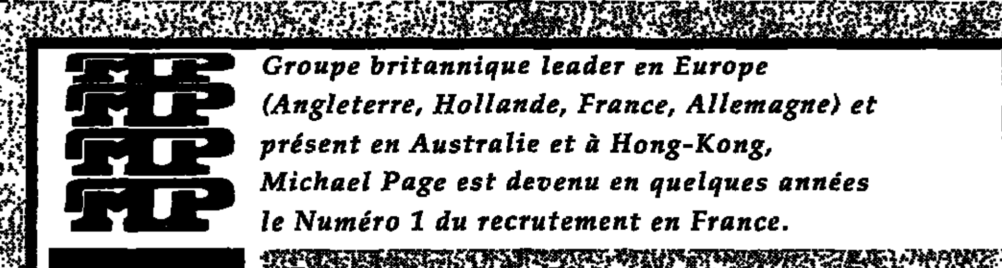
Anglais - Allemand

Anglophone, vous assurerez la traduction de nos documentations commerciales, techniques et juridiques. Vous possédez un diplôme de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et Traducteurs de l'Université de Paris ou équivalent à l'étranger.

Ce poste comporte de véritables perspectives d'évolution dans un Groupe à fort potentiel de développement.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions à : BOUYGUES DPFG EC 9 1, avenue Eugène Freyssinet - 78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELYNES Cedex.

EURO RSCG CARRIERES



Groupe britannique leader en Europe (Angleterre, Hollande, France, Allemagne) et présent en Australie et à Hong-Kong, Michael Page est devenu en quelques années le Numéro 1 du recrutement en France.

Auditeurs, vous vous sentez à l'étroit?

Jeunes auditeurs de cabinet : Devenez consultant chez Michael Page

- *De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de 2 à 3 années en cabinet d'audit.*
- *Vous aimez les contacts, vous êtes attiré par des métiers de conseil ainsi que par une forte autonomie*
- *Après une période de formation, vous serez capables de gérer votre portefeuille de clients pour qui vous mènerez des missions de recrutement.*
- *D'une forte personnalité, vous êtes capables de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.*
- *Si vous êtes prêts à vous investir, venez développer vos talents chez Michael Page.*

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Gilles de Mentque, Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper 36.17 code MPAGE** sous référence GM2723.

Consultant

Créé en temps de crise par des consultants confirmés, notre cabinet connaît une forte croissance liée à la qualité de nos méthodes et aux relations de partenariat établies avec les sociétés qui nous font confiance. Nos activités : recrutement par annonce et par approche directe, évaluation de potentiel et bilan de compétences.

Après une période de formation à nos outils d'évaluation et à notre culture, vous prenez rapidement en charge le développement de votre activité. Votre responsabilité est complète, de la prospection à la réalisation des missions. Votre vision du métier s'exprime au travers d'un souci permanent de qualité, d'éthique et de respect des candidats.

A 28-34 ans, après une double expérience en entreprise dans une fonction opérationnelle et en cabinet, vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos qualités de dynamisme, d'entrepreneur et de contact dans une structure saine et ambitieuse. Votre sérieux et votre implication feront de vous un interlocuteur reconnu des décideurs.

Si vous souhaitez partager notre enthousiasme et notre réussite, nous vous remercions d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la référence 2560 sur l'enveloppe et la lettre.



MEDIA SYSTEM

FILIALE EUROPEENNE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

CHARGE(E) DE RECRUTEMENT CADRE

Bilingue Anglais/Français
SERVICE RECRUTEMENT EUROPE

Votre mission
- Définition des fonctions, des profils et **gestion de l'ensemble du processus de recrutement du Groupe**
- Participation, en relation avec les différentes Directions du Groupe en Europe, à la mise en œuvre d'une politique de recrutement faisant de la mobilité interne, une priorité

Votre profil
- Une formation Bac+5 impérativement et une expérience de 3 à 5 ans acquise au sein d'une entreprise du **secteur industriel et/ou dans un contexte international**
- **Le sens de l'organisation,** d'excellentes qualités relationnelles
- Maîtrise des outils informatiques
- Anglais courant nécessaire, la connaissance d'une deuxième langue européenne sera un atout

Un poste évolutif et une réelle autonomie seront offerts à un(e) candidat(e) motivé(e) et disponible.



Pour ce poste situé à Paris-Est (métro), merci d'adresser votre candidature + salaire actuel sous réf. ED7 à EL CONSEIL : 67 RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS

Toute confidentialité garantie

Action, Ardeur, Animer, Adapter
Agile, Améliorer, Approfondir, Avis,
Attentif, Aide, Allier, Avancer,
Apprendre, Ambition, Anticiper,
Autonomie, Ame, Avertir,
Aboutir, Accomplir,
Applicable, Appui,
Accompagner,
Autrement,
Altis.

Conseil en management.

Consultants expérimentés en organisation, système d'information, conduite du changement..., vous avez l'ambition d'évoluer dans un cabinet en pleine expansion. Venez partager notre enthousiasme. Envoyez lettre de motivation et CV à Sandrine Albertus.



59, boulevard Exelmans 75016 Paris

Évidence

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

“Nous avons beaucoup demandé aux entreprises de se remettre en question. A nous de repenser notre métier.”

Pour recréer le métier de Conseil en recrutement des années 2000, je recherche des associés professionnels.

Il faut "recréer" le conseil en recrutement sur de nouvelles bases.
C'est pourquoi j'offre à des professionnels expérimentés et amoureux de notre métier, universitaires ou autodidactes du métier, de me rejoindre comme associés à part entière.
Cette offre s'adresse à ceux (et celles, bien sûr) qui ont une haute opinion de ce que les clients et les candidats attendent, sur les plans de la déontologie, de la qualité et des méthodes, et qui sont des entrepreneurs.
Le marché du conseil en recrutement n'est pas seulement victime de la crise économique, mais aussi de ses propres errements. Il faut donc repartir sur des bases tout à fait différentes.
Lorsque j'ai créé ce marché, la concurrence n'était pas un problème. L'important n'était pas de s'aligner sur les moins-disants techniques et financiers, mais de démontrer en quoi notre proposition, surprenante alors, était bénéfique pour l'entreprise et les candidats.
Primaient, comme pour les autres disciplines du conseil, la qualité, le travail en équipe, la déontologie professionnelle et surtout la mise en œuvre de méthodes scientifiques.
Ainsi les "conseils" en recrutement n'étaient pas seulement des pourvoyeurs de candidats, payés à la prime, mais des consultants respectés en raison de leurs capacités à être des vecteurs de transfert de technologies.
De même que j'ai fait partie des deux ou trois qui ont créé ce métier, j'ai l'intention de le "recréer". Avec ceux qui sont aujourd'hui dans ce métier et veulent s'ouvrir de nouvelles perspectives dans un ciel apparemment bouché, et qui répondent aux critères suivants : esprit d'entrepreneur, aimant partager et travailler en équipe, intéressé par l'approfondissement des méthodes, respectueux de la déontologie vis-à-vis des entreprises, des candidats et de leurs collègues.
Ecrivez-moi, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
Washington Moscou Bruxelles Paris

Spécialiste de la vente de logiciels micro-informatique, de services associés et d'intégration matériels et réseaux, HIS (CA 1993 : 245 MF, 30 % de croissance) apporte des solutions uniques et complètes auprès des grands comptes (Banque, Industrie, Administration) et recherche dans le cadre de son développement :

RESPONSABLES DE SECTEURS

Votre expérience de la vente Grands Comptes, alliée à votre parfaite connaissance de la micro-informatique et plus particulièrement des logiciels, vous permettra de prendre en charge le développement de comptes clients stratégiques sur un secteur d'activité déterminé.
A 30-35 ans, de formation supérieure, vous prospecterez également de nouveaux comptes que vous gérerez en toute autonomie. Votre maturité vous permettra de réussir et d'évoluer au sein de notre société. (Réf. RS)

INGENIEURS COMMERCIAUX SENIORS

A 28/35 ans, de formation supérieure, vous possédez nécessairement une première expérience de la vente de services ou de logiciels informatiques auprès de grandes entreprises.
Au sein d'une structure légère, vous prendrez en charge la prospection, le développement et la gestion de clients Grands Comptes. Vous aurez auprès de vos interlocuteurs (Directeur Informatique, Bureautique et Achat), toute latitude pour définir leurs besoins, analyser les stratégies (bureautiques, réseaux...), assurer la formation, l'installation..., la gestion du parc micro. (Réf. IS)

Envoyer CV + photo + lettre de motivation + prétentions, sous référence choisie, à HIS, Service du Personnel, 21 rue de Clichy, 93518 Saint-Ouen Cedex.



I RW

Communication d'entreprise

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de communication situé à Paris Ouest (proche Etoile) recherche son responsable du développement.

Agé de 28/30 ans de formation HEC, ESSEC, Sc.Po... vous possédez une bonne expérience en agence et plus particulièrement de la prospection commerciale.

Aujourd'hui, vous souhaitez optimiser votre expérience du développement au sein d'une structure qui vous assure tous les gages d'évolution.

En prenant en charge notre « new business », vous deviendrez, auprès d'interlocuteurs de haut niveau, notre ambassadeur et bâtirez pour eux stratégies et recommandations.

Si, pour vous, terrain rime avec performance contactez le **(1) 46 99 54 54** de 9 heures A 17 heures du lundi au vendredi, en précisant la référence : 147.

V.A.G France S.A.

Chef du département marketing Audi

V.A.G France, filiale du premier constructeur automobile européen, est chargée de la commercialisation des marques Volkswagen, Audi et Skoda sur le territoire français.

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation des ventes par marque, nous recherchons un chef de département Marketing pour Audi.

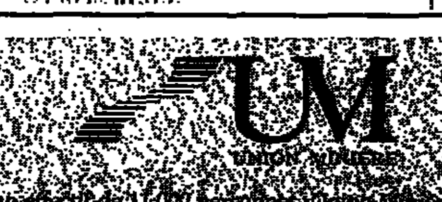
Au sein de notre siège social à Villers-Cotterêts (80 km de Paris), vous élaborez et coordonnez la stratégie prix et produits de la marque, définissez et mettez en place le mix-communication (publicité, promotion, marketing direct, sponsoring). De plus, vous collaborez étroitement avec le département Ventes et avec les différentes divisions internes de l'entreprise.

A 35 ans environ, de formation supérieure (ESC ou école d'ingénieurs complétée par un troisième cycle de gestion), vous avez impérativement, en plus de toutes vos qualités personnelles (sens relationnel et de l'analyse, capacité d'écoute et de proposition, goût du travail en équipe...), une expérience de huit à dix ans des ventes et du marketing dans l'automobile ou les produits de grande consommation dont trois ans sur le terrain.

Bien sûr votre anglais est « fluent » et un bon niveau d'allemand est souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle) à V.A.G France, Division des ressources humaines et de la formation, BP 64, 02601 Villers-Cotterêts Cedex.

MEDIA SYSTEM



Avec un effectif de 11 000 personnes, [illegible] est l'un des plus importants groupes mondiaux dans le secteur des non-ferreux. Son unité [illegible] leader mondial du zinc laminé commercialisé sous la marque VM ZINC (45% du CA à l'export en direction de 35 pays et sur les cinq continents) cherche un

Ingénieur Commercial Export

Rattaché au Manager Ventes Export, vous serez responsable du développement des ventes de zinc laminé de votre zone : détection de projets principalement en couverture, établissement de relations suivies avec les principales entreprises du BTP et les prescripteurs, prospection et identification de nouveaux marchés, conduite des négociations, suivi des contrats, réalisation d'études de marché spécifiques. Vous disposerez en permanence du support des services techniques et marketing de la Société.
Ingénieur diplômé (ESTP, INSA, AM ou équivalent), vous possédez une première expérience même courte de la vente à l'export d'équipements. Capable d'initiative, d'autonomie et de réflexion, vous avez le sens de la négociation, d'excellentes aptitudes à la communication et au travail en équipe. Anglais courant indispensable (la maîtrise d'une deuxième langue serait un atout).
Grande disponibilité pour les déplacements.
Poste basé au siège à Paris.
Merci d'adresser votre dossier, sous réf. F 354/M à notre conseil OBERTHUR CONSULTANTS 49 rue Saint Roch 75001 PARIS.

CURRICULUM

Ni[redacted] Consulting,
N[redacted] Group,

EUROPE, premier cabinet en STRATEGIE de REALISATION, désire rencontrer de vrais

CONSULTANTS

X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC, ESCP

Ayant une expérience réussie dans le Conseil en Stratégie
audacieux dans votre réflexion, réfléchi dans la réalisation de vos audaces, rejoignez une équipe passionnée, ambitieuse, et qui sait mettre la force des projets de ses clients en mouvement.

" il vaut mieux écouter la forêt qui pousse que l'arbre qui tombe "
G.W.F. HEGEL

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions)
à Laurence GROUSSET - EUROPE - 32, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS

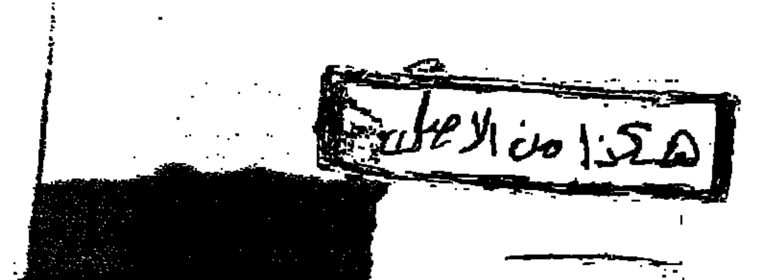
E EUROPE

François Cornevin
vous remercie de noter ses nouvelles coordonnées

9, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
Téléphone : (1) 42 66 66 05
Fax : (1) 42 66 00 02



FRANCOIS CORNEVIN
RECHERCHE ET EVALUATION
DE CADRES ET DIRIGEANTS



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

XI

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Votre expertise soutiendra notre offre en solutions réseaux

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

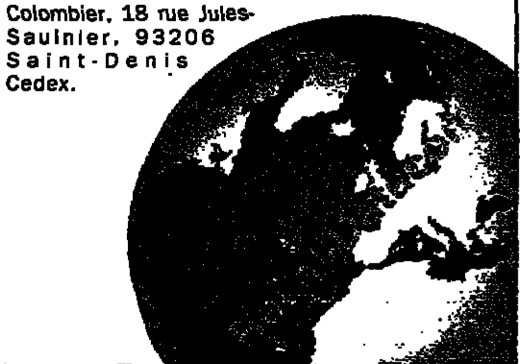
RACAL-DATACOM est l'une des 15 filiales du groupe RACAL-ELECTRONICS, le leader mondial dans le domaine des Réseaux et Télécommunication, réalisant un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs et rassemblant 4 500 personnes réparties dans 80 pays où plus de 100 000 clients font confiance à ses produits et services.

En étroite collaboration avec la Direction Commerciale, vous intervenez en tant que support à la vente des produits réseaux et assistez techniquement notre force de vente. Vous élaborez la réponse au cahier des charges et vous vous impliquez dans la défense de l'offre en réalisant les présentations techniques aux clients et prospects ainsi que la mise en place de maquettes de démonstration.

A 30 ans environ et de formation ingénieur, vous avez 5 ans d'expérience à ce poste dans les réseaux locaux et les interconnexions. Votre rigueur professionnelle complétée par votre expertise technique vous a permis de réussir sur d'importants projets auprès d'une clientèle qualifiée de responsables informatiques, télécoms et réseaux.

Ce poste à pourvoir à Saint-Denis (93) dans un contexte très international nécessite la maîtrise de langues étrangères (anglais impératif).

Merci d'adresser votre candidature, sous référence LM/0309, à Marie-Françoise Sauzedde, Racal-Datacom, Parc du Colombier, 18 rue Jules-Saulnier, 93206 Saint-Denis Cedex.



MEDIA SYSTEM



PARIS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE
GROUPE CNIM, 2800 PERSONNES, 2,5 MDS DE CA

INGÉNIEUR COMMERCIAL

La division ENVIRONNEMENT, très implantée sur son marché, poursuit son développement grâce à ses technologies innovantes.

Ingénieur diplômé Grandes Écoles (MINES, CENTRALE, ENSTA, ...), vous avez 30/35 ans et connaissez bien la thermique industrielle. Vous bénéficiez également d'une solide expérience dans la vente de bien d'équipements et/ou de préférence d'usines clé en main (centrales thermiques ou de chauffage, usines d'incinération de résidus urbains avec récupération de chaleur et production d'électricité).
En intégrant notre direction commerciale, vous rejoignez une équipe solidaire, responsable du marketing et de la vente de centrales de cogénération et de traitement de résidus urbains.
Dynamique, entreprenant, rigoureux, créatif, vous avez le sens des relations humaines.
Basé à Paris, vous êtes appelé à de fréquents et courts déplacements en France.
L'anglais courant est indispensable, l'allemand ou l'espagnol souhaitable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. IC à Pascale BAILLY, CNIM - 35, rue de Bassano - 75008 PARIS

MILLÉSIMES

Le Groupe
Flammarion

RECHERCHE POUR SA FILIALE FLAMMARION 2

DIRECTEUR DE LIBRAIRIE H/F
DIJON

Chargé de développer notre chiffre d'affaires (42 MF) et d'améliorer la rentabilité, vous coordonnerez l'ensemble des activités de la librairie (livres, disques et papeterie) et animerez une équipe d'environ 40 collaborateurs.

Rattaché au Directeur Général de Flammarion 2, vous aurez notamment pour missions de :
- définir et mettre en place la politique commerciale,
- optimiser la gestion des ressources humaines,
- développer les relations publiques.

De formation supérieure, cultivé, vous êtes un homme de terrain et vous possédez une expérience de management similaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions) sous réf. D/200 à FLAMMARION 2 - 45 rue Voltaire 69310 Pierre Bénite.

EURO RSCG CARRIERES

membre de syntec

Ingénieur d'affaires



Notre Société HAMON INDUSTRIE THERMIQUE (CA 600 MF, 400 personnes) est filiale d'un Groupe multinational (CA 1,5 MdF, 1.200 personnes) leader mondial dans l'ingénierie thermique. Nous recherchons un ingénieur commercial pour notre activité "récupération d'énergie".

Au sein d'une petite équipe commerciale, vous contribuerez au développement de nos ventes **d'échangeurs thermiques** auprès d'une clientèle industrielle diversifiée (agro alimentaire, pétrochimie, papeterie, automobile, etc.) : prospection, analyse des besoins, élaboration des offres et négociation. Vous serez l'interlocuteur privilégié de vos clients. Vous bénéficierez du support technique de nos services études et d'une formation à nos produits.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (thermique, mécanique ou chimique), vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la vente d'équipements industriels spécifiques. Dynamisme, qualités relationnelles et rigueur dans les méthodes de travail sont les atouts qui vous permettront de réussir dans ce poste autonome et varié au sein d'une équipe très motivée. Déplacements courts et fréquents. Anglais très apprécié. Poste basé à **Levallois (92).**

Merci d'adresser votre candidature sous réf. F.226/M à notre conseil François JOULIE, OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

CURRICULUM



BMW France



recherche pour animer son réseau de concessionnaires en province

CHEF DE DISTRICT

Commercial, gestionnaire, homme de marketing, vous animerez sur le terrain les concessionnaires automobiles BMW de votre secteur, en assurant la promotion des ventes et l'optimisation de l'organisation commerciale.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure (ESC, Ingénieur, Université) et avez déjà prouvé vos qualités "d'hommes de terrain" lors d'une première expérience de 3/4 ans, de préférence dans le milieu automobile.

La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais serait un atout supplémentaire.

A terme, votre évolution de carrière devrait vous orienter vers des postes d'encadrement d'une équipe et éventuellement à l'international dans le cadre du Groupe BMW.

Ce poste est basé en province et implique une grande mobilité. Une voiture de service est fournie.

Adresser votre candidature, CV et prétentions, sous référence 94/04/LM à :

BMW France - Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin en Yvelines Cedex

Société immobilière recherche un

JEUNE CHARGÉ DE MISSION

MARNE

Dans le cadre de nos activités de promotion et de gestion, il vous sera confié :
- la mise au point et le suivi de dossiers, en particulier pour leurs aspects juridiques et financiers,
- les relations avec les institutionnels.

De formation Bac + 4, vous possédez environ 3 ans d'expérience professionnelle, acquise dans le secteur immobilier, et des compétences en Droit et en Finances. Vous êtes autonome et rigoureux.
Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prét.) en précisant sur l'enveloppe la référence 636 LM à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA